

Comité Syndical 04 re convoqué du 9 octobre 2025

DELIBERATION N° 2025-10-084
Approbation du procès-verbal du Comité Syndical 3 du 12 juin 2025

Nombre de membres 107			Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du deux octobre deux mille vingt-cinq, une nouvelle convocation du Comité Syndical a été envoyée par le Président le trois octobre deux mille vingt-cinq, en vertu de l'article 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales. L'an deux mille vingt-cinq, le neuf octobre, à dix heures trente, le Comité Syndical, s'est réuni dans les locaux du SYVADEC situé dans la zone artisanale, à Corte sous la présidence de Monsieur Don-Georges GIANNI, Président de séance. Monsieur Xavier POLI a été désigné secrétaire de séance. S'agissant d'une re convocation, le Comité peut valablement délibérer.
En exercice	Présents	Votants	
107	11	11	
Présents : FERRANDI Etienne, BONARDI Jean-Paul, SOTTY Marie-Laurence, BERNARDI François, EMANUELLI Paul-Jean, GIFFON Jean-Baptiste, POLI Xavier, MATTEI Jean-François, MARCHETTI Etienne, MICHELETTI Vincent, GIANNI Don-Georges.			
Pouvoirs :			
Absents : PERFETTINI Martine, MILANI Jean-Louis, LINALE Serge, PERETTI Philippe, PELLEGRINI Leslie, TIERI Paul, LEONARDI Jean-Charles, POZZO DI BORGO Louis, SIMONI Pierre-Baptiste, ROMITI Gérard, PADOVANI Jean-Jacques, BATTISTI Gilles, POLIFRONI Bruno, SAVELLI Pierre, LACAVE Mattea, GIAMARCHI Marie-Dominique, GONZALEZ COLOMBANI Carulina. MARCANGELI Laurent, MINICONI Ange-Pascal, FAGGIANELLI François, SARROLA Alexandre, PASQUALAGGI Jean-Marie, FRANCHI Horace, VINCILEONI Antoine-Mathieu, MONDOLONI Christophe, VANNUCCI Stéphane, FRAU David, COMBETTE Christelle, BACCI Christian, CIAVAGLINI Joëlle, COLONNA D'ISTRIA Jeanne-Andrée, SUSINI Jean, CORTICCHIATO Caroline, KERVELLA Philippe, OTTAVY Nicole, OTTAVY-SARROLA Rose-Marie, PUGLIESI Pierre, SBRAGGIA Stéphane, VOGLIMACCI Charles-Noël. ADORNI Roméo, COLOMBANI Paul-André, DE PERETTI Don-Napoléon, GRAZIANI Frédéric. GUIDONI Pierre, BARTHELEMY Roxane, MARCHETTI François-Marie, SEITE Jean-Marie, ACQUAVIVA François-Xavier. VIVONI Ange-Pierre, VUILLAMIER Jean-Marcel, FANTOZZI Jean-Michel. BRUZI Benoît, GAMBOTTI Alexandre. BELLINI Pierre-François, MURACCIOLI Jean-Jacques. SINDALI Philippe, FRANCESCHINI Christiane. NICOLAI Marc-Antoine, MARIOTTI Marie-Thérèse, CIMIGNANI Marie-Flora, BERLINGHI François. MORTINI Lionel, SAULI Joseph, ANTONELLI Jean-Toussaint, CANANZI Ange. DOMINICI Jean, PASQUALI Gabriel, GIABICONI Jean-Charles, RAO Frédéric, GALETTI Joseph, TERRIGHI Charlotte. COSTA Paul, FONDACCI DE PAOLI Jean-Claude. MAURIZI Pancrace. NEGRONI Jérôme, ALBERTINI Pierre-François. LECCIA Pascal. BARTOLI Paul-Marie, ISTRIA Patrice, PERENEY Jean. CECCALDI Mathieu, GIORDANI Jean-Pierre,POMPONI Paul-François, CHIAPPINI Charles. STROMBONI Jeanne, SUSINI Grégory, CESARI Etienne, LOPEZ Denis, SIMONI Géraldine, SERRA Jean-Marc, QUILICHINI Paul, LUCCHINI Félicien.			
Publication de l'acte le : 17/10/2025			Accusé de réception en préfecture 02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE Date de télétransmission : 17/10/2025 Date de réception préfecture : 17/10/2025

Le Président expose,

L'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 a modifié les règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités territoriales à compter du 1er juillet 2022.

Le procès-verbal a pour objet d'établir et de conserver la mémoire du déroulement et des décisions des séances des assemblées délibérantes des collectivités territoriales et de leurs groupements.

Le procès-verbal de chaque séance, rédigé par un des secrétaires, est arrêté au commencement de la séance suivante, et signé par le président et le secrétaire.

Conformément à la jurisprudence, le procès-verbal est soumis à l'approbation des élus présents lors de la séance, après prise en compte éventuelle de leurs remarques.

Par conséquent, il est demandé aux membres du Comité de bien vouloir approuver le procès-verbal du Comité syndical 3 en date du 12 juin 2025.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Vu les articles L.5111-1-1et L.5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021, portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements,

Ouïe l'exposé de M. Don-Georges GIANNI, Président,

à l'unanimité :

- Donne acte au rapporteur des explications entendues,
- Approuve le procès-verbal de la réunion du Comité syndical en date du 12 juin 2025, annexé à la présente délibération.
- Autorise le Président à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération dans la limite des crédits budgétaires votés.

Fait et délibéré à Corte les jours, mois et an que dessus,



Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Don Georges GIANNI

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs du SYVADEC et peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bastia dans un délai de deux mois suivant sa publication.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

COMITE SYNDICAL 03 RECONVOQUE
12 JUIN 2025 - 11H00
PROCES-VERBAL

Nombre de membres 107			Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du cinq juin deux mille vingt-cinq, une nouvelle convocation du Comité Syndical a été envoyée par le Président le six juin deux mille vingt-cinq, en vertu de l'article 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales. L'an deux mille vingt-cinq, le douze juin, à onze heures, le Comité Syndical, s'est réuni dans les locaux du SYVADEC situé dans la zone artisanale, à Corte sous la présidence de Monsieur Don-Georges GIANNI, Président de séance. Monsieur Xavier POLI a été désigné secrétaire de séance. S'agissant d'une re convocation, le Comité peut valablement délibérer.
En exercice	Présents	Votants	
105	13	13	

Présents :

FERRANDI Etienne, BONARDI Jean-Paul, SOTTY Marie-Laurence, BERNARDI François, EMANUELLI Paul-Jean, GIFFON Jean-Baptiste, POLI Xavier, MARIOTTI Marie-Thérèse, MATTEI Jean-François, MARCHETTI Etienne, MICHELETTI Vincent, GIORDANI Jean-Pierre, GIANNI Don-Georges.

Pouvoirs :

Absents :

PERFETTINI Martine, MILANI Jean-Louis, LINALE Serge, PERETTI Philippe, PELLEGRINI Leslie, TIERI Paul, LEONARDI Jean-Charles, POZZO DI BORGO Louis, SIMONI Pierre-Baptiste, ROMITI Gérard, PADOVANI Jean-Jacques, BATTESTI Gilles, POLIFRONI Bruno, SAVELLI Pierre, LACAVE Mattea, GIAMARCHI Marie-Dominique, GONZALEZ COLOMBANI Carulina.
MARCANGELI Laurent, MINICONI Ange-Pascal, FAGGIANELLI François, SARROLA Alexandre, PASQUALAGGI Jean-Marie, FRANCHI Horace, VINCILEONI Antoine-Mathieu, MONDOLONI Christophe, VANNUCCI Stéphane, FRAU David, COMBETTE Christelle, BACCI Christian, CIAVAGLINI Joëlle, COLONNA D'ISTRIA Jeanne-Andrée, SUSINI Jean, CORTICCHIATO Caroline, KERVELLA Philippe, OTTAVY Nicole, OTTAVY-SARROLA Rose-Marie, PUGLIESI Pierre, SBRAGGIA Stéphane, VOGLIMACCI Charles-Noël.
ADORNI Roméo, COLOMBANI Paul-André, DE PERETTI Don-Napoléon, GRAZIANI Frédéric.
GUIDONI Pierre, BARTHELEMY Roxane, MARCHETTI François-Marie, SEITE Jean-Marie, ACQUAVIVA François-Xavier.
VIVONI Ange-Pierre, VUILLAMIER Jean-Marcel, FANTOZZI Jean-Michel.
BRUZI Benoît, GAMBOTTI Alexandre.
BELLINI Pierre-François, MURACCIOLI Jean-Jacques.
SINDALI Philippe, FRANCESCHINI Christiane.
NICOLAI Marc-Antoine, CIMIGNANI Marie-Flora, BERLINGHI François.
MORTINI Lionel, SAULI Joseph, ANTONELLI Jean-Toussaint, CANANZI Ange.
DOMINICI Jean, PASQUALI Gabriel, GIABICONI Jean-Charles, RAO Frédéric, GALETTI Joseph, TERRIGHI Charlotte.
COSTA Paul, FONDACCI DE PAOLI Jean-Claude.
MAURIZI Pancrace.
NEGRONI Jérôme, ALBERTINI Pierre-François.
LECCIA Pascal.
BARTOLI Paul-Marie, ISTRIA Patrice, PERENEY Jean.
CECCALDI Mathieu, POMPONI Paul-François, CHIAPPINI Charles.
STROMBONI Jeanne, SUSINI Grégory, CESARI Etienne, LOPEZ Denis, SIMONI Géraldine, SERRA Jean-Marc, QUILICHINI Paul, LUCCHINI Félicien.

Le secrétaire de séance a établi le présent procès-verbal.

L'ordre du jour de la séance joint à la convocation envoyé le 06 juin 2025 est rappelé ci-après :

Rapporteur	Objet	N°	Nature
M. GIANNI	Approbation du procès-verbal du Comité Syndical 02 du 13 mars 2025	1	Administration Générale
M. GIANNI	Compte rendu des décisions du Président et du Bureau Syndical	2	Administration Générale
M. POLI	Approbation du compte de gestion 2024	3	Finances
M. POLI	Approbation du compte administratif 2024	4	Finances
M. POLI	Affectation du résultat de l'exercice 2024	5	Finances
M. POLI	Approbation du budget supplémentaire 2025	6	Finances
M. POLI	Autorisation de signature d'une ligne de trésorerie 2025/2026	7	Finances
M. GIANNI	Approbation du rapport sur l'activité, la qualité et le prix du service 2024	8	Administration Générale
M. GIANNI	Modification statutaire – article 5 mise en adéquation de la représentativité consécutive à l'application de la loi NOTRe	9	Administration Générale
M. GIANNI	Modification statutaire – article 8 – composition du Bureau	10	Administration Générale
M. GIANNI	Modification du tableau des effectifs	11	Ressources Humaines
M. GIANNI	Modification du règlement des frais de déplacement	12	Ressources Humaines
M. GIANNI	Election du 12eme Vice-Président à la suite de la démission de M. Lacombe	13	Administration Générale

Ouverture de la réunion du Comité Syndical : 11h00

Administration Générale - M. Don-Georges GIANNI, Président

Délibération 2025-06-048 : Approbation du procès-verbal du Comité Syndical 02 du 13 mars 2025

L'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 a modifié les règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités territoriales à compter du 1er juillet 2022.

Le procès-verbal a pour objet d'établir et de conserver la mémoire du déroulement et des décisions des séances des assemblées délibérantes des collectivités territoriales et de leurs groupements.

Le procès-verbal de chaque séance, rédigé par un des secrétaires, est arrêté au commencement de la séance suivante, et signé par le président et le secrétaire.

Conformément à la jurisprudence, le procès-verbal est soumis à l'approbation des élus présents lors de la séance, après prise en compte éventuelle de leurs remarques.

Par conséquent, Il a été demandé aux membres du Comité de bien vouloir approuver le procès-verbal du Comité syndical en date du 13 mars 2025.

A l'unanimité, les membres du Comité ont approuvé le procès-verbal du Comité syndical en date du 13 mars 2025.

Délibération 2025-06-049 : Compte rendu des décisions du Président et du Bureau Syndical

Depuis janvier 2025, dans le cadre des pouvoirs qui lui ont été délégués par le comité syndical, le Président a signé des actes dont il est rendu compte dans la présente délibération.

De même, le bureau du comité syndical, dans le cadre des pouvoirs qui lui ont été délégués, a approuvé des délibérations dont il est rendu compte également.

I. Décisions du Président

1) Service de la Commande Publique, marchés et contrats inférieurs aux seuils de procédures formalisées

N° marché	Objet du marché	Titulaire	Montant du marché HT €
2025-015	Suivi écologique CTV Monte	ENDEMYS	23 501 €
2025-017	Remise en état de la dalle en béton de réception de l'alvéole des OM sur le QT de Porto Vecchio	SARL CO RE BAT	28 135 €
2025-018	Achat d'espace publicitaires RCFM	Radio France RCFM	Montant maximum 30 000 €
2025-021	Geotechnique 4 de Monte	MAGEO	29 960 €
2025-023	Diffusion billboards météo	France TV publicité	39 000 €
2025-026	Contrats relatifs aux modalités de réalisation des ateliers pour la réduction des déchets - 3D Creazione	Leroy Merlin Furiani	2 400 €

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

2025-027	Contrats relatifs aux modalités de réalisation des ateliers pour la réduction des déchets	Bulabuledda Cosmétiques	1 200 €
2025-028	Contrats relatifs aux modalités de réalisation des ateliers pour la réduction des déchets	Association OPRA	2 800€
2025-032	CT LEVIE	SOCOTEC	11 520 €
2025-033	CT QT PV	SOCOTEC	13 774 €
2025-034	CSPS QT PV	QUALICONSULT SECURITE	5 689 €
2025-035	Recherche Tortue d'Hermann – Projet de quai de transfert d'Aléria (PI)	BIOTOPE	4 975 €
2025-037	CSPS LEVIE	SOCOTEC	6 993 €
2025-039	Contrats relatifs aux modalités de réalisation des ateliers pour la réduction des déchets - Attrazi	Attrazi di Corsica	800€
2025-040	Gestion Eco-point Calacuccia	M. Orsoni	maxi 13 000 € HT

II. Délibérations du Bureau depuis janvier 2025

N° de délibération			Intitulé	Décision
2025	02	001	Approbation du procès-verbal du bureau syndical 09 du 12 décembre 2024	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le procès-verbal de la réunion du Bureau syndical 09 du 12 décembre 2024.
2025	02	002	Approbation du procès-verbal du bureau syndical 10 du 12 décembre 2024	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le procès-verbal de la réunion du Bureau syndical 10 du 12 décembre 2024.
2025	02	003	Autorisation de signature de l'accord cadre de traitement des lixiviats de Viggianello	A l'unanimité, les membres du Bureau ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer les pièces de l'accord cadre relatif au traitement des lixiviats de Viggianello avec l'entreprise EIRA.
2025	02	004	Autorisation de signature Autorisation de signature du marché de mise à disposition, enlèvement, remplacement et transport des bennes depuis la Recyclerie du Stiletto	A l'unanimité, les membres du Bureau ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer les pièces du marché de mise à disposition, enlèvement, remplacement et transport des bennes depuis la Recyclerie du Stiletto avec le groupement d'entreprises Environnement service- Corse eurodéchet.
2025	02	005	Accord sur la prise en charge du dévoiement de canalisation de l'OEHC	A l'unanimité, les membres du bureau ont autorisé le président du Syvadec à signer une convention qui sera formalisée entre le Syvadec et l'OEHC visant à encadrer la réalisation des travaux de déplacement de la

				canalisation ainsi que la prise en charge des coûts par le Syvadec.
2025	03	011	Approbation du procès-verbal du bureau syndical 01 reconvoqué du 13 février 2025	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le procès-verbal de la réunion du Bureau syndical 01 reconvoqué du 13 février 2025.
2025	03	012	Autorisation de signature de l'accord cadre portant sur la réception, le stockage et le chargement du verre issu du secteur Ouest du SYVADEC.	A l'unanimité, les membres du Bureau ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer les pièces de l'accord cadre relatif à la réception, le stockage et le chargement du verre issu du secteur Ouest du SYVADEC avec la société Corse Eurodéchets.
2025	03	020	Autorisation de signature du marché de traitement des lixiviats de VICO	A l'unanimité, les membres du Bureau ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer les pièces de l'accord cadre relatif au traitement des lixiviats de Vico avec la société SARPI THINKTECK.
2025	04	021	Approbation du procès-verbal du bureau syndical 02 du 13 mars 2025	A l'unanimité, les membres du bureau de bien ont approuvé le procès-verbal de la réunion du Bureau syndical 02 reconvoqué du 13 mars 2025.
2025	04	022	Approbation du procès-verbal du bureau syndical 03 du 20 mars 2025	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le procès-verbal de la réunion du Bureau syndical 03 reconvoqué du 20 mars 2025.
2025	04	023	Modification du plan de financement prévisionnel relatif au projet de centre de tri et de valorisation du Grand Bastia	A l'unanimité, les membres du bureau syndical ont approuvé le plan de financement prévisionnel actualisé pour la conception, la réalisation et la mise en service industrielle du centre de tri et de valorisation du Grand Bastia (Monte), autorisé le Président ou son représentant à déposer une demande de modification de subvention au titre du PTIC permettant un cofinancement à hauteur de 80 % des montants exposés ou à défaut au meilleur taux de subvention, les autres cofinancements restant inchangés et le solde de l'opération auquel s'ajoute la TVA étant financé sur fonds propres et autorisé le Président ou son représentant à signer les contrats, avenants et conventions de financements afférents au projet.

2025	04	024	Demande de cofinancement au titre FEDER/OEC pour la construction de la recyclerie de Lecci	A l'unanimité, les membres du bureau syndical ont autorisé le Président ou son représentant à déposer un dossier de demande de subvention à hauteur de 50,31% pour la déchèterie de Lecci auprès de FEDER et/ou de l'OEC, ou à défaut au meilleur taux de subvention possible, le reste des opérations étant financé par l'Ademe et sur fonds propres.
2025	04	025	Demande de cofinancement au titre FEDER/OEC pour la construction de la recyclerie de Levie	A l'unanimité, les membres du bureau syndical ont autorisé le Président ou son représentant à déposer un dossier de demande de subvention à hauteur de 52,49 % pour la déchèterie de Levie auprès de FEDER et/ou de l'OEC, ou à défaut au meilleur taux de subvention possible, le reste des opérations étant financé par l'Ademe et sur fonds propres.
2025	04	026	Demandes de financement au titre du FEDER/OEC/ADEME pour la construction de la recyclerie de Ponte Novu	A l'unanimité, les membres du bureau syndical approuvé le plan de financement de la construction de la recyclerie de Ponte Novu et autoriser le Président ou son représentant à solliciter des subventions au meilleur taux possible auprès de l'ADEME, de l'Office de l'Environnement de la Corse et du FEDER, le solde restant à la charge du SYVADEC.
2025	04	027	Demandes de financement au titre du FEDER/OEC/ADEME pour la construction de la recyclerie de Pietrosella	A l'unanimité, les membres du bureau syndical ont approuvé le plan de financement de la construction de la recyclerie de Pietrosella et autorisé le Président ou son représentant à solliciter des subventions au meilleur taux possible auprès de l'ADEME, de l'Office de l'Environnement de la Corse et du FEDER, le solde restant à la charge du SYVADEC.
2025	04	028	Convention destinée aux professionnels pour le dépôt de leurs matières valorisables sur les plateformes de massification du SYVADEC	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé les termes du projet de convention type annexé à la présente délibération et autorisé le Président ou son représentant à signer les conventions à venir avec les professionnels et assimilés à compter du mois d'avril 2025.

2025	04	029	Demande de subvention pour la réalisation de campagnes de communication et d'études pour la réduction et le tri des déchets	A l'unanimité, les membres du bureau syndical ont approuvé le projet et son plan de financement et autorisé le Président ou son représentant à déposer un dossier de demande de subvention à hauteur de 70,67 % auprès du FEDER ou, à défaut au meilleur taux de subvention possible, le reste de l'opération étant financé sur fonds propres.
2025	04	030	Demande de cofinancement FEDER/OEC/ADEME pour la mini-recyclerie d'Appietto	A l'unanimité, les membres du bureau syndical ont approuvé le plan de financement précité et autorisé le Président ou son représentant à déposer un dossier de demande de cofinancement à hauteur de 80 % auprès de l'Ademe, du Feder et de l'OEC ou, à défaut au meilleur taux de subvention possible, le reste de l'opération étant financé sur fonds propres.
2025	04	031	Demande de cofinancement FEDER/OEC/ADEME pour la mini-recyclerie de Coti-Chiavari	A l'unanimité, les membres du bureau syndical ont approuvé le plan de financement précité et autorisé le Président ou son représentant à déposer un dossier de demande de cofinancement à hauteur de 80 % auprès de l'Ademe, du Feder et de l'OEC ou, à défaut au meilleur taux de subvention possible, le reste de l'opération étant financé sur fonds propres.
2025	04	032	Demande de cofinancement FEDER/OEC/ADEME pour la mini-recyclerie de San Lorenzo	A l'unanimité, les membres du bureau syndical ont abrogé la délibération 2020-10-084 relative à une demande de cofinancement, approuvé le plan de financement précité et autorisé le Président ou son représentant à déposer un dossier de demande de cofinancement à hauteur de 80 % auprès de l'Ademe, du Feder et de l'OEC ou, à défaut au meilleur taux de subvention possible, le reste de l'opération étant financé sur fonds propres.
2025	04	033	Demande de cofinancement FEDER/OEC/ADEME pour la mini-recyclerie de Serra di Ferro	A l'unanimité, les membres du bureau syndical ont approuvé le plan de financement précité et autorisé le Président ou son représentant à déposer un dossier de demande de cofinancement à hauteur de 80 % auprès de l'Ademe, du Feder et de l'OEC ou, à défaut au meilleur taux de subvention possible, le reste de l'opération étant financé sur fonds propres.

2025	04	034	Demande de cofinancement FEDER/OEC/ADEME pour la mini-recyclerie de Valle d'Alesani	A l'unanimité, les membres du bureau syndical ont abrogé la délibération 2024-06-046 relative à la demande de cofinancement, approuvé le plan de financement précité et autorisé le Président ou son représentant à déposer un dossier de demande de cofinancement à hauteur de 80 % auprès de l'Ademe, du Feder et de l'OEC ou, à défaut au meilleur taux de subvention possible, le reste de l'opération étant financé sur fonds propres.
2025	04	035	Demande de cofinancement FEDER/OEC/ADEME pour la mini-recyclerie de Zicavo	A l'unanimité, les membres du bureau syndical ont approuvé l'actualisation du plan de financement précité et autorisé le Président ou son représentant à déposer un dossier de demande de cofinancement à hauteur de 54 % auprès du Feder et de l'OEC ou, à défaut au meilleur taux de subvention possible, le reste de l'opération étant financé par la participation de l'Ademe et sur fonds propres.
2025	04	036	Demande de cofinancement FEDER/OEC/ADEME pour les Armoires DDS des Mini Recycleries	A l'unanimité, les membres du bureau syndical ont approuvé le plan de financement précité et autorisé le Président ou son représentant à déposer un dossier de demande de cofinancement à hauteur de 80 % auprès de l'Ademe, du Feder et de l'OEC ou, à défaut au meilleur taux de subvention possible, le reste de l'opération étant financé sur fonds propres.

Il a été proposé au Comité Syndical de bien vouloir prendre acte du compte rendu des dernières décisions prises par le Président et le Bureau Syndical depuis janvier 2025.

A l'unanimité, les membres du Comité Syndical ont pris acte du compte rendu des dernières décisions prises par le Président et le Bureau Syndical depuis janvier 2025.

Finances – M. Xavier POLI, Vice-Président

Délibération 2025-06-050 : Approbation du compte de gestion 2024

Aux termes des dispositions combinées des articles L. 1612-20 I et de L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical doit se prononcer sur les comptes du Budget du Syndicat transmis par Monsieur le Trésorier du service de Gestion comptable de l'Île-Rousse Corte.

Le compte de gestion comprend notamment dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis par le syndicat et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, ainsi que toutes les opérations d'ordre mises en œuvre au cours de l'exercice 2024.

Le compte de gestion peut se résumer ainsi :

- En recettes : 63 062 965,03 €

(Dont fonctionnement 58 717 011,21 € et investissement 4 345 953,82 €)

- En dépenses : 67 523 713,98 €

(Dont fonctionnement 58 672 758,82 € et investissement 8 850 955,16 €)

Soit un déficit d'exécution 2024 de 4 460 748,95 € dont + 44 252,39 € en fonctionnement et – 4 505 001,34 € en investissement

Par comparaison avec l'exercice 2023

	2023	2024
Résultat fonctionnement	192 589,01	44 252,39
Résultat investissement	2 991 189,94	- 4 505 001,34
Solde exercice	3 183 778,95	- 4 460 748,95

Le résultat cumulé de l'année 2024 est de 7 857 756,78 € avant prise en compte des reports en investissement.

Nature	Détail	Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Résultat	Résultat reporté	2 104 087,41	10 214 418,32	12 318 505,73
Recettes	Prévisions	19 731 632,08	64 723 965,97	84 455 598,05
	Titres émis	4 345 953,82	59 509 428,47	63 855 382,29
	Annulation		- 792 417,26	-792 417,26
	Total réalisé	4 345 953,82	58 717 011,21	63 062 965,03
Dépenses	Prévisions	19 731 632,08	64 723 965,97	84 455 598,05
	Mandats émis	8 850 955,16	60 265 850,45	69 116 85,61
	Annulation	0	-1 593 091,63	-1 593 091,63

	Total	8 850 955,16	58 672 758,82	67 523 713,98
	Résultat de l'exercice (R-D)	- 4 505 001,34	44 252,39	-4 460 748,95
	Résultat cumulé (reporté+ exercice)	- 2 400 913,93	10 258 670,71	7 857 756,78

Restes à	Dépenses	258 329,85	0,00	258 329,85
réaliser	Recettes	1 108 605,00	0,00	1 108 605,00

Il a été proposé au Comité Syndical de bien vouloir approuver le compte de gestion 2024 du SYVADEC et d'autoriser Monsieur le Président à le signer.

A l'unanimité, les membres du Comité Syndical ont approuvé le compte de gestion 2024 du SYVADEC et autorisé Monsieur le Président à le signer.

Le Président sort de la salle et confie la Présidence de la séance à M. Xavier Poli.

Délibération 2025-06-051 : Approbation du compte administratif 2024

Le compte administratif retrace l'exécution du 1er janvier au 31 décembre 2024. Ce document doit faire l'objet d'une délibération avant le 30 juin de l'année suivant la clôture de l'exercice et transmis en préfecture avant le 15 juillet.

En parallèle de ce document et préalablement à sa présentation, est également voté le compte de gestion qui retrace l'exécution tenue par le comptable public.

En 2024, les hypothèses de production de DMA prenant en compte les constats des exercices 2022 et 2023 projetaient une baisse des déchets résiduels à hauteur de 5 %. Au terme de l'exercice 2024, l'évolution des tonnages traités marque une hausse contrairement à la tendance baissière des deux exercices précédents.

Cette évolution s'est traduite par une hausse significative des prestations de services et une régularisation des appels à cotisation.

L'impact de cette hausse sur les volumes budgétaires a été limitée en raison de la suppression des écritures liées au reversement du soutien technique en dépenses et recettes.

Ainsi, le volume des dépenses de fonctionnement a connu une baisse entre 2023 et 2024, néanmoins limitée par la hausse des tonnages à traiter de plus de 7 000 tonnes. Par rapport aux prévisions budgétaires, une régularisation a été effectuée sur les appels à cotisation, ceux-ci se basant uniquement sur le tonnage résiduel, seule la prise en compte de l'évolution de ces derniers a financé le traitement de l'ensemble des tonnages de DMA supplémentaires.

Le volume budgétaire des recettes de fonctionnement est également en baisse entre 2023 et 2024 du fait de la suppression du soutien technique à reverser dans les cotisations. Les recettes réelles de fonctionnement sont quasi stables.

Aussi, le résultat de fin d'exercice en fonctionnement permet de dégager une épargne brute positive de 1 531 k€, soit une amélioration par rapport à 2023 de près de 1,1 M€.

L'épargne nette est de 956 k€ et la capacité de désendettement de 2,6 ans. Ces ratios sont améliorés par rapport à 2023 et permettent d'envisager sereinement les gros investissements prévus en 2025 et 2026.

Le financement de l'investissement s'est fait par les fonds propres ainsi que par les subventions, qui sont en recul, notamment en raison des décalages de versement des partenaires financeurs, sans recours à un emprunt nouveau. Le niveau de l'endettement est resté stable, deux emprunts ont été transférés de la CC de l'Orient, à hauteur de 715 k€.

Au terme de l'exercice 2024, le budget global en dépenses s'élève à 67 523 714 € dont 58 672 759 € en fonctionnement et 8 850 955 € en investissement.

Dans ce cadre, le total des opérations réalisées au titre de l'exercice 2024 ressort à :

SUR L'EXERCICE	CA 2024	BP + DM 2024 Hors virement et résultat	Taux de réalisation 2024
Fonctionnement : Dépenses (réelles+ ordre)	58 672 758,82	60 027 137,19	97,74%
Fonctionnement : Recettes (réelles+ ordre)	58 717 011,21	54 028 345,68	108,68%

SUR L'EXERCICE	CA 2024	BP + DM 2024 Hors virement et résultat	Taux de réalisation
Investissement : Dépenses (réelles+ ordre)	8 850 955,16	19 450 800	45,50%
Investissement : Recettes (réelles+ ordre)	4 345 953,82	9 304 262,59	46,71%

Il a été proposé au Comité Syndical de bien vouloir approuver le compte administratif 2024 du SYVADEC retracé dans la maquette budgétaire ci annexée, élaborée selon les principes de l'instruction budgétaire M57.

Marie-Thérèse MARIOTTI évoque les demandes de subventions FEDER liées aux opérations d'investissement et propose de suspendre les projets dans l'attente de la réponse du cofinancement des projets et le cas échéant de revoir leur réalisation.

Xavier POLI propose aux membres de l'assemblée que soit réalisé un point d'étape financier en fin d'année pour faire un bilan sur les subventions obtenues et les investissements restant à réaliser dans le cadre d'une rétrospective budgétaire et de la prospective selon le scénario connu.

Il précise qu'avec les taux de cofinancement adéquats c'est-à-dire 60 % - ce qui est le financement moyen sur la précédente mandature - et les deux centres de surtri financés à 80 %, le Syvadec est en capacité de réaliser l'ensemble des investissements prévus au PPI établi préalablement.

A l'unanimité, les membres du Comité Syndical ont approuvé le compte administratif 2024 du SYVADEC retracé dans la maquette budgétaire ci annexée, élaborée selon les principes de l'instruction budgétaire M57.

Délibération 2025-06-052 : Affectation du résultat de l'exercice 2024

Lors du vote du budget primitif 2025, une reprise anticipée des résultats au vu des éléments de clôture a été proposée.

Au vu du compte de gestion 2024 et du compte administratif 2024 du Syvadec dont les résultats sont conformes, il est proposé au Comité Syndical d'affecter définitivement le résultat de l'exercice 2024 de la manière suivante :

	Résultat de clôture de l'exercice précédent		Opérations exercice 2024		Résultat de clôture de l'exercice 2024	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
Investissement		2 104 087,41	8 850 955,16 (4 505 001,34)	4 345 953,82	2 400 913,93	
Restes à réaliser			258 329,85	1 108 605		850 275,15
Fonctionnement		10 214 418,32	58 672 758,82	58 717 011,21 44 252,39		10 258 670,71

Excédent de fonctionnement libre d'affectation : 8 708 031,93

Proposition d'affectation :

Excédent antérieur reporté	10 214 418,32
Résultat de l'exercice	44 252,39
Excédent cumulé au 31/12/2024	10 258 670,71
Besoin de financement (report à nouveau déficitaire 001) +(RAR excédentaire)	- 1 550 638,78
Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) - (Ligne 002)	8 708 031,93

Ainsi il est confirmé l'inscription faite par anticipation lors du vote du BP 2025 en report à nouveau (R002) 8 708 031,93 € et en excédent de fonctionnement capitalisé (1068) 1 550 638,78 €

Il a été proposé au Comité Syndical de bien vouloir approuver l'affectation définitive du résultat proposée sans correction de l'affectation provisoire effectuée lors du vote du BP.

A l'unanimité, les membres du Comité Syndical ont approuvé l'affectation définitive du résultat proposée sans correction de l'affectation provisoire effectuée lors du vote du BP.

Délibération 2025-06-053 : Approbation du budget supplémentaire 2025

Le budget primitif a été adopté le 13 mars 2025 avec reprise anticipée des résultats. Ce budget supplémentaire est une décision modificative puisque des virements entre chapitres sont proposés sans modification du volume budgétaire globale.

En dépenses de fonctionnement, un virement de 290 k€ est proposé entre le chapitre 011 et le chapitre 012.

En effet, les crédits prévus sur le chapitre 011 pour l'intégration des dépenses liées au périmètre non adhérent de la CC de la Pieve d'Ornano et du Taravo à compter du premier janvier sont minorés puisque l'arrêté préfectoral a été pris au 08/04/2025 et la communauté de communes a émis le souhait postérieurement au vote du budget de poursuivre le traitement en tant qu'adhérent partiel jusqu'à la date de l'arrêté. Les dépenses que le Syvadec a pris en charge à la demande la CC POT selon le schéma initialement prévu d'intégration du 01/01/2025 feront l'objet d'un remboursement.

Sur le chapitre 012, un abondement complémentaire est nécessaire d'une part pour l'intérim en raison de remplacement nécessaire sur les sites pour maintenir une bonne qualité de service et permettre le déploiement de nouveaux dispositifs et d'autre part sur les dépenses de personnel pour prendre en charge le complément en matière d'assurances statutaires.

En recettes de fonctionnement, une baisse d'ouvertures de crédits pour les cotisations est nécessaire pour prendre en compte l'adhésion de la CC de la Pieve d'Ornano et du Taravo à compter du 08/04/2025 et au 01/01/2025 à hauteur de 289.328 €.

Ce même montant est inscrit en produits de gestion pour le règlement des conventions de gestion de service de la Pieve d'Ornano et du Taravo pour le périmètre non adhérent.

Les modifications proposées sont les suivantes :

En fonctionnement :

PREVISIONS SUR L'EXERCICE	BS 2025	BP 2025	Total budget 2025	<i>Rappel budget 2024</i>
Fonctionnement : Dépense	0	69 521 782	69 521 782	64 242 764
Fonctionnement : Recettes	0	69 521 782	69 521 782	64 242 764

En Investissement :

PREVISIONS SUR L'EXERCICE	BS 2025	BP 2025	Total budget 2025	<i>Rappel budget 2024</i>
Investissement : Dépenses	0	37 523 781	37 523 781	19 450 800
Investissement : Recettes	0	37 523 781	37 523 781	19 450 800

Il a été proposé au Comité Syndical de bien vouloir :

- Approuver le Budget Supplémentaire 2025 retracé dans la maquette budgétaire ci annexée, élaborée selon les principes de l'instruction budgétaire M57.
- Autoriser le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de cette délibération.

A l'unanimité, les membre du Comité Syndical ont :

- Approuvé le Budget Supplémentaire 2025 retracé dans la maquette budgétaire ci annexée, élaborée selon les principes de l'instruction budgétaire M57.
- Autorisé le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de cette délibération.

Délibération 2025-06-054 : Autorisation de signature d'une ligne de trésorerie 2025/2026

Afin de faire face à des besoins momentanés de trésorerie, le Syvadec disposait début 2025 d'une ligne de trésorerie d'un montant de 6 000 000 d'euros. Le terme échu du précédent contrat a été atteint le 24/04/2025.

Considérant les décalages observés entre le lancement des appels à cotisation et la perception des premiers paiements de la part des adhérents et entre les opérations d'investissement dont le volume va sensiblement augmenté et les subventions à percevoir auprès des partenaires, il est proposé la contractualisation d'une ligne de trésorerie, pour le même montant suivant les caractéristiques de l'offre, ceci afin de faire face à des besoins en trésorerie ponctuels qui pourront se faire jour lors du premier trimestre et respecter les échéances de paiements (fournisseurs ...).

Aussi, il est proposé un nouveau au contrat, dont les caractéristiques seront les suivantes :

Montant : 6 000 000 euros

Durée 364 jours

Taux d'intérêt applicable ESTER+ marge 1,0%

Calcul des intérêts : nombre exact d'encours durant le mois/ 360 jours

Périodicité de facturation des intérêts : mensuelle civile, à terme échu

Frais de dossier : 6.000 euros

Commission d'engagement : néant

Commission de gestion : néant

Commission de mouvement : néant

Commission de non- utilisation : 0,20 % de la différence entre l'encours moyen des tirages au cours de chaque période et le montant de l'ouverture de crédit.

Il a été proposé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir autoriser le Président à contractualiser une ligne de trésorerie à hauteur de 6 000 000 € et de l'autoriser à signer le contrat de ligne de trésorerie correspondant.

A l'unanimité, les membres du Comité Syndical ont autorisé le Président à contractualiser une ligne de trésorerie à hauteur de 6 000 000 € et à signer le contrat de ligne de trésorerie correspondant.

Administration Générale - M. Don-Georges GIANNI, Président

Délibération 2025-06-055 : Approbation du rapport sur l'activité, la qualité et le prix du service 2024

Les articles L2224-17-1 et D.2224-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales prévoient l'obligation pour les collectivités exerçant une compétence de gestion des déchets ménagers et assimilés d'adopter un rapport annuel sur la qualité et le prix du service. Ce rapport est présenté chaque année au comité syndical avant d'être mis à disposition du public.

Afin d'accroître la lisibilité des actions menées et de leur impact, ce rapport est regroupé depuis 2022 avec le rapport d'activité sur les actions mises en œuvre durant l'année écoulée dans le cadre de ses orientations stratégiques, au sein du rapport annuel sur l'activité, la qualité et le prix du service. Il regroupe également le bilan annuel du PLPVDMA adopté en mai 2022.

Ce rapport unique intègre l'ensemble des informations, données et indicateurs stratégiques, techniques, financiers, sociaux et de gouvernance du Syndicat.

Il a été proposé au Comité Syndical de bien vouloir prendre acte de ce rapport sur l'activité, la qualité et le prix du service 2024 qui sera diffusé au public sur les différents supports à disposition du Syndicat.

A l'unanimité, les membres du Comité Syndical ont pris acte de ce rapport sur l'activité, la qualité et le prix du service 2024 qui sera diffusé au public sur les différents supports à disposition du Syndicat.

Délibération 2025-06-056 : Modification statutaire – article 5 mise en adéquation de la représentativité consécutive à l'application de la loi NOTRe

Pour permettre une représentativité équilibrée et équitable dans les instances du Syndicat, les statuts définissent la représentativité par un nombre de délégués par strate de population DGF.

La strate de population actuellement appliquée (1 délégué par tranche de 3 500 habitants DGF) conduit à une absence systématique de quorum lors des réunions du Comité Syndical.

À la suite de l'application de la loi NOTRe au 1^{er} janvier 2017, la compétence déchets est désormais structurée autour de dix-neuf intercommunalités de taille plus conséquente, ce qui permet de conserver le même équilibre de représentativité tout en augmentant la strate de population appliquée. Il est ainsi proposé de passer d'un délégué par tranche de 3 500 habitants DGF à un délégué pour la tranche de 0 à 10 000 habitants DGF puis 1 délégué supplémentaire par tranche de 10.000 habitants DGF, ce qui conduirait à une assemblée délibérante de 53 membres au lieu de 114 selon le périmètre du Syvadec au 01/06 et selon les modalités de représentativités actuelles.

Par ailleurs, la compétence déchet n'étant plus exercée par des communes, le collège des communes n'a plus lieu d'être. Il est proposé de supprimer également le collège des EPCI puisque chaque EPCI sera représenté par au moins un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Modification proposée :

Article 5 – Composition du Comité

L'article ainsi rédigé :

PV - Comité Syndical 03 reconvoqué du jeudi 12 juin 2025 | Assemblées

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

« Le Syndicat est administré par un Comité Syndical composé de membres titulaires et de membres suppléants.

La représentation au sein du Comité Syndical est fixée pour chaque membre (commune ou EPCI) en fonction de sa population DGF, dans les conditions suivantes :

EPCI ou Communes dont la population est supérieure à 3 500 habitants (pop DGF)

Ces collectivités désignent directement leurs délégués au syndicat mixte en fonction de leur population DGF à raison de 1 délégué par tranche de 3 500 habitants (pop DGF) révolue :

- de 3 501 à 7 000 hab : 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant
- de 7 001 à 10 500 hab : 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants

Et ainsi de suite par tranche de 3 500 habitants (pop DGF).

Collège des EPCI dont la population est inférieure ou égale à 3 500 habitants (pop DGF)

Ces EPCI ne désignent pas directement leurs délégués au syndicat mixte. Elles élisent des représentants au collège « des EPCI de – de 3 500 habitants (pop DGF) » à raison d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant par tranche de 1 000 habitants, soit :

- de 1 à 1 000 hab : 1 représentant titulaire et 1 représentant suppléant
- de 1 001 à 2 000 hab : 2 représentants titulaires et 2 représentants suppléants
- de 2 001 à 3 000 hab : 3 représentants titulaires et 3 représentants suppléants
- de 3 001 à 3 500 hab : 4 représentants titulaires et 4 représentants suppléants

Ces représentants élisent ensuite les délégués de leur « collège » par tranche de 3 500 habitants (pop DGF) révolue :

- de 3 501 à 7 000 hab : 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant
- de 7 001 à 10 500 hab : 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants

Et ainsi de suite par tranche de 3 500 habitants (pop DGF).

Collège des Communes dont la population est inférieure ou égale à 3 500 habitants (pop DGF)

Ces communes ne désignent pas directement leurs délégués au syndicat mixte. Elles élisent des représentants au collège « des Communes de – de 3 500 habitants (pop DGF) » à raison d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant par tranche de 1 000 habitants, soit :

- de 1 à 1 000 hab : 1 représentant titulaire et 1 représentant suppléant
- de 1 001 à 2 000 hab : 2 représentants titulaires et 2 représentants suppléants
- de 2 001 à 3 000 hab : 3 représentants titulaires et 3 représentants suppléants
- de 3 001 à 3 500 hab : 4 représentants titulaires et 4 représentants suppléants

Ces représentants élisent ensuite les délégués de leur « collège » par tranche de 3 500 habitants (pop DGF) révolue :

- de 3 501 à 7 000 hab : 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

- de 7 001 à 10 500 hab : 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants
Et ainsi de suite par tranche de 3 500 habitants (pop DGF).

Les membres suppléants sont appelés à siéger au Comité Syndical avec voix délibérative en cas d'empêchement des délégués titulaires.

Des représentants des communes et EPCI de moins de 3 500 habitants ne disposant pas de délégué au Comité Syndical sont invités à siéger aux réunions consultatives préalables aux séances du Comité Syndical portant sur des projets localisés sur leur territoire. »

Est modifié comme suit :

« Le Syndicat est administré par un Comité Syndical composé de membres titulaires et de membres suppléants.

La représentation au sein du Comité Syndical est fixée pour chaque membre (EPCI) en fonction de sa population DGF dans les conditions suivantes :

Les collectivités désignent directement leurs délégués au syndicat mixte en fonction de leur population DGF à raison de 1 délégué pour la tranche de 1 à 10 000 habitants DGF puis 1 délégué supplémentaire par tranche de 10.000 habitants DGF révolue :

- de 1 à 10 000 hab : 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant
- de 10 001 à 20 000 hab : 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants
- de 20 001 à 30 000 hab : 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants

Et ainsi de suite par tranche de 10 000 habitants (pop DGF).

Les membres suppléants sont appelés à siéger au Comité Syndical avec voix délibérative en cas d'empêchement des délégués titulaires. »

Ces dispositions seront applicables à compter du prochain renouvellement général des conseils municipaux en 2026.

Il a été proposé au Comité Syndical de bien vouloir approuver les modifications statutaires et autoriser le président à lancer la procédure régie par les dispositions de l'article L. 5211-17 du CGCT, applicables aux Syndicats Mixtes fermés par renvoi de l'article L. 5711-1 du même code.

A l'unanimité, les membres du Comité Syndical ont approuvé les modifications statutaires et autorisé le président à lancer la procédure régie par les dispositions de l'article L. 5211-17 du CGCT, applicables aux Syndicats Mixtes fermés par renvoi de l'article L. 5711-1 du même code.

Délibération 2025-06-057 : Modification statutaire – article 8 – composition du Bureau

Le nombre de membres du bureau syndical est actuellement fixé à 27 par application des délibérations 2020-08-051 et 2020-08-053. Au vu de l'évolution statutaire proposée et des difficultés à réunir les instances avec le quorum avec le nombre actuel de membres, il est proposé de déterminer le nombre de membres du bureau et leur représentativité en fonction de la population DGF. Selon cette dernière le nombre de membres serait de 22 au lieu de 27 actuellement.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Les élections aux postes de Vice-Présidents et de membres seront effectuées par le Comité syndical.

Modification proposée :

Article 8 – Composition du Bureau

L'article ainsi rédigé :

« Le Comité Syndical élit en son sein les membres de son bureau (Article L.5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales). Celui-ci se compose du Président, de Vice-présidents et, éventuellement, d'autres membres.

Les membres du Bureau sont rééligibles. »

Est modifié comme suit :

« Le Comité Syndical élit en son sein les membres de son bureau (Article L.5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales). Celui-ci se compose du Président, de Vice-présidents et, éventuellement, d'autres membres.

La représentation au sein du Bureau Syndical est fixée pour chaque membre (EPCI) en fonction de sa population DGF dans les conditions suivantes :

Les délégués au Comité syndical éliront leurs représentants en bureau en fonction de la population DGF de chaque EPCI à raison de 1 représentant pour la tranche de 0 à 40 000 habitants DGF puis 1 représentant supplémentaire par tranche de 40.000 habitants DGF révolue :

- de 1 à 40 000 hab : 1 représentant
- de 40 001 à 80 000 hab : 2 représentants
- de 80 001 à 120 000 hab : 3 représentants

Les membres du Bureau sont rééligibles. »

Ces dispositions seront applicables à compter du prochain renouvellement général en 2026.

Il a été proposé au Comité Syndical de bien vouloir approuver les modifications statutaires et autoriser le président à lancer la procédure régie par les dispositions de l'article L. 5211-17 du CGCT, applicables aux Syndicats Mixtes fermés par renvoi de l'article L. 5711-1 du même code.

A l'unanimité, les membres du Comité Syndical ont approuvé les modifications statutaires et autorisé le président à lancer la procédure régie par les dispositions de l'article L. 5211-17 du CGCT, applicables aux Syndicats Mixtes fermés par renvoi de l'article L. 5711-1 du même code.

Ressources Humaines - M. Don-Georges GIANNI, Président

Délibération 2025-06-058 : Modification du tableau des effectifs

Les évolutions de l'organisation et des situations individuelles des agents nécessitent les mises à jour du tableau des effectifs suivantes :

Suppressions de postes :

- Un poste d'agent de maîtrise à la suite des avancements de grades de 2025 ;
- Un d'adjoint administratif principal 2ème classe à la suite des avancements de grades de 2025;
- Six postes au grade d'adjoint technique principal 2ème classe à la suite des avancements de grades de 2025 ;
- Sept postes au grade d'adjoint technique, dont six à la suite des avancements de grade de 2025 et un, à la suite d'un départ en retraite d'un agent de recyclerie.

Créations de postes :

- Un poste de catégorie A au grade d'attaché territorial, à la suite d'une réussite au concours et d'une évolution des missions mettant en œuvre une expertise juridique accrue au sein du service marchés publics, assemblées et moyens généraux,
- Un poste de catégorie A au grade d'ingénieur territorial, pour permettre au Service Valorisation, dans la perspective de l'ouverture du CTV de Monte qui entrera en fonction en 2027, de se doter dès à présent d'une ressource pour participer au suivi de l'ensemble des filières de valorisation (existantes et à venir), assurer de nouvelles missions relatives au site de Monte et à la valorisation locale et contribuer aux remplacements au sein du service.

Il est précisé que les emplois vacants devront être pourvus par des agents titulaires et pourront, le cas échéant, être pourvus par des agents contractuels. Dans cette hypothèse, les agents devront justifier d'un niveau d'étude correspondant au niveau de recrutement par concours externe ou d'une expérience dans un emploi comparable. Le niveau de rémunération des agents contractuels sera celui auquel peuvent prétendre les agents titulaires du même grade. Les agents contractuels pourront également bénéficier du régime indemnitaire instauré au Syvadec.

Au 1er juin 2025, le tableau des effectifs fait apparaître 146.92 ETP autorisés, parmi lesquels 23.46 sont vacants :

- 1 pour la réintégration d'un agent en détachement ;
- 4 pour des recrutements en cours ;
- 3.46 pour des avancements de grade à intervenir en 2025 ;
- 15 postes faisant l'objet d'une suppression.

Après les modifications proposées, le nombre d'ETP autorisés est de 133,92.

La modification proposée sera soumise pour avis au Comité Social Territorial du 5 juin 2025 prochain.

Par conséquent, le Président a demandé aux membres du Comité d'approuver les créations et les suppressions de postes ainsi que la modification du tableau des effectifs annexé et de l'autoriser à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif et financier de la présente délibération dans la limite des crédits budgétaires.

A l'unanimité, les membres du Comité ont approuvé les créations et les suppressions de postes ainsi que la modification du tableau des effectifs annexé et autorisé le Président à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif et financier de la présente délibération dans la limite des crédits budgétaires.

Délibération 2025-06-059 : Modification du règlement des frais de déplacement

Les agents territoriaux et les collaborateurs occasionnels d'une collectivité territoriale peuvent prétendre à une prise en charge des frais engagés à l'occasion d'un déplacement temporaire dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions.

Afin de tenir compte des spécificités de notre territoire, une mise à jour du règlement des frais de déplacements est soumise à délibération du Comité Syndical, comportant les modifications suivantes :

- La distance entre Corte et Bastia ouvre droit à titre dérogatoire, à la prise en charge de l'hébergement durant les sessions formations ;
- La même distance ouvre droit et ce pour les motifs invoqués, à la prise en charge de l'hébergement durant les épreuves d'un concours ou d'un examen professionnel ;
- Les frais d'utilisation de parcs de stationnement à proximité des gares et aéroports peuvent être pris en charge à l'occasion de missions dont la durée n'excède pas 72 heures et ce, indépendamment de la résidence administrative et familiale ;
- Les frais d'utilisation des parcs de stationnement urbains peuvent être pris en charge sur présentation de justificatif, lorsque l'exercice d'une mission de service public l'impose et ce, indépendamment de la résidence administrative et familiale.

La modification proposée a été soumise pour avis au Comité Social Territorial du 5 juin 2025 qui a émis un avis favorable.

Il a été demandé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir approuver le règlement des frais de déplacement modifié joint en annexe.

A l'unanimité, Les membres du Comité Syndical ont abrogé la délibération 2024-02-014 et approuvé le règlement des frais de déplacement modifié joint en annexe.

Délibération 2025-06-060 : Election du 12eme Vice-Président à la suite de la démission de M. Lacombe

Etant devenu député de la Nation, Monsieur Xavier Lacombe a démissionné de ses fonctions de Vice-président du Syvadec. Le préfet de Haute-Corse a accepté cette démission à compter du 22 mai 2025. Le nombre de vice-Présidents du Syvadec ayant été fixé à 15 par le comité syndical du 18 août 2020, il convient de pourvoir ce poste vacant. Les vice-présidents sont élus au scrutin uninominal majoritaire à trois tours sans obligation de parité.

Préalablement aux opérations de vote, il est demandé aux délégués syndicaux de bien vouloir approuver la conservation du rang du Vice-Président à élire dans l'ordre du tableau des Vice-Présidents à savoir 12^{ème}.

La déclaration de candidature de Monsieur Jean-Paul BONARDI a été recueillie en séance.

Le comité a procédé à cette élection à bulletins secrets et à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Monsieur Jean-Paul BONARDI, ayant obtenu l'unanimité des suffrages exprimés soit 13 voix, a été proclamé douzième (12ème) Vice-Président du Syvadec.

Un procès-verbal de l'élection a été dressé et est annexé au présent compte-rendu.

Clôture de la Réunion du Comité Syndical : 12h30

Signature du secrétaire de séance :

Signature du Président :

**COMITE SYNDICAL 02
RECONVOQUE
13 MARS 2025 - 10 H 00
PROCES-VERBAL**

Nombre de membres 107			Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du six mars deux mille vingt-cinq, une nouvelle convocation du Comité Syndical a été envoyée par le Président le sept mars deux mille vingt-cinq, en vertu de l'article 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales. L'an deux mille vingt-cinq, le treize mars, à dix heures, le Comité Syndical, s'est réuni dans les locaux du SYVADEC situé dans la zone artisanale, à Corte sous la présidence de Monsieur Don-Georges GIANNI, Président de séance. Monsieur Xavier POLI a été désigné secrétaire de séance. S'agissant d'une re convocation, le Comité peut valablement délibérer.
En exercice	Présents	Votants	
107	12	12	
Présents : LEONARDI Jean-Charles, POZZO DI BORGO Louis (Présents pour deux rapports), FERRANDI Etienne, SOTTY Marie-Laurence, MARCHETTI François-Marie, BERNARDI François, GIFFON Jean-Baptiste, POLI Xavier, MATTEI Jean-François, COSTA Paul, MICHELETTI Vincent, GIANNI Don-Georges.			
Pouvoirs :			
Absents : PERFETTINI Martine, MILANI Jean-Louis, LINALE Serge, PERETTI Philippe, PELLEGGRI Leslie, TIERI Paul, SIMONI Pierre-Baptiste, ROMITI Gérard, PADOVANI Jean-Jacques, BATTESTI Gilles, POLIFRONI Bruno, SAVELLI Pierre, LACAVE Mattea, GIAMARCHI Marie-Dominique, GONZALEZ COLOMBANI Carulina. MARCANGELI Laurent, MINICONI Ange-Pascal, FAGGIANELLI François, LACOMBE Xavier, SARROLA Alexandre, PASQUALAGGI Jean-Marie, FRANCHI Horace, VINCILEONI Antoine-Mathieu, MONDOLONI Christophe, VANNUCCI Stéphane, FRAU David, COMBETTE Christelle, BACCI Christian, CIAVAGLINI Joëlle, BONARDI Jean-Paul, COLONNA D'ISTRIA Jeanne-Andrée, SUSINI Jean, CORTICCHIATO Caroline, KERVELLA Philippe, OTTAVY Nicole, OTTAVY-SARROLA Rose-Marie, PUGLIESI Pierre, SBRAGGIA Stéphane, VOGLIMACCI Charles-Noël. ADORNI Roméo, COLOMBANI Paul-André, DE PERETTI Don-Napoléon, GRAZIANI Frédéric. GUIDONI Pierre, BARTHELEMY Roxane, SEITE Jean-Marie, ACQUAVIVA François-Xavier. VIVONI Ange-Pierre, VUILLAMIER Jean-Marcel, FANTOZZI Jean-Michel. BRUZI Benoît, EMANUELLI Paul-Jean, GAMBOTTI Alexandre. BELLINI Pierre-François, MURACCIOLI Jean-Jacques. SINDALI Philippe, FRANCESCHINI Christiane. NICOLAI Marc-Antoine, MARIOTTI Marie-Thérèse, CIMIGNANI Marie-Flora, BERLINGHI François. MORTINI Lionel, SAULI Joseph, ANTONELLI Jean-Toussaint, CANANZI Ange. DOMINICI Jean, PASQUALI Gabriel, GIABICONI Jean-Charles, RAO Frédéric, GALETTI Joseph, TERRIGHI Charlotte. MARCHETTI Etienne, FONDACCI DE PAOLI Jean-Claude. MAURIZI Pancrace. NEGRONI Jérôme, ALBERTINI Pierre-François. CICCADA Vincent, LECCIA Pascal. BARTOLI Paul-Marie, ISTRIA Patrice, PERENEY Jean. CECCALDI Mathieu, GIORDANI Jean-Pierre, POMPONI Paul-François, CHIAPPINI Charles. STROMBONI Jeanne, SUSINI Grégory, CESARI Etienne, LOPEZ Denis, SIMONI Géraldine, SERRA Jean-Marc, QUILICHINI Paul, LUCCHINI Félicien.			

Le secrétaire de séance a établi le présent procès-verbal.

L'ordre du jour de la séance joint à la convocation envoyé le 7 mars 2025 est rappelé ci-après :

Rapporteur	Objet	N°	Nature
M. Don-Georges GIANNI	Approbation du procès-verbal du verbal du Comité Syndical du 13 février 2025	1	Administration Générale
M. Xavier POLI	Reprise Anticipée des résultats de l'exercice 2024	2	Finances
M. Xavier POLI	Approbation du Budget primitif 2025	3	Finances
M. Xavier POLI	Autorisations de programme/crédits de paiements 2025	4	Finances
M. Xavier POLI	Reconduction du dispositif de cotisation minorée	5	Finances
M. Xavier POLI	Contributions et tarifs 2025	6	Finances
M. Don-Georges GIANNI	Modification du tableau des effectifs	7	Ressources Humaines

Ouverture de la réunion du Comité Syndical : 10 h 00

1. Administration Générale - M. Don-Georges GIANNI, Président

Délibération 2025-03-13 : Approbation du procès-verbal du verbal du Comité Syndical du 13 février 2025

L'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 a modifié les règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités territoriales à compter du 1er juillet 2022.

Le procès-verbal a pour objet d'établir et de conserver la mémoire du déroulement et des décisions des séances des assemblées délibérantes des collectivités territoriales et de leurs groupements.

Le procès-verbal de chaque séance, rédigé par un des secrétaires, est arrêté au commencement de la séance suivante, et signé par le président et le secrétaire.

Conformément à la jurisprudence, le procès-verbal est soumis à l'approbation des élus présents lors de la séance, après prise en compte éventuelle de leurs remarques.

Il a été demandé aux membres du Comité syndical de bien vouloir approuver le procès-verbal du Comité syndical en date du 13 février 2025.

A l'unanimité, les membres du Comité syndical ont approuvé le procès-verbal du Comité syndical en date du 13 février 2025.

2. Finances - M. Xavier POLI, Vice-Président

Délibération 2025-03-14 : Reprise Anticipée des résultats de l'exercice 2024

S'il est possible d'estimer les résultats avant adoption du compte administratif et du compte de gestion, le Comité Syndical peut alors, au titre de l'exercice clos et avant adoption du compte administratif, procéder à la reprise anticipée des résultats. La reprise est justifiée par un tableau d'exécution ainsi que l'état des restes à réaliser au 31 décembre 2024 synthétisés de la manière suivante :

		Dépenses	Recettes	Soldes
Fonctionnement	Résultat propre à 2024	58 672 758,82	58 717 011,21	44 252,39
	Résultat antérieur		10 214 418,32	10 214 418,32
	Résultat cumulé			10 258 670,71

		dépenses	recettes	soldes
investissement	résultat propre à 2024	8 850 955,16	4 345 953,82	- 4 505 001,34
	résultat antérieur		2 104 087,41	2 104 087,41
	résultat cumulé			- 2 400 913,93
				+
	restes à réaliser	258 329,85	1 108 605,00	850 275,15
				=
	besoin de financement			- 1 550 638,78

REPRISE ANTICIPEE	Affectation à l'investissement prévisionnelle (1068)	1 550 638,78
	Report en fonctionnement 002	8 708 031,93

Les résultats de la section de fonctionnement, le besoin de financement de la section d'investissement ainsi que la prévision d'affectation sont alors inscrits par anticipation au budget primitif de la collectivité. Les restes à réaliser sont également repris par anticipation.

Si le compte administratif fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise des résultats dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2025.

Il a été proposé aux membres du Comité Syndical d'approuver la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2024 ainsi que son affectation provisoire et d'inscrire ces montants au budget primitif 2025.

A la majorité, 2 abstentions (M. Pozzo di Borgo – Leonardi), les membres du Comité Syndical ont approuvé la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2024 ainsi que son affectation provisoire et d'inscrire ces montants au budget primitif 2025.

Délibération 2025-03-15 : Approbation du Budget primitif 2025

À la suite de la tenue du débat d'orientations budgétaires, le 13 février 2025, le Budget Primitif 2025 traduit financièrement l'application des principes suivants :

- En matière de déchets résiduels : Une production de résiduels des tonnages OM stable sur la base du réalisé 2024 à périmètre constant. A cela s'ajouteront les tonnages de la Pieve de l'Ornano qui a émis le souhait d'adhérer en totalité au Syvadec (3 919 t).
- Une augmentation des déchets issus des collectes sélectives selon la production estimée à fin 2024 (évolution de +10 % pour les emballages, stabilisation pour le verre et le papier et +8 % pour les biodéchets).
- Une hausse du tout-venant accueilli en recyclerie par rapport à la production à fin 2024 en raison de l'orientation du flux bois vers le tout-venant, de l'ouverture de nouveaux sites et le tout venant de la Pieve d'Ornano.
- Une estimation des déchets valorisables issus des recycleries selon la production et les variations constatées en 2024 hormis deux flux en augmentations (textiles +13% et métaux +5%),
- Le traitement de la totalité des résiduels dans les deux ISDND en activité en Corse.
- Le coût de la prestation de traitement de la tonne d'OMr, liée au traitement en ISDND privés augmente (prix moyen de traitement de 132.39 €/t (+ 5,69 € HT/t)).
- Cependant cette hausse est neutralisée par la prise en compte de la réfaction de 20% de la TGAP soit 52 €/t au lieu de 65 € à la suite de l'adoption de la loi de finances 2025.
- La reconduction du dispositif de la cotisation minorée pour les EPCI accueillant une ISDND opérationnelle et mutualisée sur leur territoire.
- La poursuite de l'application des nouvelles modalités d'appel à cotisation, toujours appelée selon les tonnages résiduels avec des paliers liés aux performances de tri.
- une reprise anticipée des résultats de clôture de l'exercice 2024 qui seront confirmés lors de l'adoption des comptes de gestion et administratifs.
- La mobilisation de l'emprunt pour le CTV qui entre dans sa phase opérationnelle dès le premier semestre 2025.
- Une vigilance sur le financement des programmes d'investissement hors CTV pour lesquels les cofinanceurs limitent leur participation pouvant amener à une mobilisation d'emprunt supplémentaire.
- La sécurisation des résultats constatés à un niveau permettant d'une part de faire face aux hausses des charges des OMr et du tri dans les années à venir, et d'autre part aux besoins de financement du syndicat liés aux projets structurants.

Vue d'ensemble du Budget primitif 2025

PREVISIONS SUR L'EXERCICE	BP 2025	BP 2024	Budget 2024
Fonctionnement :	69 521 782	53 727 764	64 242 764
Investissement :	37 523 781	5 102 800	19 450 800

Le budget primitif 2025 reprend les résultats de manière anticipée de l'exercice 2024.

Ces derniers feront l'objet d'une constatation lors du vote du compte administratif et du budget supplémentaire.

Il a été proposé au Comité Syndical de bien vouloir :

- Approuver le Budget Primitif 2025 retracé dans la maquette budgétaire ci annexée, élaborée selon les principes de l'instruction budgétaire M57.
- Autoriser le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de cette délibération.

Etienne Ferrandi propose que l'opération de distribution de composteurs individuels soit poursuivie par le Syvadec afin de favoriser le compostage dans les zones rurales.

Catherine Luciani répond que cette opération a été subventionnée et lancée en 2009 et qu'il n'y a plus de nécessité de la poursuivre. Le programme d'investissement est lié aux composteurs partagés.

François-Marie Marchetti affirme qu'il convient de se réjouir de la baisse du chapitre 012 et demande les raisons pour lesquelles il existe un delta de 7 millions sur le chapitre 011 par rapport au BP 2024.

Il est rappelé que la différence avec le CA 2024 et le BP 2025 sur le chapitre 011 est de 1,64 M€. Le budget prévisionnel 2024 avait été établi au regard d'une baisse de 5% des Omr qui n'a pas été respecté par les EPCI et a fait l'objet d'un BS et d'une régularisation des cotisations. En conséquence, le budget de cette année a été fondé sur une stabilisation des OMR et une augmentation du Flux emballage.

Etienne Ferrandi affirme que sur cette question, il faut être précis et que l'analyse doit être fine.

Il y a des éléments factuels à prendre en compte, la baisse de 5 % a été décidée en sortie de covid (qui a induit une baisse tonnages) puis durant une période de récession économique. Aujourd'hui, force est de constater que la période de récession a cessé et que la population de l'île augmente. Ainsi, compte-tenu de ces éléments, l'augmentation des tonnages est inévitable.

Pour remédier à cette augmentation, Louis Pozzo di Borgo affirme que le choix de ne pas réaliser tous les investissements prévus par le PPI peut également être un axe de réflexion dès lors que les opérations ne sont pas encore lancées.

Par ailleurs, il demande des explications en ce qui concerne la cotisation de la CAB qui n'a pas diminué alors même que le territoire a considérablement diminué ses tonnages d'OMr et augmenté le tri des emballages depuis 2021.

Louis Pozzo di Borgo interpelle François- Marie Marchetti à ce sujet dont la communauté de communes détient le meilleur taux de tri.

François Marie Marchetti répond en affirmant qu'il ne promet jamais de baisse de cotisation mais plutôt que sa communication est basée sur le postulat que trier permettra de contenir l'augmentation des cotisations.

Xavier Poli prend la parole en affirmant que ces difficultés de lecture sont dues au fait que le mode de calcul de la cotisation ne correspond pas à la réalité, car le Syvadec traite un ensemble de tonnages alors même que l'augmentation est basée sur la tonne résiduelle. Il rappelle que des réflexions ont été engagées à ce sujet l'année dernière et que lui-même était partisan pour qu'on indexe le cout des déchets flux par flux, sans que cette solution n'ait été retenue.

Il rappelle que s'il est indéniable que la hausse des cotisations s'explique à la fois par l'augmentation des traitements et par l'absence d'ISDND public, cela reste difficilement entendable par les concitoyens.

Contraint par d'autres obligations, M. Louis Pozzo-di-Borgo a dû quitter la réunion avant le vote du budget.

A la majorité (abstention Leonardi), les membres du Comité Syndical ont :

- Approuvé le Budget Primitif 2025 retracé dans la maquette budgétaire ci annexée, élaborée selon les principes de l'instruction budgétaire M57.
- Autorisé le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de cette délibération.

Délibération 2025-03-16 : Autorisations de programme/crédits de paiements 2025

Un des principes des finances publiques repose sur l'annualité budgétaire.

Pour engager des dépenses d'investissement qui seront réalisées sur plusieurs exercices, la collectivité doit inscrire la totalité de la dépense la 1ère année puis reporter d'une année sur l'autre le solde.

La procédure des autorisations de programme et des crédits de paiement (AP/CP) est une dérogation à ce principe de l'annualité budgétaire. Cette procédure vise à planifier la mise en œuvre d'investissements sur le plan financier mais aussi organisationnel et logistique, en respectant les règles d'engagement. Elle favorise la gestion pluriannuelle des investissements et permet d'améliorer la visibilité financière des engagements financiers de la collectivité à moyen terme.

Les autorisations de programme et crédits de paiement sont encadrés par des articles du code général des collectivités territoriales (CGCT) et du code des juridictions financières.

Les autorisations de programme (AP) constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements. Elles demeurent valables sans limitation de durée jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation. Elles peuvent être révisées chaque année.

Les crédits de paiement (CP) constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées durant l'exercice, pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme. Le budget de l'année N ne tient compte que des CP de l'année.

L'équilibre du budget de la section d'investissement s'apprécie en tenant compte des seuls crédits de paiement.

Les autorisations de programme sont votées par le Comité Syndical par délibération distincte lors de l'adoption du budget de l'exercice ou des décisions modificatives.

En lien avec la programmation du PPI, il a été proposé aux membres du Comité syndical d'approuver la création des autorisations de programme/ crédits de paiements selon le tableau joint.

Don-Georges Gianni estime qu'il serait politiquement compliqué de remettre en cause les investissements futurs.

Catherine Luciani annonce qu'après avoir refusé plusieurs dossiers de subventions l'Office de l'Environnement de la Corse oriente le réexamen des dossiers vers l'enveloppe de crédits européens dont 3 millions sont en effet fléchés sur les déchets, mais ces demandes doivent être sollicitées avant la fin du mois d'avril. Il est également proposé d'orienter les nouvelles demandes vers ce type d'enveloppe et non les réexamens. En effet les dossiers ayant un début d'exécution pourraient également être refusé sans explication des délais et de réorientation.

A la majorité (abstention Leonardi), les membres du Comité syndical ont approuvé la création des autorisations de programme/ crédits de paiements selon le tableau joint.

Délibération 2025-03-17 : Reconduction du dispositif de cotisation minorée

La cotisation minorée est fixée annuellement et appliquée aux collectivités adhérentes accueillant sur leur territoire une installation de stockage de déchets non dangereux en exploitation et mutualisée.

Cette cotisation minorée induit une péréquation au niveau des autres adhérents du Syndicat.

L'absence de mutualisation d'une ISDND entrainerait l'application de la cotisation syndicale sans minoration, cette application pouvant se faire au prorata temporis.

En lien avec la délibération modifiant les modalités de reversement du soutien approuvées en décembre 2023, le tarif de la cotisation minorée sera établi en fonction des performances de tri des collectes sélectives et du carton. Les deux collectivités concernées relèvent de la tranche de taux de CS de 10 à 20%.

3

	Performance de tri des Cs valorisable	Cotisation 2025	Cotisation 2025 sans transfert
PALIER 2	10 à <20%	171	120

Il a été proposé au Comité Syndical de bien vouloir reconduire le dispositif de la cotisation minorée en 2025 en appliquant les modifications liées au reversement du soutien.

A la majorité (abstention de Leonardi) les membres du Comité Syndical ont reconduit le dispositif de la cotisation minorée en 2025 en appliquant les modifications liées au reversement du soutien.

Délibération 2025-03-18 : Contributions et tarifs 2025

Le Syvadec n'étant pas un syndicat doté d'une fiscalité, le financement notamment du fonctionnement est assuré par les appels à cotisations auprès de ses adhérents au prorata des tonnages résiduels tel que prévus statutairement.

Ainsi la cotisation couvre l'ensemble des coûts suivants :

- Les actions de prévention (EcoScola, plan compostage...) et de communication,
- Le fonctionnement des centres de regroupement du tri, le transport et la valorisation du tri des adhérents (emballages, papier, verre, biodéchets, cartons) et des filières régionales (textiles, lampes, piles),
- Le fonctionnement des recycleries, le transport et la valorisation des déchets de recyclerie,
- Le fonctionnement des quais de transfert,
- le transport et le traitement des ordures ménagères y compris la TGAP, La compensation permettant d'appliquer la cotisation minorée aux territoires accueillant une ISDND en activité mutualisée.

Une cotisation n'incluant pas la partie transfert est appliquée pour les territoires ne nécessitant pas ce service.

Lors du Comité syndical du 14 décembre 2023, les modalités de reversement du soutien institué en 2017 ont été modifiées afin de clarifier la lecture des appels à cotisation tout en maintenant l'incitativité au tri mise en place.

Aussi, des paliers liés aux performances du tri des collectes sélectives valorisables et du carton constatées en n-1 ont été définis. Ces paliers déterminent des montants de cotisations.

Aussi il est proposé les tarifs suivants :

	Performance de tri des Cs valorisable	Cotisation 2025	Cotisation 2025 sans transfert
PALIER 1	<10%	461	410
PALIER 2	10 à <20%	428	377
PALIER 3	20 à <30%	395	344
PALIER 4	30 à <40%	362	311
PALIER 5	40 à <50%	329	278
PALIER 6	> 50%	296	245

Conformément à nos statuts, ces tarifs seront appliqués aux tonnages résiduels par adhérent.

- Par ailleurs, le Syvadec permet l'accès à certaines installations par le biais de conventions.

Dans le cadre du tri obligatoire des biodéchets depuis le 01/01/2024 et de l'application du décret 2021-1199 relatif aux conditions d'élimination des déchets non dangereux, l'accès au quai de transfert et au traitement des OMr n'est plus proposé. Seules les entreprises liées à des marchés portant sur les déchets du SYVADEC ont accès à ces installations. Ce montant restant inchangé à celui de 2024.

- Résiduels pour les professionnels liés à un marché dédié du Syvadec :

Traitement des déchets en ISDND : 325 €/tonne HT, TGAP comprise (toute augmentation de la TGAP sera répercutée).

Transfert des déchets assimilés : 51 €/t HT.

En revanche, l'accès aux plateformes de compostage perdure pour les déchets verts et les biodéchets triés des professionnels.

Déchets verts et biodéchets reçus directement par convention avec les professionnels sur les plateformes du Syvadec :

- Traitement des déchets verts des professionnels : 100 €/t HT

- Traitement des biodéchets des professionnels : 150 €/t HT

- Le traitement des déchets vert et biodéchets permet au Syvadec de produire du compost labellisé à la norme NFU-44051 et répond aux critères du label ASQA.

Pour les petits consommateurs les tarifs sont les suivants :

• 15€ par remorque un essieu – chargement effectué par le Syvadec

• 30€ par remorque deux essieux – chargement effectué par le Syvadec

Pour les gros consommateurs :

• 35 € TTC/tonne récupérée sur site (Camion plateau ou autre véhicule supérieur à une remorque 2 essieux) – chargement effectué par le Syvadec

Ces tarifs ne peuvent être payés par les badges d'accès aux recycleries et feront l'objet d'une facturation spécifique donnant lieu à un titre de recettes

- A compter de l'exercice 2025, le Syvadec, seul opérateur de valorisation des DMA, propose aux opérateurs effectuant une mission de service public des conventions de prestations de services et d'accès aux sites afin de bénéficier des prestations de services à la valorisation et au traitement (hors OM) des déchets valorisables. Ne participant à l'effort de mutualisation dans le cadre de l'appel à cotisation, des tarifs spécifiques sont mis en place.

Flux valorisables :

Flux	Tarif 2025 en €
Emballages	200 € HT/tonne
Papier	0 €/tonne
Verre	0 €/tonne
Cartons hors recyclerie Syvadec	0 €/tonne

Pour les déclassements hors champs, il sera appliqué le tarif prévu dans les marchés concernés majoré de 20 %.

Il a été proposé au Comité Syndical de bien vouloir approuver les tarifs de cotisations pour les adhérents et les tarifs liés aux prestations délivrées aux professionnels et autres organismes.

FMM demande des précisions sur les tonnages notamment le taux de collecte sélective

Xavier Poli demande si les communautés de communes ont eu un retour des professionnels sur d'éventuelles difficultés liées à des modifications de collecte.

Jean-Charles Leonardi dit qu'il est compliqué d'avoir cette information et précise que la CAB s'est aperçue que certains professionnels ont réussi à avoir des factures minorées.

Catherine Luciani dit qu'en cas de difficulté on peut leur transmettre une convention type pour les flux de tri.

Il y a des professionnels qui trient leurs déchets mais n'ont pas de filière après.

A la majorité (abstention M. Leonardi), les membres du Comité Syndical ont approuvé les tarifs de cotisations pour les adhérents et les tarifs liés aux prestations délivrées aux professionnels et autres organismes.

3. Ressources Humaines- M. Don-Georges GIANNI, Président

Délibération 2025-03-19 : Modification du tableau des effectifs

Afin de tenir compte du départ en retraite d'un agent sur la recyclerie de Porto Vecchio, il est proposé de supprimer un poste au grade d'adjoint technique principal de 1ère classe, la réorganisation mise en place sur le site ne nécessitant pas son remplacement.

À la suite de la nomination en qualité de stagiaire de deux agents lauréats de concours, il est proposé de supprimer deux postes, un poste d'adjoint technique et un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe occupé précédemment par ces derniers.

Le tableau des effectifs fait apparaître au 1er mars 149,92 ETP autorisés, parmi lesquels 24,46 ETP sont vacants : 17,46 au titre des avancements de grades programmés en 2025, 1 pour la réintégration d'un agent en détachement et 3 pour des recrutements en cours.

Il a été proposé de supprimer les 3 postes excédentaires et d'approuver le tableau des effectifs modifié.

A l'unanimité, les membres du Comité Syndical ont supprimé les 3 postes excédentaires et ont approuvé le tableau des effectifs modifié.

Clôture de la Réunion du Comité Syndical : 12h00

Signature du secrétaire de séance :

Signature du Président :



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



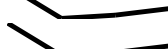
SYVADEC

Document de valorisation financière et fiscale 2024

SGC L'ILE-ROUSSE-CORTE

Principaux constats

REPERES

En €	Tableau de synthèse				Évolution		
	2021	2022	2023	2024	Évolution	2023/2024	2021/2024
Produits réels de fonctionnement	57 018 499	57 098 068	58 635 794	57 953 826		-1,2 %	1,6 %
Charges réelles de fonctionnement	51 570 959	57 366 690	58 223 647	56 422 382		-3,1 %	9,4 %
Capacité d'autofinancement brute	5 447 540	-268 622	412 148	1 531 444		271,6 %	-71,9 %
Capacité d'autofinancement nette	4 882 431	-836 415	-144 300	956 188		-	-80,4 %
Dépenses d'équipement	2 714 002	5 342 605	2 818 282	7 759 251		175,3 %	185,9 %
Dettes financières	4 788 627	4 220 835	3 664 387	3 089 131		-15,7 %	-35,5 %
Fonds de roulement	13 374 834	9 245 100	12 428 879	7 957 757		-36,0 %	-40,5 %
Trésorerie	9 272 025	11 512 719	16 915 435	11 504 781		-32,0 %	24,1 %

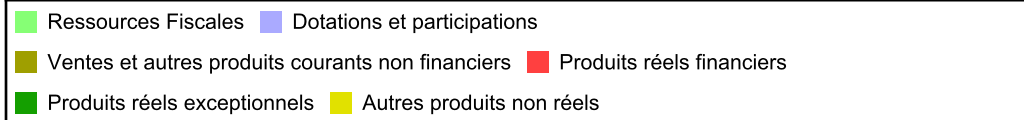
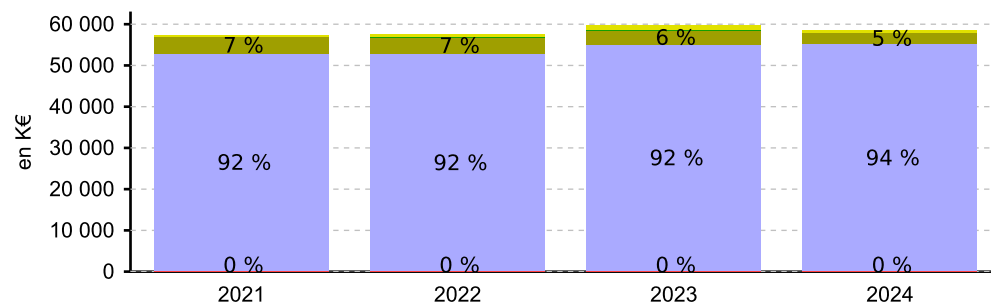
RATIOS	2024
Ratio de rigidité des charges structurelles	11,74 %
Taux d'épargne	9,55 %
Coefficient d'autofinancement courant	0,91
Ratio d'endettement (encours/PFR)	0,08
Capacité de désendettement (encours/CAF brute)	0,88
Fonds de roulement en jours de charges réelles	94,66

Les recettes de fonctionnement

Les recettes budgétaires, qu'elles soient réelles (c'est-à-dire ayant donné lieu à encaissement) ou d'ordre (sans encaissement), peuvent être regroupées en six catégories principales :

1. Les produits issus de la fiscalité directe locale (TH, TFB, TFNB, TAFNB, CFE, CVAE, IFER, TASCOM, FNGIR) nets des reversements.
2. Les dotations et participations de l'État et des autres collectivités (dont la DGF)
3. Les produits courants (locations, baux, revenus de l'exploitation, des services publics).
4. Les produits financiers.
5. Les produits exceptionnels.
6. Les produits d'ordre (exemples : produits des cessions d'immobilisations, reprises sur amortissements et provisions, différences sur réalisations négatives reprises au compte de résultat).

STRUCTURE ET EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

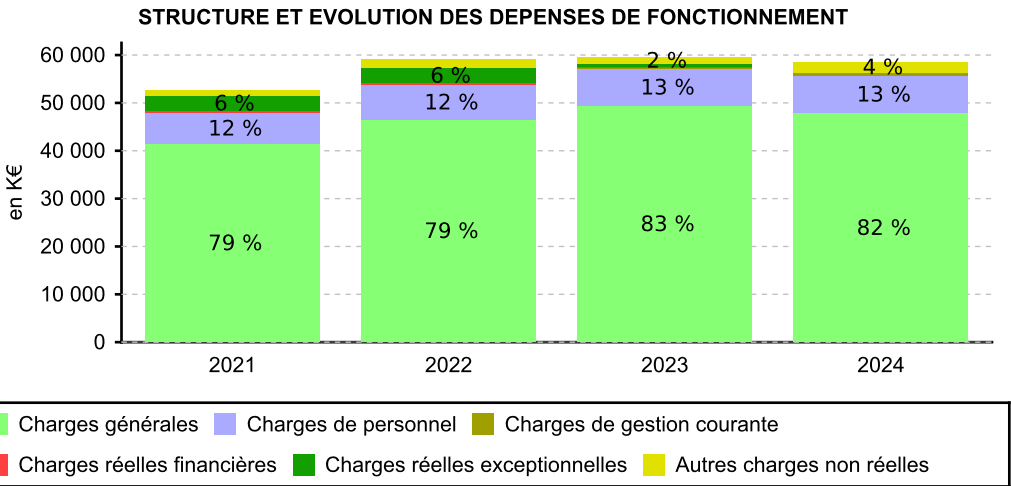


En €	Évolution des principales recettes de fonctionnement				Évolution	
	2021	2022	2023	2024	2023/2024	2021/2024
Ressources fiscales	0	0	0	0	-	-
Dotations et participations	52 898 590	52 749 939	55 104 653	55 126 310	0,0 %	4,2 %
Ventes et autres produits courants non financiers	3 958 331	4 089 950	3 334 326	2 827 396	-15,2 %	-28,6 %
Produits réels financiers	0	0	0	0	-	-
Produits réels exceptionnels	161 577	258 179	196 815	120	-99,9 %	-99,9 %

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses budgétaires, qu'elles soient réelles (c'est-à-dire ayant donné lieu à décaissement) ou d'ordre (sans décaissement), peuvent être regroupées en six catégories principales :

- 1. Les charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparations, fluides, assurances ...).
- 2. Les charges de personnel (salaires et charges sociales)
- 3. Les charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus ...).
- 4. Les charges financières (intérêts des emprunts, frais de renégociation ...).
- 5. Les charges exceptionnelles.
- 6. Les charges d'ordre (exemples : dotations aux amortissements et provisions, valeur comptable des immobilisations cédées, différences sur réalisations positives transférées en investissement).



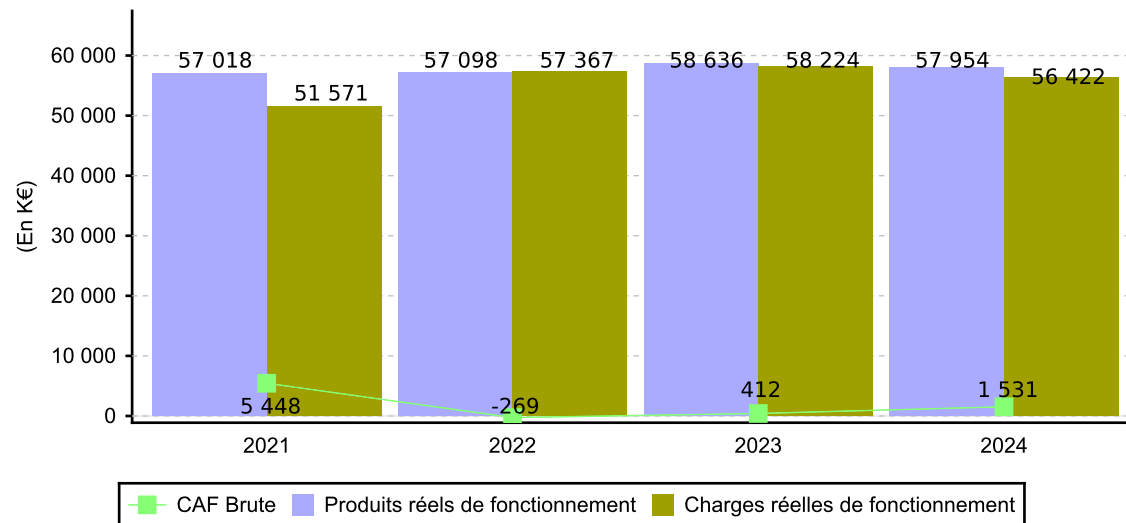
En €	Évolution des principales dépenses de fonctionnement				Évolution	
	2021	2022	2023	2024	2023/2024	2021/2024
Charges générales	41 473 591	46 557 108	49 451 637	47 851 740	-3,2 %	15,4 %
Charges de personnel	6 454 546	7 189 689	7 639 330	7 900 076	3,4 %	22,4 %
Charges de gestion courante	138 807	145 476	241 744	479 456	98,3 %	245,4 %
Charges réelles financières	246 061	213 371	184 214	190 760	3,6 %	-22,5 %
Charges réelles exceptionnelles	3 257 954	3 261 046	706 721	350	-100,0 %	-100,0 %

L'autofinancement brut et net

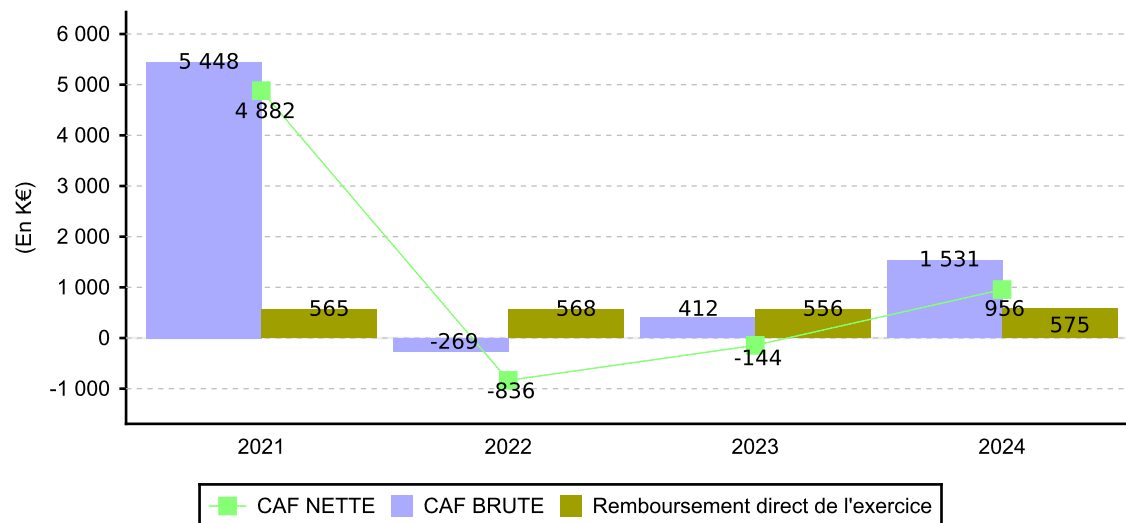
La capacité d'autofinancement brute

La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...). Elle est calculée par différence entre les produits réels (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles (hors valeur comptable des immobilisations cédées) de fonctionnement. La CAF brute est en priorité affectée au remboursement des dettes en capital.

EVOLUTION DE LA CAF BRUTE



EVOLUTION DE LA CAF NETTE



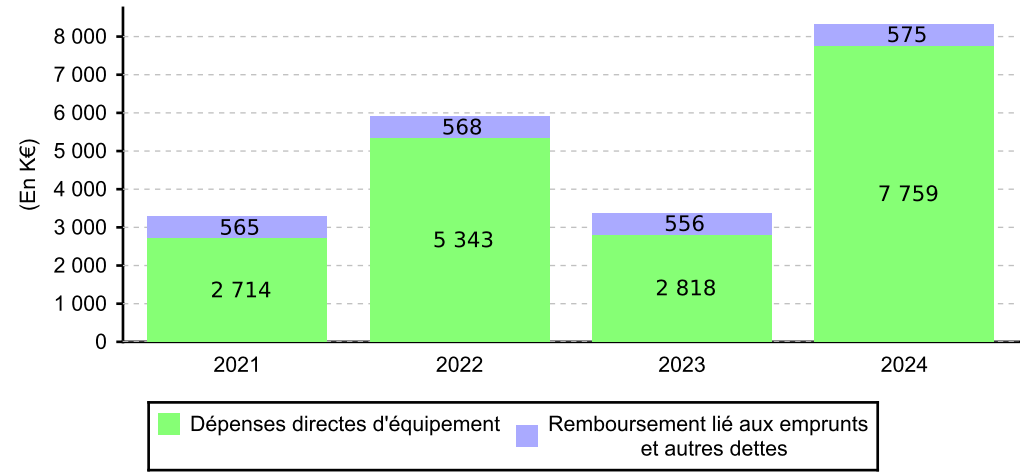
La capacité d'autofinancement nette

La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est une des composantes du financement disponible.

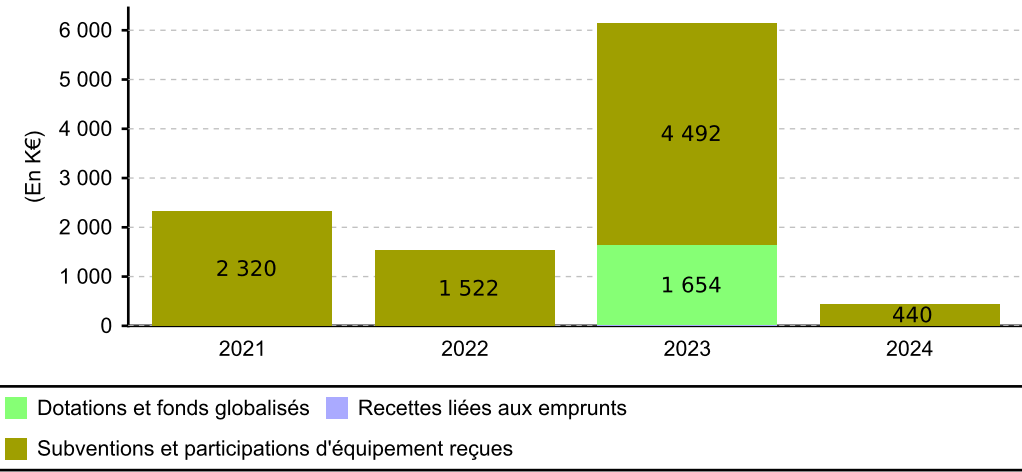
La CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.

Les opérations d'investissement

EVOLUTION DES PRINCIPALES DEPENSES D'INVESTISSEMENT



EVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT



REPERES

En %	ÉVOLUTION ANNUELLE DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		
	2022/2021	2023/2022	2024/2023
Dépenses directes d'équipement	96,85 %	-47,25 %	175,32 %
Remboursement lié aux emprunts et autres dettes	0,47 %	-2,00 %	3,38 %

REPERES

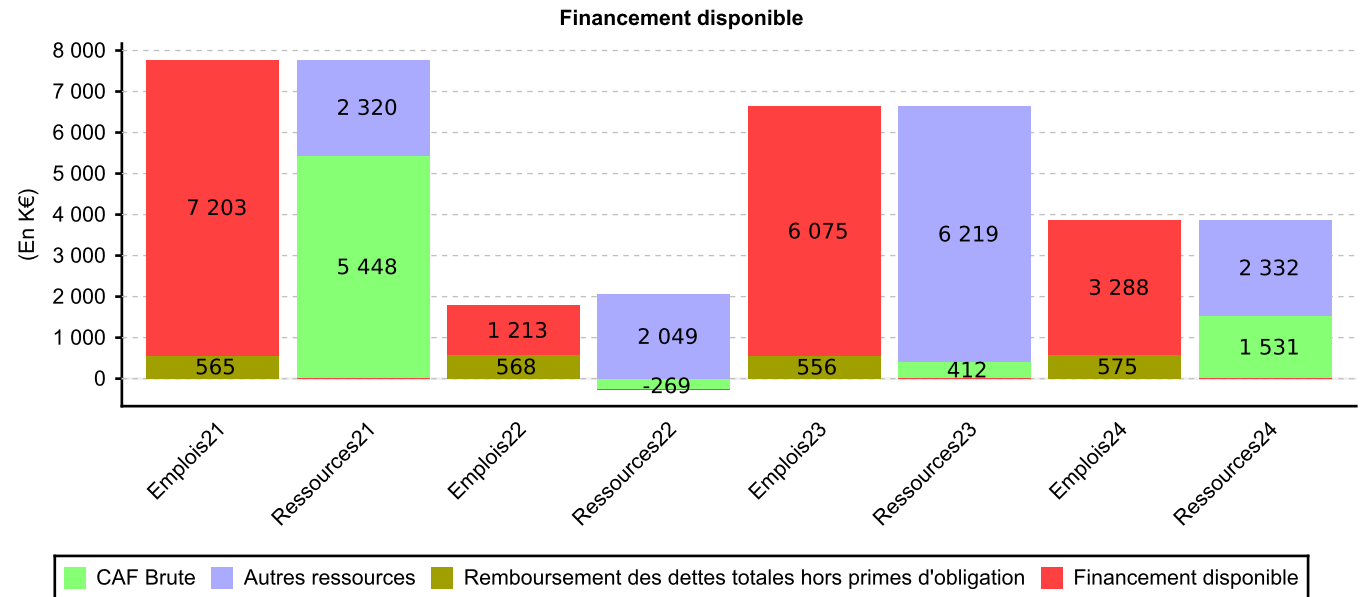
En %	EVOLUTION ANNUELLE DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		
	2022/2021	2023/2022	2024/2023
Dotations et fonds globalisés	-	-	-100,00 %
Recettes liées aux emprunts	-	-	-
Subventions et participations d'équipements reçues	-34,39 %	195,11 %	-90,21 %

Le financement des investissements

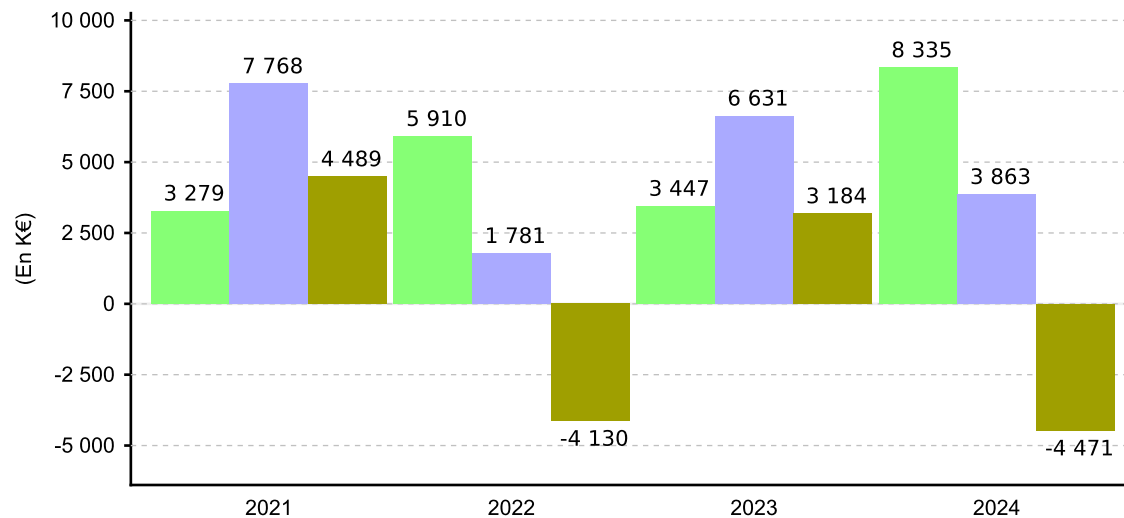
Le financement disponible

Le financement disponible représente le total des ressources (hors emprunts) dont dispose la collectivité pour investir, après avoir payé ses charges et remboursé ses dettes. Il se compose des éléments suivants :

1. La CAF nette,
2. Les subventions et dotations d'investissement,
3. Les cessions d'actif.



Financement des investissements



Le financement des investissements

L'ensemble des dépenses d'investissement s'apparente à des emplois (dépenses d'équipement, remboursements de dettes, autres...). Parallèlement, l'ensemble des moyens financiers dont dispose la collectivité constitue des ressources (CAF, plus-values de cession, dotations et subventions, emprunts...). Le solde entre le total des ressources et le total des emplois représente l'impact sur le fonds de roulement.

La variation du fonds de roulement correspond :

1. à un prélèvement sur les réserves lorsque les ressources d'investissement de la collectivité sont inférieures à son niveau de dépenses d'investissement,
2. à un abondement des réserves lorsque les dépenses d'investissement se révèlent inférieures aux ressources (dont emprunts nouveaux) que la collectivité peut mobiliser.

Variation des emplois stables d'investissement
Variation des ressources stables d'investissement
Impact sur le fonds de roulement

Bilan

BILAN EN 2024

ACTIF	PASSIF	
Actif immobilisé brut 65 559 472	Ressources propres 70 428 098	
Actif circulant 7 993 587	Dettes financières 3 089 131	Fonds de roulement net global 7 957 757
Trésorerie 11 504 781	Passif circulant 11 540 612	BFR -3 547 025

$$\text{Trésorerie} = \text{FDR} - \text{BFR} = \underline{\underline{11\,504\,781}}$$

Le bilan retrace le patrimoine de la commune au 31 décembre de l'exercice.

1. A l'actif (partie gauche) figurent les immobilisations (actif immobilisé tel que terrains, bâtiments, véhicules...), les créances (titres de recettes en cours de recouvrement) et les disponibilités (ces biens non durables constituent l'actif circulant).

2. Au passif (partie droite) figurent les fonds propres de la collectivité (dotations, réserves, subventions), le résultat et les dettes financières ainsi que les dettes envers les tiers (mandats en instance de paiement).

Le bilan est ici représenté sous sa forme " fonctionnelle ".

Les ressources stables (réserves, dotations, dettes) doivent permettre le financement des emplois stables (les immobilisations), ce qui permet de dégager un excédent de ressources stables appelé " fonds de roulement ". Ce fonds de roulement doit permettre de financer les besoins en trésorerie (besoins en fonds de roulement) dégagés par le cycle d'exploitation de la collectivité (différence dans le temps entre les encaissements et les décaissements).

L'équilibre financier du bilan

Le fonds de roulement

Le fonds de roulement est égal à la différence entre les financements disponibles à plus d'un an (les dotations et les réserves, les subventions d'équipement, les emprunts) et les immobilisations (investissements réalisés et en cours de réalisation).

Le fonds de roulement permet de couvrir le décalage entre encaissement des recettes et paiement des dépenses.

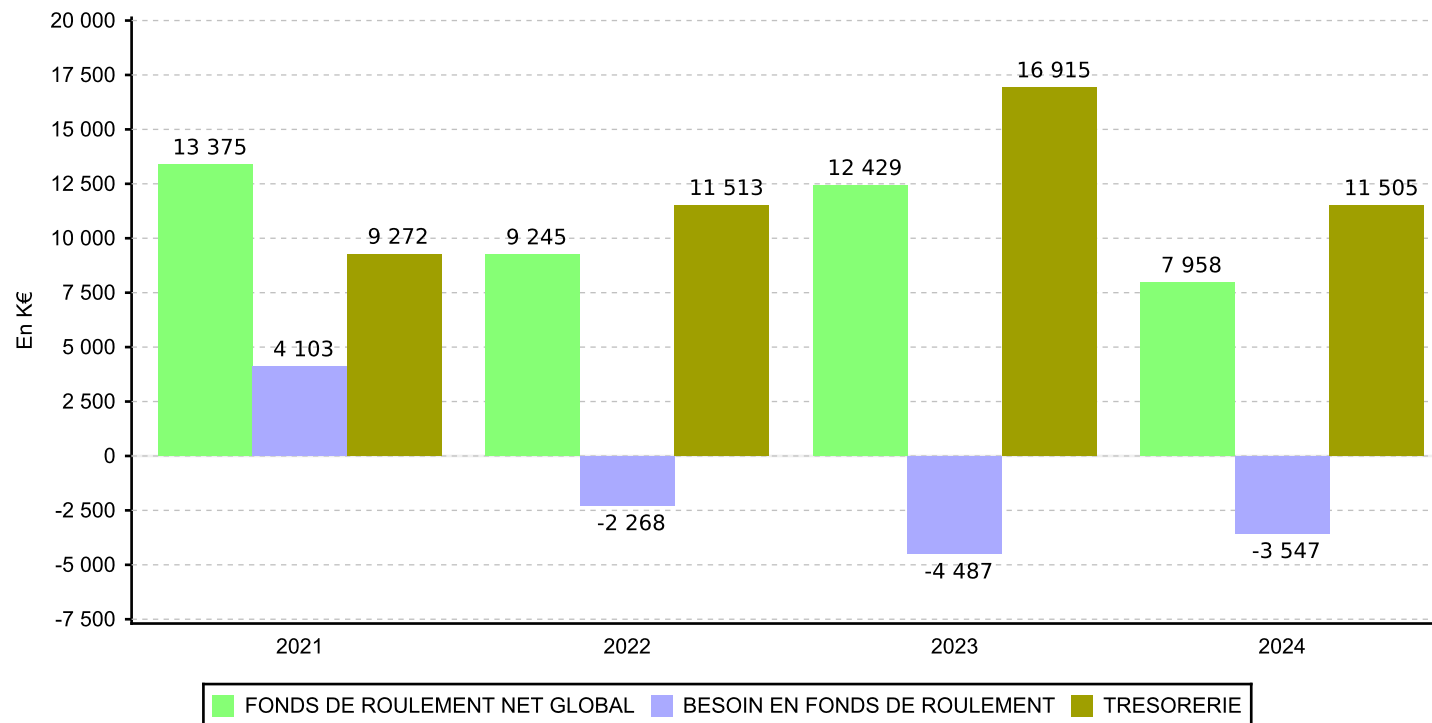
Le besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement (BFR) est égal à la différence entre l'ensemble des créances et stocks et les dettes à court terme (dettes fournisseurs, dettes fiscales et sociales...). Une créance constatée, non encaissée, génère un besoin de fonds de roulement (c'est-à-dire de financement) alors qu'une dette non encore réglée vient diminuer ce besoin. Le BFR traduit le décalage entre encaissement des recettes et paiement des dépenses.

La trésorerie

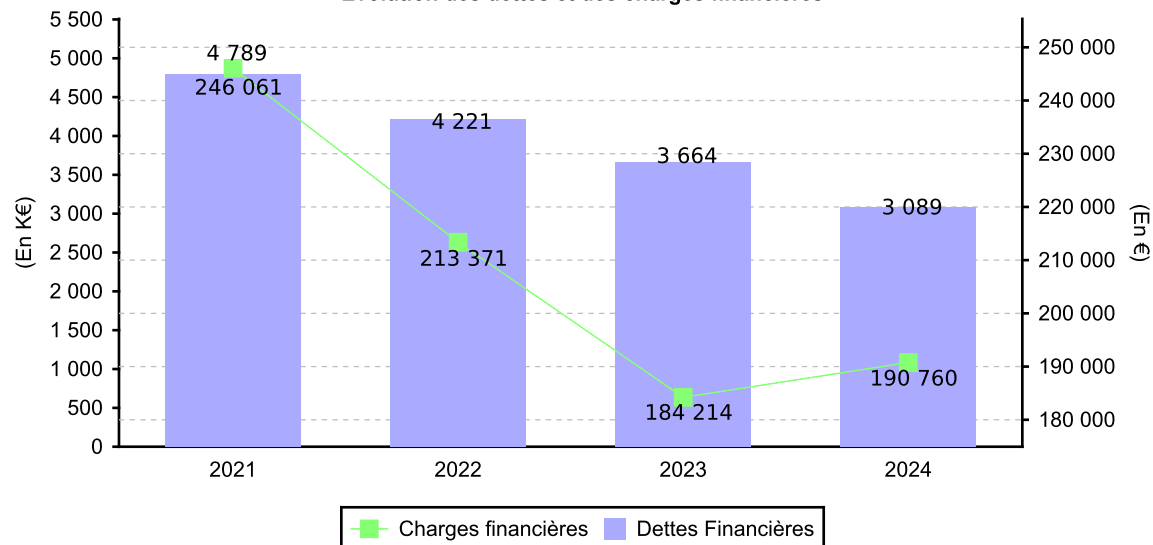
La trésorerie du bilan comprend le solde du compte au Trésor, mais également les autres disponibilités à court terme comme les valeurs mobilières de placement. Elle apparaît comme la différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement

Evolution des éléments du bilan



Endettement

Évolution des dettes et des charges financières

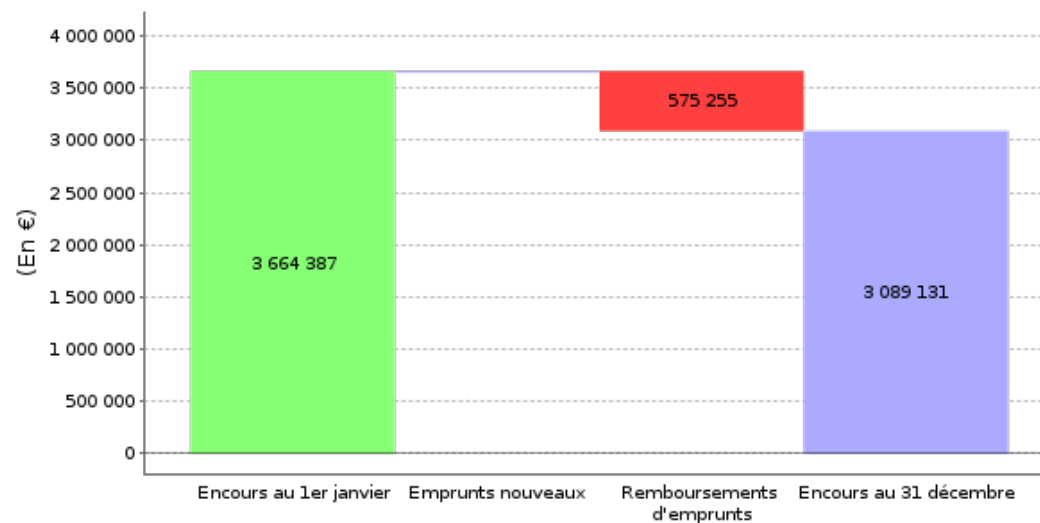


L'encours de dettes représente le capital restant dû de l'ensemble des emprunts et des dettes souscrits précédemment par la collectivité. Cet encours se traduit, au cours de chaque exercice, par une annuité en capital, elle-même accompagnée de frais financiers, le tout formant l'annuité de la dette.

L'encours de dettes au 31 décembre de l'exercice représente le solde à rembourser au terme de l'année compte tenu :

1. des nouvelles dettes souscrites au cours de l'exercice (emprunts nouveaux)
2. des dettes remboursées durant l'exercice (remboursements d'emprunts).

Variation des emprunts bancaires et dettes assimilées en 2024



SYVADEC-REALISATION

BUDGET PRINCIPAL

COMPTE DE GESTION

EXERCICE 2024

PRÉSENTÉ

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M Patrick GARRIGA

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2024 AU 18/04/2025

Population 161455
Nomenclature M57
Voté par Nature avec ref. fonct.

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2 Bilan	Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif	
2.2 Bilan Passif	
3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 9
4 Compte de résultat	Etat I-4 11
5 Annexe	13
Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 14
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	16
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 17
2 Résultats d'exécution	Etat II-2 18
3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 19
4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 23
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	32
1 Balance des comptes	Etat III-1 33
2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 57
4EME PARTIE : Page des signatures	58

BILAN SYNTHETIQUE

(En Milliers d'Euros)

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS PROPRES	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	37 304,31
Subventions d'investissement versées		Neutralisations et régularisations	-335,59
Autres immobilisations incorporelles	4 595,89	Réserves	12 829,82
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	10 214,42
Terrains	3 319,11	Résultat de l'exercice	44,25
Constructions	4 912,57	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	
		TOTAL FONDS PROPRES (I)	60 057,22
Réseaux et installations de voirie	1 526,30	PASSIF	
Réseaux divers	954,46	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	100,00
Installations techniques, agencements et matériel	36 998,71	DETTES FINANCIÈRES	
Immobilisations mises en concessions ou affermées		Emprunts obligataires	
Autres	918,42	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	3 089,13
Immobilisations corporelles en cours	2 056,70	Dettes financières et autres emprunts	27,26
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés			
Immobilisations financières (nettes)	6,43	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	3 116,39
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	55 288,59	DETTES NON FINANCIÈRES	
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 355,43
Stocks		Autres dettes non financières	150,03
Créances	7 993,47	Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	11 505,46
Trésorerie	11 504,78	TOTAL TRÉSORERIE (4)	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	19 498,25	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	14 721,85
Comptes de régularisation (III)	0,12	Comptes de régularisation (III)	7,89
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	74 786,96	TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)	74 786,96

(1) Déduction faite des amortissements et dépréciations



Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

BILAN (en Euros)

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

ACTIF	NOTE	Exercice 2024		NET	Exercice 2023
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS		NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées					
Autres immobilisations incorporelles		5 482 300,73	886 411,55	4 595 889,18	3 634 923,08
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains		3 422 758,69	103 648,80	3 319 109,89	3 106 976,08
Constructions		5 697 912,86	785 346,06	4 912 566,80	4 073 510,35
Réseaux et installations de voirie		1 533 559,06	7 254,96	1 526 304,10	697 431,94
Réseaux divers		1 138 688,64	184 233,42	954 455,22	518 238,57
Installations techniques, agencements et matériel		43 563 701,08	6 564 994,45	36 998 706,63	32 893 025,43
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres		2 657 415,62	1 738 990,96	918 424,66	1 026 953,34
Immobilisations corporelles en cours		2 056 704,98		2 056 704,98	5 331 351,29
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		6 430,00		6 430,00	6 430,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		65 559 471,66	10 270 880,20	55 288 591,46	51 288 840,08

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

BILAN (en Euros)

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

ACTIF	NOTE	Exercice 2024		NET	Exercice 2023
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS		NET
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		6 676 813,66		6 676 813,66	3 887 359,76
Créances sur les redevables et comptes rattachés		1 075 097,92		1 075 097,92	2 277 015,91
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers					
Créances sur budgets annexes					
Créances sur les autres débiteurs		241 556,56		241 556,56	27 700,55
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		7 993 468,14		7 993 468,14	6 192 076,22
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS		11 504 781,46		11 504 781,46	16 915 435,14
AUTRES					
TOTAL TRÉSORERIE (III)		11 504 781,46		11 504 781,46	16 915 435,14
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)		119,00		119,00	190 716,60
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		85 057 840,26	10 270 880,20	74 786 960,06	74 587 068,04

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

BILAN (en Euros)

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2024	Exercice 2023
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations			
Fonds globalisés		7 370 275,91	7 370 275,91
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable		18 191 408,85	28 095 450,24
Rattachées à un actif non amortissable		11 742 628,12	1 598 122,05
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		-335 588,15	-54 756,07
RÉSERVES		12 829 822,00	12 719 448,81
REPORT A NOUVEAU		10 214 418,32	10 132 202,50
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		44 252,39	192 589,01
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT			
TOTAL FONDS PROPRES (I)		60 057 217,44	60 053 332,45



BILAN (en Euros)

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2024	Exercice 2023
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES		100 000,00	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)		100 000,00	
DETTES FINANCIÈRES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		3 089 130,80	3 664 386,55
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		27 259,11	32 047,77
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		3 116 389,91	3 696 434,32
DETTES NON FINANCIÈRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		11 355 433,49	7 717 572,89
Dettes fiscales et sociales		82 926,37	35 483,30
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers			
Fonds gérés par la collectivité			
Dettes sur budgets annexes			
Autres dettes non financières		67 103,40	742 828,39
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		11 505 463,26	8 495 884,58
TRÉSORERIE			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			
TOTAL TRÉSORERIE (4)			
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		14 721 853,17	12 192 318,90
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		7 889,45	2 341 416,69
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)		74 786 960,06	74 587 068,04

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2024

En Milliers d'Euros

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		
Dotations de l'état		
Participations	55 126,31	
Compensations, autres attributions et autres participations		
Dons et legs		
Impôts et taxes		
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		
Ventes de biens ou prestations de services	2 246,58	
Produits des cessions d'actifs	200,37	
Autres produits de gestion	580,94	
Production stockée et immobilisée		
AUTRES PRODUITS		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Reprises du financement rattaché à un actif	199,20	
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession	280,83	
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)	58 634,22	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats et charges externes	48 281,52	
Charges de personnel	7 294,32	
Indemnités des élus (et membres du CESR)	152,23	
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	317,29	
Impôts et taxes	175,98	
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	1 686,39	
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	481,20	
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	58 388,92	

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2024

En Milliers d'Euros

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre	10,29	
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	10,29	
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	235,01	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	190,76	
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	-190,76	
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	44,25	



COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2024

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

POSTES	NOTE	Exercice 2024	Exercice 2023	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'état				
Participations		55 126 309,62		
Compensations, autres attributions et autres participations				
Dons et legs				
Impôts et taxes				
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services		2 246 581,03		
Produits des cessions d'actifs		200 369,89		
Autres produits de gestion		580 935,17		
Production stockée et immobilisée				
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Reprises du financement rattaché à un actif		199 195,00		
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession		280 832,08		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		58 634 222,79		
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes		48 281 520,78		
Charges de personnel		7 294 317,70		
Dont salaires, traitements et rémunérations diverses		5 305 264,89		
Dont charges sociales		1 989 052,81		
Indemnités des élus (et membres du CESR)		152 225,44		
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		317 286,19		
Impôts et taxes		175 977,73		
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		1 686 386,29		
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		481 201,97		
Neutralisation des dépréciations et provisions				
Neutralisation des plus-values de cession				
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		58 388 916,10		
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre		10 294,09		
Dont ménages		10 294,09		
Dont personnes morales de droit privé				
Dont collectivités territoriales				

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2024

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

POSTES	NOTE	Exercice 2024	Exercice 2023	Variation
Dont autres organismes publics				
Dont établissements d'enseignement				
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges				
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		10 294,09		
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		235 012,60		
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts		190 760,21		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		190 760,21		
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		-190 760,21		
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		44 252,39		

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2024

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 02B010

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC L'ILE-ROUSSE-CORTE

ETABLISSEMENT : SYVADEC-REALISATION
ETAT : I-5

OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2024

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



Résultats budgétaires de l'exercice

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	19 731 632,08	64 723 965,97	84 455 598,05
Titres de recette émis (b)	4 345 953,82	59 509 428,47	63 855 382,29
Réductions de titres (c)		792 417,26	792 417,26
Recettes nettes (d = b - c)	4 345 953,82	58 717 011,21	63 062 965,03
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	19 731 632,08	64 723 965,97	84 455 598,05
Mandats émis (f)	8 850 955,16	60 265 850,45	69 116 805,61
Annulations de mandats (g)		1 593 091,63	1 593 091,63
Dépenses nettes (h = f - g)	8 850 955,16	58 672 758,82	67 523 713,98
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		44 252,39	
(h - d) Déficit	4 505 001,34		4 460 748,95



Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non
personnalisés

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal					
Investissement	2 104 087,41		-4 505 001,34		-2 400 913,93
Fonctionnement	10 324 791,51	110 373,19	44 252,39		10 258 670,71
TOTAL I	12 428 878,92	110 373,19	-4 460 748,95		7 857 756,78
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	12 428 878,92	110 373,19	-4 460 748,95		7 857 756,78



Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	554 856,00	22 000,00	576 856,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	554 856,00	22 000,00	576 856,00
Opération n° 20081	Opération d'équipement n° 20081	200 000,00	89 960,75	289 960,75
Opération n° 20082	Opération d'équipement n° 20082	220 000,00		220 000,00
Opération n° 20083	Opération d'équipement n° 20083		50 660,04	50 660,04
Opération n° 20084	Opération d'équipement n° 20084	105 000,00	483,60	105 483,60
Opération n° 20085	Opération d'équipement n° 20085	493 000,00	193 836,10	686 836,10
Opération n° 20086	Opération d'équipement n° 20086	1 050 500,00	1 695 306,15	2 745 806,15
Opération n° 20107	Opération d'équipement n° 20107	105 000,00		105 000,00
Opération n° 201610	Opération d'équipement n° 201610	204 500,00	129 741,99	334 241,99
Opération n° 201711	Opération d'équipement n° 201711	301 500,00	268 507,20	570 007,20
Opération n° 201712	Opération d'équipement n° 201712	989 944,00	3 582 121,58	4 572 065,58
Opération n° 201813	Opération d'équipement n° 201813	60 500,00	8 310,00	68 810,00
Opération n° 201917	Opération d'équipement n° 201917		2 810,00	2 810,00
Opération n° 202017	Opération d'équipement n° 202017	418 000,00	620 000,00	1 038 000,00
Opération n° 202318	Opération d'équipement n° 202318	200 000,00		200 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES PAR OPERATION	4 347 944,00	6 641 737,41	10 989 681,41
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	4 902 800,00	6 663 737,41	11 566 537,41
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	200 000,00	280 832,08	480 832,08
041	Opérations patrimoniales		7 684 262,59	7 684 262,59
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	200 000,00	7 965 094,67	8 165 094,67
TOTAL GENERAL		5 102 800,00	14 628 832,08	19 731 632,08



Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
13					
16	576 856,00	575 255,75		575 255,75	1 600,25
SOUS-TOTAL	576 856,00	575 255,75		575 255,75	1 600,25
Opération n° 20081	289 960,75	103 491,05		103 491,05	186 469,70
Opération n° 20082	220 000,00	136 211,40		136 211,40	83 788,60
Opération n° 20083	50 660,04				50 660,04
Opération n° 20084	105 483,60	75 910,30		75 910,30	29 573,30
Opération n° 20085	686 836,10	179 032,58		179 032,58	507 803,52
Opération n° 20086	2 745 806,15	2 300 314,42		2 300 314,42	445 491,73
Opération n° 20107	105 000,00	12 079,85		12 079,85	92 920,15
Opération n° 201610	334 241,99	50 307,88		50 307,88	283 934,11
Opération n° 201711	570 007,20	53 354,81		53 354,81	516 652,39
Opération n° 201712	4 572 065,58	2 500 331,66		2 500 331,66	2 071 733,92
Opération n° 201813	68 810,00	140,64		140,64	68 669,36
Opération n° 201917	2 810,00	2 320,64		2 320,64	489,36
Opération n° 202017	1 038 000,00	630 861,52		630 861,52	407 138,48
Opération n° 202318	200 000,00	22 982,89		22 982,89	177 017,11
SOUS-TOTAL	10 989 681,41	6 067 339,64		6 067 339,64	4 922 341,77
TOTAL	11 566 537,41	6 642 595,39		6 642 595,39	4 923 942,02
040	480 832,08	480 027,08		480 027,08	805,00
041	7 684 262,59	1 728 332,69		1 728 332,69	5 955 929,90
TOTAL	8 165 094,67	2 208 359,77		2 208 359,77	5 956 734,90
TOTAL GENERAL	19 731 632,08	8 850 955,16		8 850 955,16	10 880 676,92

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	500 800,00	110 373,19	611 173,19
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 802 000,00	113 650,00	2 915 650,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
024	Produits de cessions (recettes)	300 000,00	-200 369,89	99 630,11
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	3 602 800,00	23 653,30	3 626 453,30
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	3 602 800,00	23 653,30	3 626 453,30
021	Virement de la section de fonctionnement (section d'investissement)		4 215 626,81	4 215 626,81
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 500 000,00	601 201,97	2 101 201,97
041	Opérations patrimoniales		7 684 262,59	7 684 262,59
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 500 000,00	12 501 091,37	14 001 091,37
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		2 104 087,41	2 104 087,41
TOTAL GENERAL		5 102 800,00	14 628 832,08	19 731 632,08



Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10	611 173,19	110 373,19		110 373,19	500 800,00
13	2 915 650,00	439 659,68		439 659,68	2 475 990,32
23					
024	99 630,11				99 630,11
SOUS-TOTAL	3 626 453,30	550 032,87		550 032,87	3 076 420,43
TOTAL	3 626 453,30	550 032,87		550 032,87	3 076 420,43
021	4 215 626,81				4 215 626,81
040	2 101 201,97	2 067 588,26		2 067 588,26	33 613,71
041	7 684 262,59	1 728 332,69		1 728 332,69	5 955 929,90
TOTAL	14 001 091,37	3 795 920,95		3 795 920,95	10 205 170,42
001	2 104 087,41				2 104 087,41
TOTAL GENERAL	19 731 632,08	4 345 953,82		4 345 953,82	15 385 678,26



ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
011	Charges à caractère général	43 218 072,00	6 138 863,19	49 356 935,19
012	Charges de personnel et frais assimilés	8 433 021,00	-290 000,00	8 143 021,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	308 408,00	260 510,00	568 918,00
66	CHARGES FINANCIÈRES	168 263,00	40 000,00	208 263,00
67	CHARGES SPECIFIQUES	100 000,00	-70 000,00	30 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS		100 000,00	100 000,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	52 227 764,00	6 179 373,19	58 407 137,19
023	Virement à la section d'investissement (section de fonctionnement)		4 215 626,81	4 215 626,81
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 500 000,00	601 201,97	2 101 201,97
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 500 000,00	4 816 828,78	6 316 828,78
TOTAL GENERAL		53 727 764,00	10 996 201,97	64 723 965,97



Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	49 356 935,19	49 340 721,95	1 488 981,84	47 851 740,11	1 505 195,08
012	8 143 021,00	8 043 565,72	60 701,20	7 982 864,52	160 156,48
65	568 918,00	490 816,54	11 360,82	479 455,72	89 462,28
66	208 263,00	222 807,98	32 047,77	190 760,21	17 502,79
67	30 000,00	350,00		350,00	29 650,00
68	100 000,00	100 000,00		100 000,00	
TOTAL	58 407 137,19	58 198 262,19	1 593 091,63	56 605 170,56	1 801 966,63
023	4 215 626,81				4 215 626,81
042	2 101 201,97	2 067 588,26		2 067 588,26	33 613,71
TOTAL	6 316 828,78	2 067 588,26		2 067 588,26	4 249 240,52
TOTAL GENERAL	64 723 965,97	60 265 850,45	1 593 091,63	58 672 758,82	6 051 207,15



Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
013	Atténuations de charges	100 000,00		100 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 614 724,00	255 000,00	1 869 724,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	51 593 040,00		51 593 040,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	220 000,00	45 581,68	265 581,68
77	PRODUITS SPECIFIQUES		200 369,89	200 369,89
	TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	53 527 764,00	500 951,57	54 028 715,57
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	200 000,00	280 832,08	480 832,08
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	200 000,00	280 832,08	480 832,08
002	Résultat de fonctionnement reporté		10 214 418,32	10 214 418,32
	TOTAL GENERAL	53 727 764,00	10 996 201,97	64 723 965,97



Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
013	100 000,00	82 788,42		82 788,42	17 211,58
70	1 869 724,00	2 314 610,44	68 029,41	2 246 581,03	-376 857,03
74	51 593 040,00	55 842 195,58	715 885,96	55 126 309,62	-3 533 269,62
75	265 581,68	589 317,06	8 501,89	580 815,17	-315 233,49
77	200 369,89	200 489,89		200 489,89	-120,00
TOTAL	54 028 715,57	59 029 401,39	792 417,26	58 236 984,13	-4 208 268,56
042	480 832,08	480 027,08		480 027,08	805,00
TOTAL	480 832,08	480 027,08		480 027,08	805,00
002	10 214 418,32				10 214 418,32
TOTAL GENERAL	64 723 965,97	59 509 428,47	792 417,26	58 717 011,21	6 006 954,76



Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
1641	Emprunts en euros	575 255,75		575 255,75
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	575 255,75		575 255,75
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	575 255,75		575 255,75
Opération n° 218820081	Autres	103 491,05		103 491,05
SOUS-TOTAL OPERATION n° 20081	Opération d'équipement n° 20081	103 491,05		103 491,05
Opération n° 212820082	Autres agencements et aménagements	125 000,00		125 000,00
Opération n° 215820082	Autres installations, matériel et outillage techniques	4 618,20		4 618,20
Opération n° 218820082	Autres	6 593,20		6 593,20
SOUS-TOTAL OPERATION n° 20082	Opération d'équipement n° 20082	136 211,40		136 211,40
Opération n° 205120084	Concessions et droits similaires	14 760,00		14 760,00
Opération n° 2183820084	Autre matériel informatique	58 103,79		58 103,79
Opération n° 2184820084	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 046,51		3 046,51
SOUS-TOTAL OPERATION n° 20084	Opération d'équipement n° 20084	75 910,30		75 910,30
Opération n° 203120085	Frais d'études	24 740,59		24 740,59
Opération n° 203320085	Frais d'insertion	720,00		720,00
Opération n° 2153820085	Autres réseaux	10 960,33		10 960,33
Opération n° 2157820085	Autre matériel technique	13 280,72		13 280,72
Opération n° 215820085	Autres installations, matériel et outillage techniques	120 782,44		120 782,44
Opération n° 2183820085	Autre matériel informatique	1 821,08		1 821,08
Opération n° 218820085	Autres	6 727,42		6 727,42
SOUS-TOTAL OPERATION n° 20085	Opération d'équipement n° 20085	179 032,58		179 032,58
Opération n° 203120086	Frais d'études	94 744,37		94 744,37
Opération n° 203320086	Frais d'insertion	4 382,08		4 382,08
Opération n° 205120086	Concessions et droits similaires	2 313,37		2 313,37
Opération n° 212820086	Autres agencements et aménagements	105 334,61		105 334,61
Opération n° 2135120086	Bâtiments publics	871 824,32		871 824,32
Opération n° 2135220086	Bâtiments privés	55 241,82		55 241,82
Opération n° 213820086	Autres constructions	41 978,62		41 978,62
Opération n° 215120086	Réseaux de voirie	314 762,14		314 762,14
Opération n° 215220086	Installations de voirie	144 440,43		144 440,43
Opération n° 2153120086	Réseaux d'adduction d'eau	106 741,02		106 741,02
Opération n° 2153220086	Réseaux d'assainissement	77 220,28		77 220,28
Opération n° 2153320086	Réseaux câblés	9 018,22		9 018,22
Opération n° 2153420086	Réseaux d'électrification	85 306,96		85 306,96
Opération n° 2153520086	Réseaux de transmission	23 256,01		23 256,01
Opération n° 2153820086	Autres réseaux	13 311,73		13 311,73



Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
Opération n° 2157820086	Autre matériel technique	33 520,90		33 520,90
Opération n° 215820086	Autres installations, matériel et outillage techniques	256 449,80		256 449,80
Opération n° 2183820086	Autre matériel informatique	19 957,10		19 957,10
Opération n° 2184820086	Autres matériels de bureau et mobiliers	8 289,21		8 289,21
Opération n° 218820086	Autres	32 221,43		32 221,43
SOUS-TOTAL OPERATION n° 20086	Opération d'équipement n° 20086	2 300 314,42		2 300 314,42
Opération n° 215820107	Autres installations, matériel et outillage techniques	12 079,85		12 079,85
SOUS-TOTAL OPERATION n° 20107	Opération d'équipement n° 20107	12 079,85		12 079,85
Opération n° 2031201610	Frais d'études	36 217,98		36 217,98
Opération n° 2033201610	Frais d'insertion	1 310,72		1 310,72
Opération n° 21351201610	Bâtiments publics	3 140,24		3 140,24
Opération n° 2158201610	Autres installations, matériel et outillage techniques	9 638,94		9 638,94
SOUS-TOTAL OPERATION n° 201610	Opération d'équipement n° 201610	50 307,88		50 307,88
Opération n° 2031201711	Frais d'études	34 131,76		34 131,76
Opération n° 2033201711	Frais d'insertion	1 175,68		1 175,68
Opération n° 21534201711	Réseaux d'électrification	18 047,37		18 047,37
SOUS-TOTAL OPERATION n° 201711	Opération d'équipement n° 201711	53 354,81		53 354,81
Opération n° 2031201712	Frais d'études	2 436 419,43		2 436 419,43
Opération n° 2033201712	Frais d'insertion	1 445,68		1 445,68
Opération n° 238201712	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	62 466,55		62 466,55
SOUS-TOTAL OPERATION n° 201712	Opération d'équipement n° 201712	2 500 331,66		2 500 331,66
Opération n° 2033201813	Frais d'insertion	140,64		140,64
SOUS-TOTAL OPERATION n° 201813	Opération d'équipement n° 201813	140,64		140,64
Opération n° 2031201917	Frais d'études	2 000,00		2 000,00
Opération n° 2033201917	Frais d'insertion	320,64		320,64
SOUS-TOTAL OPERATION n° 201917	Opération d'équipement n° 201917	2 320,64		2 320,64
Opération n° 2031202017	Frais d'études	30 820,55		30 820,55
Opération n° 2033202017	Frais d'insertion	2 683,28		2 683,28
Opération n° 21351202017	Bâtiments publics	101 888,64		101 888,64
Opération n° 2138202017	Autres constructions	9 609,82		9 609,82
Opération n° 2151202017	Réseaux de voirie	334 223,64		334 223,64
Opération n° 21531202017	Réseaux d'adduction d'eau	10 061,85		10 061,85
Opération n° 21532202017	Réseaux d'assainissement	43 398,54		43 398,54
Opération n° 21534202017	Réseaux d'électrification	48 116,13		48 116,13
Opération n° 21538202017	Autres réseaux	21 952,21		21 952,21
Opération n° 21578202017	Autre matériel technique	5 957,20		5 957,20



Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
Opération n° 2158202017	Autres installations, matériel et outillage techniques	22 149,66		22 149,66
SOUS-TOTAL OPERATION n° 202017	Opération d'équipement n° 202017	630 861,52		630 861,52
Opération n° 2031202318	Frais d'études	22 127,85		22 127,85
Opération n° 2033202318	Frais d'insertion	855,04		855,04
SOUS-TOTAL OPERATION n° 202318	Opération d'équipement n° 202318	22 982,89		22 982,89
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES PAR OPERATION	6 067 339,64		6 067 339,64
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	6 642 595,39		6 642 595,39
13911	État et établissements nationaux	71 128,00		71 128,00
13912	Régions	128 067,00		128 067,00
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	280 832,08		280 832,08
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	480 027,08		480 027,08
2151	Réseaux de voirie	36 420,95		36 420,95
2312	Agencements et aménagements de terrains	16,81		16,81
2313	Constructions	647,50		647,50
2315	Installations, matériel et outillage techniques	1 670 141,51		1 670 141,51
2318	Autres immobilisations corporelles	21 105,92		21 105,92
SOUS-TOTAL OPERATION n° 041	Opérations patrimoniales	1 728 332,69		1 728 332,69
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	2 208 359,77		2 208 359,77
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	8 850 955,16		8 850 955,16

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	110 373,19		110 373,19
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	110 373,19		110 373,19
1311	État et établissements nationaux	140 792,00		140 792,00
1312	Régions	118 867,68		118 867,68
1318	Autres	180 000,00		180 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	439 659,68		439 659,68
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	550 032,87		550 032,87
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	550 032,87		550 032,87
215738	Autre matériel et outillage de voirie	479 760,00		479 760,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	1 441,97		1 441,97
28031	Frais d'études	42 663,06		42 663,06
28033	Frais d'insertion	116,00		116,00
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaires	15 616,76		15 616,76
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 544,80		1 544,80
28128	Autres agencements et aménagements	16 656,00		16 656,00
281351	Bâtiments publics	231 183,00		231 183,00
28138	Autres constructions	15 034,01		15 034,01
28151	Réseaux de voirie	975,00		975,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	6 415,00		6 415,00
281532	Réseaux d'assainissement	1 749,00		1 749,00
281533	Réseaux câblés	316,00		316,00
281534	Réseaux d'électrification	16 613,00		16 613,00
281538	Autres réseaux	6 081,00		6 081,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	83,87		83,87
2815731	Matériel roulant	144 735,48		144 735,48
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	225 504,00		225 504,00
281578	Autre matériel technique	1 156,00		1 156,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	485 844,00		485 844,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	6 602,00		6 602,00
281828	Autres matériels de transport	3 494,00		3 494,00
281838	Autre matériel informatique	35 366,20		35 366,20
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	18 179,43		18 179,43
28185	Matériel de téléphonie	496,00		496,00
28188	Autres	309 962,68		309 962,68
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 067 588,26		2 067 588,26
2031	Frais d'études	1 593 591,56		1 593 591,56

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
2033	Frais d'insertion	98 320,18		98 320,18
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	36 420,95		36 420,95
SOUS-TOTAL OPERATION n° 041	Opérations patrimoniales	1 728 332,69		1 728 332,69
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	3 795 920,95		3 795 920,95
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	4 345 953,82		4 345 953,82



Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
60611	Eau et assainissement	56 326,15	11 791,15	44 535,00
60612	Énergie - électricité	195 517,55	3 653,75	191 863,80
60621	Combustibles	105 201,16		105 201,16
60622	Carburants	133 875,72	50 672,25	83 203,47
60623	Alimentation	29 886,21	2 361,77	27 524,44
60628	Autres fournitures non stockées	3 343,36	1 560,00	1 783,36
60631	Fournitures d'entretien	21 460,47	1 006,29	20 454,18
60632	Fournitures de petit équipement	275 628,43	28 298,60	247 329,83
60633	Fournitures de voirie	7,05		7,05
60636	Habillement et Vêtements de travail	90 024,54		90 024,54
6064	Fournitures administratives	5 062,06	251,96	4 810,10
6065	Livres, disques, cassettes ... (bibliothèques et médiathèques)	98,92	98,92	
6068	Autres matières et fournitures.	33 401,32	208,15	33 193,17
611	Contrats de prestations de services	44 923 385,26	799 457,75	44 123 927,51
6132	Locations immobilières	116 424,97	363,64	116 061,33
61351	Matériel roulant	169 028,80	3 585,27	165 443,53
61358	Autres	147 714,04	6 583,45	141 130,59
614	Charges locatives et de copropriété	6 781,00		6 781,00
61521	Terrains	33 347,60		33 347,60
615221	Bâtiments publics	71 033,01		71 033,01
615228	Autres bâtiments	12 026,66	2 095,00	9 931,66
615231	Voiries	27 959,06		27 959,06
615232	Réseaux	94 660,99	13 853,01	80 807,98
61551	Matériel roulant	328 913,55	20 239,68	308 673,87
61558	Autres biens mobiliers	185 048,70	14 466,55	170 582,15
6156	Maintenance	118 428,31	2 076,46	116 351,85
6161	Multirisques	31 810,63		31 810,63
6168	Autres	177 935,71	0,57	177 935,14
617	Études et recherches	399 779,76	84 001,71	315 778,05
6182	Documentation générale et technique	25 147,27	106,41	25 040,86
6184	Versements à des organismes de formation	20 072,28	6 200,00	13 872,28
6185	Frais de colloques et séminaires	650,00	650,00	
6188	Autres frais divers	35 997,57	4 835,09	31 162,48
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	570,39		570,39
62268	Autres honoraires, conseils...	36 929,57	4 244,17	32 685,40
6231	Annonces et insertions	157 781,10	9 964,17	147 816,93



Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6232	Fêtes et cérémonies	19 192,15	1 962,48	17 229,67
6233	Foires et expositions	1,50		1,50
6234	Réceptions	19 588,65	1 103,77	18 484,88
6236	Catalogues et imprimés	63 987,83		63 987,83
6237	Publications	15 577,40		15 577,40
6238	Divers	31 458,07		31 458,07
6241	Transports de biens	3 987,00	2 520,00	1 467,00
6247	Transports collectifs du personnel	0,15		0,15
6251	Voyages, déplacements et missions	40 015,12	345,02	39 670,10
6255	Frais de déménagement	63,38		63,38
6261	Frais d'affranchissement	14 651,56	1 530,54	13 121,02
6262	Frais de télécommunications	88 485,26	636,00	87 849,26
627	Services bancaires et assimilés.	12 508,69		12 508,69
6281	Concours divers (cotisations...)	10 212,00		10 212,00
6282	Frais de gardiennage	43 553,74	60,00	43 493,74
6283	Frais de nettoyage des locaux	33 112,27	30,00	33 082,27
6288	Autres	860 168,01	401 368,26	458 799,75
63512	Taxes foncières	11 800,00	5 700,00	6 100,00
63513	Autres impôts locaux	1 100,00	1 100,00	
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	49 340 721,95	1 488 981,84	47 851 740,11
6218	Autre personnel extérieur	471 267,87	35 387,20	435 880,67
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	18 072,33		18 072,33
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la fonction publique territoriale	140 963,33		140 963,33
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	10 842,07		10 842,07
64111	Rémunération principale	3 013 050,03		3 013 050,03
64112	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	128 862,16		128 862,16
64118	Autres indemnités.	1 102 798,18		1 102 798,18
64131	Rémunérations	878 486,39		878 486,39
64138	Primes et autres indemnités	4 044,28		4 044,28
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	666 153,28		666 153,28
6453	Cotisations aux caisses de retraite	944 994,99		944 994,99
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	34 668,57		34 668,57
6455	Cotisations pour assurance du personnel	297 618,48	24 845,00	272 773,48
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	6 967,00		6 967,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux.	10 718,12		10 718,12
6475	Médecine du travail, pharmacie	12 720,04	469,00	12 251,04



Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6478	Autres charges sociales diverses	40 526,33		40 526,33
6488	Autres	260 812,27		260 812,27
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	8 043 565,72	60 701,20	7 982 864,52
65124	Autres remboursements	4 594,09		4 594,09
65132	Prix	5 700,00		5 700,00
65311	Indemnités de fonction	143 054,46		143 054,46
65313	Cotisations de retraite	9 170,98		9 170,98
6542	Créances éteintes	5 000,00		5 000,00
65811	Droits d'utilisation - informatique en nuage	116 462,53		116 462,53
65818	Autres	4 680,00		4 680,00
65888	Autres	202 154,48	11 360,82	190 793,66
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	490 816,54	11 360,82	479 455,72
66111	Intérêts réglés à l'échéance	179 767,81		179 767,81
66112	Intérêts - rattachement des ICNE	27 259,11	32 047,77	-4 788,66
6618	Intérêts des autres dettes	15 781,06		15 781,06
SOUS-TOTAL CHAPITRE 66	CHARGES FINANCIÈRES	222 807,98	32 047,77	190 760,21
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	350,00		350,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 67	CHARGES SPECIFIQUES	350,00		350,00
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement	100 000,00		100 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS	100 000,00		100 000,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	58 198 262,19	1 593 091,63	56 605 170,56
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	481 201,97		481 201,97
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	1 586 386,29		1 586 386,29
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 067 588,26		2 067 588,26
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	2 067 588,26		2 067 588,26
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	60 265 850,45	1 593 091,63	58 672 758,82



Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	82 788,42		82 788,42
SOUS-TOTAL CHAPITRE 013	Atténuations de charges	82 788,42		82 788,42
70612	Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	168 832,47	300,00	168 532,47
706888	Autres	2 145 777,97	67 729,41	2 078 048,56
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	2 314 610,44	68 029,41	2 246 581,03
74718	Autres	261 489,34		261 489,34
7472	Régions	105 108,59		105 108,59
74758	Autres groupements	49 015 979,94	714 685,96	48 301 293,98
747888	Autres	6 459 617,71	1 200,00	6 458 417,71
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	55 842 195,58	715 885,96	55 126 309,62
755	Dédits et pénalités perçus	15 828,26		15 828,26
75888	Autres	573 488,80	8 501,89	564 986,91
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	589 317,06	8 501,89	580 815,17
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale	120,00		120,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	200 369,89		200 369,89
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	PRODUITS SPECIFIQUES	200 489,89		200 489,89
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	59 029 401,39	792 417,26	58 236 984,13
7761	Différences sur réalisations (négatives) reprises au compte de résultat	280 832,08		280 832,08
777	Recettes et quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	199 195,00		199 195,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	480 027,08		480 027,08
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	480 027,08		480 027,08
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	59 509 428,47	792 417,26	58 717 011,21



Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
10222	F.C.T.V.A.		7 370 275,91						7 370 275,91		7 370 275,91
1022	Sous Total compte 1022		7 370 275,91						7 370 275,91		7 370 275,91
102	Sous Total compte 102		7 370 275,91						7 370 275,91		7 370 275,91
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		12 719 448,81				110 373,19		12 829 822,00		12 829 822,00
106	Sous Total compte 106		12 719 448,81				110 373,19		12 829 822,00		12 829 822,00
10	Sous Total compte 10		20 089 724,72				110 373,19		20 200 097,91		20 200 097,91
110	Report à nouveau (solde créditeur)		10 132 202,50	110 373,19	192 589,01			110 373,19	10 324 791,51		10 214 418,32
11	Sous Total compte 11		10 132 202,50	110 373,19	192 589,01			110 373,19	10 324 791,51		10 214 418,32
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou		192 589,01	192 589,01				192 589,01	192 589,01		0,00
12	Sous Total compte 12		192 589,01	192 589,01				192 589,01	192 589,01		0,00
1311	Etat et établissements nationaux		22 077 763,20	8 181 163,69			140 792,00	8 181 163,69	22 218 555,20		14 037 391,51
1312	Régions		7 187 837,74	1 963 342,38			118 867,68	1 963 342,38	7 306 705,42		5 343 363,04
13178	Autres fonds européens		180 000,00						180 000,00		180 000,00
1317	Sous Total compte 1317		180 000,00						180 000,00		180 000,00
1318	Autres						180 000,00		180 000,00		180 000,00
131	Sous Total compte 131		29 445 600,94	10 144 506,07			439 659,68	10 144 506,07	29 885 260,62		19 740 754,55
1321	Etat et établissements nationaux		1 057 690,24		8 181 163,69				9 238 853,93		9 238 853,93
1322	Régions		540 431,81		1 963 342,38				2 503 774,19		2 503 774,19
132	Sous Total compte 132		1 598 122,05		10 144 506,07				11 742 628,12		11 742 628,12



Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
13911	Etat et établissements nationaux	467 441,58				71 128,00		538 569,58		538 569,58	
13912	Régions	702 709,12				128 067,00		830 776,12		830 776,12	
139178	Autres fonds européens	180 000,00						180 000,00		180 000,00	
13917	Sous Total compte 13917	180 000,00						180 000,00		180 000,00	
1391	Sous Total compte 1391	1 350 150,70				199 195,00		1 549 345,70		1 549 345,70	
139	Sous Total compte 139	1 350 150,70				199 195,00		1 549 345,70		1 549 345,70	
13	Sous Total compte 13	1 350 150,70	31 043 722,99	10 144 506,07	10 144 506,07	199 195,00	439 659,68	11 693 851,77	41 627 888,74		29 934 036,97
1581	Autres provisions pour charges (non budg				100 000,00				100 000,00		100 000,00
158	Sous Total compte 158				100 000,00				100 000,00		100 000,00
15	Sous Total compte 15				100 000,00				100 000,00		100 000,00
1641	Emprunts en euros		3 664 386,55			575 255,75		575 255,75	3 664 386,55		3 089 130,80
164	Sous Total compte 164		3 664 386,55			575 255,75		575 255,75	3 664 386,55		3 089 130,80
16888	Intérêts sur autres emprunts et dettes a		32 047,77	32 047,77	27 259,11			32 047,77	59 306,88		27 259,11
1688	Sous Total compte 1688		32 047,77	32 047,77	27 259,11			32 047,77	59 306,88		27 259,11
168	Sous Total compte 168		32 047,77	32 047,77	27 259,11			32 047,77	59 306,88		27 259,11
16	Sous Total compte 16		3 696 434,32	32 047,77	27 259,11	575 255,75		607 303,52	3 723 693,43		3 116 389,91
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immo	29 639,15				280 832,08		310 471,23		310 471,23	
193	Autres neutralisations et régularisation	25 116,92						25 116,92		25 116,92	
19	Sous Total compte 19	54 756,07				280 832,08		335 588,15		335 588,15	



Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 1	1 404 906,77	65 154 673,54	10 479 516,04	10 464 354,19	1 055 282,83	550 032,87	12 939 705,64	76 169 060,60	1 884 933,85	65 114 288,81
2031	Frais d'études	4 046 177,31				2 681 202,53	1 593 591,56	6 727 379,84	1 593 591,56	5 133 788,28	
2033	Frais d'insertion	177 688,63				13 033,76	98 320,18	190 722,39	98 320,18	92 402,21	
203	Sous Total compte 203	4 223 865,94				2 694 236,29	1 691 911,74	6 918 102,23	1 691 911,74	5 226 190,49	
2051	Concessions et droits similaires	239 036,87				17 073,37		256 110,24		256 110,24	
205	Sous Total compte 205	239 036,87				17 073,37		256 110,24		256 110,24	
20	Sous Total compte 20	4 462 902,81				2 711 309,66	1 691 911,74	7 174 212,47	1 691 911,74	5 482 300,73	
2111	Terrains nus	437 203,99						437 203,99		437 203,99	
2115	Terrains bâtis	31 261,00						31 261,00		31 261,00	
211	Sous Total compte 211	468 464,99						468 464,99		468 464,99	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	19 696,05						19 696,05		19 696,05	
2128	Autres agencements et aménagements	2 704 263,04				230 334,61		2 934 597,65		2 934 597,65	
212	Sous Total compte 212	2 723 959,09				230 334,61		2 954 293,70		2 954 293,70	
21318	Autres bâtiments publics	1 129 779,06						1 129 779,06		1 129 779,06	
2131	Sous Total compte 2131	1 129 779,06						1 129 779,06		1 129 779,06	
21351	Bâtiments publics	3 231 092,81				976 853,20		4 207 946,01		4 207 946,01	
21352	Bâtiments privés					55 241,82		55 241,82		55 241,82	
2135	Sous Total compte 2135	3 231 092,81				1 032 095,02		4 263 187,83		4 263 187,83	
2138	Autres constructions	253 357,53				51 588,44		304 945,97		304 945,97	



Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
213	Sous Total compte 213	4 614 229,40				1 083 683,46		5 697 912,86		5 697 912,86	
2151	Réseaux de voirie	703 364,76				685 406,73		1 388 771,49		1 388 771,49	
2152	Installations de voirie	347,14				144 440,43		144 787,57		144 787,57	
21531	Réseaux d'adduction d'eau	96 419,62				116 802,87		213 222,49		213 222,49	
21532	Réseaux d'assainissement	71 389,50				120 618,82		192 008,32		192 008,32	
21533	Réseaux câblés	6 045,94				9 018,22		15 064,16		15 064,16	
21534	Réseaux d'électrification	391 257,78				151 470,46		542 728,24		542 728,24	
21535	Réseaux de transmission					23 256,01		23 256,01		23 256,01	
21538	Autres réseaux	106 185,15				46 224,27		152 409,42		152 409,42	
2153	Sous Total compte 2153	671 297,99				467 390,65		1 138 688,64		1 138 688,64	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie e	913,55						913,55		913,55	
2156	Sous Total compte 2156	913,55						913,55		913,55	
215731	Matériel roulant	1 955 178,43						1 955 178,43		1 955 178,43	
215738	Autre matériel et outillage de voirie	2 626 633,61					479 760,00	2 626 633,61	479 760,00	2 146 873,61	
21573	Sous Total compte 21573	4 581 812,04					479 760,00	4 581 812,04	479 760,00	4 102 052,04	
21578	Autre matériel technique					52 758,82		52 758,82		52 758,82	
2157	Sous Total compte 2157	4 581 812,04				52 758,82	479 760,00	4 634 570,86	479 760,00	4 154 810,86	
2158	Autres installations, matériel et outill	33 991 096,10		4 992 603,65		425 718,89	1 441,97	39 409 418,64	1 441,97	39 407 976,67	
215	Sous Total compte 215	39 948 831,58		4 992 603,65		1 775 715,52	481 201,97	46 717 150,75	481 201,97	46 235 948,78	

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21611	Biens sous-jacents	3 800,00						3 800,00		3 800,00	
2161	Sous Total compte 2161	3 800,00						3 800,00		3 800,00	
216	Sous Total compte 216	3 800,00						3 800,00		3 800,00	
2181	Installations générales, agencements et	72 763,53						72 763,53		72 763,53	
21828	Autres matériels de transport	98 778,60						98 778,60		98 778,60	
2182	Sous Total compte 2182	98 778,60						98 778,60		98 778,60	
21838	Autre matériel informatique	394 272,17				79 881,97		474 154,14		474 154,14	
2183	Sous Total compte 2183	394 272,17				79 881,97		474 154,14		474 154,14	
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	271 775,08				11 335,72		283 110,80		283 110,80	
2184	Sous Total compte 2184	271 775,08				11 335,72		283 110,80		283 110,80	
2185	Matériel de téléphonie	1 491,00						1 491,00		1 491,00	
2188	Autres	1 574 284,45				149 033,10		1 723 317,55		1 723 317,55	
218	Sous Total compte 218	2 413 364,83				240 250,79		2 653 615,62		2 653 615,62	
21	Sous Total compte 21	50 172 649,89		4 992 603,65		3 329 984,38	481 201,97	58 495 237,92	481 201,97	58 014 035,95	
2312	Agencements et aménagements de terrains					16,81		16,81		16,81	
2313	Constructions					647,50		647,50		647,50	
2315	Installations, matériel et outillage tec	5 206 566,65		12 425,91	4 916 665,87	1 670 141,51		6 889 134,07	4 916 665,87	1 972 468,20	
2318	Autres immobilisations corporelles					21 105,92		21 105,92		21 105,92	
231	Sous Total compte 231	5 206 566,65		12 425,91	4 916 665,87	1 691 911,74		6 910 904,30	4 916 665,87	1 994 238,43	



Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
238	Avances versées sur commandes d'immobili	124 784,64			88 363,69	62 466,55	36 420,95	187 251,19	124 784,64	62 466,55	
23	Sous Total compte 23	5 331 351,29		12 425,91	5 005 029,56	1 754 378,29	36 420,95	7 098 155,49	5 041 450,51	2 056 704,98	
275	Dépôts et cautionnements versés	6 430,00						6 430,00		6 430,00	
27	Sous Total compte 27	6 430,00						6 430,00		6 430,00	
28031	Frais d'études		621 198,76		36,00		42 663,06		663 897,82		663 897,82
28033	Frais d'insertion		36 705,83				116,00		36 821,83		36 821,83
2803	Sous Total compte 2803		657 904,59		36,00		42 779,06		700 719,65		700 719,65
2805	Concessions et droits similaires, brevet		170 075,14				15 616,76		185 691,90		185 691,90
280	Sous Total compte 280		827 979,73		36,00		58 395,82		886 411,55		886 411,55
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes		3 938,00				1 544,80		5 482,80		5 482,80
28128	Autres agencements et aménagements		81 510,00				16 656,00		98 166,00		98 166,00
2812	Sous Total compte 2812		85 448,00				18 200,80		103 648,80		103 648,80
281351	Bâtiments publics		382 262,66		258,00		231 183,00		613 703,66		613 703,66
28135	Sous Total compte 28135		382 262,66		258,00		231 183,00		613 703,66		613 703,66
28138	Autres constructions		156 608,39				15 034,01		171 642,40		171 642,40
2813	Sous Total compte 2813		538 871,05		258,00		246 217,01		785 346,06		785 346,06
28151	Réseaux de voirie		6 279,96				975,00		7 254,96		7 254,96
281531	Réseaux d'adduction d'eau		9 765,00				6 415,00		16 180,00		16 180,00
281532	Réseaux d'assainissement		10 695,99				1 749,00		12 444,99		12 444,99



Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
281533	Réseaux câblés		2 044,00				316,00		2 360,00		2 360,00
281534	Réseaux d'électrification		103 894,52	81,00	1 630,00		16 613,00	81,00	122 137,52		122 056,52
281538	Autres réseaux		24 351,91		759,00		6 081,00		31 191,91		31 191,91
28153	Sous Total compte 28153		150 751,42	81,00	2 389,00		31 174,00	81,00	184 314,42		184 233,42
281568	Autre matériel et outillage d'incendie e		687,21				83,87		771,08		771,08
28156	Sous Total compte 28156		687,21				83,87		771,08		771,08
2815731	Matériel roulant		664 899,63		36 042,84		144 735,48		845 677,95		845 677,95
2815738	Autre matériel et outillage de voirie		586 034,00	11 700,00			225 504,00	11 700,00	811 538,00		799 838,00
281573	Sous Total compte 281573		1 250 933,63	11 700,00	36 042,84		370 239,48	11 700,00	1 657 215,95		1 645 515,95
281578	Autre matériel technique						1 156,00		1 156,00		1 156,00
28157	Sous Total compte 28157		1 250 933,63	11 700,00	36 042,84		371 395,48	11 700,00	1 658 371,95		1 646 671,95
28158	Autres installations, matériel et outill		4 397 198,02	2 132,00	36 641,40		485 844,00	2 132,00	4 919 683,42		4 917 551,42
2815	Sous Total compte 2815		5 805 850,24	13 913,00	75 073,24		889 472,35	13 913,00	6 770 395,83		6 756 482,83
281735	Installations générales, agencements, am		1 848,00	1 848,00				1 848,00	1 848,00		0,00
28173	Sous Total compte 28173		1 848,00	1 848,00				1 848,00	1 848,00		0,00
2817538	Autres réseaux		678,00	678,00				678,00	678,00		0,00
281753	Sous Total compte 281753		678,00	678,00				678,00	678,00		0,00
281758	Autres installations, matériel et outill		31 977,40	31 977,40				31 977,40	31 977,40		0,00
28175	Sous Total compte 28175		32 655,40	32 655,40				32 655,40	32 655,40		0,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2817828	Autres matériels de transport		11 142,84	11 142,84				11 142,84	11 142,84		0,00
281782	Sous Total compte 281782		11 142,84	11 142,84				11 142,84	11 142,84		0,00
2817848	Autres matériels de bureau et mobiliers		1 416,00	1 416,00				1 416,00	1 416,00		0,00
281784	Sous Total compte 281784		1 416,00	1 416,00				1 416,00	1 416,00		0,00
281788	Autres		348,00	348,00				348,00	348,00		0,00
28178	Sous Total compte 28178		12 906,84	12 906,84				12 906,84	12 906,84		0,00
2817	Sous Total compte 2817		47 410,24	47 410,24				47 410,24	47 410,24		0,00
28181	Installations générales, agencements et		14 895,76				6 602,00		21 497,76		21 497,76
281828	Autres matériels de transport		83 979,48	13 200,00			3 494,00	13 200,00	87 473,48		74 273,48
28182	Sous Total compte 28182		83 979,48	13 200,00			3 494,00	13 200,00	87 473,48		74 273,48
281838	Autre matériel informatique		309 599,01	15 982,44			35 366,20	15 982,44	344 965,21		328 982,77
28183	Sous Total compte 28183		309 599,01	15 982,44			35 366,20	15 982,44	344 965,21		328 982,77
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers		170 532,95	223,16	17 309,60		18 179,43	223,16	206 021,98		205 798,82
28184	Sous Total compte 28184		170 532,95	223,16	17 309,60		18 179,43	223,16	206 021,98		205 798,82
28185	Matériel de téléphonie						496,00		496,00		496,00
28188	Autres		798 297,45	666,00	348,00		309 962,68	666,00	1 108 608,13		1 107 942,13
2818	Sous Total compte 2818		1 377 304,65	30 071,60	17 657,60		374 100,31	30 071,60	1 769 062,56		1 738 990,96
281	Sous Total compte 281		7 854 884,18	91 394,84	92 988,84		1 527 990,47	91 394,84	9 475 863,49		9 384 468,65
282534	Réseaux d'électrification		1 630,00	1 630,00				1 630,00	1 630,00		0,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28253	Sous Total compte 28253		1 630,00	1 630,00				1 630,00	1 630,00		0,00
2825	Sous Total compte 2825		1 630,00	1 630,00				1 630,00	1 630,00		0,00
282	Sous Total compte 282		1 630,00	1 630,00				1 630,00	1 630,00		0,00
28	Sous Total compte 28		8 684 493,91	93 024,84	93 024,84		1 586 386,29	93 024,84	10 363 905,04		10 270 880,20
	Total classe 2	59 973 333,99	8 684 493,91	5 098 054,40	5 098 054,40	7 795 672,33	3 795 920,95	72 867 060,72	17 578 469,26	65 559 471,66	10 270 880,20
4011	Fournisseurs		5 630 476,12	55 388 074,18	53 822 474,12			55 388 074,18	59 452 950,24		4 064 876,06
40171	Fournisseurs - Retenues de garantie				49,50				49,50		49,50
40172	Fournisseurs - Cessions, oppositions		24 394,07	9 970 798,51	10 138 721,19			9 970 798,51	10 163 115,26		192 316,75
40173	Fournisseurs - Pénalités de retard d'exé				639,13				639,13		639,13
4017	Sous Total compte 4017		24 394,07	9 970 798,51	10 139 409,82			9 970 798,51	10 163 803,89		193 005,38
401	Sous Total compte 401		5 654 870,19	65 358 872,69	63 961 883,94			65 358 872,69	69 616 754,13		4 257 881,44
4041	Fournisseurs d'immobilisations		349 893,35	5 660 086,62	6 556 126,08			5 660 086,62	6 906 019,43		1 245 932,81
40471	Fournisseurs d'immobilisations - Retenue		61 060,10	32 488,43	190 017,15			32 488,43	251 077,25		218 588,82
40472	Fournisseurs d'immobilisations - Cession		134 180,21	408 038,99	273 858,78			408 038,99	408 038,99		0,00
4047	Sous Total compte 4047		195 240,31	440 527,42	463 875,93			440 527,42	659 116,24		218 588,82
404	Sous Total compte 404		545 133,66	6 100 614,04	7 020 002,01			6 100 614,04	7 565 135,67		1 464 521,63
408	Fournisseurs - Factures non parvenues		1 517 569,04	1 517 569,04	5 633 030,42			1 517 569,04	7 150 599,46		5 633 030,42
40	Sous Total compte 40		7 717 572,89	72 977 055,77	76 614 916,37			72 977 055,77	84 332 489,26		11 355 433,49
411	Redevables	1 877 765,13		3 349 782,10	4 568 651,76			5 227 547,23	4 568 651,76	658 895,47	

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
414	Locataires-acquéreurs et locataires			25 098,24	25 098,24			25 098,24	25 098,24		0,00
4161	Créances douteuses	399 250,78		1 479 283,09	1 584 078,23			1 878 533,87	1 584 078,23	294 455,64	
416	Sous Total compte 416	399 250,78		1 479 283,09	1 584 078,23			1 878 533,87	1 584 078,23	294 455,64	
4181	Redevables - Produits non encore facturé			121 746,81				121 746,81		121 746,81	
418	Sous Total compte 418			121 746,81				121 746,81		121 746,81	
41	Sous Total compte 41	2 277 015,91		4 975 910,24	6 177 828,23			7 252 926,15	6 177 828,23	1 075 097,92	
421	Personnel - Rémunérations dues			4 204 869,67	4 236 597,67			4 204 869,67	4 236 597,67		31 728,00
427	Personnel - Oppositions			5 629,20	5 629,20			5 629,20	5 629,20		0,00
429	Déficits et débets des comptables et rég			5 000,00	465,00			5 000,00	465,00	4 535,00	
42	Sous Total compte 42			4 215 498,87	4 242 691,87			4 215 498,87	4 242 691,87		27 193,00
431	Sécurité sociale			97 255,92	97 255,92			97 255,92	97 255,92		0,00
437	Autres organismes sociaux		3 851,00	2 662 046,34	2 703 292,62			2 662 046,34	2 707 143,62		45 097,28
4386	Autres charges à payer		24 845,00	24 845,00				24 845,00	24 845,00		0,00
438	Sous Total compte 438		24 845,00	24 845,00				24 845,00	24 845,00		0,00
43	Sous Total compte 43		28 696,00	2 784 147,26	2 800 548,54			2 784 147,26	2 829 244,54		45 097,28
4411	Subventions à recevoir - Amiable	838 775,37			838 775,37			838 775,37	838 775,37		0,00
4416	Subventions à recevoir - Contentieux	2 213 144,24		753 809,57	2 909 025,79			2 966 953,81	2 909 025,79	57 928,02	
441	Sous Total compte 441	3 051 919,61		753 809,57	3 747 801,16			3 805 729,18	3 747 801,16	57 928,02	
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			189 328,89	189 328,89			189 328,89	189 328,89		0,00



Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
442	Sous Total compte 442			189 328,89	189 328,89			189 328,89	189 328,89		0,00
44321	Dépenses		4 021,21	4 021,21				4 021,21	4 021,21		0,00
4432	Sous Total compte 4432		4 021,21	4 021,21				4 021,21	4 021,21		0,00
44331	Dépenses			87 312,12	87 312,12			87 312,12	87 312,12		0,00
4433	Sous Total compte 4433			87 312,12	87 312,12			87 312,12	87 312,12		0,00
44341	Dépenses			74 773,00	74 773,00			74 773,00	74 773,00		0,00
4434	Sous Total compte 4434			74 773,00	74 773,00			74 773,00	74 773,00		0,00
44351	Dépenses		641 063,20	824 352,35	183 289,15			824 352,35	824 352,35		0,00
44352	Recettes - Amiable			46 023 765,56	46 022 933,56			46 023 765,56	46 022 933,56	832,00	
44356	Recettes - Contentieux			7 842 453,00	5 317 938,95			7 842 453,00	5 317 938,95	2 524 514,05	
4435	Sous Total compte 4435		641 063,20	54 690 570,91	51 524 161,66			54 690 570,91	52 165 224,86	2 525 346,05	
44371	Dépenses			415 962,80	415 962,80			415 962,80	415 962,80		0,00
4437	Sous Total compte 4437			415 962,80	415 962,80			415 962,80	415 962,80		0,00
44381	Dépenses		75 298,00	121 418,41	48 160,41			121 418,41	123 458,41		2 040,00
4438	Sous Total compte 4438		75 298,00	121 418,41	48 160,41			121 418,41	123 458,41		2 040,00
443	Sous Total compte 443		720 382,41	55 394 058,45	52 150 369,99			55 394 058,45	52 870 752,40	2 523 306,05	
4452	TVA due Intracommunautaire			5 869,19	5 869,19			5 869,19	5 869,19		0,00
4453	TVA due à l'importation			613,20	613,20			613,20	613,20		0,00
44562	T.V.A. sur immobilisations		1,02	620 586,35	591 170,57			620 586,35	591 171,59	29 414,76	

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44566	T.V.A. sur autres biens et services	16,74		3 830 555,85	3 830 572,64			3 830 572,59	3 830 572,64		0,05
44567	Crédit de T.V.A. à reporter	831 657,00		16 049 230,00	15 831 315,00			16 880 887,00	15 831 315,00	1 049 572,00	
4456	Sous Total compte 4456	831 673,74	1,02	20 500 372,20	20 253 058,21			21 332 045,94	20 253 059,23	1 078 986,71	
44571	T.V.A. collectée	12,70		8 305 177,68	8 305 191,47			8 305 190,38	8 305 191,47		1,09
4457	Sous Total compte 4457	12,70		8 305 177,68	8 305 191,47			8 305 190,38	8 305 191,47		1,09
44585	TVA à régulariser - Retenue de garantie	3 767,43		17 566,63	895,56			21 334,06	895,56	20 438,50	
445888	Autres taxes sur le chiffre d'affaires à	190 597,60			190 597,60			190 597,60	190 597,60		0,00
44588	Sous Total compte 44588	190 597,60			190 597,60			190 597,60	190 597,60		0,00
4458	Sous Total compte 4458	194 365,03		17 566,63	191 493,16			211 931,66	191 493,16	20 438,50	
445	Sous Total compte 445	1 026 051,47	1,02	28 829 598,90	28 756 225,23			29 855 650,37	28 756 226,25	1 099 424,12	
447	Autres impôts, taxes et versements assim			93 123,31	93 123,31			93 123,31	93 123,31		0,00
4486	Autres charges à payer		6 800,00	6 800,00	6 100,00			6 800,00	12 900,00		6 100,00
4487	Produits à recevoir			2 994 114,38				2 994 114,38		2 994 114,38	
448	Sous Total compte 448		6 800,00	3 000 914,38	6 100,00			3 000 914,38	12 900,00	2 988 014,38	
44	Sous Total compte 44	4 077 971,08	727 183,43	88 260 833,50	84 942 948,58			92 338 804,58	85 670 132,01	6 668 672,57	
4621	Créances sur cessions d'immobilisations			200 369,89	369,89			200 369,89	369,89	200 000,00	
462	Sous Total compte 462			200 369,89	369,89			200 369,89	369,89	200 000,00	
4632	Intérêts à payer				18 715,57				18 715,57		18 715,57
463	Sous Total compte 463				18 715,57				18 715,57		18 715,57



Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
466	Excédents de versement		6 064,93	1 826 637,59	1 820 572,66			1 826 637,59	1 826 637,59		0,00
46711	Autres comptes créditeurs		4 551,23	655 131,68	690 974,66			655 131,68	695 525,89		40 394,21
4671	Sous Total compte 4671		4 551,23	655 131,68	690 974,66			655 131,68	695 525,89		40 394,21
46721	Débiteurs divers - Amiable	27 530,70		26 753,47	51 073,01			54 284,17	51 073,01	3 211,16	
46726	Débiteurs divers - Contentieux	193,24		33 028,29	28 631,60			33 221,53	28 631,60	4 589,93	
4672	Sous Total compte 4672	27 723,94		59 781,76	79 704,61			87 505,70	79 704,61	7 801,09	
46752	Mandataire - Opérations déléguées - Rece		23,39	23,39				23,39	23,39		0,00
4675	Sous Total compte 4675		23,39	23,39				23,39	23,39		0,00
467	Sous Total compte 467	27 723,94	4 574,62	714 936,83	770 679,27			742 660,77	775 253,89		32 593,12
4686	Charges à payer		11 829,82	11 829,82	3 462,58			11 829,82	15 292,40		3 462,58
4687	Produits à recevoir			29 220,47				29 220,47		29 220,47	
468	Sous Total compte 468		11 829,82	41 050,29	3 462,58			41 050,29	15 292,40	25 757,89	
46	Sous Total compte 46	27 723,94	22 469,37	2 782 994,60	2 613 799,97			2 810 718,54	2 636 269,34	174 449,20	
4711	Versements des régisseurs			121 087,44	123 578,48			121 087,44	123 578,48		2 491,04
4712	Virements réimputés			19 156,41	19 156,41			19 156,41	19 156,41		0,00
47134	Subventions			677 122,82	677 122,82			677 122,82	677 122,82		0,00
47138	Autres		17 432,05	6 836 626,77	6 823 490,55			6 836 626,77	6 840 922,60		4 295,83
4713	Sous Total compte 4713		17 432,05	7 513 749,59	7 500 613,37			7 513 749,59	7 518 045,42		4 295,83
471411	Excédent à réimputer - Personnes physiqu			30,00	30,00			30,00	30,00		0,00



Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
471412	Excédent à réimputer - Personnes morales		2 323 235,88	2 483 725,41	164 079,33			2 483 725,41	2 487 315,21		3 589,80
47141	Sous Total compte 47141		2 323 235,88	2 483 755,41	164 109,33			2 483 755,41	2 487 345,21		3 589,80
47143	Flux d'encaissements à réimputer			1 668 327,28	1 668 327,28			1 668 327,28	1 668 327,28		0,00
4714	Sous Total compte 4714		2 323 235,88	4 152 082,69	1 832 436,61			4 152 082,69	4 155 672,49		3 589,80
47171	Recettes relevé BDF - hors Héra		385,74	385,74				385,74	385,74		0,00
4717	Sous Total compte 4717		385,74	385,74				385,74	385,74		0,00
4718	Autres recettes à régulariser		360,00	117 222,77	116 862,77			117 222,77	117 222,77		0,00
471	Sous Total compte 471		2 341 413,67	11 923 684,64	9 592 647,64			11 923 684,64	11 934 061,31		10 376,67
47211	Remboursement d'annuités d'emprunt			716 573,95	716 573,95			716 573,95	716 573,95		0,00
47218	Autres dépenses			19,54	19,54			19,54	19,54		0,00
4721	Sous Total compte 4721			716 593,49	716 593,49			716 593,49	716 593,49		0,00
4722	Commissions bancaires en instance de man			19 805,17	19 805,17			19 805,17	19 805,17		0,00
4728	Autres dépenses à régulariser			4 344 152,44	4 344 152,44			4 344 152,44	4 344 152,44		0,00
472	Sous Total compte 472			5 080 551,10	5 080 551,10			5 080 551,10	5 080 551,10		0,00
4781	Frais de poursuite rattachés	119,00						119,00		119,00	
4784	Arrondis sur déclaration de TVA		3,02	2,56	3,36			2,56	6,38		3,82
478	Sous Total compte 478	119,00	3,02	2,56	3,36			121,56	6,38	115,18	
47	Sous Total compte 47	119,00	2 341 416,69	17 004 238,30	14 673 202,10			17 004 357,30	17 014 618,79		10 261,49
	Total classe 4	6 382 829,93	10 837 338,38	193 000 678,54	192 065 935,66			199 383 508,47	202 903 274,04	7 993 587,19	11 513 352,76

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
5115	Cartes bancaires à l'encaissement			9 620,52	9 620,52			9 620,52	9 620,52		0,00
511	Sous Total compte 511			9 620,52	9 620,52			9 620,52	9 620,52		0,00
515	Compte au Trésor	16 915 435,14		58 082 072,63	63 492 726,31			74 997 507,77	63 492 726,31	11 504 781,46	
51931	Lignes de crédit de trésorerie non liées			2 000 000,00	2 000 000,00			2 000 000,00	2 000 000,00		0,00
5193	Sous Total compte 5193			2 000 000,00	2 000 000,00			2 000 000,00	2 000 000,00		0,00
519	Sous Total compte 519			2 000 000,00	2 000 000,00			2 000 000,00	2 000 000,00		0,00
51	Sous Total compte 51	16 915 435,14		60 091 693,15	65 502 346,83			77 007 128,29	65 502 346,83	11 504 781,46	
5411	Régisseurs d'avances (avances)			25,11	25,11			25,11	25,11		0,00
541	Sous Total compte 541			25,11	25,11			25,11	25,11		0,00
54	Sous Total compte 54			25,11	25,11			25,11	25,11		0,00
580	Opérations d'ordre budgétaires			4 275 948,03	4 275 948,03			4 275 948,03	4 275 948,03		0,00
584	Encaissement par lecture optique			7 640,08	7 640,08			7 640,08	7 640,08		0,00
588	Autres virements internes			4 630 892,85	4 630 892,85			4 630 892,85	4 630 892,85		0,00
58	Sous Total compte 58			8 914 480,96	8 914 480,96			8 914 480,96	8 914 480,96		0,00
	Total classe 5	16 915 435,14		69 006 199,22	74 416 852,90			85 921 634,36	74 416 852,90	11 504 781,46	
60611	Eau et assainissement					56 326,15	11 791,15	56 326,15	11 791,15	44 535,00	
60612	Energie - Electricité					195 517,55	3 653,75	195 517,55	3 653,75	191 863,80	
6061	Sous Total compte 6061					251 843,70	15 444,90	251 843,70	15 444,90	236 398,80	
60621	Combustibles					105 201,16		105 201,16		105 201,16	



Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60622	Carburants					133 875,72	50 672,25	133 875,72	50 672,25	83 203,47	
60623	Alimentation					29 886,21	2 361,77	29 886,21	2 361,77	27 524,44	
60628	Autres fournitures non stockées					3 343,36	1 560,00	3 343,36	1 560,00	1 783,36	
6062	Sous Total compte 6062					272 306,45	54 594,02	272 306,45	54 594,02	217 712,43	
60631	Fournitures d'entretien					21 460,47	1 006,29	21 460,47	1 006,29	20 454,18	
60632	Fournitures de petit équipement					275 628,43	28 298,60	275 628,43	28 298,60	247 329,83	
60633	Fournitures de voirie					7,05		7,05		7,05	
60636	Habillement et Vêtements de travail					90 024,54		90 024,54		90 024,54	
6063	Sous Total compte 6063					387 120,49	29 304,89	387 120,49	29 304,89	357 815,60	
6064	Fournitures administratives					5 062,06	251,96	5 062,06	251,96	4 810,10	
6065	Livres, disques, cassettes ... (biblioth					98,92	98,92	98,92	98,92		0,00
6068	Autres matières et fournitures.					33 401,32	208,15	33 401,32	208,15	33 193,17	
606	Sous Total compte 606					949 832,94	99 902,84	949 832,94	99 902,84	849 930,10	
60	Sous Total compte 60					949 832,94	99 902,84	949 832,94	99 902,84	849 930,10	
611	Contrats de prestations de services					44 923 385,26	799 457,75	44 923 385,26	799 457,75	44 123 927,51	
6132	Locations immobilières					116 424,97	363,64	116 424,97	363,64	116 061,33	
61351	Matériel roulant					169 028,80	3 585,27	169 028,80	3 585,27	165 443,53	
61358	Autres					147 714,04	6 583,45	147 714,04	6 583,45	141 130,59	
6135	Sous Total compte 6135					316 742,84	10 168,72	316 742,84	10 168,72	306 574,12	



Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
613	Sous Total compte 613					433 167,81	10 532,36	433 167,81	10 532,36	422 635,45	
614	Charges locatives et de copropriété					6 781,00		6 781,00		6 781,00	
61521	Terrains					33 347,60		33 347,60		33 347,60	
615221	Bâtiments publics					71 033,01		71 033,01		71 033,01	
615228	Autres bâtiments					12 026,66	2 095,00	12 026,66	2 095,00	9 931,66	
61522	Sous Total compte 61522					83 059,67	2 095,00	83 059,67	2 095,00	80 964,67	
615231	Voiries					27 959,06		27 959,06		27 959,06	
615232	Réseaux					94 660,99	13 853,01	94 660,99	13 853,01	80 807,98	
61523	Sous Total compte 61523					122 620,05	13 853,01	122 620,05	13 853,01	108 767,04	
6152	Sous Total compte 6152					239 027,32	15 948,01	239 027,32	15 948,01	223 079,31	
61551	Matériel roulant					328 913,55	20 239,68	328 913,55	20 239,68	308 673,87	
61558	Autres biens mobiliers					185 048,70	14 466,55	185 048,70	14 466,55	170 582,15	
6155	Sous Total compte 6155					513 962,25	34 706,23	513 962,25	34 706,23	479 256,02	
6156	Maintenance					118 428,31	2 076,46	118 428,31	2 076,46	116 351,85	
615	Sous Total compte 615					871 417,88	52 730,70	871 417,88	52 730,70	818 687,18	
6161	Multirisques					31 810,63		31 810,63		31 810,63	
6168	Autres					177 935,71	0,57	177 935,71	0,57	177 935,14	
616	Sous Total compte 616					209 746,34	0,57	209 746,34	0,57	209 745,77	
617	Études et recherches					399 779,76	84 001,71	399 779,76	84 001,71	315 778,05	

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6182	Documentation générale et technique					25 147,27	106,41	25 147,27	106,41	25 040,86	
6184	Versements à des organismes de formation					20 072,28	6 200,00	20 072,28	6 200,00	13 872,28	
6185	Frais de colloques et séminaires					650,00	650,00	650,00	650,00		0,00
6188	Autres frais divers					35 997,57	4 835,09	35 997,57	4 835,09	31 162,48	
618	Sous Total compte 618					81 867,12	11 791,50	81 867,12	11 791,50	70 075,62	
61	Sous Total compte 61					46 926 145,17	958 514,59	46 926 145,17	958 514,59	45 967 630,58	
6218	Autre personnel extérieur					471 267,87	35 387,20	471 267,87	35 387,20	435 880,67	
621	Sous Total compte 621					471 267,87	35 387,20	471 267,87	35 387,20	435 880,67	
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux					570,39		570,39		570,39	
62268	Autres honoraires, conseils...					36 929,57	4 244,17	36 929,57	4 244,17	32 685,40	
6226	Sous Total compte 6226					37 499,96	4 244,17	37 499,96	4 244,17	33 255,79	
622	Sous Total compte 622					37 499,96	4 244,17	37 499,96	4 244,17	33 255,79	
6231	Annonces et insertions					157 781,10	9 964,17	157 781,10	9 964,17	147 816,93	
6232	Fêtes et cérémonies					19 192,15	1 962,48	19 192,15	1 962,48	17 229,67	
6233	Foires et expositions					1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	
6234	Réceptions					19 588,65	1 103,77	19 588,65	1 103,77	18 484,88	
6236	Catalogues et imprimés					63 987,83		63 987,83		63 987,83	
6237	Publications					15 577,40		15 577,40		15 577,40	
6238	Divers					31 458,07		31 458,07		31 458,07	

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
623	Sous Total compte 623					307 586,70	13 030,42	307 586,70	13 030,42	294 556,28	
6241	Transports de biens					3 987,00	2 520,00	3 987,00	2 520,00	1 467,00	
6247	Transports collectifs du personnel					0,15		0,15		0,15	
624	Sous Total compte 624					3 987,15	2 520,00	3 987,15	2 520,00	1 467,15	
6251	Voyages, déplacements et missions					40 015,12	345,02	40 015,12	345,02	39 670,10	
6255	Frais de déménagement					63,38		63,38		63,38	
625	Sous Total compte 625					40 078,50	345,02	40 078,50	345,02	39 733,48	
6261	Frais d'affranchissement					14 651,56	1 530,54	14 651,56	1 530,54	13 121,02	
6262	Frais de télécommunications					88 485,26	636,00	88 485,26	636,00	87 849,26	
626	Sous Total compte 626					103 136,82	2 166,54	103 136,82	2 166,54	100 970,28	
627	Services bancaires et assimilés.					12 508,69		12 508,69		12 508,69	
6281	Concours divers (cotisations...)					10 212,00		10 212,00		10 212,00	
6282	Frais de gardiennage					43 553,74	60,00	43 553,74	60,00	43 493,74	
6283	Frais de nettoyage des locaux					33 112,27	30,00	33 112,27	30,00	33 082,27	
6288	Autres					860 168,01	401 368,26	860 168,01	401 368,26	458 799,75	
628	Sous Total compte 628					947 046,02	401 458,26	947 046,02	401 458,26	545 587,76	
62	Sous Total compte 62					1 923 111,71	459 151,61	1 923 111,71	459 151,61	1 463 960,10	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.					18 072,33		18 072,33		18 072,33	
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de ges					140 963,33		140 963,33		140 963,33	

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6338	Autres impôts, taxes et versements assim					10 842,07		10 842,07		10 842,07	
633	Sous Total compte 633					169 877,73		169 877,73		169 877,73	
63512	Taxes foncières					11 800,00	5 700,00	11 800,00	5 700,00	6 100,00	
63513	Autres impôts locaux					1 100,00	1 100,00	1 100,00	1 100,00		0,00
6351	Sous Total compte 6351					12 900,00	6 800,00	12 900,00	6 800,00	6 100,00	
635	Sous Total compte 635					12 900,00	6 800,00	12 900,00	6 800,00	6 100,00	
63	Sous Total compte 63					182 777,73	6 800,00	182 777,73	6 800,00	175 977,73	
64111	Rémunération principale					3 013 050,03		3 013 050,03		3 013 050,03	
64112	Supplément familial de traitement et ind					128 862,16		128 862,16		128 862,16	
64118	Autres indemnités.					1 102 798,18		1 102 798,18		1 102 798,18	
6411	Sous Total compte 6411					4 244 710,37		4 244 710,37		4 244 710,37	
64131	Rémunérations					878 486,39		878 486,39		878 486,39	
64138	Primes et autres indemnités					4 044,28		4 044,28		4 044,28	
6413	Sous Total compte 6413					882 530,67		882 530,67		882 530,67	
6419	Remboursements sur rémunérations du pers						82 788,42		82 788,42		82 788,42
641	Sous Total compte 641					5 127 241,04	82 788,42	5 127 241,04	82 788,42	5 044 452,62	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.					666 153,28		666 153,28		666 153,28	
6453	Cotisations aux caisses de retraite					944 994,99		944 994,99		944 994,99	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C					34 668,57		34 668,57		34 668,57	

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6455	Cotisations pour assurance du personnel					297 618,48	24 845,00	297 618,48	24 845,00	272 773,48	
6456	Versement au F.N.C du supplément familia					6 967,00		6 967,00		6 967,00	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux					10 718,12		10 718,12		10 718,12	
645	Sous Total compte 645					1 961 120,44	24 845,00	1 961 120,44	24 845,00	1 936 275,44	
6475	Médecine du travail, pharmacie					12 720,04	469,00	12 720,04	469,00	12 251,04	
6478	Autres charges sociales diverses					40 526,33		40 526,33		40 526,33	
647	Sous Total compte 647					53 246,37	469,00	53 246,37	469,00	52 777,37	
6488	Autres					260 812,27		260 812,27		260 812,27	
648	Sous Total compte 648					260 812,27		260 812,27		260 812,27	
64	Sous Total compte 64					7 402 420,12	108 102,42	7 402 420,12	108 102,42	7 294 317,70	
65124	Autres remboursements					4 594,09		4 594,09		4 594,09	
6512	Sous Total compte 6512					4 594,09		4 594,09		4 594,09	
65132	Prix					5 700,00		5 700,00		5 700,00	
6513	Sous Total compte 6513					5 700,00		5 700,00		5 700,00	
651	Sous Total compte 651					10 294,09		10 294,09		10 294,09	
65311	Indemnités de fonction					143 054,46		143 054,46		143 054,46	
65313	Cotisations de retraite					9 170,98		9 170,98		9 170,98	
6531	Sous Total compte 6531					152 225,44		152 225,44		152 225,44	
653	Sous Total compte 653					152 225,44		152 225,44		152 225,44	

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6542	Créances éteintes					5 000,00		5 000,00		5 000,00	
654	Sous Total compte 654					5 000,00		5 000,00		5 000,00	
65811	Droits d'utilisation - informatique en n					116 462,53		116 462,53		116 462,53	
65818	Autres					4 680,00		4 680,00		4 680,00	
6581	Sous Total compte 6581					121 142,53		121 142,53		121 142,53	
65888	Autres					202 154,48	11 360,82	202 154,48	11 360,82	190 793,66	
6588	Sous Total compte 6588					202 154,48	11 360,82	202 154,48	11 360,82	190 793,66	
658	Sous Total compte 658					323 297,01	11 360,82	323 297,01	11 360,82	311 936,19	
65	Sous Total compte 65					490 816,54	11 360,82	490 816,54	11 360,82	479 455,72	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					179 767,81		179 767,81		179 767,81	
66112	Intérêts - rattachement des ICNE					27 259,11	32 047,77	27 259,11	32 047,77		4 788,66
6611	Sous Total compte 6611					207 026,92	32 047,77	207 026,92	32 047,77	174 979,15	
6618	Intérêts des autres dettes					15 781,06		15 781,06		15 781,06	
661	Sous Total compte 661					222 807,98	32 047,77	222 807,98	32 047,77	190 760,21	
66	Sous Total compte 66					222 807,98	32 047,77	222 807,98	32 047,77	190 760,21	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs					350,00		350,00		350,00	
675	Valeurs comptables des immobilisations c					481 201,97		481 201,97		481 201,97	
67	Sous Total compte 67					481 551,97		481 551,97		481 551,97	
6811	Dotations aux amortissements des immobil					1 586 386,29		1 586 386,29		1 586 386,29	

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6815	Dotations aux provisions pour risques et					100 000,00		100 000,00		100 000,00	
681	Sous Total compte 681					1 686 386,29		1 686 386,29		1 686 386,29	
68	Sous Total compte 68					1 686 386,29		1 686 386,29		1 686 386,29	
	Total classe 6					60 265 850,45	1 675 880,05	60 265 850,45	1 675 880,05	58 677 547,48	87 577,08
70612	Redevance spéciale d'enlèvement des ordu					300,00	168 832,47	300,00	168 832,47		168 532,47
7061	Sous Total compte 7061					300,00	168 832,47	300,00	168 832,47		168 532,47
706888	Autres					67 729,41	2 145 777,97	67 729,41	2 145 777,97		2 078 048,56
70688	Sous Total compte 70688					67 729,41	2 145 777,97	67 729,41	2 145 777,97		2 078 048,56
7068	Sous Total compte 7068					67 729,41	2 145 777,97	67 729,41	2 145 777,97		2 078 048,56
706	Sous Total compte 706					68 029,41	2 314 610,44	68 029,41	2 314 610,44		2 246 581,03
70	Sous Total compte 70					68 029,41	2 314 610,44	68 029,41	2 314 610,44		2 246 581,03
74718	Autres						261 489,34		261 489,34		261 489,34
7471	Sous Total compte 7471						261 489,34		261 489,34		261 489,34
7472	Régions						105 108,59		105 108,59		105 108,59
74758	Autres groupements					714 685,96	49 015 979,94	714 685,96	49 015 979,94		48 301 293,98
7475	Sous Total compte 7475					714 685,96	49 015 979,94	714 685,96	49 015 979,94		48 301 293,98
747888	Autres					1 200,00	6 459 617,71	1 200,00	6 459 617,71		6 458 417,71
74788	Sous Total compte 74788					1 200,00	6 459 617,71	1 200,00	6 459 617,71		6 458 417,71
7478	Sous Total compte 7478					1 200,00	6 459 617,71	1 200,00	6 459 617,71		6 458 417,71

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
747	Sous Total compte 747					715 885,96	55 842 195,58	715 885,96	55 842 195,58		55 126 309,62
74	Sous Total compte 74					715 885,96	55 842 195,58	715 885,96	55 842 195,58		55 126 309,62
755	Dépôts et pénalités perçus						15 828,26		15 828,26		15 828,26
75888	Autres					8 501,89	573 488,80	8 501,89	573 488,80		564 986,91
7588	Sous Total compte 7588					8 501,89	573 488,80	8 501,89	573 488,80		564 986,91
758	Sous Total compte 758					8 501,89	573 488,80	8 501,89	573 488,80		564 986,91
75	Sous Total compte 75					8 501,89	589 317,06	8 501,89	589 317,06		580 815,17
773	Mandats annulés (sur exercices antérieur						120,00		120,00		120,00
775	Produits des cessions d'immobilisations						200 369,89		200 369,89		200 369,89
7761	Différences sur réalisations (négatives)						280 832,08		280 832,08		280 832,08
776	Sous Total compte 776						280 832,08		280 832,08		280 832,08
777	Recettes et quote-part des subventions d						199 195,00		199 195,00		199 195,00
77	Sous Total compte 77						680 516,97		680 516,97		680 516,97
	Total classe 7					792 417,26	59 426 640,05	792 417,26	59 426 640,05		58 634 222,79
	Total général	84 676 505,83	84 676 505,83	277 584 448,20	282 045 197,15	69 909 222,87	65 448 473,92	432 170 176,90	432 170 176,90	145 620 321,64	145 620 321,64

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêtée à la date du 31/12/2024

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

DESIGNATION DES COMPTES	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
N° Intitulé								
Nature des valeurs inactives	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861								
Portefeuille								
NEANT								
Sous Total compte 861								
862								
Correspondant								
NEANT								
Sous Total compte 862								
863								
Prise en charge titre et valeur								
NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Page des signatures

40700 - SYVADEC-REALISATION

Exercice 2024

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

RIMANI Kamel (1031360319-0), Inspecteur des Finances Publiques

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **SYVADEC-REALISATION** pendant l'année **2024** et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

GARRIGA Patrick (1013414230-0), Inspecteur divisionnaire FIP classe normale

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A DDFiP DE LA HAUTE-CORSE, le 22/04/2025

A L'ILE-ROUSSE-CORTE, le 28/04/2025

A , le



COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Le compte administratif retrace l'exécution du 1er janvier au 31 décembre 2024. Ce document doit faire l'objet d'une délibération avant le 30 juin de l'année suivant la clôture de l'exercice et transmis en préfecture avant le 15 juillet. Préalablement à sa présentation, est également voté le compte de gestion qui retrace l'exécution tenue par le comptable public.

Rappel du contexte de l'exécution budgétaire 2024

En 2024, les hypothèses de production de DMA prenant en compte les constats des exercices 2022 et 2023 projetaient une baisse notamment au niveau des déchets résiduels à hauteur de 5 %. Au terme de l'exercice 2024, l'évolution des tonnages traités marque une hausse contrairement à la tendance baissière des deux exercices précédents.

Cette évolution s'est traduite par une hausse significative des prestations de services et une régularisation des appels à cotisation dans le cadre de la journée complémentaire de l'exercice 2024.

En comparaison à l'exercice précédent, l'évolution du volume budgétaire a été limitée en raison de la suppression des écritures liées au reversement du soutien technique en dépenses et recettes.

Ainsi, le volume des dépenses de fonctionnement a connu une baisse entre 2023 et 2024 néanmoins limitée par la hausse des tonnages à traiter de plus de 7.000 t entre les deux exercices. Par rapport aux prévisions budgétaires, une régularisation a été effectuée sur les appels à cotisation, ceux-ci se basant uniquement sur le tonnage résiduel, seule la prise en compte de l'évolution de ces derniers ont financés le traitement de l'ensemble des tonnages de DMA supplémentaires.

Le volume budgétaire des recettes de fonctionnement est également en baisse entre 2023 et 2024 du fait de la suppression du soutien technique à reverser dans les cotisations. Les recettes réelles de fonctionnement sont quasi stables.

Aussi, le résultat de fin d'exercice en fonctionnement permet de dégager une épargne brute positive de 1.531 k€, soit une amélioration par rapport à 2023 de prêt de 1,1 M€, l'épargne nette est de 956 k€ et la capacité de désendettement de 2,9 ans. Ces ratios sont en amélioration par rapport à 2023.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025



Le financement de l'investissement s'est fait par les fonds propres ainsi que par les subventions qui sont en recul notamment en raison des décalages de versement des partenaires financeurs, sans recours à un emprunt nouveau.

Le niveau de l'endettement est resté stable, deux emprunts ont été transférés de la CC de l'Oriente, à hauteur de 715 k€.

L'exécution 2024 est synthétisée de la façon suivante

SUR L'EXERCICE	CA 2024	BP + DM 2024 Hors virement et résultat	Taux de réalisation 2024	Taux de réalisation 2023
Fonctionnement : Dépenses (réelles+ ordre)	58 672 758,82	60 027 137,19	97,74%	96,92 %
Fonctionnement : Recettes (réelles+ ordre)	58 717 011,21	54 028 345,68	108,68%	97,31 %

SUR L'EXERCICE	CA 2024	BP + DM 2024 Hors virement et résultat	Taux de réalisation 2024	Taux de réalisation 2023
Investissement : Dépenses (réelles+ ordre)	8 850 955,16	19 450 800	45,50%	28,5%
Investissement : Recettes (réelles+ ordre)	4 345 953,82	9 304 262,59	46,71%	109 %

1. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

En 2024, les dépenses de fonctionnement connaissent une baisse de 1,70% par rapport à 2023 soit 1.016.753 €. Sur les dépenses réelles de fonctionnement la baisse est de 1.745.265 €.

Cette baisse est essentiellement liée à la modification de la structure budgétaire avec la fin des flux financiers réciproques entre le Syvadec et ses adhérents pour la gestion de l'incitativité au tri avec une simplification de gestion supprimant les écritures en dépenses et recettes. Pour rappel le reversement au tri représentait 6,7 M€ en 2023.

Cette baisse du volume budgétaire ne s'est pas traduite par une baisse du coût syndical. Les prestations de services (611) ont augmenté de 5,1 M€ en raison de la hausse des tonnages produits

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025



notamment les ordures ménagères qui ont une hausse de plus de 1,44 % là où une baisse de 5 % étant attendue.

Les coûts liés à ce flux connaissent une hausse liée à la TGAP et à l'impact de la révision de prix. En 2024, le coût de traitement des déchets résiduels est en moyenne de 206 €/t TTC TGAP incluse contre 198 €/t en 2023 soit une évolution de 8 € (+4 %) répartis en 60 % au titre de la TGAP avec un nouveau palier de hausse et 40 % au titre de la révision des prix du marché. Cette hausse combinée à l'augmentation des tonnages a induit à elle seule une augmentation de 1,02 M€.

D'autres flux ayant des coûts de traitement élevés sans recettes afférentes ont contribué à la hausse des prestations de services comme le tout-venant, les végétaux et les biodéchets.

Les charges de personnel marquent une augmentation de 2,79 % liée à l'évolution du GVT et à l'application des mesures nationales. Cependant les effectifs en ETP ont baissé.

Les autres charges de gestion où sont inscrits les crédits pour les indemnités de élus supportent également les dépenses pour les droits d'usage des logiciels depuis les évolutions de nomenclature budgétaire.

Les charges financières ont augmenté en raison du coût d'utilisation de la ligne de trésorerie et au transfert de deux emprunts liés à la recyclerie d'Aléria gérée par le Syvadec à la suite de l'adhésion de la CC de l'Oriente.

Les charges spécifiques sont réduites aux simples écritures de régularisations comptables depuis le passage en M57.

Les dépenses techniques représentent 91,19 % des dépenses de fonctionnement et les dépenses fonctionnelles (coûts de structure et de communication) représentent 8,81 % de ces charges.

Montant en € et part en %	2023	2024	2023	2024	Variation
Charges à caractère général	49 451 637	47 851 740	82,85 %	81,56%	-3,24%
Charges de personnel	7 766 120	7 982 865	13,01 %	13,61 %	2,79%
Autres charges de gestion courante	241 744	479 456	0,41 %	0,82%	98,33%
Charges financières	184 214	190 760	0,31%	0,33%	3,55%
Charges exceptionnelles et provisions	706 721	100 350	1,18 %	0,17%	-85,80%
Amortissements des biens	1 339 076	1 586 386	2,24 %	2,70%	18,47%
Autres écritures d'ordre		481 202		0,82%	
TOTAL	59 689 512	58 672 759	100 %	100 %	-1,70%

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025



2. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

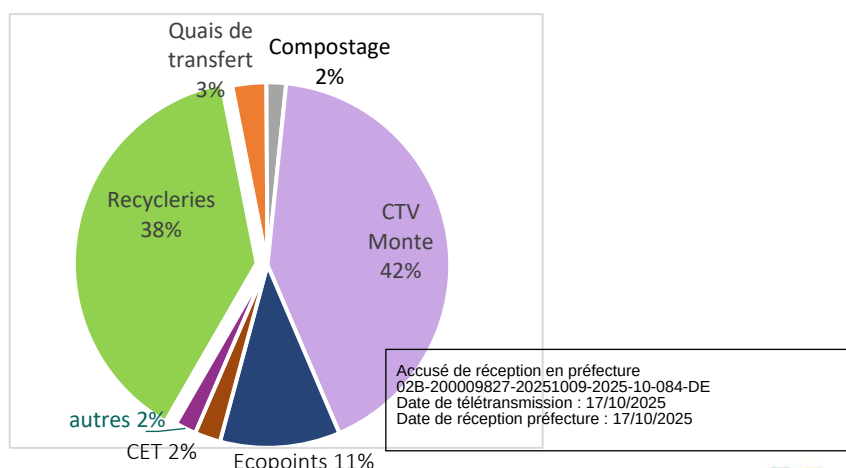
Les dépenses d'investissement connaissent une hausse de 93,81 % par rapport à l'année 2023. Le Programme Pluriannuel d'Investissement pour la période 2021-2026, lié aux nouvelles orientations stratégiques, est en cours d'exécution avec la mise en œuvre de la partie opérationnelle des projets de modernisation des sites existants et de création de nouveaux équipements.

Les dépenses d'équipement sont en hausse de 110 % par rapport à l'exercice précédent, soit un doublement de l'effort d'équipement.

L'exercice 2024 a été marqué par la phase conception pour le projet du centre de tri de Monte et le lancement des travaux de la recyclerie de Corte, des éco-points ou mini-recyclerie de Pioggiola, de Campile, de Rezza, le lancement des consultations de travaux pour les recycleries de Levie et Lecci et la bio plateforme de Belgodère. Les études sont en cours pour la bio-plateforme d'Aléria et le quai de transfert de Porto-Vecchio.

Montant en € et part en %	2023	2024	2023	2024	Variation
Déficit n-1 reporté	887 103	0	16,27 %		
Remboursement du capital	556 448	575 256	10,20 %	6,50%	3,38%
Recycleries	1 514 272	2 300 315	27,77 %	25,99%	51,91%
Quais de transfert	214 497	179 032	3,93 %	2,02%	-16,53%
CTV Grand Ajaccio	-	22 983	0,00 %	0,26%	
Compostage	241 412	103 491	4,43 %	1,17%	-57,13%
Biodéchets	720	50 308	0,01 %	0,57%	6887,22%
Tri	193 224	53 355	3,54 %	0,60%	-72,39%
Divers : véhicules, mobiliers, informatique, caution	17 452	75 910	0,32 %	0,86%	334,98%
CTV Monte	575 157	2 500 332	10,55 %	28,25%	337,72%
CET	72 783	136 211	1,33 %	1,54%	87,15%
Textiles	3 053	12 080	0,06 %	0,14%	295,61%
Création ISDND	30 993	141	0,57 %	0,00%	-99,55%
Écopoints	27 182	633 181	0,50 %	7,15%	2229,38%
Opérations d'ordre	1 119 517	480 027	20,53 %	5,42%	-57,12%
Opérations patrimoniales	0	1 728 333	20,53 %	19,53%	
TOTAL	5 453 813	8 850 955	100,00 %	100%	

Répartition des dépenses d'investissement : 6 067 339 €



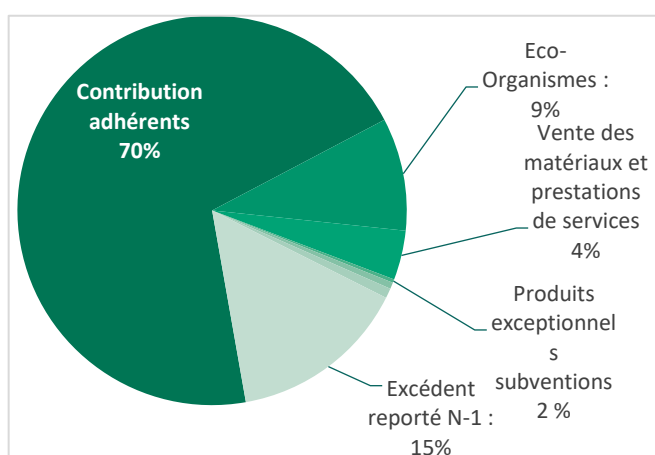
3. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Le volume budgétaire des recettes réelles de fonctionnement est quasi stable avec une baisse de 0,89%. Cette stagnation s'explique la neutralisation des hausses du produit des soutiens à hauteur de 900 k€ par la baisse des cotisations du fait de la suppression de la part du soutien et de la baisse des ventes de matières et produits de 180 k€.

Dans sa structure budgétaire, le financement est assuré majoritairement par les cotisations des adhérents, qui représentent 70 % des recettes.

Déduction faite de l'excédent reporté, les cotisations représentent 82 % des recettes réelles de fonctionnement en 2024.

Répartition des recettes de fonctionnement



Les recettes perçues auprès des éco-organismes et issues de la vente de produits représentent 13,47 % des recettes de fonctionnement contre 12,72 % en 2023.

Hors excédent reporté et opérations d'ordres, les recettes de soutien et de ventes de matières représentent 16 % des recettes réelles de fonctionnement

Montant en € et part en %	2023	2024	2023	2024
Cotisations adhérents avec reversements	49 347 996	48 301 294	70,48 %	70,07%
Éco-organismes	5 575 847	6 458 418	7,96 %	9,37%
Subventions	180 810	366 598	0,26 %	0,53%
Vente des matériaux et prestations de services	3 334 326	2 827 396	4,76 %	4,10%
Produits exceptionnels	196 815	200 490	0,28 %	0,29%
Remb. Rémunérations	126 790	82 788	0,18 %	0,12%
Opération d'ordre	1 119 517	480 027	1,60 %	0,70%
Sous-total exercice	59 882 101	58 717 011	85,53 %	85,18%
Excédent reporté N-1	10 132 203	10 214 418	14,47 %	14,82%
TOTAL	70 014 304	68 931 429	100,00 %	100,00%

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

La contribution nette

Avant l'exercice 2024, il y avait une distinction entre cotisation et contribution nette, cette dernière correspondant à la cotisation appelée déduction faite du soutien reversé.

À partir de l'exercice 2024, les composantes de la cotisation ont été modifiées en intégrant directement l'incitativité au tri dans les modalités de calcul de la cotisation avec l'introduction de paliers selon le niveau de performance de tri des collectes sélectives des flux suivants : emballages, papier, verre, biodéchets et cartons. Ce niveau de performance de tri est calculé pour chaque adhérent de la façon suivante : tonnages de collectes sélectives valorisés / tonnages de collectes sélectives collectés + ordures ménagères collectées, sur la base des données de l'année n-1.

La cotisation est appelée uniquement au prorata des tonnages de déchets résiduels. Au terme de l'exercice 2024, la contribution moyenne des adhérents au SYVADEC est de 387 € par tonne résiduelle.

En tenant compte de la totalité des tonnages traités (collectés et tonnages détournés grâce au plan compostage), la contribution moyenne 2024 est de **225 € par tonne traitée**.

Répartition de la contribution nette de 387 €



La contribution a servi à couvrir les coûts de transfert, transport et traitement des déchets résiduels pour 67,4 %, les coûts liés aux recycleries, au transport et à la valorisation des flux de recyclerie pour 20,5 %, les coûts liés aux centres de regroupement du tri, au transport et à la valorisation des collectes sélectives pour 6,9 %, la péréquation pour les intercommunalités accueillant un centre de stockage des déchets résiduels pour 3,5 % et les actions de prévention et de communication pour 1,8 %.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

4. RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement 2024 s'élèvent à 7 450 041 € en baisse de 14,66% par rapport à 2023 année particulière avec le rattrapage de FCTVA et le versement des avances à hauteur de 2,5 M€ sur la phase 1 du CTV de Monte.

Les subventions ont connu une forte baisse également en raison de délais de versement des acomptes et soldes d'opérations par les partenaires cofinanceurs dont près d'1 M€ a été reporté.

Montant en € et part en %	2023	2024	2023	2024
FCTVA	1 653 905	0	21,88 %	0,00 %
Subventions	4 492 457	439 660	59,44 %	6,82 %
Emprunt			0,00 %	0,00 %
Amortissements des biens	1 339 076	1 586 386	17,72 %	24,59 %
Autres	72 463	0	0,96 %	0,00 %
Écritures patrimoniales		2 209 535		34,26 %
Excédents de fonctionnement capitalisés		110 373	0,00 %	1,71 %
Excédent reporté N-1		2 104 087	0,00 %	32,62 %
TOTAL	7 557 900	6 450 041	100,00 %	100,00 %

5. RATIOS FINANCIERS

Bien que ces ratios s'améliorent par rapport à 2023, le niveau d'épargne reste inférieur au 7 % recommandé, ce qui permet un financement sur fonds propres sans recours à l'emprunt.

L'épargne nette négative deux exercices successifs redevient positive. La capacité de désendettement revient à un niveau comparable aux exercices 2020/2021.

	2022	2023	2024
Variation fonds de roulement	-2 693 116,08	3 151 037,50	- 2 995 109,04
Epargne de gestion	471 749,53	596 361,78	1 722 083,89
Epargne brute	258 378,12	412 147,56	1 531 323,68
Epargne nette	-309 414,56	- 144 300,42	956 067,93
Taux d'épargne brute	0,45 %	0,70%	2,64 %
Capital restant dû	4 220 835	3 664 387	3 896 645
Capacité de désendettement	15,7 années	8,9 années	2,5 années
Effort d'investissement	9,25 %	4,80 %	10,45 %
Niveau de service rendu	179,74/hab	180,23 /hab	173,71/hab

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

SYVADEC - SYVADEC - CA - 2024

REPUBLIQUE FRANÇAISE

AUTRE : SYVADEC (1)

(2) AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 20000982700037

POSTE COMPTABLE : SGC L'ILE ROUSSE-CORTE

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : SYVADEC (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	23
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	24
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	54
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	82
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	84
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	88
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	92

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	94
A1.01 - Opérations non ventilables	96
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	97
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	100
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	101
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	102
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	105
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	108
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	111
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	112
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	115
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	117
A1.908 - Fonction 8 - Transports	123
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	127
A2.01 - Opérations non ventilables	129
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	130
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	139
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	140
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	141
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	144
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	147
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	150
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	151
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	152
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	155
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	157
A2.938 - Fonction 8 - Transports	166

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	170
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	171
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	175
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	181
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	182
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	183
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	184
B3.1 - Etat des provisions constituées	186
B3.2 - Etalement des provisions	188
B4 - Etat des charges transférées	189
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	190
B6 - Prêts	191
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	192
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	193
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	194
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	195
B9 - Etat du personnel	196
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	199
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	200
B11.2 - Liste des établissements publics créés	201
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	202
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	203
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	212
B13 - Opérations liées aux cessions	223
B14 - Etat des travaux en régie	224
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	226
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	227
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	228
C2.1 - Situation des AP	230
C2.2 - Situation des AE	232
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	233
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	237
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	241
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	242
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	243
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	244
D6 - Actions de formation des élus	245
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	246
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	247
D9 - Identification des flux croisés	248
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	249
D11 - Décisions en matière de taux	251
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	252
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	253
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

V - Arrêté et signatures**A - Arrêté et signatures**

254

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	325 282

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	174,02
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	179,04
3	Dépenses d'équipement brut / population	18,65
4	Encours de dette / population (2) (3)	11,71
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	14,10 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	98,19 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	10,42 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	6,54 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5%
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE			
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	67 523 713,98	63 062 965,03	12 318 505,73	A1 7 857 756,78
Investissement	8 850 955,16	4 345 953,82	(2) 2 104 087,41	A2 -2 400 913,93
Dont 1068		110 373,19		
Fonctionnement	58 672 758,82	58 717 011,21	(3) 10 214 418,32	A3 10 258 670,71

	RESTES A REALISER (4)		
	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II 258 329,85	III + IV 1 108 605,00	B1 850 275,15
Investissement	I 258 329,85	III 1 108 605,00	B2 850 275,15
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	8 708 031,93
Investissement	A2 + B2	-1 550 638,78
Fonctionnement	A3 + B3	10 258 670,71

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.
(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 258 329,85
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20081	Opération d'équipement n° 20081	36 120,00
20083	Opération d'équipement n° 20083	50 660,04
20084	Opération d'équipement n° 20084	14 823,60
20085	Opération d'équipement n° 20085	19 405,00
20086	Opération d'équipement n° 20086	36 145,22
20107	Opération d'équipement n° 20107	66 656,80
201610	Opération d'équipement n° 201610	9 741,99
201711	Opération d'équipement n° 201711	3 777,20
201712	Opération d'équipement n° 201712	11 520,00
201813	Opération d'équipement n° 201813	8 310,00
202017	Opération d'équipement n° 202017	1 170,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 1 108 605,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 108 605,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

II – PRESENTATION GENERALE				II	
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET				A	
		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	58 672 758,82	G	58 717 011,21
	Section d'investissement	B	8 850 955,16	H	4 345 953,82
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	10 214 418,32 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	2 104 087,41 (si excédent)
		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D		= G + H + I + J	
		67 523 713,98		75 381 470,76	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	258 329,85	L	1 108 605,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F		= K + L	
		258 329,85		1 108 605,00	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E		= G + I + K	
	Section d'investissement	= B + D + F		= H + J + L	
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F		= G + H + I + J + K + L	
		58 672 758,82		68 931 429,53	
		9 109 285,01		7 558 646,23	
		67 782 043,83		76 490 075,76	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		439 659,68
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	2 711 309,66	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	3 293 563,43	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	62 466,55	0,00
Total des réalisations d'équipement		6 067 339,64	439 659,68
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	575 255,75	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		575 255,75	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 6 642 595,39	II 439 659,68
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	480 027,08	2 067 588,26
041	Opérations patrimoniales (8)	1 728 332,69	1 728 332,69
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 2 208 359,77	IV 3 795 920,95

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	8 850 955,16	II + IV	4 235 580,63

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	2 104 087,41
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	110 373,19

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	8 850 955,16	II + IV + VI + VII	6 450 041,23
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)	-2 400 913,93			

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	47 851 740,11	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	2 246 581,03
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	7 982 864,52	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
		74 Dotations et participations (1)	55 126 309,62
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	479 455,72	75 Autres produits de gestion courante (1)	580 815,17
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	82 788,42
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	56 314 060,35	Total recettes de gestion des services	58 036 494,24
66 Charges financières	190 760,21	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	350,00	77 Produits spécifiques (1)	200 489,89
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	100 000,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 56 605 170,56	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 58 236 984,13

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	2 067 588,26	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	480 027,08
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 2 067 588,26	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 480 027,08

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 58 672 758,82	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 58 717 011,21

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 10 214 418,32

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 58 672 758,82	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 68 931 429,53

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	10 258 670,71

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	199 195,00	199 195,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	575 255,75	0,00	575 255,75
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	6 067 339,64		6 067 339,64
19	Neutral. et régul. d'opérations		280 832,08	280 832,08
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	36 420,95	36 420,95
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	1 691 911,74	1 691 911,74
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		6 642 595,39	2 208 359,77	8 850 955,16

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	47 851 740,11		47 851 740,11
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	7 982 864,52		7 982 864,52
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	479 455,72	0,00	479 455,72
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	190 760,21	0,00	190 760,21
67	Charges spécifiques (9)	350,00	481 201,97	481 551,97
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	100 000,00	1 586 386,29	1 686 386,29
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		56 605 170,56	2 067 588,26	58 672 758,82

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autorité de gestion.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

Accusé de réception en préfecture
025-20090922-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	439 659,68	0,00	439 659,68
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19 Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	1 691 911,74	1 691 911,74
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	481 201,97	481 201,97
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	36 420,95	36 420,95
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		1 586 386,29	1 586 386,29
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total	439 659,68	3 795 920,95	4 235 580,63

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	110 373,19

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	2 104 087,41

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013 Atténuations de charges (8)	82 788,42		82 788,42
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	2 246 581,03		2 246 581,03
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	55 126 309,62		55 126 309,62
75 Autres produits de gestion courante (8)	580 815,17	0,00	580 815,17
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	200 489,89	480 027,08	680 516,97
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	58 236 984,13	480 027,08	58 717 011,21

Pour information R002 Résultat positif reporté	10 214 418,32

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception en préfecture : 17/10/2025

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

III – ADOPTION DU CA							III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES							A
Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		19 450 800,00	8 850 955,16	258 329,85	10 341 514,99	4 756 517,32	4 094 437,84
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)		10 953 260,41	6 067 339,64	258 329,85	4 627 590,92	4 756 517,32	1 310 822,32
Total des dépenses d'équipement		10 953 260,41	6 067 339,64	258 329,85	4 627 590,92	4 756 517,32	1 310 822,32
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	576 856,00	575 255,75	0,00	1 600,25		575 255,75
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		576 856,00	575 255,75	0,00	1 600,25	0,00	575 255,75
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		11 530 116,41	6 642 595,39	258 329,85	4 629 191,17	4 756 517,32	1 886 078,07
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	200 000,00	480 027,08		-280 027,08		480 027,08
041	Opérations patrimoniales (6)	7 720 683,59	1 728 332,69		5 992 350,90		1 728 332,69
Total des dépenses d'ordre		7 920 683,59	2 208 359,77		5 712 323,82		2 208 359,77
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées		19 450 800,00	8 850 955,16	258 329,85	10 341 514,99	4 756 517,32	4 094 437,84

SYVADEC - SYVADEC - CA - 2024

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES					A
Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		17 346 712,59	4 345 953,82	1 108 605,00	11 892 153,77
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 915 650,00	439 659,68	1 108 605,00	1 367 385,32
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 915 650,00	439 659,68	1 108 605,00	1 367 385,32
10	Dotations, fonds divers et réserves	611 173,19	110 373,19	0,00	500 800,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	300 000,00		0,00	
Total des recettes financières		911 173,19	110 373,19	0,00	800 800,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 826 823,19	550 032,87	1 108 605,00	2 168 185,32
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	4 215 626,81			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	1 620 000,00	2 067 588,26		-447 588,26
041	Opérations patrimoniales (8)	7 684 262,59	1 728 332,69		5 955 929,90
Total des recettes d'ordre		13 519 889,40	3 795 920,95		9 723 968,45
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		2 104 087,41			
Total des recettes d'investissement cumulées		19 450 800,00	6 450 041,23	1 108 605,00	11 892 153,77

(1) Recettes justifiées non titrées.
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

SYVADEC - SYVADEC - CA - 2024

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA						III	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE						A1	
Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		19 450 800,00	8 850 955,16	258 329,85	10 341 514,99	4 756 517,32	4 094 437,84
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	10 953 260,41	6 067 339,64	258 329,85	4 627 590,92	4 756 517,32	1 310 822,32
Total des dépenses d'équipement		10 953 260,41	6 067 339,64	258 329,85	4 627 590,92	4 756 517,32	1 310 822,32
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	576 856,00	575 255,75	0,00	1 600,25		575 255,75
1641	Emprunts en euros	554 856,00	575 255,75	0,00	-20 399,75		575 255,75
168758	Dettes - Autres groupements	22 000,00	0,00	0,00	22 000,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		576 856,00	575 255,75	0,00	1 600,25	0,00	575 255,75
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		11 530 116,41	6 642 595,39	258 329,85	4 629 191,17	4 756 517,32	1 886 078,07
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	200 000,00	480 027,08		-280 027,08		480 027,08
	Reprise sur autofinancement antérieur	200 000,00	480 027,08		-280 027,08		480 027,08
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	72 000,00	71 128,00		872,00		71 128,00
13912	Subv. transf. Régions	128 000,00	128 067,00		-67,00		128 067,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	280 832,08		-280 832,08		280 832,08
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
041	Opérations patrimoniales (8)	7 720 683,59	1 728 332,69		5 992 350,90		1 728 332,69
21351	Bâtiments publics	3 538 408,39	0,00		3 538 408,39		0,00
2151	Réseaux de voirie	36 421,00	36 420,95		0,05		36 420,95
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	4 145 854,20	0,00		4 145 854,20		0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	16,81		-16,81		16,81
2313	Constructions	0,00	647,50		-647,50		647,50
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	1 670 141,51		-1 670 141,51		1 670 141,51
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	21 105,92		-21 105,92		21 105,92
Total des dépenses d'ordre		7 920 683,59	2 208 359,77		5 712 323,82		2 208 359,77

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

III – ADOPTION DU CA								III	
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT								A2.1	
Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement									
N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			10 953 260,41	6 067 339,64	258 329,85	4 627 590,92	6 067 339,64	4 756 517,32	1 310 822,32
20081	Compostage individuel	2024-20082TRE	289 960,75	103 491,05	36 120,00	150 349,70	103 491,05	0,00	103 491,05
20082	CET		11 800,00	11 211,40	0,00	588,60	11 211,40	0,00	11 211,40
20082	CET		208 200,00	125 000,00	0,00	83 200,00	125 000,00	125 000,00	0,00
20083	Matériel roulant		50 660,04	0,00	50 660,04	0,00	0,00	0,00	0,00
20084	Matériel de bureau et informatique	2023-20085CRE	105 483,60	75 910,30	14 823,60	14 749,70	75 910,30	0,00	75 910,30
20085	Quai de transfert		166 961,48	145 592,07	19 405,00	1 964,41	145 592,07	0,00	145 592,07
20085	Quai de transfert		80 533,00	0,00	0,00	80 533,00	0,00	0,00	0,00
20085	Quai de transfert		185 274,62	15 840,33	0,00	169 434,29	15 840,33	15 840,33	0,00
20085	Quai de transfert	2024-20085TRE	254 067,00	17 600,18	0,00	236 466,82	17 600,18	17 600,18	0,00
20086	Déchetteries	2023-20086CRE	486 347,16	585 809,63	36 145,22	-135 607,69	585 809,63	0,00	585 809,63
20086	Déchetteries		1 059 527,00	792 627,15	0,00	266 899,85	792 627,15	792 627,15	0,00
20086	Déchetteries		961 238,10	722 594,62	0,00	238 643,48	722 594,62	722 594,62	0,00
20086	Déchetteries		202 272,89	199 283,02	0,00	2 989,87	199 283,02	199 283,02	0,00
20107	Textiles	2024-201610CRE	105 000,00	12 079,85	66 656,80	26 263,35	12 079,85	0,00	12 079,85
201610	BIODECHETS		20 884,49	10 949,66	9 741,99	192,84	10 949,66	0,00	10 949,66
201610	BIODECHETS		313 357,50	39 358,22	0,00	273 999,28	39 358,22	39 358,22	0,00
201711	TRI		5 057,20	3 173,19	3 777,20	-1 893,19	3 173,19	0,00	3 173,19
201711	TRI	2023-201711CRE	508 450,00	33 681,62	0,00	474 768,38	33 681,62	33 681,62	0,00
201711	TRI	2024-201711GER	56 500,00	16 500,00	0,00	40 000,00	16 500,00	16 500,00	0,00
201712	Prétraitement Valorisation	2023-201712CRE	1 721 494,77	356 849,16	11 520,00	1 353 125,61	356 849,16	0,00	356 849,16
201712	Prétraitement Valorisation		2 850 570,81	2 143 482,50	0,00	707 088,31	2 143 482,50	2 143 482,50	0,00
201813	CREATION ISDND		8 810,00	140,64	8 310,00	359,36	140,64	0,00	140,64
201813	CREATION ISDND		60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00
201917	ECO POINT	2024-202017TRE	2 810,00	2 320,64	0,00	489,36	2 320,64	0,00	2 320,64
202017	Eco point		4 980,00	3 294,73	1 170,00	515,27	3 294,73	0,00	3 294,73
202017	Eco point		617 000,00	241 308,86	0,00	375 691,14	241 308,86	241 308,86	0,00
202017	Eco point		416 020,00	386 257,93	0,00	29 762,07	386 257,93	386 257,93	0,00
202318	Grand Ajaccio - CTO Sarrola	2024-202318CRE	-9 000,00	0,00	0,00	-9 000,00	0,00	0,00	0,00
202318	Grand Ajaccio - CTO Sarrola		209 000,00	22 982,89	0,00	186 017,11	22 982,89	22 982,89	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20082
LIBELLE : CET
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2024-20082TRE

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		208 200,00	A1 125 000,00	0,00	83 200,00	A2 125 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	208 200,00	125 000,00	0,00	83 200,00	125 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	208 200,00	125 000,00	0,00	83 200,00	125 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 -125 000,00	B2 - A2 -125 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.

SYVADEC - SYVADEC - CA - 2024

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20085
LIBELLE : Quai de transfert
AFFECTER A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2023-20085CRE

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		80 533,00	A1	0,00	80 533,00	A2
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	80 533,00	0,00	0,00	80 533,00	0,00
2031	Frais d'études	80 533,00	0,00	0,00	80 533,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1	0,00	0,00	B2
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	0,00	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

SYVADEC - SYVADEC - CA - 2024

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20085
LIBELLE : Quai de transfert
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2024-20085GER

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		185 274,62	A1 15 840,33	0,00	169 434,29	A2 15 840,33
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	185 274,62	15 840,33	0,00	169 434,29	15 840,33
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	185 274,62	9 112,91	0,00	176 161,71	9 112,91
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	6 727,42	0,00	-6 727,42	6 727,42
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 -15 840,33	B2 - A2 -15 840,33

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

SYVADEC - SYVADEC - CA - 2024

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20085
LIBELLE : Quai de transfert
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2024-20085TRE

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		254 067,00	A1 17 600,18	0,00	236 466,82	A2 17 600,18
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	13 832,11	0,00	-13 832,11	13 832,11
2031	Frais d'études	0,00	13 832,11	0,00	-13 832,11	13 832,11
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	254 067,00	3 768,07	0,00	250 298,93	3 768,07
21351	Bâtiments publics	254 067,00	0,00	0,00	254 067,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	3 768,07	0,00	-3 768,07	3 768,07
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 -17 600,18	B2 - A2 -17 600,18

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

SYVADEC - SYVADEC - CA - 2024

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20086
LIBELLE : Déchetteries
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2023-20086CRE

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		1 059 527,00	A1 792 627,15	0,00	266 899,85	A2 792 627,15
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	57 600,00	71 467,83	0,00	-13 867,83	71 467,83
2031	Frais d'études	57 600,00	71 467,83	0,00	-13 867,83	71 467,83
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 001 927,00	721 159,32	0,00	280 767,68	721 159,32
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	96 089,43	0,00	-96 089,43	96 089,43
21351	Bâtiments publics	751 927,00	367 111,37	0,00	384 815,63	367 111,37
21352	Bâtiments privés	0,00	55 241,82	0,00	-55 241,82	55 241,82
2152	Installations de voirie	0,00	70 393,28	0,00	-70 393,28	70 393,28
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	1 933,80	0,00	-1 933,80	1 933,80
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	56 803,28	0,00	-56 803,28	56 803,28
21533	Réseaux câblés	0,00	9 018,22	0,00	-9 018,22	9 018,22
21534	Réseaux d'électrification	0,00	7 617,69	0,00	-7 617,69	7 617,69
21535	Réseaux de transmission	0,00	16 861,63	0,00	-16 861,63	16 861,63
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	250 000,00	40 088,80	0,00	209 911,20	40 088,80
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYVADEC - SYVADEC - CA - 2024

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-792 627,15	B2 - A2	-792 627,15

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.
(8) Indiquer le signe algébrique.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20086
LIBELLE : Déchetteries
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2023-20086TRE

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		961 238,10	A1 722 594,62	0,00	238 643,48	A2 722 594,62
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	2 313,37	0,00	-2 313,37	2 313,37
2051	Cessions, droits similaires	0,00	2 313,37	0,00	-2 313,37	2 313,37
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	961 238,10	720 281,25	0,00	240 956,85	720 281,25
21351	Bâtiments publics	150 000,00	230 215,07	0,00	-80 215,07	230 215,07
2138	Autres constructions	35 630,00	41 978,62	0,00	-6 348,62	41 978,62
2151	Réseaux de voirie	0,00	174 000,96	0,00	-174 000,96	174 000,96
2152	Installations de voirie	0,00	73 245,99	0,00	-73 245,99	73 245,99
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	15 158,83	0,00	-15 158,83	15 158,83
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	18 240,97	0,00	-18 240,97	18 240,97
21534	Réseaux d'électrification	0,00	43 346,91	0,00	-43 346,91	43 346,91
21535	Réseaux de transmission	0,00	6 394,38	0,00	-6 394,38	6 394,38
21538	Autres réseaux	0,00	12 778,50	0,00	-12 778,50	12 778,50
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	775 608,10	84 963,92	0,00	690 644,18	84 963,92
21838	Autre matériel informatique	0,00	19 957,10	0,00	-19 957,10	19 957,10
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYVADEC - SYVADEC - CA - 2024

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-722 594,62	B2 - A2	-722 594,62

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.
(8) Indiquer le signe algébrique.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20086
LIBELLE : Déchetteries
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2024-20086GER

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		202 272,89	A1 199 283,02	0,00	2 989,87	A2 199 283,02
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	202 272,89	199 283,02	0,00	2 989,87	199 283,02
21351	Bâtiments publics	26 760,00	36 501,73	0,00	-9 741,73	36 501,73
21531	Réseaux d'adduction d'eau	86 161,90	85 674,69	0,00	487,21	85 674,69
21578	Autre matériel technique	15 000,00	30 000,00	0,00	-15 000,00	30 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	82 049,99	19 516,57	0,00	62 533,42	19 516,57
2188	Autres immobilisations corporelles	-7 699,00	27 590,03	0,00	-35 289,03	27 590,03
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 -199 283,02	B2 - A2 -199 283,02

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

SYVADEC - SYVADEC - CA - 2024

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201610
LIBELLE : BIODECHETS
AFFECTER A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2024-201610CRE

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		313 357,50	A1 39 358,22	0,00	273 999,28	A2 39 358,22
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	36 217,98	0,00	-36 217,98	36 217,98
2031	Frais d'études	0,00	36 217,98	0,00	-36 217,98	36 217,98
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	313 357,50	3 140,24	0,00	310 217,26	3 140,24
21351	Bâtiments publics	0,00	3 140,24	0,00	-3 140,24	3 140,24
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	313 357,50	0,00	0,00	313 357,50	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 -39 358,22	B2 - A2 -39 358,22

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

SYVADEC - SYVADEC - CA - 2024

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201711
LIBELLE : TRI
AFFECTER A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2023-201711CRE

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		508 450,00	A1 33 681,62	0,00	474 768,38	A2 33 681,62
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	283 450,00	33 681,62	0,00	249 768,38	33 681,62
2031	Frais d'études	283 450,00	33 681,62	0,00	249 768,38	33 681,62
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	225 000,00	0,00	0,00	225 000,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	225 000,00	0,00	0,00	225 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 -33 681,62	B2 - A2 -33 681,62

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

SYVADEC - SYVADEC - CA - 2024

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201711
LIBELLE : TRI
AFFECTER A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2024-201711GER

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		56 500,00	A1 16 500,00	0,00	40 000,00	A2 16 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	56 500,00	16 500,00	0,00	40 000,00	16 500,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	16 500,00	0,00	-16 500,00	16 500,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	56 500,00	0,00	0,00	56 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 -16 500,00	B2 - A2 -16 500,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

SYVADEC - SYVADEC - CA - 2024

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201712
LIBELLE : Prétraitement Valorisation
AFFECTANT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2023-201712CRE

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		2 850 570,81	A1 2 143 482,50	0,00	707 088,31	A2 2 143 482,50
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 850 570,81	2 081 015,95	0,00	769 554,86	2 081 015,95
2031	Frais d'études	2 850 570,81	2 081 015,95	0,00	769 554,86	2 081 015,95
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	62 466,55	0,00	-62 466,55	62 466,55
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	62 466,55	0,00	-62 466,55	62 466,55

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 -2 143 482,50	B2 - A2 -2 143 482,50

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

SYVADEC - SYVADEC - CA - 2024

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201813
LIBELLE : CREATION ISDND
AFFECTANT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2024-201813CRE

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		60 000,00	A1 0,00	0,00	60 000,00	A2 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00
2031	Frais d'études	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 0,00	B2 - A2 0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

SYVADEC - SYVADEC - CA - 2024

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202017
LIBELLE : Eco point
AFFECTER A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2023-202017CRE

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		617 000,00	A1 241 308,86	0,00	375 691,14	A2 241 308,86
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	47 000,00	30 209,10	0,00	16 790,90	30 209,10
2031	Frais d'études	47 000,00	30 209,10	0,00	16 790,90	30 209,10
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	570 000,00	211 099,76	0,00	358 900,24	211 099,76
21351	Bâtiments publics	29 000,00	29 505,50	0,00	-505,50	29 505,50
2138	Autres constructions	0,00	9 609,82	0,00	-9 609,82	9 609,82
2151	Réseaux de voirie	0,00	123 109,27	0,00	-123 109,27	123 109,27
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	10 061,85	0,00	-10 061,85	10 061,85
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	27 213,87	0,00	-27 213,87	27 213,87
21534	Réseaux d'électrification	0,00	11 599,45	0,00	-11 599,45	11 599,45
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	541 000,00	0,00	0,00	541 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 -241 308,86	B2 - A2 -241 308,86

SYVADEC - SYVADEC - CA - 2024

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202017
LIBELLE : Eco point
AFFECTER A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2024-202017TRE

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		416 020,00	A1 386 257,93	0,00	29 762,07	A2 386 257,93
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	416 020,00	386 257,93	0,00	29 762,07	386 257,93
21351	Bâtiments publics	0,00	72 383,14	0,00	-72 383,14	72 383,14
2151	Réseaux de voirie	0,00	211 114,37	0,00	-211 114,37	211 114,37
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	16 184,67	0,00	-16 184,67	16 184,67
21534	Réseaux d'électrification	0,00	36 516,68	0,00	-36 516,68	36 516,68
21538	Autres réseaux	0,00	21 952,21	0,00	-21 952,21	21 952,21
21578	Autre matériel technique	4 090,00	5 957,20	0,00	-1 867,20	5 957,20
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	411 930,00	22 149,66	0,00	389 780,34	22 149,66
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 -386 257,93	B2 - A2 -386 257,93

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

SYVADEC - SYVADEC - CA - 2024

- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202318
LIBELLE : Grand Ajaccio - CTO Sarrola
AFFECTER A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2024-202318CRE

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		209 000,00	A1 22 982,89	0,00	186 017,11	A2 22 982,89
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	209 000,00	22 982,89	0,00	186 017,11	22 982,89
2031	Frais d'études	200 000,00	22 127,85	0,00	177 872,15	22 127,85
2033	Frais d'insertion	9 000,00	855,04	0,00	8 144,96	855,04
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 -22 982,89	B2 - A2 -22 982,89

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

SYVADEC - SYVADEC - CA - 2024

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20081
LIBELLE : Compostage individuel
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		289 960,75	A1 103 491,05	36 120,00	150 349,70	A2 103 491,05
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	289 960,75	103 491,05	36 120,00	150 349,70	103 491,05
2188	Autres immobilisations corporelles	289 960,75	103 491,05	36 120,00	150 349,70	103 491,05
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 180 000,00	0,00	-180 000,00	B2 180 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	180 000,00	0,00	-180 000,00	180 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	180 000,00	0,00	-180 000,00	180 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 76 508,95	B2 - A2 76 508,95

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

SYVADEC - SYVADEC - CA - 2024

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20082
LIBELLE : CET
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		11 800,00	A1 11 211,40	0,00	588,60	A2 11 211,40
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	11 800,00	11 211,40	0,00	588,60	11 211,40
2128	Autres agencements et aménagements	11 800,00	0,00	0,00	11 800,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	4 618,20	0,00	-4 618,20	4 618,20
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	6 593,20	0,00	-6 593,20	6 593,20
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 -11 211,40	B2 - A2 -11 211,40

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

SYVADEC - SYVADEC - CA - 2024

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20083
LIBELLE : Matériel roulant
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		50 660,04	A1 0,00	50 660,04	0,00	A2 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	50 660,04	0,00	50 660,04	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	50 660,04	0,00	50 660,04	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 0,00	B2 - A2 0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

SYVADEC - SYVADEC - CA - 2024

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20084
LIBELLE : Matériel de bureau et informatique
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		105 483,60	A1 75 910,30	14 823,60	14 749,70	A2 75 910,30
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	29 960,00	14 760,00	9 840,00	5 360,00	14 760,00
2051	Cessions, droits similaires	29 960,00	14 760,00	9 840,00	5 360,00	14 760,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	75 523,60	61 150,30	4 983,60	9 389,70	61 150,30
21351	Bâtiments publics	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	65 040,00	58 103,79	4 500,00	2 436,21	58 103,79
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	483,60	3 046,51	483,60	-3 046,51	3 046,51
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 -75 910,30	B2 - A2 -75 910,30

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

SYVADEC - SYVADEC - CA - 2024

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20085
LIBELLE : Quai de transfert
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		166 961,48	A1 145 592,07	19 405,00	1 964,41	A2 145 592,07
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	12 180,00	11 628,48	600,00	-48,48	11 628,48
2031	Frais d'études	9 180,00	10 908,48	330,00	-2 058,48	10 908,48
2033	Frais d'insertion	3 000,00	720,00	270,00	2 010,00	720,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	154 781,48	133 963,59	18 805,00	2 012,89	133 963,59
21351	Bâtiments publics	25 287,00	0,00	12 125,00	13 162,00	0,00
21538	Autres réseaux	10 020,60	10 960,33	0,00	-939,73	10 960,33
21578	Autre matériel technique	0,00	13 280,72	0,00	-13 280,72	13 280,72
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	94 473,88	107 901,46	6 680,00	-20 107,58	107 901,46
21838	Autre matériel informatique	0,00	1 821,08	0,00	-1 821,08	1 821,08
2188	Autres immobilisations corporelles	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 -145 592,07	B2 - A2 -145 592,07

SYVADEC - SYVADEC - CA - 2024

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20086
LIBELLE : Déchetteries
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		486 347,16	A1 585 809,63	36 145,22	-135 607,69	A2 585 809,63
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	9 380,38	27 658,62	18 965,22	-37 243,46	27 658,62
2031	Frais d'études	2 660,38	23 276,54	16 985,22	-37 601,38	23 276,54
2033	Frais d'insertion	6 720,00	4 382,08	1 980,00	357,92	4 382,08
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	476 966,78	558 151,01	17 180,00	-98 364,23	558 151,01
2128	Autres agencements et aménagements	8 452,50	9 245,18	0,00	-792,68	9 245,18
21351	Bâtiments publics	247 385,39	237 996,15	0,00	9 389,24	237 996,15
2151	Réseaux de voirie	107 180,75	140 761,18	0,00	-33 580,43	140 761,18
2152	Installations de voirie	680,00	801,16	0,00	-121,16	801,16
21531	Réseaux d'adduction d'eau	20 595,07	3 973,70	17 180,00	-558,63	3 973,70
21532	Réseaux d'assainissement	1 040,00	2 176,03	0,00	-1 136,03	2 176,03
21534	Réseaux d'électrification	31 313,14	34 342,36	0,00	-3 029,22	34 342,36
21538	Autres réseaux	294,60	533,23	0,00	-238,63	533,23
215738	Autre matériel et outillage de voirie	10 499,00	0,00	0,00	10 499,00	0,00
21578	Autre matériel technique	3 500,00	3 520,90	0,00	-20,90	3 520,90
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	35 895,33	111 880,51	0,00	-75 985,18	111 880,51
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 350,00	8 289,21	0,00	-5 939,21	8 289,21
2188	Autres immobilisations corporelles	7 781,00	4 631,40	0,00	3 149,60	4 631,40
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		2 015 650,00	B1 253 849,68	975 105,00	786 695,32	B2 253 849,68
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	2 015 650,00	253 849,68	975 105,00	786 695,32	253 849,68
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	1 161 650,00	134 982,00	649 000,00	377 668,00	134 982,00
1312	Subv. transf. Régions	854 000,00	118 867,68	326 105,00	409 027,32	118 867,68
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYVADEC - SYVADEC - CA - 2024

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-331 959,95	B2 - A2	-331 959,95

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.
(8) Indiquer le signe algébrique.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20107
LIBELLE : Textiles
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		105 000,00	A1 12 079,85	66 656,80	26 263,35	A2 12 079,85
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	105 000,00	12 079,85	66 656,80	26 263,35	12 079,85
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	12 079,85	0,00	-12 079,85	12 079,85
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	66 656,80	-66 656,80	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	105 000,00	0,00	0,00	105 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 -12 079,85	B2 - A2 -12 079,85

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

SYVADEC - SYVADEC - CA - 2024

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201610
LIBELLE : BIODECHETS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		20 884,49	A1 10 949,66	9 741,99	192,84	A2 10 949,66
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	11 241,99	1 310,72	9 741,99	189,28	1 310,72
2031	Frais d'études	9 471,99	0,00	9 471,99	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 770,00	1 310,72	270,00	189,28	1 310,72
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	9 642,50	9 638,94	0,00	3,56	9 638,94
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	9 642,50	9 638,94	0,00	3,56	9 638,94
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		100 000,00	B1 0,00	0,00	100 000,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 -10 949,66	B2 - A2 -10 949,66

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

SYVADEC - SYVADEC - CA - 2024

- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.
(8) Indiquer le signe algébrique.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201711
LIBELLE : TRI
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		5 057,20	A1 3 173,19	3 777,20	-1 893,19	A2 3 173,19
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 057,20	1 625,82	3 777,20	-345,82	1 625,82
2031	Frais d'études	3 507,20	450,14	3 507,20	-450,14	450,14
2033	Frais d'insertion	1 550,00	1 175,68	270,00	104,32	1 175,68
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 547,37	0,00	-1 547,37	1 547,37
21534	Réseaux d'électrification	0,00	1 547,37	0,00	-1 547,37	1 547,37
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		500 000,00	B1 0,00	0,00	500 000,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	500 000,00	0,00	0,00	500 000,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	500 000,00	0,00	0,00	500 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 -3 173,19	B2 - A2 -3 173,19

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

SYVADEC - SYVADEC - CA - 2024

- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.
(8) Indiquer le signe algébrique.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201712
LIBELLE : Prétraitement Valorisation
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		1 721 494,77	A1 356 849,16	11 520,00	1 353 125,61	A2 356 849,16
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 721 494,77	356 849,16	11 520,00	1 353 125,61	356 849,16
2031	Frais d'études	1 718 224,77	355 403,48	11 250,00	1 351 571,29	355 403,48
2033	Frais d'insertion	3 270,00	1 445,68	270,00	1 554,32	1 445,68
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		300 000,00	B1 0,00	0,00	300 000,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 -356 849,16	B2 - A2 -356 849,16

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

SYVADEC - SYVADEC - CA - 2024

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201813
LIBELLE : CREATION ISDND
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		8 810,00	A1 140,64	8 310,00	359,36	A2 140,64
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	8 810,00	140,64	8 310,00	359,36	140,64
2031	Frais d'études	8 310,00	0,00	8 310,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	500,00	140,64	0,00	359,36	140,64
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 -140,64	B2 - A2 -140,64

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

SYVADEC - SYVADEC - CA - 2024

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201917
LIBELLE : ECO POINT
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		2 810,00	A1 2 320,64	0,00	489,36	A2 2 320,64
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 810,00	2 320,64	0,00	489,36	2 320,64
2031	Frais d'études	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
2033	Frais d'insertion	810,00	320,64	0,00	489,36	320,64
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 -2 320,64	B2 - A2 -2 320,64

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

SYVADEC - SYVADEC - CA - 2024

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202017
LIBELLE : Eco point
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		4 980,00	A1 3 294,73	1 170,00	515,27	A2 3 294,73
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 980,00	3 294,73	1 170,00	515,27	3 294,73
2031	Frais d'études	0,00	611,45	0,00	-611,45	611,45
2033	Frais d'insertion	4 980,00	2 683,28	1 170,00	1 126,72	2 683,28
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 5 810,00	133 500,00	-139 310,00	B2 5 810,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	5 810,00	133 500,00	-139 310,00	5 810,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	5 810,00	133 500,00	-139 310,00	5 810,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 2 515,27	B2 - A2 2 515,27

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

SYVADEC - SYVADEC - CA - 2024

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202318
LIBELLE : Grand Ajaccio - CTO Sarrola
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		-9 000,00	A1	0,00	-9 000,00	A2
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	-9 000,00	0,00	0,00	-9 000,00	0,00
2031	Frais d'études	-9 000,00	0,00	0,00	-9 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1	0,00	0,00	B2
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	0,00	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

SYVADEC - SYVADEC - CA - 2024

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE					A3
Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		17 346 712,59	4 345 953,82	1 108 605,00	11 892 153,77
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 915 650,00	439 659,68	1 108 605,00	1 367 385,32
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	2 061 650,00	140 792,00	782 500,00	1 138 358,00
1312	Subv. transf. Régions	854 000,00	118 867,68	326 105,00	409 027,32
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	180 000,00	0,00	-180 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 915 650,00	439 659,68	1 108 605,00	1 367 385,32
10	Dotations, fonds divers et réserves	611 173,19	110 373,19	0,00	500 800,00
10222	FCTVA	500 800,00	0,00	0,00	500 800,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	110 373,19	110 373,19	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	300 000,00		0,00	
Total des recettes financières		911 173,19	110 373,19	0,00	800 800,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 826 823,19	550 032,87	1 108 605,00	2 168 185,32
021	Virement de la section de fonctionnement	4 215 626,81	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	1 620 000,00	2 067 588,26		-447 588,26
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	479 760,00		-479 760,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	1 441,97		-1 441,97
28031	Frais d'études	300 000,00	42 663,06		257 336,94
28033	Frais d'insertion	10 000,00	116,00		9 884,00

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
2805	Licences, logiciels, droits similaires	15 000,00	15 616,76		-616,76
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	600,00	1 544,80		-944,80
28128	Autres aménagements de terrains	17 000,00	16 656,00		344,00
281351	Bâtiments publics	100 000,00	231 183,00		-131 183,00
28138	Autres constructions	8 731,00	15 034,01		-6 303,01
28151	Réseaux de voirie	10 000,00	975,00		9 025,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	346,00	6 415,00		-6 069,00
281532	Réseaux d'assainissement	1 800,00	1 749,00		51,00
281533	Réseaux câblés	0,00	316,00		-316,00
281534	Réseaux d'électrification	15 000,00	16 613,00		-1 613,00
281538	Autres réseaux	0,00	6 081,00		-6 081,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	83,87		-83,87
2815731	Matériel roulant	85 000,00	144 735,48		-59 735,48
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	165 999,00	225 504,00		-59 505,00
281578	Autre matériel technique	0,00	1 156,00		-1 156,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	640 524,00	485 844,00		154 680,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	6 602,00		-6 602,00
281828	Autres matériels de transport	0,00	3 494,00		-3 494,00
281838	Autre matériel informatique	20 000,00	35 366,20		-15 366,20
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	20 000,00	18 179,43		1 820,57
28185	Matériel de téléphonie	0,00	496,00		-496,00
28188	Autres immo. corporelles	210 000,00	309 962,68		-99 962,68
041	Opérations patrimoniales (10)	7 684 262,59	1 728 332,69		5 955 929,90
2031	Frais d'études	1 170 000,00	1 593 591,56		-423 591,56
2033	Frais d'insertion	120 000,00	98 320,18		21 679,82
2315	Install., matériel et outill. technique	6 394 262,59	0,00		6 394 262,59
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	36 420,95		-36 420,95
Total des recettes d'ordre		13 519 889,40	3 795 920,95		9 723 968,45

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Recettes justifiées non titrées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

III – ADOPTION DU CA							III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							B	
DEPENSES								
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		64 242 764,00	53 002 906,71	5 669 852,11	0,00	5 570 005,18	0,00	58 672 758,82
011	Charges à caractère général (3)	49 356 935,19	42 226 351,39	5 625 388,72	0,00	1 505 195,08	0,00	47 851 740,11
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	8 143 021,00	7 976 484,01	6 380,51	0,00	160 156,48		7 982 864,52
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	568 918,00	468 631,95	10 823,77	0,00	89 462,28	0,00	479 455,72
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		58 068 874,19	50 671 467,35	5 642 593,00	0,00	1 754 813,84	0,00	56 314 060,35
66	Charges financières	208 263,00	163 501,10	27 259,11	0,00	17 502,79		190 760,21
67	Charges spécifiques (3)	30 000,00	350,00	0,00	0,00	29 650,00		350,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	100 000,00	100 000,00			0,00		100 000,00
Total des dépenses financières		338 263,00	263 851,10	27 259,11	0,00	47 152,79		291 110,21
Total des dépenses réelles		58 407 137,19	50 935 318,45	5 669 852,11	0,00	1 801 966,63	0,00	56 605 170,56
023	Virement à la section d'investissement	4 215 626,81	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	1 620 000,00	2 067 588,26			-447 588,26		2 067 588,26
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		5 835 626,81	2 067 588,26			3 768 038,55		2 067 588,26
Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00						
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		64 242 764,00	53 002 906,71	5 669 852,11	0,00	5 570 005,18	0,00	58 672 758,82

(1) Dépenses engagées non mandatées.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

SYVADEC - SYVADEC - CA - 2024

- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE						B
RECETTES						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		54 028 345,68	55 571 929,55	3 145 081,66	0,00	-4 688 665,53
013	Atténuations de charges (3)	100 000,00	82 788,42	0,00	0,00	17 211,58
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 869 724,00	2 124 834,22	121 746,81	0,00	-376 857,03
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	51 593 040,00	52 132 195,24	2 994 114,38	0,00	-3 533 269,62
75	Autres produits de gestion courante (3)	265 581,68	551 594,70	29 220,47	0,00	-315 233,49
Total des recettes de gestion des services		53 828 345,68	54 891 412,58	3 145 081,66	0,00	-4 208 148,56
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	200 489,89	0,00	0,00	-200 489,89
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		0,00	200 489,89	0,00	0,00	-200 489,89
Total des recettes réelles		53 828 345,68	55 091 902,47	3 145 081,66	0,00	-4 408 638,45
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	200 000,00	480 027,08			-280 027,08
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		200 000,00	480 027,08			-280 027,08
Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		10 214 418,32				
Total des recettes de fonctionnement cumulées		64 242 764,00	65 786 347,87	3 145 081,66	0,00	-4 688 665,53

(1) Recettes justifiées non titrées.
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

SYVADEC - SYVADEC - CA - 2024

- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
- (5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA							III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE							B1	
Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		64 242 764,00	53 002 906,71	5 669 852,11	0,00	5 570 005,18	0,00	58 672 758,82
011	Charges à caractère général (4)	49 356 935,19	42 226 351,39	5 625 388,72	0,00	1 505 195,08	0,00	47 851 740,11
60611	Eau et assainissement	58 000,00	21 784,99	22 750,01	0,00	13 465,00	0,00	44 535,00
60612	Energie - Electricité	155 000,00	108 736,28	83 127,52	0,00	-36 863,80	0,00	191 863,80
60621	Combustibles	180 000,00	80 562,36	24 638,80	0,00	74 798,84	0,00	105 201,16
60622	Carburants	160 000,00	56 768,84	26 434,63	0,00	76 796,53	0,00	83 203,47
60623	Alimentation	46 000,00	20 755,30	6 769,14	0,00	18 475,56	0,00	27 524,44
60628	Autres fournitures non stockées	19 260,00	1 300,21	483,15	0,00	17 476,64	0,00	1 783,36
60631	Fournitures d'entretien	25 000,00	20 229,18	225,00	0,00	4 545,82	0,00	20 454,18
60632	Fournitures de petit équipement	256 900,00	195 983,18	51 346,65	0,00	9 570,17	0,00	247 329,83
60633	Fournitures de voirie	0,00	7,05	0,00	0,00	-7,05	0,00	7,05
60636	Habillement et vêtements de travail	80 000,00	46 863,12	43 161,42	0,00	-10 024,54	0,00	90 024,54
6064	Fournitures administratives	9 100,00	4 716,98	93,12	0,00	4 289,90	0,00	4 810,10
6068	Autres matières et fournitures	21 500,00	32 963,75	229,42	0,00	-11 693,17	0,00	33 193,17
611	Contrats de prestations de services	45 518 561,19	39 049 016,38	5 074 911,13	0,00	1 394 633,68	0,00	44 123 927,51
6132	Locations immobilières	143 950,00	112 551,33	3 510,00	0,00	27 888,67	0,00	116 061,33
61351	Matériel roulant	94 200,00	155 376,35	10 067,18	0,00	-71 243,53	0,00	165 443,53
61358	Autres	139 800,00	129 064,34	12 066,25	0,00	-1 330,59	0,00	141 130,59
614	Charges locatives et de copropriété	14 000,00	6 781,00	0,00	0,00	7 219,00	0,00	6 781,00
61521	Entretien terrains	90 000,00	18 980,10	14 367,50	0,00	56 652,40	0,00	33 347,60
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	5 000,00	63 514,51	7 518,50	0,00	-66 033,01	0,00	71 033,01
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	20 000,00	6 916,34	3 015,32	0,00	10 068,34	0,00	9 931,66
615231	Entretien, réparations voiries	11 000,00	24 425,08	3 533,98	0,00	-16 959,06	0,00	27 959,06
615232	Entretien, réparations réseaux	150 000,00	76 497,40	4 310,58	0,00	69 192,02	0,00	80 807,98
61551	Entretien matériel roulant	195 000,00	291 274,98	17 398,89	0,00	-113 673,87	0,00	308 673,87
61558	Entretien autres biens mobiliers	247 000,00	161 612,73	8 969,42	0,00	76 417,85	0,00	170 582,15
6156	Maintenance	85 500,00	77 924,74	38 427,11	0,00	-30 851,85	0,00	116 351,85
6161	Multirisques	99 500,00	31 810,63	0,00	0,00	67 689,37	0,00	31 810,63
6168	Autres primes d'assurance	140 916,00	177 935,14	0,00	0,00	-37 019,14	0,00	177 935,14
617	Etudes et recherches	423 350,00	226 380,53	89 397,52	0,00	107 571,95	0,00	315 778,05
6182	Documentation générale et technique	15 500,00	21 339,86	3 701,00	0,00	-9 540,86	0,00	25 040,86

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6184	Versements à des organismes de formation	39 120,00	11 216,11	2 656,17	0,00	25 247,72	0,00	13 872,28
6188	Autres frais divers	28 616,00	29 101,63	2 060,85	0,00	-2 546,48	0,00	31 162,48
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	296,89	273,50	0,00	-570,39	0,00	570,39
62268	Autres honoraires, conseils	29 000,00	26 797,43	5 887,97	0,00	-3 685,40	0,00	32 685,40
6231	Annonces et insertions	130 000,00	131 850,86	15 966,07	0,00	-17 816,93	0,00	147 816,93
6232	Fêtes et cérémonies	13 000,00	14 777,64	2 452,03	0,00	-4 229,67	0,00	17 229,67
6233	Foires et expositions	0,00	1,50	0,00	0,00	-1,50	0,00	1,50
6234	Réceptions	25 000,00	13 785,69	4 699,19	0,00	6 515,12	0,00	18 484,88
6236	Catalogues et imprimés	75 000,00	62 655,83	1 332,00	0,00	11 012,17	0,00	63 987,83
6237	Publications	19 000,00	13 017,40	2 560,00	0,00	3 422,60	0,00	15 577,40
6238	Divers	15 375,00	29 740,07	1 718,00	0,00	-16 083,07	0,00	31 458,07
6241	Transports de biens	0,00	0,00	1 467,00	0,00	-1 467,00	0,00	1 467,00
6247	Transports collectifs	2 000,00	0,15	0,00	0,00	1 999,85	0,00	0,15
6251	Voyages, déplacements et missions	46 000,00	36 362,52	3 307,58	0,00	6 329,90	0,00	39 670,10
6255	Frais de déménagement	0,00	63,38	0,00	0,00	-63,38	0,00	63,38
6261	Frais d'affranchissement	18 000,00	10 364,18	2 756,84	0,00	4 878,98	0,00	13 121,02
6262	Frais de télécommunications	70 300,00	81 256,22	6 593,04	0,00	-17 549,26	0,00	87 849,26
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	12 495,05	13,64	0,00	-11 508,69	0,00	12 508,69
6281	Concours divers (cotisations)	4 800,00	10 212,00	0,00	0,00	-5 412,00	0,00	10 212,00
6282	Frais de gardiennage	50 000,00	32 554,21	10 939,53	0,00	6 506,26	0,00	43 493,74
6283	Frais de nettoyage des locaux	32 000,00	28 930,20	4 152,07	0,00	-1 082,27	0,00	33 082,27
6288	Autres services extérieurs	346 887,00	458 799,75	0,00	0,00	-111 912,75	0,00	458 799,75
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	6 100,00	0,00	-6 100,00	0,00	6 100,00
63513	Autres impôts locaux	6 500,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00	0,00	0,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	1 300,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	8 143 021,00	7 976 484,01	6 380,51	0,00	160 156,48		7 982 864,52
6218	Autre personnel extérieur	495 300,00	429 655,16	6 225,51	0,00	59 419,33		435 880,67
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	19 595,00	18 072,33	0,00	0,00	1 522,67		18 072,33
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	155 356,00	140 963,33	0,00	0,00	14 392,67		140 963,33
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	11 757,00	10 842,07	0,00	0,00	914,93		10 842,07
64111	Rémunération principale titulaires	2 850 074,00	3 013 050,03	0,00	0,00	-162 976,03		3 013 050,03
64112	SFT, indemnité de résidence	134 151,00	128 862,16	0,00	0,00	5 288,84		128 862,16
64118	Autres indemnités	1 128 053,00	1 102 798,18	0,00	0,00	25 254,82		1 102 798,18
64131	Rémunérations	986 290,00	878 486,39	0,00	0,00	107 803,61		878 486,39

SYVADEC - SYVADEC - CA - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
64138	Primes et autres indemnités	196,00	4 044,28	0,00	0,00	-3 848,28		4 044,28
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	790 801,00	666 153,28	0,00	0,00	124 647,72		666 153,28
6453	Cotisations aux caisses de retraites	942 223,00	944 994,99	0,00	0,00	-2 771,99		944 994,99
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	43 910,00	34 668,57	0,00	0,00	9 241,43		34 668,57
6455	Cotisations pour assurance du personnel	272 858,00	272 773,48	0,00	0,00	84,52		272 773,48
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	7 000,00	6 967,00	0,00	0,00	33,00		6 967,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	11 256,00	10 718,12	0,00	0,00	537,88		10 718,12
6475	Médecine du travail, pharmacie	15 499,00	12 096,04	155,00	0,00	3 247,96		12 251,04
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	40 526,33	0,00	0,00	-40 526,33		40 526,33
6488	Autres	278 702,00	260 812,27	0,00	0,00	17 889,73		260 812,27
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	568 918,00	468 631,95	10 823,77	0,00	89 462,28	0,00	479 455,72
65124	Autres remboursements	0,00	4 594,09	0,00	0,00	-4 594,09	0,00	4 594,09
65132	Prix	5 700,00	5 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 700,00
65311	Indemnités de fonction	156 808,00	143 054,46	0,00	0,00	13 753,54	0,00	143 054,46
65313	Cotisations de retraite	8 800,00	9 170,98	0,00	0,00	-370,98	0,00	9 170,98
65315	Formation	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	147 020,00	105 638,76	10 823,77	0,00	30 557,47	0,00	116 462,53
65818	Autres	4 680,00	4 680,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 680,00
65888	Autres	240 510,00	190 793,66	0,00	0,00	49 716,34	0,00	190 793,66
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		58 068 874,19	50 671 467,35	5 642 593,00	0,00	1 754 813,84	0,00	56 314 060,35
66	Charges financières	208 263,00	163 501,10	27 259,11	0,00	17 502,79		190 760,21
66111	Intérêts réglés à l'échéance	161 052,00	179 767,81	0,00	0,00	-18 715,81		179 767,81
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-4 789,00	-32 047,77	27 259,11	0,00	-0,34		-4 788,66
6618	Intérêts des autres dettes	19 000,00	15 781,06	0,00	0,00	3 218,94		15 781,06
6688	Autres	33 000,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00		0,00
67	Charges spécifiques (4)	30 000,00	350,00	0,00	0,00	29 650,00		350,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	30 000,00	350,00	0,00	0,00	29 650,00		350,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	100 000,00	100 000,00			0,00		100 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	100 000,00	100 000,00			0,00		100 000,00
Total des charges financières et spécifiques		338 263,00	263 851,10	27 259,11	0,00	47 152,79		291 110,21
Total des dépenses réelles		58 407 137,19	50 935 318,45	5 669 852,11	0,00	1 801 966,63	0,00	56 605 170,56
023	Virement à la section d'investissement	4 215 626,81						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	1 620 000,00	2 067 588,26			-447 588,26		2 067 588,26
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	481 201,97			-481 201,97		481 201,97
6811	Dot. amort. immos incorporelles	1 620 000,00	1 586 386,29			33 613,71		1 586 386,29
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		5 835 626,81	2 067 588,26			3 768 038,55		2 067 588,26

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	27 259,11
Montant des ICNE de l'exercice N-1	32 047,77
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-4 788,66

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA					III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE					B2	
Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		54 028 345,68	55 571 929,55	3 145 081,66	0,00	-4 688 665,53
013	Atténuations de charges (4)	100 000,00	82 788,42	0,00	0,00	17 211,58
6419	Remboursements rémunérations personnel	100 000,00	82 788,42	0,00	0,00	17 211,58
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 869 724,00	2 124 834,22	121 746,81	0,00	-376 857,03
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	260 000,00	153 572,71	14 959,76	0,00	91 467,53
706888	Autres	1 609 724,00	1 971 261,51	106 787,05	0,00	-468 324,56
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	51 593 040,00	52 132 195,24	2 994 114,38	0,00	-3 533 269,62
744	FCTVA	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
74718	Autres participations Etat	100 000,00	261 489,34	0,00	0,00	-161 489,34
7472	Participation régions	110 000,00	105 108,59	0,00	0,00	4 891,41
74758	Participation autres groupements	45 480 000,00	45 309 079,60	2 992 214,38	0,00	-2 821 293,98
747888	Autres	5 900 540,00	6 456 517,71	1 900,00	0,00	-557 877,71
75	Autres produits de gestion courante (4)	265 581,68	551 594,70	29 220,47	0,00	-315 233,49
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	15 828,26	0,00	-15 828,26
75888	Autres	265 581,68	551 594,70	13 392,21	0,00	-299 405,23
Total des recettes de gestion des services		53 828 345,68	54 891 412,58	3 145 081,66	0,00	-4 208 148,56
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	200 489,89	0,00	0,00	-200 489,89
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	120,00	0,00	0,00	-120,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	200 369,89	0,00	0,00	-200 369,89
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		53 828 345,68	55 091 902,47	3 145 081,66	0,00	-4 408 638,45
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	200 000,00	480 027,08			-280 027,08
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00	280 832,08			-280 832,08
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	200 000,00	199 195,00			805,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
Total des recettes d'ordre		200 000,00	480 027,08			-280 027,08

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Recettes justifiées non titrées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES									IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE									A1
Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		575 255,75	55 589,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	575 255,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	55 589,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	110 373,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	110 373,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES							IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)							A1
Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	0,00	6 011 750,28	0,00		6 642 595,39
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		575 255,75
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	2 711 309,66	0,00		2 711 309,66
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	3 237 974,07	0,00		3 293 563,43
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	62 466,55	0,00		62 466,55
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	0,00	439 659,68	0,00		550 032,87
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		110 373,19
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	439 659,68	0,00		439 659,68
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.01
01 – OPERATIONS NON VENTILABLES		
Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		575 255,75
1641	Emprunts en euros	575 255,75
RECETTES		0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02							
		Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	55 589,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	55 589,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	110 373,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	110 373,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act* interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 589,36
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 589,36
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 373,19
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 373,19

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
		DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance	
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil
								4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		501 Services communs	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63			
					Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				720 Services communs collecte et propreté	Actions déchets et propreté urbaine			722 Propreté urbaine	
					Collecte et traitement des déchets				
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettolement
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	120 073,65	3 489 260,52	2 402 416,11	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	478 319,41	2 202 883,12	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	12 178,72	855,04	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	14 760,00	2 313,37	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	105 334,61	125 000,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	1 822,60	975 030,60	0,00	0,00	0,00
21352	Bâtiments privés	0,00	0,00	0,00	0,00	55 241,82	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	51 588,44	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	648 985,78	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	144 440,43	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	116 802,87	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	120 618,82	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00	0,00	0,00	9 018,22	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	151 470,46	0,00	0,00	0,00
21535	Réseaux de transmission	0,00	0,00	0,00	0,00	23 256,01	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	46 224,27	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00	0,00	0,00	52 758,82	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	421 100,69	4 618,20	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	24 292,61	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	11 335,72	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	103 491,05	38 948,85	6 593,20	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 466,55	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	180 000,00	259 659,68	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établi. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	140 792,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	118 867,68	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21352	Bâtiments privés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21535	Réseaux de transmission	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)										
Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 011 750,28
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 681 202,53
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 033,76
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 073,37
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230 334,61
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	976 853,20
21352	Bâtiments privés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 241,82
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 588,44
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	648 985,78
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	144 440,43
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	116 802,87
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 618,82
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 018,22
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	151 470,46
21535	Réseaux de transmission	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 256,01
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 224,27
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 758,82
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	425 718,89
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 292,61
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 335,72
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	149 033,10
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 466,55
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	439 659,68
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 792,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118 867,68
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83					
		Transports de marchandises					
		830	831	832	833	834	835
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien
							838
							Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES									IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE									A2
Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		165 288,53	7 357 377,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	4 656 892,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	2 114 424,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1,96	460 237,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	165 286,57	25 473,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		200 370,78	48 629 797,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	6 973,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	48 578 538,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,89	44 165,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	200 369,89	120,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)								A2
Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	49 082 504,57	0,00		56 605 170,56
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	43 194 848,00	0,00		47 851 740,11
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	5 868 440,10	0,00		7 982 864,52
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	19 216,47	0,00		479 455,72
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		190 760,21
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		350,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		100 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	9 406 815,86	0,00		58 236 984,13
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	75 815,04	0,00		82 788,42
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	2 246 581,03	0,00		2 246 581,03
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	6 547 770,63	0,00		55 126 309,62
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	536 649,16	0,00		580 815,17
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		200 489,89
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES		
Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		165 288,53
65888	Autres	1,96
66111	Intérêts réglés à l'échéance	170 075,23
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-4 788,66
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	0,00
RECETTES		200 370,78
75888	Autres	0,89
775	Produits des cessions d'immobilisations	200 369,89
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02							
		Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		7 357 377,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	4 374,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	32 411,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	7 164,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	83 103,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	7 324,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	920,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	3 874,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	51 535,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	7,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	41 825,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	4 138,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	4 861,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	3 187 064,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	92 631,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	81 917,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	52 022,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	6 781,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	1 465,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	6 193,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	3 117,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	1 472,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	11 750,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	61 142,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	23 563,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	23 721,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	31 810,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	155 528,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	83 239,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Article / compte nature (1)	Libellé	02							
		Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
6182	Documentation générale et technique	20 484,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	5 048,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	27 352,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	84 160,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	46,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	11 077,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	28 881,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	10 129,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	1,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	7 808,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	9 177,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	2 097,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	3 551,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	263,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	15 775,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6255	Frais de déménagement	63,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	9 689,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	82 695,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	12 176,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 942,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	5 446,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	33 082,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	296 034,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 280,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	33 390,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 568,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	6 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	627 899,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	32 955,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	300 518,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	272 610,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	168 617,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	205 238,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	10 854,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	02							
		Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
6455	Cotisations pour assurance du personnel	270 591,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	6 967,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 011,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	12 057,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	10 393,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres	69 310,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65124	Autres remboursements	4 594,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	143 054,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	9 170,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d"utilisa7 - informatique nuage	107 626,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	190 791,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	9 692,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6618	Intérêts des autres dettes	15 781,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		48 629 797,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	6 973,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	172 136,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	105 108,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	48 301 293,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	44 165,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	120,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6255	Frais de déménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65124	Autres remboursements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d'utilisat" - informatique nuage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 357 377,46
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 374,20
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 411,86
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 164,92
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 103,53
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 324,54
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	920,38
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 874,55
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 535,34
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7,05
60636	Habilleement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 825,28
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 138,62
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 861,15
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 187 064,96
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 631,55
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 917,11
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 022,63
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 781,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 465,07
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 193,82
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 117,49
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 472,80
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 750,91
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 142,32
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 563,86
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 721,79
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 810,63
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	155 528,39

Article / compte nature (1)	Libellé	04					TOTAL DU CHAPITRE
		Coop.décent.,act ^e interrég.,eur.,intern.					
		041	042	043	044	048	
		Action relevant de la subvention globale	Actions interrégionales	Actions européennes	Aide publique au développement	Autres actions	
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 239,99
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 484,92
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 048,01
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 352,64
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84 160,67
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46,89
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 077,07
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 881,57
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 129,06
6233	Foires et expositions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,50
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 808,70
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 177,33
6237	Publications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 097,40
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 551,82
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	263,06
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,15
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 775,63
6255	Frais de déménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63,38
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 689,94
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82 695,26
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 176,57
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 942,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 446,67
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 082,27
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	296 034,53
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 280,81
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 390,79
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 568,33
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 100,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	627 899,87
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 955,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 518,85
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	272 610,64
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	168 617,04
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	205 238,66

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act* interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041	042	043	044	048	
		Action relevant de la subvention globale	Actions interrégionales	Actions européennes	Aide publique au développement	Autres actions	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 854,06
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	270 591,17
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 967,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 011,06
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 057,20
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 393,00
6488	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 310,27
65124	Autres remboursements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 594,09
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	143 054,46
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 170,98
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
65811	Droits d'utilisat* - informatique nuage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 626,06
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190 791,70
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 692,58
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 781,06
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 629 797,49
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 973,38
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	172 136,42
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 108,59
74758	Participation autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 301 293,98
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 165,12
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance	
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil
								4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)								
Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI										
Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		501 Services communs	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettolement
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	1 110 424,05	7 350 857,14	40 621 223,38	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	40 160,80	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	159 451,94	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	98 036,24	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	99,94	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	199,92	19 999,98	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	862,98	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	16 579,63	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	19 288,55	176 318,52	187,42	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	48 199,26	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	173,56	497,92	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	2 089,36	26 242,66	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	37 405,43	980 603,62	39 918 853,50	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	300,00	23 129,78	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	10 974,13	72 552,29	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	4 056,00	85 051,96	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	28 402,53	3 480,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	64 839,19	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	6 814,17	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	26 486,26	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	65 134,07	3 923,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	3 502,42	244 029,13	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	147 018,29	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	779,15	79 562,89	12 288,02	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	3 299,65	19 107,10	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	45 220,00	83 409,73	103 908,33	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	4 555,94	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoielement
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	600,00	7 424,27	800,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	3 809,84	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	2 884,71	347 135,29	1 700,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00	0,00	0,00	523,50	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	7 178,33	14 430,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	93 684,35	6 465,00	18 786,01	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	6 623,34	477,27	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	10 676,18	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	50 267,50	4 061,00	482,00	0,00	0,00
6237	Publications	0,00	0,00	0,00	13 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	18 538,24	1 634,00	7 734,01	0,00	0,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	891,44	1 072,50	-760,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	13 133,46	8 720,01	2 041,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	3 431,08	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	5 154,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	332,12	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	5 270,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00	0,00	0,00	38 047,07	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	4 250,00	158 515,22	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	2 001,73	10 524,92	1 264,87	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	15 613,09	82 094,06	9 865,39	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	1 200,88	6 314,21	758,65	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	268 385,48	1 939 891,80	176 872,88	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	10 732,50	74 435,21	10 739,45	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	104 099,84	603 353,54	94 825,95	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	147 732,55	368 723,03	89 420,17	0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	4 044,28	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	83 927,21	362 482,30	51 126,73	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	89 530,63	591 649,98	58 575,72	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	5 986,54	14 265,04	3 562,93	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	2 182,31	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	1 020,94	7 032,74	653,38	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	193,84	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoielement
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	2 859,00	25 053,46	2 220,87	0,00	0,00
6488	Autres	0,00	0,00	0,00	16 468,00	160 658,00	14 376,00	0,00	0,00
65132	Prix	0,00	0,00	0,00	5 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d"utilisat" - informatique nuage	0,00	0,00	0,00	4 842,80	3 993,67	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	0,00	0,00	0,00	4 680,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	72 971,40	709 317,95	8 624 526,51	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	26 327,28	49 487,76	0,00	0,00	0,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	0,00	0,00	0,00	0,00	102 454,89	66 077,58	0,00	0,00
706888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 078 048,56	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	39 352,92	50 000,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 458 417,71	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 828,26	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	7 291,20	507 375,30	6 154,40	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habilleement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
6488	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65132	Prix	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d'utilisat* - informatique nuage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 082 504,57
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 160,80
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	159 451,94
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98 036,24
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99,94
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 199,90
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	862,98
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 579,63
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	195 794,49
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 199,26
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	671,48
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 332,02
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 936 862,55
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 429,78
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 526,42
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 107,96
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 882,53
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 839,19
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 814,17
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 486,26
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 057,07
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	247 531,55
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	147 018,29
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 630,06
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 406,75
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	232 538,06
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 555,94

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Article / compte nature (1)	Libellé	75					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 824,27
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 809,84
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	351 720,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	523,50
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 608,33
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118 935,36
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 100,61
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 676,18
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 810,50
6237	Publications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 480,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 906,25
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 203,94
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 894,47
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 431,08
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 154,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	332,12
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 270,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 047,07
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	162 765,22
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 791,52
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 572,54
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 273,74
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 385 150,16
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 907,16
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	802 279,33
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	605 875,75
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 044,28
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	497 536,24
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	739 756,33
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 814,51
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 182,31
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 707,06
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	193,84
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 133,33
6488	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	191 502,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

SYVADEC - SYVADEC - CA - 2024

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
65132	Prix	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 700,00
65811	Droits d"utilisat" - informatique nuage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 836,47
65818	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 680,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 406 815,86
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 815,04
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	168 532,47
706888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 078 048,56
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 352,92
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 458 417,71
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 828,26
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	520 820,90

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES						IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE						B1.1
DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
9624131045	19/04/2024	4 000 000,00	2 000 000,00	8 449,44	2 000 000,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		4 000 000,00	2 000 000,00	8 449,44	2 000 000,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

IV – ANNEXES												IV		
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE												B1.2		
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					10 239 155,00									
1641 Emprunts en euros (total)					10 239 155,00									
0416/101/001	SOCIETE GENERALE	01/04/2009	01/04/2009	21/07/2009	7 475 000,00	F		4,665	0,000	EURO	T	X Annuité constante	N	A-1
0990/102/001	SOCIETE GENERALE	20/06/2013	28/01/2014	01/05/2014	2 000 000,00	F		3,890	0,000	EURO	T	X Annuité constante	N	A-1
5209429 (en cours de transfert)	CDC-BANQUE DES TERRITOIRES	04/10/2018	2/11/2018	02/11/2019	427 155,00	V	LIVRET A	1,500	0,000		A	C	N	A-1
A291811K	CEPAC	07/11/2018	15/11/2018	15/11/2019	337 000,00	V	LIVRET A +0,7%	3,000	0,000		A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					10 239 155,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers(Total)		0,00		3 299 468,45					597 176,49	153 421,02	0,00	27 259,11
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 299 468,45					597 176,49	153 421,02	0,00	27 259,11
0416/101/001	N	0,00	A-1	1 852 859,43	4,50	F		0,000	476 448,14	100 407,86	0,00	21 128,76
0990/102/001	N	0,00	A-1	825 000,00	9,25	F		0,000	100 000,00	34 999,19	0,00	6 130,35
5209429 (en cours de transfert)	N	0,00	A-1	352 402,84	33,00	V	livret A	4,000	10 678,88	14 523,27	0,00	0,00
A291811K	N	0,00	A-1	269 206,18	23,00	V	3%	3,000	10 049,47	3 490,70	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 299 468,45					597 176,49	153 421,02	0,00	27 259,11

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES													IV	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX													B1.3	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)														
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

IV – ANNEXES							IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS							B1.4
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)							
Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	
		% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	3 299 468,45	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures		Nombre de produits					0
		% de l'encours					0,00
		Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

IV – ANNEXES												IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE												B1.5
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)												
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles Primes payées pour l'achat d'optionPrimes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,000,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,000,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,000,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,000,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

IV – ANNEXES								IV	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE								B1.5	
B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)									
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES													IV			
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT													B1.6			
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)																
Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
																		Intérêts	Capital
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié				
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES					IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME					B1.8
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)					
REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES			B1.9
AUTRES DETTES			
(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)			
LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
Emprunt 0416/101 OPERATION 2008/002 CET	7 475 000,00	454 855,04	2 329 307,57
Emprunt 0990/102/001	2 000 000,00	100 000,00	925 000,00
Emprunt 5209429 (en cours de transfert CC Oriente)	427 155,00	10 678,88	363 081,72
Emprunt A291811K (encours de transfert CC Oriente)	337 000,00	10 049,47	279 255,65

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			B2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		14-12-2024
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Matériel et outillage d'incendie	5	01/01/2000
L	Fonds européens	3	01/01/2000
L	Etat et établissements nationaux	30	01/01/2000
L	Régions	30	01/01/2000
L	Autres subventions d'équipement transf.	7	01/01/2000
L	Frais d'insertion	5	14/12/2023
L	Logiciel bureautique	3	14/12/2023
L	Logiciel métier (GF, RH..etc)	5	14/12/2023
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	15	14/12/2023
L	Autres agencements et aménagements de terrains	30	14/12/2023
L	Plateformes de compostage	20	14/12/2023
L	Constructions - Autres bâtiments publics	20	14/12/2023
L	Installations générales, aménagements	15	14/12/2023
L	Installations générales	8	14/12/2023
L	Autre constructions (bâtiment modulaire)	10	14/12/2023
L	Construction - Autres bâtiments publics	20	14/12/2023
L	Réseaux	15	14/12/2023
L	Matériel roulant	10	14/12/2023
L	Matériel roulant	7	14/12/2023
L	Matériel roulant (véhicule léger)	5	14/12/2023
L	Matériel et outillage de voirie	10	14/12/2023
L	Autre matériel et outillage de voirie	7	14/12/2023
L	Presse à balle	25	14/12/2023
L	Composteurs individuels	3	14/12/2023
L	Matériel et outillage industriel ou de voirie armoire DDS	8	14/12/2023
L	Autres installations, matériel et outillage	10	14/12/2023
L	Pont bascule gardes corps barrière compacteurs caissons	15	14/12/2023
L	Installations générales agencements	15	14/12/2023
L	Autres constructions - Mise à disposition	20	14/12/2023
L	Installations générales	10	14/12/2023
L	Matériel informatique	3	14/12/2023

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	Mobilier de bureau	5	14/12/2023
L	Mobiliers autres	10	14/12/2023
L	Autres immobilisations corporelles	5	14/12/2023
L	Autres immobilisations corporelles	10	14/12/2023
L	Bâtiments privés	8	14/12/2023
L	Frais études	5	14/12/2024
L	Autres immobilisations incorporelles	10	14/12/2024
L	Installations générales	8	14/12/2024
L	Matériel de transport	10	14/12/2024

IV – ANNEXES					IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES					B3.1
PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N					
Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
risques pour gestion	13/06/2024	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

SYVADEC - SYVADEC - CA - 2024

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	100 000,00	0,00	100 000,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES							IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES							B4
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES							
Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES				
Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	0,00
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.
(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)				
Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.
(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS		B8.1.1
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS		
Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	0,00	
Personnes de droit privé	0,00	
Associations	0,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

IV– ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES	B8.1.2

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES
(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

- (1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.
- (2) Numéro à 9 chiffres.
- (3) Détailler le numéro d'article.

IV – ANNEXES						IV	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N						B9	
B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N							
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		18,00	0,00	18,00	16,00	0,00	16,00
Adjoint administratif	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Attaché hors classe	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		129,46	0,46	129,92	109,46	0,00	109,46
Adjoint technique	C	44,00	0,00	44,00	44,00	0,00	44,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	20,46	0,00	20,46	19,00	0,00	19,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	26,00	0,46	26,46	12,46	0,00	12,46
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	10,00	0,00	10,00	9,00	0,00	9,00
Ingénieur	A	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Ingénieur hors classe	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur principal	A	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Technicien	B	9,00	0,00	9,00	8,00	0,00	8,00
Technicien principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		147,46	0,46	147,92	125,46	0,00	125,46

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)						
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6* : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326, 352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
343-1, 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1, 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).
(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.
Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).
Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :
- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.
Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES					IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES					B12.1
ETAT DES ENTREES D’IMMOBILISATIONS (1)					
Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			6 237 590,54	55 384,00	
Acquisitions à titre onéreux			5 724 568,11	55 381,00	
12/10/2010	1526600 du 29/09/2010 - BOAMP FR	2010-RECY-2033-001	0,00	0,00	0
12/10/2010	1524178 du 25/09/2010 - BOAMP FR	2010-RECY-2033-002	0,00	0,00	0
26/10/2010	1539561 du 12/10/2010 - BOAMP FR	2010-QUAI-2033-007	0,00	0,00	0
29/08/2013	ANNONCE CONSTRUCTION PORTO VECCHIO	2013-QUAI-2033-003	0,00	0,00	0
31/12/2014	REGULARISATION TVA 2013 INVESTISSE	2013-QUAI-2158-024	3 663,12	0,00	0
15/09/2023	MARCHE 2023-017 Tvx recyclerie Cauro Lot	2023-RECY-21538-002	10 910,50	0,00	0
31/12/2023	TRAVAUX DIVERS RECYCLERIE DE LAMA	2023-RECY-21532-003	3 445,41	0,00	0
31/12/2023	TRAVAUX DIVERS RECYCLERIE DE LAMA	2023-RECY-21538-003	2 461,00	0,00	0
28/02/2024	2023-054 MONTE	2023-PREVAL-2031-003	3 070 212,51	0,00	5
28/02/2024	ACHAT COMPRESSEUR ARINELLA(REPORT)	2024-00003	793,88	66,00	10
28/02/2024	ACHAT COMPRESSEUR CALVI CANTONE(REPORT)	2024-00004	793,88	66,00	10
28/02/2024	ACHAT COMPRESSEUR CALVI SERRA(REPORT)	2024-00005	793,88	66,00	10
28/02/2024	ACHAT COMPRESSEUR QUAI CORTE(REPORT)	2024-00006	793,88	66,00	10
28/02/2024	ACHAT COMPRESSEUR LUCCIANA(REPORT)	2024-00007	793,88	66,00	10
28/02/2024	ACHAT COMPRESSEUR PIANA(REPORT)	2024-00008	793,88	66,00	10
28/02/2024	ACHAT COMPRESSEUR ST FLORENT(REPORT)	2024-00009	793,88	66,00	10
28/02/2024	ACHAT COMPRESSEUR VICO(REPORT)	2024-00010	793,88	66,00	10
28/02/2024	ACHAT COMPRESSEUR VIGGIANELLO(REPORT)	2024-00011	793,88	66,00	10
28/02/2024	Terrassement de la plateforme po(REPORT)	2024-00012	1 502,85	0,00	0
29/02/2024	REEMPLOI LUCCIANA AUVENT	2024-00015	6 070,48	338,00	15
29/02/2024	2023-017 VOIRIE CAURO	2023-RECY-2151-005	156 935,91	0,00	0
29/02/2024	2023-017 BARRIERE LEVANTE CAURO	2024-00019	11 065,32	618,00	15
29/02/2024	AVIS ATTRIBUTION ECOPT CAMPILE	2023-ECOPT-2033-002	320,64	0,00	1
29/02/2024	AVIS INITIAL RECY CORTE	2024-00022	855,04	0,00	5
29/02/2024	2023-TVX-002 AVIS ATTRIBUTION R CORTE	2023-RECY-2033-005	320,64	0,00	1
29/02/2024	Composteurs partagés en pin CL4	2024-00025	46 911,69	7 870,00	5
20/03/2024	2023-069 LECTEUR BADGE BONIF	2024-00053	2 435,92	633,00	3
20/03/2024	2023-069 BORNE DE PESEE BONIFACIO	2024-00054	18 837,79	979,00	15
26/03/2024	2023-018 PONT BASCULE CAURO	2024-00028	43 509,19	2 215,00	15
26/03/2024	2023-019 AMENAGEMENT RECY CAURO	2024-00029	23 812,86	0,00	0
26/03/2024	TVX EXTENSION CORTE AVIS ATTRIBUTION	2023-RECY-2033-008	320,64	0,00	1
26/03/2024	ACHAT CLIM CORBARA	2024-00031	6 058,44	578,00	8
26/03/2024	TRAVAUX PLOMBERIE BUREAU ARINELLA	2024-00032	1 629,73	155,00	8

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
26/03/2024	reprise dalle regard EP QT VIGGIANELLO	2024-00033	10 960,33	557,00	15
26/03/2024	2023-023 COMPACTEUR QT LURI	2024-00034	73 628,72	3 749,00	15
29/03/2024	2023-044 TVX EXT RECY CORTE	2023-RECY-2031-011	2 756,44	0,00	5
05/04/2024	3 ordinateurs portables 13" HP	2024-00039	3 437,99	846,00	3
05/04/2024	3 ordinateurs fixes ATX TERRA	2024-00040	1 638,83	403,00	3
05/04/2024	3 ordinateurs portables 15" TERRA	2024-00041	2 476,06	609,00	3
05/04/2024	2 mini ordinateurs fixes TERRA	2024-00042	1 282,56	315,00	3
10/04/2024	2023-068 IMPRIMANTE PONT BASCULE SLPV	2024-00043	1 821,08	440,00	3
10/04/2024	BARRIERE LEVANTE RECY BONIFACIO	2024-00044	6 738,76	325,00	15
15/04/2024	Avis attribution(REPORT)	2023-BIO-2033-001	320,64	0,00	1
15/04/2024	AVIS ATTRIBUTION(REPORT)	2023-RECY-2033-007	320,64	0,00	1
15/04/2024	AVIS ATTRIBUTION(REPORT)	2023-RECY-2033-006	320,64	0,00	1
16/04/2024	composteur individuel + marquage	2023-COMPOST-2188-006	53 060,78	7 516,00	5
18/04/2024	2018-010 AMO CTV MONTE	2020-PREVAL-2031-002	86 825,01	0,00	5
19/04/2024	SYSTEME DE COMPTAGE RECY BONIFACIO	2024-00050	7 562,65	661,00	8
19/04/2024	2023-069 LOGICIEL PONT BASC BONIF	2024-00052	2 313,37	323,00	5
02/05/2024	2021-007 MOE RECY Corte	2021-RECY-2031-010	19 399,79	0,00	5
03/05/2024	2023-002 RECY BONIFACIO	2023-RECY-2151-002	7 850,00	0,00	0
03/05/2024	ECOPT POGGIOLA	2024-00064	1 175,68	0,00	5
15/05/2024	2023-073 AMENAGEMENT RECY PV	2024-00069	144 955,09	0,00	0
15/05/2024	2023-073 AMENAGEMENT RECY PV	2024-00070	73 245,99	0,00	0
27/05/2024	ANNONCE LANCEMENT ECOPT GALERIA	2024-00072	1 125,04	0,00	5
27/05/2024	INSTALLATION CAMERA QUAI PV	2024-00074	2 514,43	498,00	3
27/05/2024	DEBROUSSAILLEUSE SECTEUR EXT SUD	2024-00075	1 506,41	111,00	8
27/05/2024	DEBROUSSAILLEUSE SECTEUR SUD	2024-00076	1 142,41	84,00	8
04/06/2024	2023-067 ECOPT CAMPILE	2024-00079	123 857,96	0,00	0
05/06/2024	2021-038 ESPACE REEMPLOI	2024-00082	5 640,91	0,00	5
05/06/2024	2021-038 ESPACE REEMPLOI	2024-00083	5 640,91	0,00	5
05/06/2024	2021-038 ESPACE REEMPLOI	2024-00084	5 640,91	0,00	5
05/06/2024	2024-013 ETUDE AMENAGEMENT QT MONTICELLO	2024-00085	10 198,18	0,00	5
05/06/2024	REPARATION CLOTURE CAURO	2024-00086	5 231,88	373,00	8
05/06/2024	BLOC BETON REZZA	2024-00087	5 226,46	298,00	10
05/06/2024	ACHAT MEUBLES CUISINE ARINELLA	2024-00088	804,23	45,00	10
05/06/2024	CHANGEMENT FENETRE LOCAL RECY SLPV	2024-00089	3 950,00	282,00	8
05/06/2024	2024-021 HANGAR TEGHIME	2024-00090	3 633,93	0,00	5
05/06/2024	INSTALL SALLE VISIOCONF CORTE	2024-00091	29 144,78	5 558,00	3
07/06/2024	ETUDE FAUNE FLORE MONTE	2021-PREVAL-2031-002	27 327,43	0,00	5
10/06/2024	2023-076 MISSION G2 AVP PV	2024-00093	10 509,91	0,00	5
10/06/2024	2024-026 RECY Corte / G4	2024-00094	7 425,31	0,00	5
10/06/2024	2021-011-MS14 CAISSON COMPACT QT PIANA	2024-00095	16 210,19	602,00	15
10/06/2024	2021-011-MS14 CAISSON COMPACT QT PIANA	2024-00096	16 210,19	602,00	15
10/06/2024	REPARATION OUVRANT RECY ARINELLA	2024-00097	820,34	56,00	8

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
10/06/2024	SUPPRESSION EAU POTABLE QT TEGHIME	2024-00098	3 768,07	209,00	10
10/06/2024	ATTRIBUTION MAPA ECOPT REZZA	2023-ECOPT-2033-001	562,56	0,00	5
11/06/2024	2021-065 MOE OPC RECY LECCI	2022-RECY-2031-007	38 207,83	0,00	5
18/06/2024	2024-012 ECOPOINT REZZA	2024-00101	87 256,41	0,00	0
18/06/2024	2023-044_MISSION CT RECY CORTE	2023-RECY-2031-011	2 101,98	0,00	5
18/06/2024	ACHAT VESTIAIRE ARINELLA	2024-00104	3 173,16	169,00	10
18/06/2024	panneau brassage 24 ports	2024-00105	14,80	0,00	1
18/06/2024	Transceivers SFP	2024-00106	237,32	0,00	1
18/06/2024	Embase RJ45 Keystone	2024-00107	49,50	0,00	1
18/06/2024	Bornes wifi 2662	2024-00108	989,25	176,00	3
18/06/2024	Switch DGS 1210	2024-00109	148,40	0,00	1
18/06/2024	Switchs DGS 1210	2024-00110	1 585,85	283,00	3
19/06/2024	2023-068 CONFORMITE PONT BASCULE	2024-00112	2 729,01	96,00	15
26/06/2024	2024-006 AMENAGEMENT RECY PV	2024-00113	3 135,16	0,00	5
26/06/2024	GROUPE ELECTROGENE MONTICELLO	2024-00114	13 280,72	682,00	10
03/07/2024	PUBLICATION MISSION GEOPHYS. PALASCA	2024-00118	140,64	0,00	1
03/07/2024	PUBLICATION CTV AJACCIO	2024-00119	855,04	0,00	5
05/07/2024	2024-017 Ingénierie écolo RECY LECCI	2024-00120	15 153,27	0,00	5
09/07/2024	Table de réunion RECY BONIFACIO	2024-00121	409,31	0,00	1
09/07/2024	armoire à rideaux RECY BONIFACIO	2024-00122	1 019,08	96,00	5
09/07/2024	Bureau INEO - RECY BONIFACIO	2024-00123	433,15	0,00	1
09/07/2024	siege de travail - RECY BONIFACIO	2024-00124	955,91	91,00	5
09/07/2024	caisson métal RECY BONIFACIO	2024-00125	229,06	0,00	1
10/07/2024	ACHAT KARCHER LURI	2024-00126	1 058,48	49,00	10
16/07/2024	2023-043 EXTENSION RECY CORTE	2023-RECY-2031-010	2 848,82	0,00	5
16/07/2024	MATERIEL COLLECTE TEXTILES	2024-00129	10 457,47	599,00	8
22/07/2024	CLOTURE STILETTO	2024-00130	26 513,23	780,00	15
23/07/2024	2023-085 EXTENSION RECY CORTE	2024-00134	76 173,62	0,00	0
23/07/2024	2024-007 MISSION DE CSPS RECY PV	2024-00137	2 493,87	0,00	5
23/07/2024	2023-049 ESP REEMPLOI LUCCIANA	2024-00138	801,16	0,00	0
05/08/2024	ACHAT PIECES JCB ST FLORENT	2024-00141	1 965,71	79,00	10
06/08/2024	Réfection aire de compostage	2024-00142	9 638,94	484,00	8
06/08/2024	ECHELLE LIMNIMETRIQUE VIGGIANELLO	2024-00143	6 593,20	530,00	5
06/08/2024	CHARIOT DIABLE	2024-00144	458,74	184,00	1
06/08/2024	DECOUPEUR PLASMA	2024-00145	3 035,91	122,00	10
06/08/2024	PASSERELLE TRANCHEE AVEC GARDE CORPS	2024-00146	851,48	42,00	8
06/08/2024	2023-073 AMENAGEMENT RECY PV	2024-00148	17 521,18	2 352,00	3
06/08/2024	Constat d'affichage PC CORTE	2024-00149	840,79	0,00	5
06/08/2024	2021-039-MS02 MOE BELGODERE	2024-00150	32 760,92	0,00	5
09/08/2024	2021-039 MS006	2024-00151	12 814,40	0,00	5
09/08/2024	2024-057 SUIVI ECOLOGIQUE	2024-00152	8 268,38	0,00	5
12/08/2024	2 FAUTEUILS DE BUREAU PV	2024-00153	335,70	129,00	1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
13/08/2024	MAPA 2024-DEX-014 TVX BELGODERE	2024-00154	1 125,04	0,00	5
30/08/2024	ACHAT KARCHER LUCCIANA	2024-00155	1 705,81	114,00	5
30/08/2024	ACHAT KARCHER BONIFACIO	2024-00156	1 705,81	114,00	5
30/08/2024	ACHAT KARCHER STILETTO	2024-00157	1 705,81	114,00	5
30/08/2024	ACHAT KARCHER FIGARI	2024-00158	1 705,81	114,00	5
30/08/2024	ACHAT KARCHER ST FLORENT	2024-00159	1 705,81	114,00	5
30/08/2024	CORNIERES QUAI RECYCLERIE PV	2024-00160	3 587,60	120,00	10
30/08/2024	MISE EN PLACE PORTAIL BELGODERE	2024-00161	3 140,24	70,00	15
30/08/2024	annonce attribution alveole stoch st flo	2024-00162	320,64	0,00	1
30/08/2024	LAVE LINGE SECHANT RECY PV	2024-00163	533,71	35,00	5
30/08/2024	2024-020 ETUDES QT PV	2024-00164	7 125,35	0,00	5
30/08/2024	R Corte / Détection de réseaux	2024-00165	593,78	0,00	5
09/09/2024	BIO PLATEFORME ALERIA 2023-DEX-018	2023-BIO-2033-001	135,04	0,00	1
09/09/2024	STOCK PC PORTABLES	2023-INFO-2183-002	804,01	83,00	3
09/09/2024	2023-058 CARTOGRAPHIE QT PV	2023-QUAI-2031-002	398,57	0,00	1
09/09/2024	LEVEE TOPO ECOPOINT ZICAVO	2023-ECOPT-2031-007	236,33	0,00	1
09/09/2024	2023-046 CT CAURO	2023-RECY-2031-010	303,84	0,00	1
09/09/2024	BALAYEUSE ST FLORENT	2023-RECY-2158-015	104,39	32,00	1
09/09/2024	BALAYEUSE VALLECALLE	2023-RECY-2158-014	111,38	34,00	1
09/09/2024	DEBROUSSAILLEUSE SECTEUR EST	2023-RECY-2158-016	204,34	63,00	1
09/09/2024	2023-045 SPS CAURO	2023-RECY-2031-009	235,86	0,00	1
09/09/2024	BARDAGE LOCAL AGENT CAURO	2023-RECY-2135-015	1 479,85	30,00	15
09/09/2024	CLIMATISATION LOCAL AGENT CAURO	2023-RECY-2135-016	295,41	91,00	1
10/09/2024	COMPOSTEURS INDIVIDUELS	2023-COMPOST-2188-006	2 602,58	160,00	5
10/09/2024	2023-001 MISSION MO REHABILITATION R PV	2023-RECY-2031-007	451,09	0,00	1
10/09/2024	2019-052-MS034 PORTE LOCAL RECY ERSA	2023-RECY-2188-005	328,91	101,00	1
10/09/2024	2019-052-MS032 PORTE LOCAL RECY SISCO	2023-RECY-2188-006	206,10	63,00	1
10/09/2024	2019-080-MS029 REPARATION HITACHI R CORB	2023-RECY-21578-004	3 520,90	108,00	10
10/09/2024	2022-033 MISSION CT TRI ST FLO	2023-TRI-2031-002	450,14	0,00	1
11/09/2024	MARCHE 2023-069 MS002 Mise en conformité	2024-00190	6 567,68	133,00	15
11/09/2024	POMPE DE RELEVAGE QT SLPV	2024-00191	2 545,23	97,00	8
12/09/2024	2022-064 MOE QT PV OM ET TRI	2023-QUAI-2031-001	26 438,34	0,00	5
23/09/2024	ROULEAU DE TAPIS DE QUAI RECY PV	2024-00194	5 396,27	183,00	8
23/09/2024	MAPA 2024-DEX-016 CREATION ECOPT ET TRI	2024-00195	855,04	0,00	5
24/09/2024	AOO 2024-DGA-004 annonce MONTE	2024-00196	1 496,32	0,00	5
25/09/2024	2023-068 RPT BORNES PESAGE VIGGIANELLO	2024-00200	13 582,17	241,00	15
25/09/2024	2023-068 RPT BORNES PESAGE VIGGIANELLO	2024-00201	13 582,17	241,00	15
26/09/2024	INSTALLATION COMPTEUR EAU RECY LAMA	2024-00202	85 674,69	1 507,00	15
30/09/2024	REPARATION MUR RECY STILETTO	2024-00203	12 440,34	0,00	0
03/10/2024	POMPE ROTATIVE MANUEL SLPV	2024-00204	89,84	0,00	1
03/10/2024	CHARIOT FUT CALVI CANTONE	2024-00205	413,86	100,00	1
03/10/2024	POMPE PNEUMATIQUE MONTICELLO	2024-00206	617,53	30,00	5

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
03/10/2024	POMPE ROTATIVE MANUEL TEGHIME	2024-00207	89,84	21,00	1
03/10/2024	POMPE PNEUMATIQUE ARINELLA	2024-00208	617,53	30,00	5
03/10/2024	POMPE ROTATIVE MANUEL STILETTO	2024-00209	89,84	21,00	1
03/10/2024	POMPE ROTATIVE MANUEL CAURO	2024-00210	89,84	21,00	1
03/10/2024	POMPE PNEUMATIQUE VICO	2024-00211	617,53	30,00	5
03/10/2024	POMPE ROTATIVE MANUEL CALVI LA SERRA	2024-00212	89,84	21,00	1
03/10/2024	POMPE PNEUMATIQUE FIGARI	2024-00213	617,53	30,00	5
03/10/2024	POMPE PNEUMATIQUE CORTE	2024-00214	617,53	30,00	5
03/10/2024	POMPE PNEUMATIQUE MOCA	2024-00215	617,53	30,00	5
03/10/2024	POMPE ROTATIVE MANUEL VICO	2024-00216	89,84	21,00	1
03/10/2024	POMPE ROTATIVE MANUEL FIGARI	2024-00217	89,84	21,00	1
03/10/2024	CHARIOT FUT SLPV	2024-00218	413,86	100,00	1
03/10/2024	CHARIOT FUT CALVI LA SERRA	2024-00219	413,86	100,00	1
03/10/2024	POMPE PNEUMATIQUE PORTO VECCHIO	2024-00220	617,53	30,00	5
03/10/2024	CHARIOT FUT VICO	2024-00221	413,86	100,00	1
03/10/2024	CHARIOT FUT FIGARI	2024-00222	413,86	100,00	1
03/10/2024	CHARIOT FUT CORTE	2024-00223	413,86	100,00	1
03/10/2024	POMPE ROTATIVE MANUEL LURI	2024-00224	89,84	21,00	1
03/10/2024	CHARIOT FUT TEGHIME	2024-00225	413,86	100,00	1
03/10/2024	POMPE ROTATIVE MANUEL PIANA	2024-00226	89,84	21,00	1
03/10/2024	POMPE PNEUMATIQUE LAMA	2024-00227	617,53	30,00	5
03/10/2024	POMPE PNEUMATIQUE CAURO	2024-00228	617,53	30,00	5
03/10/2024	POMPE PNEUMATIQUE STILETTO	2024-00229	617,53	30,00	5
03/10/2024	CHARIOT FUT PV	2024-00230	413,86	100,00	1
03/10/2024	CHARIOT FUT MONTICELLO	2024-00231	413,86	100,00	1
03/10/2024	CHARIOT FUT ARINELLA	2024-00232	413,86	100,00	1
03/10/2024	POMPE ROTATIVE MANUEL CALVI CANTONE	2024-00233	89,84	21,00	1
03/10/2024	POMPE ROTATIVE MANUEL LUCCIANA	2024-00234	89,84	21,00	1
03/10/2024	POMPE PNEUMATIQUE CORBARA	2024-00235	617,53	30,00	5
03/10/2024	POMPE ROTATIVE MANUEL BONIFACIO	2024-00236	89,84	21,00	1
03/10/2024	POMPE ROTATIVE MANUEL ST FLORENT	2024-00237	89,84	21,00	1
03/10/2024	POMPE PNEUMATIQUE VALLECALLE	2024-00238	617,53	30,00	5
03/10/2024	CHARIOT FUT BONIFACIO	2024-00239	413,86	100,00	1
03/10/2024	CHARIOT FUT PV	2024-00240	413,86	100,00	1
03/10/2024	CHARIOT FUTVALLECALLE	2024-00241	413,86	100,00	1
03/10/2024	CHARIOT FUT ST FLORENT	2024-00242	413,86	100,00	1
03/10/2024	POMPE ROTATIVE MANUEL CORTE	2024-00243	89,84	21,00	1
03/10/2024	CHARIOT FUT CORBARA	2024-00244	413,86	100,00	1
03/10/2024	POMPE PNEUMATIQUE LUCCIANA	2024-00245	617,59	30,00	5
03/10/2024	POMPE ROTATIVE MANUEL MOCA	2024-00246	89,85	21,00	1
03/10/2024	POMPE PNEUMATIQUE CALVI CANTONE	2024-00247	617,57	30,00	5
03/10/2024	CHARIOT FUT CAURO	2024-00248	413,86	100,00	1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
03/10/2024	POMPE PNEUMATIQUE VIGGIANELLO	2024-00249	617,53	30,00	5
03/10/2024	CHARIOT FUT VIGGIANELLO	2024-00250	413,86	100,00	1
03/10/2024	POMPE ROTATIVE MANUEL VIGGIANELLO	2024-00251	89,84	21,00	1
03/10/2024	CHARIOT FUT LAMA	2024-00252	413,86	100,00	1
03/10/2024	CHARIOT FUT STILETTO	2024-00253	413,86	100,00	1
03/10/2024	POMPE PNEUMATIQUE PIANA	2024-00254	617,53	30,00	5
03/10/2024	POMPE ROTATIVE MANUEL ARINELLA	2024-00255	89,84	21,00	1
03/10/2024	CHARIOT FUT LURI	2024-00256	413,86	100,00	1
03/10/2024	POMPE ROTATIVE MANUEL PV	2024-00257	89,84	21,00	1
03/10/2024	POMPE PNEUMATIQUE LURI	2024-00258	617,53	30,00	5
03/10/2024	POMPE ROTATIVE MANUEL LAMA	2024-00259	89,84	21,00	1
03/10/2024	POMPE ROTATIVE MANUEL MONTICELLO	2024-00260	89,84	21,00	1
03/10/2024	POMPE PNEUMATIQUE TEGHIME	2024-00261	617,53	30,00	5
03/10/2024	POMPE PNEUMATIQUE CALVI LA SERRA	2024-00262	617,53	30,00	5
03/10/2024	CHARIOT FUT PIANA	2024-00263	413,86	100,00	1
03/10/2024	POMPE PNEUMATIQUE SLPV	2024-00264	617,53	30,00	5
03/10/2024	POMPE ROTATIVE MANUEL PV	2024-00265	89,84	21,00	1
03/10/2024	POMPE PNEUMATIQUE PV	2024-00266	617,53	30,00	5
03/10/2024	POMPE PNEUMATIQUE BONIFACIO	2024-00267	617,53	30,00	5
03/10/2024	CHARIOT FUT MOCA	2024-00268	413,86	100,00	1
03/10/2024	POMPE ROTATIVE MANUEL VALLECALLE	2024-00269	89,84	21,00	1
03/10/2024	POMPE ROTATIVE MANUEL CORBARA	2024-00270	89,84	21,00	1
03/10/2024	POMPE PNEUMATIQUE ST FLORENT	2024-00271	617,53	30,00	5
03/10/2024	CHARIOT FUT LUCCIANA	2024-00272	413,86	100,00	1
03/10/2024	CLIM RECY SLPV	2024-00273	2 617,12	79,00	8
03/10/2024	CANIVEAU ESPACE REEMPLOI PORTO VECCHIO	2024-00274	3 686,04	0,00	0
03/10/2024	MISE A NIVEAU SALLES REUNIONS TEAMS	2024-00275	7 378,01	601,00	3
03/10/2024	Onduleurs Baie informatique Corte et Aja	2024-00276	2 236,46	182,00	3
03/10/2024	CONTAINER STILETTO	2024-00277	3 562,68	87,00	10
09/10/2024	VESTIAIRE 2 COLONNE + 2 SERRURES	2024-00279	2 528,60	57,00	10
09/10/2024	ARMOIRE ATELIER PV	2024-00280	413,15	94,00	1
09/10/2024	2021-047 CT Grand Bastia Phase 1 PRO	2024-00281	22 385,51	0,00	5
22/10/2024	2021-039-MS05 ECOPOINT CALACUCCIA	2024-00283	23 548,63	0,00	5
22/10/2024	BUREAU AVEC CAISSON PV	2024-00284	624,32	23,00	5
06/11/2024	BENNE A GRAPPIN ARDEN MINI PELLE CAURO	2024-00285	13 063,16	199,00	10
06/11/2024	TAPIS DE QUAI CAMPILE	2024-00286	4 047,20	61,00	10
06/11/2024	RESEAU ELECTRIQUE ET ECLAIRAGE	2024-00287	18 047,37	183,00	15
06/11/2024	ATTRIBUTION MAPA LUCCIANA	2024-00288	534,40	0,00	5
06/11/2024	MAPA 2024-DEX-018 ECOPT CALENZANA	2024-00289	855,04	0,00	5
06/11/2024	MAPA TRAVAUX FIGARI	2024-00290	855,04	0,00	5
06/11/2024	RAMPE D ACCES A L'ARMOIRE DDS ALERIA	2024-00291	1 464,97	14,00	15
06/11/2024	GARDES CORPS BETON ERSa	2024-00292	5 906,41	112,00	8

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

SYVADEC - SYVADEC - CA - 2024

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
12/11/2024	2024-047 ECOPOINT POGGIOLA	2024-00294	72 206,73	0,00	0
18/11/2024	2021-038 ETUDES ESP REEMPLOI ST FLORENT	2024-00302	5 640,91	0,00	5
18/11/2024	2021-038 ETUDES ESP REEMPLOI STE LUCIE	2024-00303	5 640,91	0,00	5
25/11/2024	Achat+installation d'équipement CAURO	2024-00389	915,49	9,00	8
25/11/2024	DESSABLEUR VIGGIANELLO	2024-00390	3 690,63	33,00	10
25/11/2024	RAMPE POUR REMORQUE RECY MOBILE	2024-00391	35 626,80	300,00	10
25/11/2024	2023-076 INVESTIG GEOTECH POVO	2024-00392	2 407,33	0,00	5
25/11/2024	2024-056 ECOPOINT GALERIA	2024-00406	60 885,64	0,00	0
26/11/2024	MC18/038 CTV AJACCIO	2024-00409	26 278,15	0,00	5
28/11/2024	2024-066 REFONTE SITE INTERNET	2024-00465	26 138,39	451,00	3
28/11/2024	2023-050 COUV BASSIN LIXIVIATS VICO	2024-00466	147 272,75	0,00	0
12/12/2024	D-Link DAP-2662	2024-00511	1 632,42	24,00	3
12/12/2024	D-Link DAP-3666	2024-00512	2 374,81	35,00	3
12/12/2024	ASUS Vivobook 17 PRO1704-AU418X	2024-00513	939,60	13,00	3
18/12/2024	2024-074 Composteur Partagé	2024-00800	85 217,80	6,00	5
18/12/2024	BRANCHEMENT AEP PIOGGIOLA	2024-00801	3 332,53	7,00	15
18/12/2024	DEBROUSSAILLEUSE CALVI NDS	2024-00802	1 179,31	3,00	10
18/12/2024	VESTIAIRE 3 COLONNES+ SERRURE PV	2024-00803	486,96	0,00	1
18/12/2024	2023-078 C SPS / R Lecci	2024-00804	783,79	0,00	5
19/12/2024	2024-046 RECY CORTE	2024-00807	3 634,96	1,00	15
19/12/2024	2018-022 TVX RECY LEVIE	2024-00808	7 916,44	0,00	5
20/12/2024	BACHE REZZA	2024-00809	4 178,24	5,00	10
20/12/2024	PUBLICATIONS BATIMENTS MODULAIRES	2024-00810	106,88	0,00	1
20/12/2024	2023-079 CT / R Lecci	2024-00811	593,78	0,00	5
24/12/2024	ECHELLE SOUPLE BASSIN LIXIVIAT VICO	2024-00813	1 477,32	3,00	8
24/12/2024	RELEVÉ TOPO PLATEFORME ALERIA	2024-00814	7 398,49	0,00	5
24/12/2024	AVIS TVX CLOTURE ALERIA 2024DEX021	2024-00815	1 125,04	0,00	5
24/12/2024	MO DELEGUEE CAPA	2024-00816	274 396,16	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			513 022,43	3,00	
12/12/2024	PLAN DE COMPOSTAGE	REG-PLANCOMPOST	6 347,94	0,00	3
12/12/2024	REGULARISATION TVA 2019 INVESTISSEMENT	REG-90007193311011	194,34	0,00	0
13/12/2024	RAR _MARCHE 2017-045-MS003_MISSION CSPS	REG-2020-CET-2031-001	243,75	0,00	0
13/12/2024	REGULARISATION TVA	REG-2019-CET-2031-002	1 135,90	0,00	0
13/12/2024	DIAGNOSTIC ET MOE REPARATION DEG SUITE I	REG-2016-CET-2031-001	4 725,00	0,00	0
13/12/2024	LEVES DE CASIER VIGGIANELLO 2014-061	REG-2015-CET-2031-001	16 591,00	0,00	0

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
13/12/2024	TRAVAUX TOPO VIGGIANELLO	REG-2014-CET-2031-004	3 750,00	0,00	0
13/12/2024	REHABILITATION MOCA	REG-2011-CET-2031-091	44 084,90	0,00	0
13/12/2024	MOE+ OPC CASIER STOCKAGE ISDND	REG-2012-CET-2031-001	47 046,00	0,00	0
13/12/2024	MISSION CONTROLE TECHNI VICO	REG-2014-CET-2031-002	2 230,00	0,00	0
13/12/2024	LEVE CASIER VIGGIANELLO	REG-2014-CET-2031-001	20 080,00	0,00	0
13/12/2024	CONTROLE SPS CONSTRUCTION MOCA	REG-2012-CET-2031-003	2 104,15	0,00	0
13/12/2024	INVENTAIRE HABITATS VIGGIANELL	REG-2014-CET-2031-005	5 500,00	0,00	0
13/12/2024	TRAVAUX TOPO VIGGIANELLO	REG-2013-CET-2031-002	5 250,00	0,00	0
13/12/2024	INFOGRAPHIE VICO	REG-2013-CET-2031-001	10 342,50	0,00	0
13/12/2024	TOPO VIGGIANELLO	REG-2012-CET-2031-104	3 750,00	0,00	0
13/12/2024	CASIER VICO	REG-2012-CET-2031-103	2 850,00	0,00	0
13/12/2024	CONTROLE TECHNIQUE CONSTRUCTION MOCA	REG-2012-CET-2031-002	3 465,03	0,00	0
13/12/2024	TOPO MOCA CET	REG-2012-CET-2031-102	291,62	0,00	0
13/12/2024	AMO VICO	REG-2010-CET-2031-005	3 707,60	0,00	0
13/12/2024	INFOGRAPHIE	REG-2010-CET-2031-006	12 510,16	0,00	0
13/12/2024	PIANA	REG-2010-CET-2031-007	986,70	0,00	0
13/12/2024	CALVI	REG-2010-CET-2031-011	1 190,02	0,00	0
13/12/2024	DEFINITION, MARQUAGE ET BORNAGE VICO	REG-2010-CET-2031-003	9 785,37	0,00	0
13/12/2024	Film Pôle Env Viggianello	REG-2010-CET-2031-001	31 016,55	0,00	0
13/12/2024	PLAN RECOLLEMENT VIGGIANELLO	REG-2010-CET-2031-002	7 774,00	0,00	0
13/12/2024	PROJECTION	REG-2010-CET-2031-008	5 545,00	0,00	0
13/12/2024	MOE LURI	REG-2010-CET-2031-010	54 211,70	0,00	0
13/12/2024	IMPACT ACOUSTIQUE VICO	REG-ETUDVICO-01	13 419,00	0,00	0
13/12/2024	DECHARGE DE VICO	REG-VICO-40600	54 977,13	0,00	0
13/12/2024	MISE EN PLACE ET ETUDE	REG-1-40600-2031	109 837,92	0,00	0
16/12/2024	ETUDE GEOTECHNIQUE SLPV	REG-2013-COMP-2031-001	5 550,00	0,00	3
16/12/2024	IMAGE COMPOST	REG-2011-COMP-2031-001	1 510,00	0,00	3
16/12/2024	INFOGRAPHIE BUREAU BASTIA	REG-2010-INFO-2031-001	4 879,68	0,00	5
16/12/2024	ANNONCE MARCHÉ MOBILIER	REG2010-QUAI-2033-010	390,85	0,00	1
16/12/2024	REGULARISATION TVA 2019 INVESTISSEMENT	REG90007191829411	16,81	0,00	0
16/12/2024	avis d'attribution ZONE DE STOCKAGE TEMP	REG2020-STOCK-2033-001	720,00	0,00	0
16/12/2024	REGULARISATION TVA 2019 INVESTISSEMENT	REG90007191829911	84,07	0,00	1
17/12/2024	REGULARISATION TVA INVESTISSEMENT	REG2019-CET-2033-002	180,37	0,00	0
17/12/2024	AVIS D'ATTRIBUTION RECYCLERIE MOBILE	REG2019-RMOECOPT-2033001	450,00	0,00	1
17/12/2024	PUBLICATION TRAVAUX INSTALLATION CANALIS	REG2019-CET-2033-001	90,00	0,00	0
17/12/2024	INSERTION MARCHÉ / COUVERTURE FINALE_ISD	REG2018-CET-2033-002	270,00	0,00	0
17/12/2024	AAPC_PRESTATIONS MO_CONSTRUCTION ISDND	REG2018-CET-2033-003	450,00	0,00	0
17/12/2024	INSERTION AAPC_MARCHÉ COUVERTURE FINAL I	REG2018-CET-2033-001	1 620,00	0,00	0
17/12/2024	ANNONCE ACQUISITION PELLE A PNEUS TEGHIM	REG2016-QUAI-2033-001	1 350,00	0,00	10
17/12/2024	ANNONCE CONTENEURS TEXTILE	REG2016-TEXTILE-2033-001	90,00	0,00	1
17/12/2024	ANNONCE CONTENEURS TEXTILE	REG2015-TEXTILE-2033-001	720,00	0,00	8
17/12/2024	ANNONCE MINI PELLE OCCASION VIGGIANELLO	REG2015-RECY-2033-004	720,00	0,00	10

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

SYVADEC - SYVADEC - CA - 2024

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
17/12/2024	ANNONCE MINI PELLE VICO	REG2015-RECY-2033-003	90,00	0,00	1
17/12/2024	FOURNITURE D UNE MINI PELLE R VICO	REG2015-RECY-2033-002	90,00	0,00	1
17/12/2024	ANNONCE FOURNITURE IGNIFUGES POUR DDS	REG2015-DDS-2033-001	720,00	3,00	8
17/12/2024	ANNONCE ACQUISITION CHARGEUR CALVI	REG2013-QUAI-2033-007	900,00	0,00	10
17/12/2024	ANNONCE PESE ESSIEUX	REG2013-TEXTILE-2033-001	90,00	0,00	1
17/12/2024	ANNONCE TRAVAUX VICO	REG2013-CET-2033-003	900,00	0,00	0
17/12/2024	ANNONCE TRAVAUX MOCA	REG2013-CET-2033-002	450,00	0,00	0
17/12/2024	ANNONCE REHAB QUAI MOCA CROCE	REG2013-CET-2033-001	107,64	0,00	0
17/12/2024	ANNONCE REHAB MOCA CROCE	REG2012-CET-2033-002	810,00	0,00	0
17/12/2024	ANNONCE BIO GAZ VIGGIANELLO	REG2012-CET-2033-001	429,84	0,00	0
17/12/2024	ANNONCE DALLE MOCA CROCE	REG2011-CET-2033-003	90,00	0,00	0
17/12/2024	ANNONCE TOPO ET GEOMETRE	REG2011-CET-2033-002	179,66	0,00	0
17/12/2024	ANNONCE TEXTILE	REG2011-TEXTILE-2033-001	704,00	0,00	8
17/12/2024	1568959 du 11/11/2010 - MAPA	REG2010-CET-2033-007	35,00	0,00	0
17/12/2024	1526600 du 29/09/2010 - BOAMP FR	REG2010-CET-2033-005	532,40	0,00	0
17/12/2024	1522259 du 23/09/2010 - BOAMP FR MOCA	REG2010-CET-2033-006	210,83	0,00	0
18/12/2024	1500080 du 27/08/2010 - MAPA	REG2010-CET-2033-003	70,00	0,00	0
18/12/2024	1503006 du 31/08/2010 - BOAMP	REG2010-CET-2033-004	379,50	0,00	0
18/12/2024	1476305 du 31/07/2010 - BOAMP FR FILM	REG2010-CET-2033-002	682,00	0,00	0
18/12/2024	PUB ACQ CHARGEUR TEGHIME	REG2010-QUAI-2033-002	815,75	0,00	10
18/12/2024	1409024 du 02/06/2010 - MAPA	REG2010-CET-2033-001	70,00	0,00	0
31/12/2024	ANNONCE CONTENEURS IGNIFUGES	REG2015-DDS-2033-002	270,00	0,00	1
31/12/2024	1580973 du 23/11/2010 - BOAMP UE TEXTILE	REG2010-TEXTILE-2033-001	360,75	0,00	1

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.
(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

IV – ANNEXES									IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES									B12.2
ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)									
Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							1 892 281,63	-278 636,98	
Cessions à titre onéreux							200 369,89	-280 832,08	
30/07/2024 29/11/2024	DEBROUSSAILLEUSE SECTEUR EXT SUD RAR 2018_MARCHE 2018-045_ACQUISITION PRE	27/05/2024 31/03/2019	1 506,41 599 700,00	8 25	111,00 119 940,00	1 441,97 479 760,00	369,89 200 000,00	-1 072,08 -279 760,00	1 441,97 479 760,00
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							1 691 911,74	2 195,10	
11/12/2024	MISSION SPS PIANA	15/04/2013	825,48	0	0,00	825,48	825,48	0,00	825,48
11/12/2024	REHABILITATION MOCA CROCE	14/10/2014	19 250,80	0	0,00	19 250,80	19 250,80	0,00	19 250,80
11/12/2024	CONTROL TECHNIQUE CONSTRUCTION	06/08/2014	1 280,19	0	0,00	1 280,19	1 280,19	0,00	1 280,19
11/12/2024	MISSION SPS SISCO	14/03/2012	651,00	0	0,00	651,00	651,00	0,00	651,00
11/12/2024	MISSION SPS SISCO	14/03/2012	2 110,20	0	0,00	2 110,20	2 110,20	0,00	2 110,20
11/12/2024	MISSION CONTROLE TECHNIQUE SISCO	14/03/2012	4 472,00	0	0,00	4 472,00	4 472,00	0,00	4 472,00
11/12/2024	CONTROLE TECHNIQUE TRAVAUX PIANA	11/05/2012	3 858,18	0	0,00	3 858,18	3 858,18	0,00	3 858,18
11/12/2024	TOPO MOCA R	07/08/2012	758,38	0	0,00	758,38	758,38	0,00	758,38
11/12/2024	MOE PIANA	23/03/2012	3 454,16	0	0,00	3 454,16	3 454,16	0,00	3 454,16
11/12/2024	MOE PIANA	12/04/2012	6 182,77	0	0,00	6 182,77	6 182,77	0,00	6 182,77
11/12/2024	TRAVAUX TOPO VENTISERI	12/09/2013	140,88	0	0,00	140,88	140,88	0,00	140,88
11/12/2024	INFOGRAPHIE CAURO	05/12/2013	9 090,69	0	0,00	9 090,69	9 090,69	0,00	9 090,69
11/12/2024	248140003 DU 23/01/2014 SITUATION 4 MOCA	31/12/2014	728,72	0	0,00	728,72	728,72	0,00	728,72
11/12/2024	MISSION GEOTECHNIQUE RECY AJA	01/10/2014	2 770,50	0	0,00	2 770,50	2 770,50	0,00	2 770,50
11/12/2024	ETUDE BETON PLATEFORME TRAITE	08/07/2014	4 500,00	0	0,00	4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00
11/12/2024	DECOMPTE N 4 MOCA DU 31/12/2013 MISSION	31/12/2014	3 176,65	0	0,00	3 176,65	3 176,65	0,00	3 176,65
11/12/2024	MISSION CONTR TECH VENTISERI	31/07/2014	1 760,00	0	0,00	1 760,00	1 760,00	0,00	1 760,00

SYVADEC - SYVADEC - CA - 2024

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
11/12/2024	ETUDE LIGNE ST FLORENT	13/05/2014	406,66	0	0,00	406,66	406,66	0,00	406,66
11/12/2024	INFOGRAPHIE RECYCLERIE AJACCIO	07/07/2014	7 920,00	0	0,00	7 920,00	7 920,00	0,00	7 920,00
11/12/2024	PHASE CONCEPTION TRAVAUX AJACC	03/09/2014	375,00	0	0,00	375,00	375,00	0,00	375,00
11/12/2024	PLAN TOPO RECYCLERIE DE ARINELLA 2014-0	10/06/2015	4 250,00	0	0,00	4 250,00	4 250,00	0,00	4 250,00
11/12/2024	MARCHE 2014-061_LEVE TOPO_R ST FLORENT	22/06/2018	5 898,40	0	0,00	5 898,40	5 898,40	0,00	5 898,40
11/12/2024	MARCHE 2017-045_MS01_MISSIONS CSPS_R LAM	28/02/2019	1 140,00	0	0,00	1 140,00	1 140,00	0,00	1 140,00
11/12/2024	RAR 2018_MARCHE 2014-061_LEVE TOPOGRAPHI	31/03/2019	26 767,69	0	0,00	26 767,69	26 767,69	0,00	26 767,69
11/12/2024	RAR 2018_MARCHE 2017-045/MS01_CSPS R LAM	31/03/2019	1 164,00	0	0,00	1 164,00	1 164,00	0,00	1 164,00
11/12/2024	MARCHE 2018-023_MOE RECYCLERIE AJACCIO_S	30/06/2019	13 440,00	0	0,00	13 440,00	13 440,00	0,00	13 440,00
11/12/2024	MARCHE 2018-024_CONSULT MISS INGENIERIES	30/10/2019	6 420,00	0	0,00	6 420,00	6 420,00	0,00	6 420,00
11/12/2024	MARCHE 2019-049_MAITRISE D OEUVRE RECYCL	31/10/2019	4 500,00	0	0,00	4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00
11/12/2024	RAR 2019_MARCHE 2019-007_MAITRISE D'OE	29/02/2020	30 325,00	0	0,00	30 325,00	30 325,00	0,00	30 325,00
11/12/2024	RAR 2019_MARCHE 2019-067_MAITRISE D'OE	29/02/2020	4 000,00	0	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00
11/12/2024	RAR 2019_MARCHE 2019-007_MAITRISE D'OEUV	31/03/2020	3 000,00	0	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00
11/12/2024	RAR 2019_MARCHE 2019-067_MAITRISE D'OEUV	30/06/2020	3 000,00	0	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00
11/12/2024	MARCHE 2018-022_MOE Recyclerie de l'Alta	31/12/2020	64 928,43	0	0,00	64 928,43	64 928,43	0,00	64 928,43
11/12/2024	REGULARISATION TVA 2019 INVESTISSEMENT	16/11/2020	8 224,50	0	0,00	8 224,50	8 224,50	0,00	8 224,50
12/12/2024	PLAN DE COMPOSTAGE	24/07/2008	6 347,94	0	0,00	6 347,94	6 347,94	0,00	6 347,94
12/12/2024	PROJECTION CANTONE CALVI	24/07/2009	8 910,00	0	0,00	8 910,00	8 910,00	0,00	8 910,00
12/12/2024	PROJECTION RECYCLERIE	18/05/2009	15 935,00	0	0,00	15 935,00	15 935,00	0,00	15 935,00
12/12/2024	REHAB ARINELLA	23/06/2010	9 717,50	0	0,00	9 717,50	9 717,50	0,00	9 717,50
12/12/2024	ANNONCE ERSA	07/05/2010	819,00	0	0,00	819,00	819,00	0,00	819,00
12/12/2024	INFOGRAPHIE	16/12/2010	7 281,25	0	0,00	7 281,25	7 281,25	0,00	7 281,25
12/12/2024	PLAN TOPO	11/08/2010	2 966,08	0	0,00	2 966,08	2 966,08	0,00	2 966,08
12/12/2024	MO OPC ERSA	26/10/2010	6 568,40	0	0,00	6 568,40	6 568,40	0,00	6 568,40
12/12/2024	ANNONCE MODULAIRE CALVI	25/05/2010	643,50	0	0,00	643,50	643,50	0,00	643,50
12/12/2024	GEO TEGHIME PIANA	05/07/2010	10 332,24	0	0,00	10 332,24	10 332,24	0,00	10 332,24
12/12/2024	MOE SISCO	30/06/2011	50 993,20	0	0,00	50 993,20	50 993,20	0,00	50 993,20

SYVADEC - SYVADEC - CA - 2024

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
12/12/2024	MOE PIANA	28/01/2011	705,31	0	0,00	705,31	705,31	0,00	705,31
12/12/2024	MOE ARINELLA	04/04/2011	8 414,08	0	0,00	8 414,08	8 414,08	0,00	8 414,08
12/12/2024	MOE ARINELLA	07/03/2011	3 250,00	0	0,00	3 250,00	3 250,00	0,00	3 250,00
12/12/2024	MOE ARINELLA	07/03/2011	7 390,19	0	0,00	7 390,19	7 390,19	0,00	7 390,19
12/12/2024	MOE ERSA	04/04/2011	2 908,00	0	0,00	2 908,00	2 908,00	0,00	2 908,00
12/12/2024	SPOT TV	28/06/2011	5 000,00	0	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
12/12/2024	IMAGES SYVADEC	28/06/2011	5 600,00	0	0,00	5 600,00	5 600,00	0,00	5 600,00
12/12/2024	ANIMATIONS 3D	04/08/2011	5 200,00	0	0,00	5 200,00	5 200,00	0,00	5 200,00
12/12/2024	IMAGE SISCO	28/10/2011	1 522,00	0	0,00	1 522,00	1 522,00	0,00	1 522,00
12/12/2024	MOE PIANA	06/12/2011	841,34	0	0,00	841,34	841,34	0,00	841,34
12/12/2024	IMAGE BUREAU AJACCIO	24/04/2012	2 058,20	0	0,00	2 058,20	2 058,20	0,00	2 058,20
12/12/2024	REGULARISATION TVA	31/12/2019	1 359,89	0	0,00	1 359,89	1 359,89	0,00	1 359,89
12/12/2024	MARCHE 2019-014_BC1_Siscu	30/09/2019	2 010,00	0	0,00	2 010,00	2 010,00	0,00	2 010,00
12/12/2024	MARCHE 2019-002_MOE CONSTRUCTION ALVEOLE	30/10/2019	8 750,00	0	0,00	8 750,00	8 750,00	0,00	8 750,00
12/12/2024	MARCHE 2019-003_MOE CONSTRUCTION ALVEOLE	30/10/2019	6 000,00	0	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00
12/12/2024	REGULARISATION TVA INVESTISSEMENT	31/12/2019	14 898,95	0	0,00	14 898,95	14 898,95	0,00	14 898,95
12/12/2024	MARCHE 2019-014_Topo compl Siscu	31/03/2020	1 543,00	0	0,00	1 543,00	1 543,00	0,00	1 543,00
12/12/2024	MARCHE 2019-007_MOE Siscu Phase 2 AVP	31/03/2020	66 480,35	0	0,00	66 480,35	66 480,35	0,00	66 480,35
12/12/2024	MS001-2017-46- CT RUPTURE DE CHARGE SLP	27/07/2020	1 665,00	0	0,00	1 665,00	1 665,00	0,00	1 665,00
12/12/2024	MARCHE 2017-045_MISSION CSPS- RUPTURE D	31/12/2020	1 625,15	0	0,00	1 625,15	1 625,15	0,00	1 625,15
12/12/2024	REGULARISATION TVA 2019 INVESTISSEMENT	16/11/2020	4 975,02	0	0,00	4 975,02	4 975,02	0,00	4 975,02
12/12/2024	REGULARISATION TVA 2019 INVESTISSEMENT	16/11/2020	194,34	0	0,00	194,34	194,34	0,00	194,34
13/12/2024	IMPACT ACOUSTIQUE VICO	01/09/2008	13 419,00	0	0,00	13 419,00	13 419,00	0,00	13 419,00
13/12/2024	OPC VIGGIANELLU	31/12/2007	53 763,39	0	0,00	53 763,39	53 763,39	0,00	53 763,39
13/12/2024	DECHARGE DE VICO	01/09/2008	54 977,13	0	0,00	54 977,13	54 977,13	0,00	54 977,13
13/12/2024	MISE EN PLACE ET ETUDE	26/03/2007	109 837,92	0	0,00	109 837,92	109 837,92	0,00	109 837,92
13/12/2024	Film Pôle Env Viggianello	03/09/2010	31 016,55	0	0,00	31 016,55	31 016,55	0,00	31 016,55
13/12/2024	PLAN RECOLLEMENT VIGGIANELLO	11/06/2010	7 774,00	0	0,00	7 774,00	7 774,00	0,00	7 774,00
13/12/2024	DEFINITION, MARQUAGE ET BORNAGE VICO	15/10/2010	9 785,37	0	0,00	9 785,37	9 785,37	0,00	9 785,37
13/12/2024	AMO VICO	16/12/2010	3 707,60	0	0,00	3 707,60	3 707,60	0,00	3 707,60
13/12/2024	INFOGRAPHIE	16/12/2010	12 510,16	0	0,00	12 510,16	12 510,16	0,00	12 510,16
13/12/2024	PIANA	30/11/2010	986,70	0	0,00	986,70	986,70	0,00	986,70
13/12/2024	PROJECTION	08/04/2010	5 545,00	0	0,00	5 545,00	5 545,00	0,00	5 545,00
13/12/2024	MOE LURI	26/02/2010	54 211,70	0	0,00	54 211,70	54 211,70	0,00	54 211,70

SYVADEC - SYVADEC - CA - 2024

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
13/12/2024	CALVI	26/10/2010	1 190,02	0	0,00	1 190,02	1 190,02	0,00	1 190,02
13/12/2024	ME du 30/09/2014 MISSION SPS T	17/10/2014	7 153,04	0	0,00	7 153,04	7 153,04	0,00	7 153,04
13/12/2024	CONTROLE TECHNIQUE TEGHIME	06/08/2014	9 442,90	0	0,00	9 442,90	9 442,90	0,00	9 442,90
13/12/2024	MO ET OPC PIANA	16/03/2010	70 194,45	0	0,00	70 194,45	70 194,45	0,00	70 194,45
13/12/2024	REHABILITATION MOCA	14/10/2014	44 084,90	0	0,00	44 084,90	44 084,90	0,00	44 084,90
13/12/2024	MOE QUAI CORTE	08/06/2011	119 000,00	0	0,00	119 000,00	119 000,00	0,00	119 000,00
13/12/2024	SPS LURI	28/01/2011	14 528,80	0	0,00	14 528,80	14 528,80	0,00	14 528,80
13/12/2024	MOE+ OPC CASIER STOCKAGE ISDND	14/10/2014	47 046,00	0	0,00	47 046,00	47 046,00	0,00	47 046,00
13/12/2024	CONTROLE TECHNIQUE CONSTRUCTION MOCA	25/10/2012	3 465,03	0	0,00	3 465,03	3 465,03	0,00	3 465,03
13/12/2024	CONTROLE SPS CONSTRUCTION MOCA	12/02/2014	2 104,15	0	0,00	2 104,15	2 104,15	0,00	2 104,15
13/12/2024	TOPO MOCA CET	07/08/2012	291,62	0	0,00	291,62	291,62	0,00	291,62
13/12/2024	CASIER VICO	28/11/2012	2 850,00	0	0,00	2 850,00	2 850,00	0,00	2 850,00
13/12/2024	TOPO VIGGIANELLO	13/12/2012	3 750,00	0	0,00	3 750,00	3 750,00	0,00	3 750,00
13/12/2024	MOE OPC TRAVAUX QUAI OM SLPV	10/11/2014	27 492,00	0	0,00	27 492,00	27 492,00	0,00	27 492,00
13/12/2024	REHABILITATION MOCA	14/10/2014	10 188,61	0	0,00	10 188,61	10 188,61	0,00	10 188,61
13/12/2024	CONTROL TECHNIQUE CONSTRUCTION	06/08/2014	1 166,66	0	0,00	1 166,66	1 166,66	0,00	1 166,66
13/12/2024	TRAVAUX TOPO SLPV	06/09/2012	3 590,00	0	0,00	3 590,00	3 590,00	0,00	3 590,00
13/12/2024	SPS CONSTRUCTION MOCA CROCE	25/10/2012	1 122,98	0	0,00	1 122,98	1 122,98	0,00	1 122,98
13/12/2024	COORDINATION SPS CORTE	18/04/2014	10 296,00	0	0,00	10 296,00	10 296,00	0,00	10 296,00
13/12/2024	CONTROLE TECHNIQUE TRAVAUX PIANA	01/05/2012	3 150,10	0	0,00	3 150,10	3 150,10	0,00	3 150,10
13/12/2024	MOE CALVI	14/03/2012	16 200,00	0	0,00	16 200,00	16 200,00	0,00	16 200,00
13/12/2024	TOPO MOCA TF	04/08/2012	350,00	0	0,00	350,00	350,00	0,00	350,00
13/12/2024	SEPARATEUR DE FRACTIONS TEGHIME	23/03/2012	9 000,00	0	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00
13/12/2024	MOE PIANA	23/03/2012	22 572,06	0	0,00	22 572,06	22 572,06	0,00	22 572,06
13/12/2024	zonza	23/07/2012	4 560,00	0	0,00	4 560,00	4 560,00	0,00	4 560,00
13/12/2024	INFOGRAPHIE VICO	12/07/2013	10 342,50	0	0,00	10 342,50	10 342,50	0,00	10 342,50
13/12/2024	TRAVAUX TOPO VIGGIANELLO	06/02/2014	5 250,00	0	0,00	5 250,00	5 250,00	0,00	5 250,00
13/12/2024	TEGHIME	28/02/2013	60 146,00	0	0,00	60 146,00	60 146,00	0,00	60 146,00
13/12/2024	TRAVAUX TOPO PORTO VECCHIO	11/07/2013	5 745,98	0	0,00	5 745,98	5 745,98	0,00	5 745,98
13/12/2024	MO ET OPC REHAB LURI	11/02/2013	6 661,00	0	0,00	6 661,00	6 661,00	0,00	6 661,00
13/12/2024	TRAVAUX TOPO PIANA	20/06/2013	2 790,00	0	0,00	2 790,00	2 790,00	0,00	2 790,00
13/12/2024	TRAVAUX TOPO CORTE	12/07/2013	2 998,00	0	0,00	2 998,00	2 998,00	0,00	2 998,00
13/12/2024	TRAVAUX TOPO TEGHIME	07/10/2013	1 529,58	0	0,00	1 529,58	1 529,58	0,00	1 529,58
13/12/2024	MO QUAI PIANA	14/03/2013	1 251,94	0	0,00	1 251,94	1 251,94	0,00	1 251,94
13/12/2024	CONTROLE TECHNIQUE TRVX LURI	12/07/2013	1 875,00	0	0,00	1 875,00	1 875,00	0,00	1 875,00
13/12/2024	ETUDE GEOTECHNIQUE TEGHIME	11/10/2013	11 000,00	0	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00
13/12/2024	MISSION SPS CALVI	12/02/2014	950,00	0	0,00	950,00	950,00	0,00	950,00
13/12/2024	PRISE DE VUE SLPV	05/12/2013	7 879,27	0	0,00	7 879,27	7 879,27	0,00	7 879,27
13/12/2024	TRAVAUX TOPO CALVI	10/06/2013	2 740,00	0	0,00	2 740,00	2 740,00	0,00	2 740,00

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
13/12/2024	LEVE CASIER VIGGIANELLO	09/09/2014	20 080,00	0	0,00	20 080,00	20 080,00	0,00	20 080,00
13/12/2024	MISSION CONTROLE TECHNI VICO	17/09/2014	2 230,00	0	0,00	2 230,00	2 230,00	0,00	2 230,00
13/12/2024	TRAVAUX TOPO VIGGIANELLO	06/12/2014	3 750,00	0	0,00	3 750,00	3 750,00	0,00	3 750,00
13/12/2024	INVENTAIRE HABITATS VIGGIANELL	11/02/2014	5 500,00	0	0,00	5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00
13/12/2024	MISSION SPS TRAVAUX SLPV	01/10/2014	1 024,00	0	0,00	1 024,00	1 024,00	0,00	1 024,00
13/12/2024	MOE QUAI BELGODERE NOTE HONO	15/01/2014	33 834,00	0	0,00	33 834,00	33 834,00	0,00	33 834,00
13/12/2024	ETUDE GEOTECHNIQUE TEGHIME	25/03/2014	28 300,00	0	0,00	28 300,00	28 300,00	0,00	28 300,00
13/12/2024	CONTROLE TECHNIQUE SLPV	26/08/2014	1 525,00	0	0,00	1 525,00	1 525,00	0,00	1 525,00
13/12/2024	LEVES DE CASIER VIGGIANELLO 2014-061	16/03/2015	16 591,00	0	0,00	16 591,00	16 591,00	0,00	16 591,00
13/12/2024	ETUDE DE CABLAGE TF SLPV	04/05/2015	406,66	0	0,00	406,66	406,66	0,00	406,66
13/12/2024	MISSION TOPO QUAI SLPV 2014-061	04/08/2015	2 626,00	0	0,00	2 626,00	2 626,00	0,00	2 626,00
13/12/2024	DECOMPTE N 19 TF TEGHIME 11VA05/1020	31/08/2015	13 402,92	0	0,00	13 402,92	13 402,92	0,00	13 402,92
13/12/2024	AC13-02 MS2015-003 CONTROLE TECHNIQUE TR	01/09/2015	250,00	0	0,00	250,00	250,00	0,00	250,00
13/12/2024	AC 13-02 CONTROLE TECHNIQUE TEGHIME MS20	23/09/2015	1 350,00	0	0,00	1 350,00	1 350,00	0,00	1 350,00
13/12/2024	ETUDE CABLAGE LURI	16/12/2015	406,66	0	0,00	406,66	406,66	0,00	406,66
13/12/2024	ETUDE LIGNE TF PIANA	16/12/2015	406,66	0	0,00	406,66	406,66	0,00	406,66
13/12/2024	DIAGNOSTIC ET MOE REPARATION DEG SUITE I	30/04/2016	4 725,00	0	0,00	4 725,00	4 725,00	0,00	4 725,00
13/12/2024	MISSION TOPO MONTICELLO 2014-061	16/12/2016	2 121,00	0	0,00	2 121,00	2 121,00	0,00	2 121,00
13/12/2024	Etude hydrogéologique pour SPANC - Trava	22/06/2017	500,00	0	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00
13/12/2024	REGULARISATION TVA	31/12/2019	1 135,90	0	0,00	1 135,90	1 135,90	0,00	1 135,90
13/12/2024	RAR 2018_INSERTION AAPC MAPA MOE_ QUAI RE	28/02/2019	720,00	0	0,00	720,00	720,00	0,00	720,00
13/12/2024	REGULARISATION TVA INVESTISSEMENT	10/12/2019	3 365,01	0	0,00	3 365,01	3 365,01	0,00	3 365,01
13/12/2024	RAR_MARCHE 2017-045-MS003_MISSION CSPS	30/06/2020	243,75	0	0,00	243,75	243,75	0,00	243,75
16/12/2024	INFOGRAPHIE BUREAU BASTIA	16/12/2010	4 879,68	0	0,00	4 879,68	4 879,68	0,00	4 879,68
16/12/2024	IMAGE COMPOST	20/12/2011	1 510,00	0	0,00	1 510,00	1 510,00	0,00	1 510,00
16/12/2024	ETUDE GEOTECHNIQUE SLPV	17/01/2013	5 550,00	0	0,00	5 550,00	5 550,00	0,00	5 550,00
16/12/2024	1499423 du 26/08/2010 - MAPA	17/09/2010	70,00	0	0,00	70,00	70,00	0,00	70,00
16/12/2024	FA10/08/1155 du 25/08/2010 - ANNONCE MAR	17/09/2010	445,39	0	0,00	445,39	445,39	0,00	445,39
16/12/2024	1499428 du 26/08/2010 - MAPA	17/09/2010	70,00	0	0,00	70,00	70,00	0,00	70,00
16/12/2024	ANNONCE MARCHE MOBILIER	17/09/2010	390,85	0	0,00	390,85	390,85	0,00	390,85
16/12/2024	ANNONCE MODULAIRES ARINELLA	24/02/2011	647,50	0	0,00	647,50	647,50	0,00	647,50
16/12/2024	PUB MARCHE COMPOSTEURS	14/03/2013	90,00	0	0,00	90,00	90,00	0,00	90,00
16/12/2024	ANNONCE MATERIEL INFORMATIQUE	14/03/2013	90,00	0	0,00	90,00	90,00	0,00	90,00
16/12/2024	ANNONCE FOURNITURE MOBILIER	18/10/2013	90,00	0	0,00	90,00	90,00	0,00	90,00
16/12/2024	2644012 du 09/05/2014 - INSERTIONS P	15/05/2014	720,00	0	0,00	720,00	720,00	0,00	720,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
16/12/2024	ACQUISITION ET POSE D UN LOGICIEL RECYCL	27/02/2015	810,00	0	0,00	810,00	810,00	0,00	810,00
16/12/2024	ANNONCE MATERIEL DE COMPOSTAGE	30/04/2016	1 350,00	0	0,00	1 350,00	1 350,00	0,00	1 350,00
16/12/2024	ANNONCE TRAVAUX PLATE FORME COMPOSTAGE V	31/10/2016	1 440,00	0	0,00	1 440,00	1 440,00	0,00	1 440,00
16/12/2024	ANNONCE MATERIEL INFORMATIQUE	31/10/2016	900,00	0	0,00	900,00	900,00	0,00	900,00
16/12/2024	TRAVAUX AMENAGEMENT PLATEFORME DE COMPOS	31/03/2017	720,00	0	0,00	720,00	720,00	0,00	720,00
16/12/2024	marché travaux plateforme biodechets vi	30/04/2017	720,00	0	0,00	720,00	720,00	0,00	720,00
16/12/2024	FOURNITURE DE MATERIEL INFORMATIQUE	31/03/2017	450,00	0	0,00	450,00	450,00	0,00	450,00
16/12/2024	FOURNITURES DE MOBILIER ADMINISTRATIF	31/03/2017	90,00	0	0,00	90,00	90,00	0,00	90,00
16/12/2024	INSERTION AAPC_TRAVAUX AMENAGEMENT PLATE	25/09/2018	720,00	0	0,00	720,00	720,00	0,00	720,00
16/12/2024	avis d'attribution ZONE DE STOCKAGE TEMP	31/12/2020	720,00	0	0,00	720,00	720,00	0,00	720,00
16/12/2024	REGULARISATION TVA 2019 INVESTISSEMENT	16/11/2020	487,60	0	0,00	487,60	487,60	0,00	487,60
16/12/2024	REGULARISATION TVA 2019 INVESTISSEMENT	16/11/2020	403,53	0	0,00	403,53	403,53	0,00	403,53
16/12/2024	REGULARISATION TVA 2019 INVESTISSEMENT	16/11/2020	16,81	0	0,00	16,81	16,81	0,00	16,81
16/12/2024	REGULARISATION TVA 2019 INVESTISSEMENT	16/11/2020	84,07	0	0,00	84,07	84,07	0,00	84,07
16/12/2024	REGULARISATION TVA 2019 INVESTISSEMENT	16/11/2020	1 715,01	0	0,00	1 715,01	1 715,01	0,00	1 715,01
17/12/2024	nc	31/07/2014	90,00	0	0,00	90,00	90,00	0,00	90,00
17/12/2024	nc	28/08/2014	90,00	0	0,00	90,00	90,00	0,00	90,00
17/12/2024	MISSION D'INGENIERIE GEOTHERMIQUE	17/04/2014	90,00	0	0,00	90,00	90,00	0,00	90,00
17/12/2024	1526600 du 29/09/2010 - BOAMP FR	12/10/2010	532,40	0	0,00	532,40	532,40	0,00	532,40
17/12/2024	1522259 du 23/09/2010 - BOAMP FR MOCA	12/10/2010	210,83	0	0,00	210,83	210,83	0,00	210,83
17/12/2024	1568959 du 11/11/2010 - MAPA	30/11/2010	35,00	0	0,00	35,00	35,00	0,00	35,00
17/12/2024	FA10/10/1358 - ANNONCE AAPCPIANA	10/12/2010	936,23	0	0,00	936,23	936,23	0,00	936,23
17/12/2024	1530810 du 01/10/2010 - BOAMP FR	15/10/2010	726,00	0	0,00	726,00	726,00	0,00	726,00
17/12/2024	1539561 du 12/10/2010 - BOAMP FR	26/10/2010	0,00	0	0,00	0,00	693,00	693,00	0,00
17/12/2024	1563936 du 05/11/2010 - BOAMP FR	30/11/2010	693,00	0	0,00	693,00	693,00	0,00	693,00
17/12/2024	1587662 du 02/12/2010 - BOAMP UE	16/12/2010	315,25	0	0,00	315,25	315,25	0,00	315,25
17/12/2024	ANNONCE TRAVAUX LURI	16/11/2010	927,14	0	0,00	927,14	927,14	0,00	927,14
17/12/2024	FA10/09/1304 DU 28/09/2010 - ANNONCE LUR	10/12/2010	954,41	0	0,00	954,41	954,41	0,00	954,41
17/12/2024	BOAMP UE ERSA	30/11/2010	312,00	0	0,00	312,00	312,00	0,00	312,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
17/12/2024	1568959 du 11/11/2010 - MAPA	30/11/2010	35,00	0	0,00	35,00	35,00	0,00	35,00
17/12/2024	1567596 du 10/11/2010 - BOAMP	30/11/2010	665,50	0	0,00	665,50	665,50	0,00	665,50
17/12/2024	FA10/09/1277 DU 21/09/2010 - ANNOUNCE	10/12/2010	899,87	0	0,00	899,87	899,87	0,00	899,87
17/12/2024	1580973 du 23/11/2010 - BOAMP UE TEXTILE	06/12/2010	360,75	0	0,00	360,75	360,75	0,00	360,75
17/12/2024	ANNOUNCE TOPO ET GEOMETRE	17/05/2011	179,66	0	0,00	179,66	179,66	0,00	179,66
17/12/2024	ANNOUNCE DALLE MOCA CROCE	22/08/2011	90,00	0	0,00	90,00	90,00	0,00	90,00
17/12/2024	TRAVAUX LURI	25/01/2011	1 380,70	0	0,00	1 380,70	1 380,70	0,00	1 380,70
17/12/2024	ANNOUNCE SLPV	24/02/2011	912,50	0	0,00	912,50	912,50	0,00	912,50
17/12/2024	ANNOUNCE TRVX PIANA	11/02/2011	3 361,34	0	0,00	3 361,34	3 361,34	0,00	3 361,34
17/12/2024	ANNOUNCE TOPO GEOMETRE	17/05/2011	179,67	0	0,00	179,67	179,67	0,00	179,67
17/12/2024	ANNOUNCE MOE CALVI	15/09/2011	90,00	0	0,00	90,00	90,00	0,00	90,00
17/12/2024	1884793 du 18/08/2011 - ANNOUNCE QT CORTE	15/09/2011	415,92	0	0,00	415,92	415,92	0,00	415,92
17/12/2024	ANNOUNCE TOPO ET GEOMETRE	01/05/2011	179,67	0	0,00	179,67	179,67	0,00	179,67
17/12/2024	ANNOUNCE TRVX SISCO	21/12/2011	776,00	0	0,00	776,00	776,00	0,00	776,00
17/12/2024	ANNOUNCE TEXTILE	17/03/2011	704,00	0	0,00	704,00	704,00	0,00	704,00
17/12/2024	ANNOUNCE BIO GAZ VIGGIANELLO	12/04/2012	429,84	0	0,00	429,84	429,84	0,00	429,84
17/12/2024	ANNOUNCE REHAB MOCA CROCE	20/11/2012	810,00	0	0,00	810,00	810,00	0,00	810,00
17/12/2024	ANNOUNCE TRAVAUX QUAI CORTE	24/04/2012	620,88	0	0,00	620,88	620,88	0,00	620,88
17/12/2024	ANNOUNCE CRIBLAGE OM TEGHIME	11/06/2012	1 472,60	0	0,00	1 472,60	1 472,60	0,00	1 472,60
17/12/2024	ANNOUNCE TRVX TEGHIME	24/09/2012	540,00	0	0,00	540,00	540,00	0,00	540,00
17/12/2024	ANNOUNCE TRVX CORTE	20/11/2012	180,00	0	0,00	180,00	180,00	0,00	180,00
17/12/2024	ANNOUNCE REHAB QUAI MOCA CROCE	26/02/2013	107,64	0	0,00	107,64	107,64	0,00	107,64
17/12/2024	ANNOUNCE TRAVAUX MOCA	08/04/2013	450,00	0	0,00	450,00	450,00	0,00	450,00
17/12/2024	ANNOUNCE TRAVAUX VICO	01/08/2013	900,00	0	0,00	900,00	900,00	0,00	900,00
17/12/2024	ANNOUNCE TRAVAUX SYVADEC	17/05/2013	90,00	0	0,00	90,00	90,00	0,00	90,00
17/12/2024	ANNOUNCE CONTENEURS IGNIFUGES	01/08/2013	90,00	0	0,00	90,00	90,00	0,00	90,00
17/12/2024	ANNOUNCE TRAVAUX CALVI	12/07/2013	720,00	0	0,00	720,00	720,00	0,00	720,00
17/12/2024	ANNOUNCE CONSTRUCTION PORTO VECCHIO	29/08/2013	0,00	0	0,00	0,00	720,00	720,00	0,00
17/12/2024	ANNOUNCE CONSTRUCTION OM PORTO VECCHIO	29/08/2013	90,00	0	0,00	90,00	90,00	0,00	90,00
17/12/2024	ANNOUNCE SECURITE CONSTRUCTION	12/09/2013	720,00	0	0,00	720,00	720,00	0,00	720,00
17/12/2024	ANNOUNCE CONSTRUCTION OM PORTO VECCHIO	22/11/2013	720,00	0	0,00	720,00	720,00	0,00	720,00
17/12/2024	ANNOUNCE ACQUISITION CHARGEUR CALVI	05/12/2013	900,00	0	0,00	900,00	900,00	0,00	900,00
17/12/2024	ANNOUNCE TRAVAUX VENTISERI	29/08/2013	720,00	0	0,00	720,00	720,00	0,00	720,00
17/12/2024	ANNOUNCE PESE ESSIEUX	05/12/2013	90,00	0	0,00	90,00	90,00	0,00	90,00
17/12/2024	ANNOUNCE ACHAT UTILITAIRE	12/07/2013	90,00	0	0,00	90,00	90,00	0,00	90,00

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
17/12/2024	AMENAGEMENT D UN QUAI DE TRANSFERT A VIC	28/02/2017	270,00	0	0,00	270,00	270,00	0,00	270,00
17/12/2024	2580653 du 11/02/2014 - ACCORD CADRE ING	24/02/2014	720,00	0	0,00	720,00	720,00	0,00	720,00
17/12/2024	ANNONCE CORTE mandat 2229/2014	13/08/2014	270,00	0	0,00	270,00	270,00	0,00	270,00
17/12/2024	annonce slpv	15/01/2014	720,00	0	0,00	720,00	720,00	0,00	720,00
17/12/2024	TRAVAUX RENOVATION VENTISERI	04/04/2014	270,00	0	0,00	270,00	270,00	0,00	270,00
17/12/2024	POSE COMPACTEUR CORTE	04/04/2014	900,00	0	0,00	900,00	900,00	0,00	900,00
17/12/2024	ANNONCE TOPO GEO mandat 2684/2014	09/10/2014	720,00	0	0,00	720,00	720,00	0,00	720,00
17/12/2024	annonce chariots telescopiques	29/04/2014	900,00	0	0,00	900,00	900,00	0,00	900,00
17/12/2024	ANNONCE FOURNITURE IGNIFUGES POUR DDS	27/04/2015	720,00	0	0,00	720,00	720,00	0,00	720,00
17/12/2024	ANNONCE CONTENEURS IGNIFUGES	28/07/2015	270,00	0	0,00	270,00	270,00	0,00	270,00
17/12/2024	ANNONCE DEMOLITION ET REFECTION QUAI TRA	27/04/2015	1 170,00	0	0,00	1 170,00	1 170,00	0,00	1 170,00
17/12/2024	ANNONCE TRAVAUX REHAB QUAI TEGHIME	05/06/2015	900,00	0	0,00	900,00	900,00	0,00	900,00
17/12/2024	ANNONCE DEMOLITION ET REFECTION QUAI MON	15/05/2015	270,00	0	0,00	270,00	270,00	0,00	270,00
17/12/2024	ANNONCE ACQUISITION LOGICIEL RECYCLERIE	04/05/2015	270,00	0	0,00	270,00	270,00	0,00	270,00
17/12/2024	FOURNITURE D UNE MINI PELLE R VICO	05/06/2015	90,00	0	0,00	90,00	90,00	0,00	90,00
17/12/2024	ANNONCE MINI PELLE VICO	31/07/2015	90,00	0	0,00	90,00	90,00	0,00	90,00
17/12/2024	ANNONCE MINI PELLE OCCASION VIGGIANELLO	22/09/2015	720,00	0	0,00	720,00	720,00	0,00	720,00
17/12/2024	ANNONCE TRAVAUX STILETTO	28/12/2015	720,00	0	0,00	720,00	720,00	0,00	720,00
17/12/2024	ANNONCE CONTENEURS TEXTILE	28/12/2015	720,00	0	0,00	720,00	720,00	0,00	720,00
17/12/2024	ANNONCE ACHAT TROIS VEHICULES UTILITAIRE	28/12/2015	90,00	0	0,00	90,00	90,00	0,00	90,00
17/12/2024	PLATEFORME DE COMPOSTAGE CET VICO	30/09/2016	720,00	0	0,00	720,00	720,00	0,00	720,00
17/12/2024	ANNONCE ACQUISITION PELLE A PNEUS TEGHIM	30/04/2016	1 350,00	0	0,00	1 350,00	1 350,00	0,00	1 350,00
17/12/2024	TRAVAUX TF OM CORTE	18/08/2016	90,00	0	0,00	90,00	90,00	0,00	90,00
17/12/2024	ANNONCE TRAVAUX RECYCLERIE STILETTO	30/04/2016	720,00	0	0,00	720,00	720,00	0,00	720,00
17/12/2024	ANNONCE TRAVAUX RECYCLERIE ARINELLA	30/04/2016	720,00	0	0,00	720,00	720,00	0,00	720,00
17/12/2024	TRAVAUX AMENAGEMENT R ST FLORENT/ ERS A /	31/07/2016	720,00	0	0,00	720,00	720,00	0,00	720,00
17/12/2024	ANNONCE DIVERS TRAVAUX	31/12/2016	720,00	0	0,00	720,00	720,00	0,00	720,00
17/12/2024	ANNONCE CONTENEURS TEXTILE	30/04/2016	90,00	0	0,00	90,00	90,00	0,00	90,00

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
17/12/2024	AMENAGEMENT D UN QUAI DE TRANSFERT A VIC	16/02/2017	720,00	0	0,00	720,00	720,00	0,00	720,00
17/12/2024	TRAVAUX CREATION TF SUR ERSA	27/03/2017	720,00	0	0,00	720,00	720,00	0,00	720,00
17/12/2024	TRAVAUX AMENAGEMENT DES RECYCLERIES VICO	26/04/2017	1 440,00	0	0,00	1 440,00	1 440,00	0,00	1 440,00
17/12/2024	INSERTION AAPC_MARCHE COUVERTURE FINAL I	23/08/2018	1 620,00	0	0,00	1 620,00	1 620,00	0,00	1 620,00
17/12/2024	INSERTION MARCHE / COUVERTURE FINALE_ISD	31/10/2018	270,00	0	0,00	270,00	270,00	0,00	270,00
17/12/2024	AAPC_PRESTATIONS MO_CONSTRUCTION ISDND	31/10/2018	450,00	0	0,00	450,00	450,00	0,00	450,00
17/12/2024	INSERTION AAPC_MARCHE DE TRAVAUX MISE EN	31/07/2018	90,00	0	0,00	90,00	90,00	0,00	90,00
17/12/2024	INSERTION AAPC_MARCHE ACQUISITION D UNE	31/07/2018	720,00	0	0,00	720,00	720,00	0,00	720,00
17/12/2024	INSERTION AAPC_MARCHE ACQUISITION PRESSE	23/08/2018	1 350,00	0	0,00	1 350,00	1 350,00	0,00	1 350,00
17/12/2024	INSERTION AAPC_MARCHE MO ET OPC_CONSTRUC	30/04/2018	720,00	0	0,00	720,00	720,00	0,00	720,00
17/12/2024	INSERTION AAPC_MARCHE MO ET OPC CONSTRUC	30/04/2018	720,00	0	0,00	720,00	720,00	0,00	720,00
17/12/2024	INSERTION AAPC_TRAVAUX AMENAGEMENT_R PIA	27/07/2018	90,00	0	0,00	90,00	90,00	0,00	90,00
17/12/2024	INSERTION AAPC_MARCHE MISSION MOE OPC_R	27/07/2018	270,00	0	0,00	270,00	270,00	0,00	270,00
17/12/2024	INSERTION AAPC_PRESTATION INTELLECTUELLE	27/07/2018	270,00	0	0,00	270,00	270,00	0,00	270,00
17/12/2024	INSERTION AAPC_TRAVAUX REAMENAGEMENT_R L	27/07/2018	90,00	0	0,00	90,00	90,00	0,00	90,00
17/12/2024	AAPC_MARCHE MISSION AMO PROJETS CENTRE D	11/05/2018	450,00	0	0,00	450,00	450,00	0,00	450,00
17/12/2024	REGULARISATION TVA INVESTISSEMENT	10/12/2019	131,36	0	0,00	131,36	131,36	0,00	131,36
17/12/2024	PUBLICATION TRAVAUX INSTALLATION CANALIS	21/11/2019	90,00	0	0,00	90,00	90,00	0,00	90,00
17/12/2024	REGULARISATION TVA INVESTISSEMENT	10/12/2019	180,37	0	0,00	180,37	180,37	0,00	180,37
17/12/2024	INSERTION MAPA TRAVAUX MONTICELLO	22/05/2019	720,00	0	0,00	720,00	720,00	0,00	720,00
17/12/2024	ANNONCE MAPA PLATEFORME STOCKAGE TRANSIT	30/11/2019	720,00	0	0,00	720,00	720,00	0,00	720,00
17/12/2024	LANCEMENT MAPA TRAVAUX QT CALVI	31/12/2019	720,00	0	0,00	720,00	720,00	0,00	720,00
17/12/2024	REGULARISATION TVA INVESTISSEMENT	10/12/2019	564,76	0	0,00	564,76	564,76	0,00	564,76
17/12/2024	INSERTION ANNONCES_TRAVAUX DE REMISE EN	31/03/2019	720,00	0	0,00	720,00	720,00	0,00	720,00

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
17/12/2024	publication travaux corte-tri	31/03/2019	720,00	0	0,00	720,00	720,00	0,00	720,00
17/12/2024	INSERTION MAPA MOE FRANCARDO	29/04/2019	720,00	0	0,00	720,00	720,00	0,00	720,00
17/12/2024	ANNONCE AO ACCORD CADRE VIDEO SURVEILLAN	23/04/2019	900,00	0	0,00	900,00	900,00	0,00	900,00
17/12/2024	ANNONCE AO ACQUISITION ENGINs DE CHANTIE	30/04/2019	900,00	0	0,00	900,00	900,00	0,00	900,00
17/12/2024	INSERTION MAPA TRAVAUX NOTRE DAME DE LA	22/05/2019	720,00	0	0,00	720,00	720,00	0,00	720,00
17/12/2024	Lancement Mapa Stiletto	30/06/2019	720,00	0	0,00	720,00	720,00	0,00	720,00
17/12/2024	rectificatif publication marché réparati	30/06/2019	900,00	0	0,00	900,00	900,00	0,00	900,00
17/12/2024	PUBLICATION CLOTURE_ STILETTO	31/08/2019	720,00	0	0,00	720,00	720,00	0,00	720,00
17/12/2024	AVIS D'ATTRIBUTION ENGINs POUR INSTALLAT	31/08/2019	450,00	0	0,00	450,00	450,00	0,00	450,00
17/12/2024	PUBLICATION RECYCLERIE MOBILE	18/09/2019	900,00	0	0,00	900,00	900,00	0,00	900,00
17/12/2024	INSERTION MAPA PLATEFORME PHASE 2 LOT	31/12/2019	1 440,00	0	0,00	1 440,00	1 440,00	0,00	1 440,00
17/12/2024	INSERTION MAPA PLATEFORME PHASE 2 LOT	31/12/2019	90,00	0	0,00	90,00	90,00	0,00	90,00
17/12/2024	AVIS D'ATTRIBUTION RECYCLERIE MOBILE	30/11/2019	450,00	0	0,00	450,00	450,00	0,00	450,00
17/12/2024	Lancement Mapa rupture de charge de tri	30/06/2019	720,00	0	0,00	720,00	720,00	0,00	720,00
17/12/2024	Lancement Mapa rupture de charge de tri	30/06/2019	720,00	0	0,00	720,00	720,00	0,00	720,00
17/12/2024	avis d'attribution entretien engins du s	31/12/2019	450,00	0	0,00	450,00	450,00	0,00	450,00
17/12/2024	REGULARISATION TVA INVESTISSEMENT	10/12/2019	82,35	0	0,00	82,35	82,35	0,00	82,35
17/12/2024	REGULARISATION TVA INVESTISSEMENT	10/12/2019	10 109,51	0	0,00	10 109,51	10 109,51	0,00	10 109,51
17/12/2024	avis de publication MAPA TRAVAUX RECYCLE	31/03/2020	720,00	0	0,00	720,00	720,00	0,00	720,00
18/12/2024	1409024 du 02/06/2010 - MAPA	23/06/2010	70,00	0	0,00	70,00	70,00	0,00	70,00
18/12/2024	1476305 du 31/07/2010 - BOAMP FR FILM	20/08/2010	682,00	0	0,00	682,00	682,00	0,00	682,00
18/12/2024	1500080 du 27/08/2010 - MAPA	17/09/2010	70,00	0	0,00	70,00	70,00	0,00	70,00
18/12/2024	1503006 du 31/08/2010 - BOAMP	17/09/2010	379,50	0	0,00	379,50	379,50	0,00	379,50
18/12/2024	1409165 du 02/06/2010 - MAPA	23/06/2010	70,00	0	0,00	70,00	70,00	0,00	70,00
18/12/2024	PUB ACQ CHARGEUR TEGHIME	06/08/2010	815,75	0	0,00	815,75	815,75	0,00	815,75
18/12/2024	BOAMP FR CORTE	20/08/2010	632,50	0	0,00	632,50	632,50	0,00	632,50
18/12/2024	BOAMP UE TEGHIME	20/08/2010	1 660,75	0	0,00	1 660,75	1 660,75	0,00	1 660,75
18/12/2024	1522259 du 23/09/2010 - BOAMP FR MOCA	12/10/2010	210,84	0	0,00	210,84	210,84	0,00	210,84
18/12/2024	1526600 du 29/09/2010 - BOAMP FR	12/10/2010	0,00	0	0,00	0,00	133,10	133,10	0,00
18/12/2024	1524178 du 25/09/2010 - BOAMP FR	12/10/2010	0,00	0	0,00	0,00	649,00	649,00	0,00
18/12/2024	1522259 du 23/09/2010 - BOAMP FR MOCA	12/10/2010	210,83	0	0,00	210,83	210,83	0,00	210,83

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.
(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.
(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

SYVADEC - SYVADEC - CA - 2024

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS		B13
Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	300 000,00
Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	200 369,89
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	481 201,97

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	B14

SECTION D'INVESTISSEMENT		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	I 0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	B14

RATIO	
	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	2 104 087,41
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	850 275,15
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	2 954 362,56

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	110 373,19
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	2 954 362,56
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	3 064 735,75

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	776 856,00	774 450,75	258 329,85	1 032 780,60
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	6 636 426,81	1 586 386,29	1 108 605,00	2 694 991,29
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	5 859 570,81	811 935,54	850 275,15	1 662 210,69
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	2 104 087,41			2 104 087,41
Affectation au 1068 (C)	110 373,19	110 373,19		110 373,19
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	2 214 460,60			2 214 460,60
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				3 876 671,29

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recettes".

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES			IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES			C1.2
DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES			
Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		776 856,00	I 774 450,75
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		576 856,00	575 255,75
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	554 856,00	575 255,75
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	22 000,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		200 000,00	199 195,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	200 000,00	199 195,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

IV – ANNEXES			IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES			C1.3
RESSOURCES PROPRES			
Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 636 426,81	III 1 586 386,29
Ressources propres externes de l'année (a)		500 800,00	0,00
10222	FCTVA	500 800,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		6 135 626,81	1 586 386,29
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	300 000,00	42 663,06
28033	Frais d'insertion	10 000,00	116,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	15 000,00	15 616,76
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	600,00	1 544,80
28128	Autres aménagements de terrains	17 000,00	16 656,00
281351	Bâtiments publics	100 000,00	231 183,00
28138	Autres constructions	8 731,00	15 034,01
28151	Réseaux de voirie	10 000,00	975,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	346,00	6 415,00
281532	Réseaux d'assainissement	1 800,00	1 749,00
281533	Réseaux câblés	0,00	316,00
281534	Réseaux d'électrification	15 000,00	16 613,00

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
281538	Autres réseaux	0,00	6 081,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	83,87
2815731	Matériel roulant	85 000,00	144 735,48
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	165 999,00	225 504,00
281578	Autre matériel technique	0,00	1 156,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	640 524,00	485 844,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	6 602,00
281828	Autres matériels de transport	0,00	3 494,00
281838	Autre matériel informatique	20 000,00	35 366,20
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	20 000,00	18 179,43
28185	Matériel de téléphonie	0,00	496,00
28188	Autres immo. corporelles	210 000,00	309 962,68
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	300 000,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	4 215 626,81	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
2023-20085CRE	CREATION QUAI DE TRANSFERT	20085	2 327 986,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2024-20082TRE	Couverture bassin lixiviat	20082	0,00	270 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125 000,00	-125 000,00
2023-202017CRE	Création Eco point	202017	2 618 203,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	241 308,86	-241 308,86
2024-201610GER	Engin matériel	201610	0,00	168 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2024-20085GER	Equipements	20085	0,00	175 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 840,33	-15 840,33
2024-201711GER	Equipements	201711	0,00	16 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 500,00	-16 500,00
2024-201813CRE	Etude faisabilité	201813	0,00	173 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2023-201711CRE	Etudes et travaux	201711	1 794 708,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 681,62	-33 681,62
2024-20085TRE	Etudes et travaux	20085	0,00	534 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 600,18	-17 600,18
2024-201610CRE	Etudes et travaux	201610	0,00	5 322 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 358,22	-39 358,22
2024-202318CRE	Grand Ajaccio - CTO Sarrola	202318	0,00	51 720 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 982,89	-22 982,89
2023-201712CRE	Grand Bastia - CTO Monte	201712	74 842 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 143 482,50	-2 143 482,50
2024-20086GER	RECYCLERIES - Equipements et engins	20086	0,00	641 180,00	0,00	0,00	0,00	0,00	199 283,02	-199 283,02
2023-20086CRE	RECYCLERIES - Travaux	20086	12 775 171,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	792 627,15	-792 627,15
2023-20086TRE	RECYCLERIES - Travaux	20086	2 366 330,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	722 594,62	-722 594,62
2024-202017TRE	Réhabilitation Eco point	202017	0,00	473 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	386 257,93	-386 257,93
TOTAL			96 724 398,00	59 494 840,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 756 517,32	-4 756 517,32

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.
(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.
(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.
(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

SYVADEC - SYVADEC - CA - 2024

Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES									IV	
C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT									C2.2	
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT										
AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.
(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.
(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.
(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

IV – ÉTATS ANNEXÉS							IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE							C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

IV – ÉTATS ANNEXÉS						IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION						C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

IV – ANNEXES					IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET					D2.1
VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)					
DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement	(B)	0,00
INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)	(C)	0,00
TOTAL DEPENSES	(A)	0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00

IV – ANNEXES					IV
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l’urbanisme) – ENTREES					D3.1
ETAT DES ENTREES D’IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l’urbanisme) (1)					
Modalités et date d’acquisition	Désignation du bien	N° d’inventaire	Valeur d’acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d’amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.
(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES									IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES									D3.2
ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)									
Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.
(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.
(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.
(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	D5

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D6

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7	D7

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO ss statut scolaire			FORMATIONS CONTINUES en alternance			TOTAL		
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
Total ressources	0,00	0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.
(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.
(3) Article R. 116-17 du code du travail.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – COMPTE D'EMPLOI DU FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENT (en application de l'article 7 du décret n°2000-992 du 6 octobre 2000)	D8

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	D9

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l’instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D10

1 – BUDGET PRINCIPAL				
SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	19 450 800,00	8 850 955,16	258 329,85	10 341 514,99
RECETTES	19 450 800,00	4 345 953,82	1 108 605,00	13 996 241,18
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	64 242 764,00	58 672 758,82	0,00	5 570 005,18
RECETTES	64 242 764,00	58 717 011,21	0,00	5 525 752,79

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)				
SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	19 450 800,00	8 850 955,16	258 329,85	10 341 514,99
RECETTES	19 450 800,00	4 345 953,82	1 108 605,00	13 996 241,18
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	64 242 764,00	58 672 758,82	0,00	5 570 005,18
RECETTES	64 242 764,00	58 717 011,21	0,00	5 525 752,79

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D10

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.
(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	19 450 800,00	8 850 955,16	258 329,85	10 341 514,99
RECETTES	19 450 800,00	4 345 953,82	1 108 605,00	13 996 241,18
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	64 242 764,00	58 672 758,82	0,00	5 570 005,18
RECETTES	64 242 764,00	58 717 011,21	0,00	5 525 752,79
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	83 693 564,00	67 523 713,98	258 329,85	15 911 520,17
TOTAL GENERAL DES RECETTES	83 693 564,00	63 062 965,03	1 108 605,00	19 521 993,97

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.
(2) Y compris les rattachements.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

IV – ANNEXES						IV	
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS						D11	
Libellés		Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources							
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources							
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.
(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D13.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D13.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 105

Nombre de membres présents : 12

Nombre de suffrages exprimés : 12

VOTES :

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 06/06/2025

Présenté par le Vice Président délégué aux Finances Xavier POLI (1),

A corte, le 12/06/2025

Délibéré par l'assemblée le comité syndical (2), réunie en session ordinaire reconvoquée

A Corte, le 12/06/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le comité syndical (2),(3),

BERNARDI François, Vice-Président	
BONARDI Jean-Paul, délégué	
EMANUELLI Paul-jean, délégué	
FERRANDI Etienne, Vice Président	
GIFFON Jean-Baptiste, Vice-Président	
GIORDANI Jean-Pierre, Vice-Président	
MARCHETTI Etienne, Vice Président	
MARIOTTI Marie-Thérèse, Vice-Présidente	
MATTEI Jean-François	
MICHELETTI Vincent, Vice-Président	
POLI Xvier, Vice Président	
SOTTY Marie-Laurence, Vice Présidente	

Certifié exécutoire par le Vice Président délégué aux Finances Xavier POLI (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 27/06/2025, et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025

Ce budget est une décision modificative. Les résultats ayant été repris au niveau du budget primitif et l'affectation du résultat définitive confirmant les chiffres utilisés au BP, il n'y a pas d'augmentation du volume budgétaire.

Les inscriptions du budget supplémentaire sont les suivantes

En fonctionnement :

PREVISIONS SUR L'EXERCICE	BS 2025	BP 2025	Total budget 2025	<i>Rappel budget 2024</i>
Fonctionnement : Dépense	0	69 521 782	69 521 782	64 242 764
Fonctionnement : Recettes	0	69 521 782	69 521 782	64 242 764

Le budget primitif a été adopté le 13 mars 2025 avec reprise anticipée des résultats. Ce budget supplémentaire est une décision modificative puisque des virements entre chapitres sont proposés sans modification du volume budgétaire globale.

En dépenses de fonctionnement, un virement de 290 k€ est proposé entre le chapitre 011 et le chapitre 012.

En effet, les crédits prévus sur le chapitre 011 pour l'intégration des dépenses liées du périmètre non adhérent de la CC de la Pieve d'Ornano à compter du premier janvier sont minorés puisque l'arrêté préfectoral a été pris au 08/04/2025 et la communauté de communes a émis le souhait postérieurement au vote du budget de poursuivre le traitement en tant qu'adhérent partiel jusqu'à la date de l'arrêté. Les dépenses que le Syvadec a pris en charge à la demande la CC PO selon le schéma initialement prévu d'intégration du 01/01/2025 fera l'objet d'un remboursement.

Sur le chapitre 012, un abondement complémentaire est nécessaire d'une part pour l'intérim en raison de remplacement nécessaire sur les sites pour maintenir une bonne qualité de service et permettre le déploiement de nouveaux dispositifs et d'autre part sur les dépenses de personnel pour prendre en charge le complément en matière d'assurances statutaires.

En recettes de fonctionnement, une baisse d'ouvertures de crédits pour les cotisations est nécessaire pour prendre en compte l'adhésion de la CC de la Pieve d'Ornano à compter du 08/04/2025 et au 01/01/2025 à hauteur de 289.328 €.

Ce même montant est inscrit en produits de gestion pour le règlement des conventions de gestion de service de la Pieve d'Ornano pour le périmètre non adhérent.

En investissement, le remboursement d'une subvention perçue est prévue par redéploiement de crédit sur le même chapitre opération.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

En fonctionnement

Les inscriptions en dépenses réelles de fonctionnement se décomposent de la manière suivante

-En 011, -290 000 € répartis en

-100 000 € au titre du 611 en transport

-190 000 € au titre du 611 en traitement

-En 012, +290 000 € répartis en

+ 90 000 € en dépenses d'intérim

+ 90.000 € pour l'assurance statutaire

+110.000 € pour les charges

Les inscriptions en recettes réelles de fonctionnement se décomposent de la manière suivante

Sur le compte 74758 (cotisation) – 289 328 €

Sur le compte 75888 (autres produits de gestion +289 328 €

Présentation du BS- Fonctionnement

Budget	BS 2025	Budget	BS 2025
chapitre 011	-290 000,00	chapitre 013	0
chapitre 012	290 000,00	chapitre 70	0
chapitre 65	0	chapitre 74	-289 328
		Chapitre 75	289 328
SOUS TOTAL GESTION COURANTE	0	SOUS TOTAL GESTION COURANTE	0
chapitre 66		chapitre 76	0
chapitre 68	0		
SOUS TOTAL AUTRES CHARGES	0	SOUS TOTAL AUTRES CHARGES	
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	0	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	0
amortissement	0	amortissement	0
virement	0		
TOTAL DEPENSES	0	TOTAL RECETTES	0

En investissement :

PREVISIONS SUR L'EXERCICE	BS 2025	BP 2025	Total budget 2025	Rappel budget 2024
Investissement : Dépenses	0	37 523 781	37 523 781	19 450 800
Investissement : Recettes	0	37 523 781	37 523 781	19 450 800

En investissement, le remboursement d'une subvention de l'Ademe perçue en 2018 pour un projet qui n'a pas été mené à son terme, la recyclerie de Belgodère, nécessite l'inscription d'une dépense sur le chapitre 13 d'un montant de 134.449,92 €.

Ce remboursement permettra l'examen du dossier de cofinancement situé sur le même site mais pour un objet différent, une rupture de charge de tri

Ce montant est financé par redéploiement de crédit prévu sur le chapitre 21, opération 20086.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

AUTRE : SYVADEC (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20000982700037

POSTE COMPTABLE :

M. 57

Budget supplémentaire (projet de budget) (3)
Voté par nature

BUDGET : SYVADEC (4)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	11
B2 - Présentation des AE votées	12
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	13
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	16
D1 - Balance générale - Dépenses	18
D2 - Balance générale - Recettes	20

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	22
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	26
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	48
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	61
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	64
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	67
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	72

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	74
A1.01 - Opérations non ventilables	76
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	77
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	80
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	81
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	82
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	85
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	88
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	91
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	92
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	95
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	97
A1.908 - Fonction 8 - Transports	100
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	104
A2.01 - Opérations non ventilables	106
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	107
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	113
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	114
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	115
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	118
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	121
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	124
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	125
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	126
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	129
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	131
A2.938 - Fonction 8 - Transports	134

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	138
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	139
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	143
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	144

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	145
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	147
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	148
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	149
B3.1 - Etat des provisions constituées	151
B3.2 - Etalement des provisions	153
B4 - Etat des charges transférées	154
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	155
B6 - Prêts	156
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	157
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	158
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	159
B9 - Etat du personnel	160
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	163
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	164
B11.2 - Liste des établissements publics créés	165
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	166
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	167
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	168
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	169
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	171
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	172
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	173
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	174

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	341 869

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3	Dépenses d'équipement brut / population	-0,39
4	Encours de dette / population (2) (3)	13,08
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	16,80 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5%
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

SYVADEC - SYVADEC - BS (projet de budget) - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	0,00	0,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (3)		0,00	0,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	0,00	0,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (4)		0,00	0,00
=		=	=
TOTAL DU BUDGET (5)		0,00	0,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

SYVADEC - SYVADEC - BS (projet de budget) - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AP VOTEES			B1
AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2023-20085CRE	CREATION QUAI DE TRANSFERT	20085	0,00
2024-20082TRE	Couverture bassin lixiviat	20082	0,00
2023-202017CRE	Création Eco point	202017	0,00
2025-20082GER	ENTRETIEN CET	20082	0,00
2024-201610GER	Engin matériel	201610	0,00
2024-20085GER	Equipements	20085	0,00
2024-201711GER	Equipements	201711	0,00
2024-201813CRE	Etude faisabilité	201813	0,00
2023-201711CRE	Etudes et travaux	201711	0,00
2024-20085TRE	Etudes et travaux	20085	0,00
2024-201610CRE	Etudes et travaux	201610	0,00
2024-202318CRE	Grand Ajaccio - CTO Sarrola	202318	0,00
2023-201712CRE	Grand Bastia - CTO Monte	201712	0,00
2024-20086GER	RECYCLERIES - Equipements et engins	20086	0,00
2023-20086CRE	RECYCLERIES - Travaux	20086	0,00
2023-20086TRE	RECYCLERIES - Travaux	20086	0,00
2024-202017TRE	Réhabilitation Eco point	202017	0,00
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II
PRESENTATION DES AE VOTEES				B2
AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)			Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé			
TOTAL				0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)			022	0,00
TOTAL GENERAL				0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	751 842,72	0,00	0,00	0,00	751 842,72
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	3 888 043,35	0,00	-134 449,92	0,00	3 753 593,43
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	25 685 805,00	0,00	0,00	0,00	25 685 805,00
Total des dépenses d'équipement		30 325 691,07	0,00	-134 449,92	0,00	30 191 241,15
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	134 449,92	0,00	134 449,92
16	Emprunts et dettes assimilées	597 176,00	0,00	0,00	0,00	597 176,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		597 176,00	0,00	134 449,92	0,00	731 625,92
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		30 922 867,07	0,00	0,00	0,00	30 922 867,07

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	200 000,00		0,00	0,00	200 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	4 000 000,00		0,00	0,00	4 000 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		4 200 000,00		0,00	0,00	4 200 000,00

TOTAL	35 122 867,07	0,00	0,00	0,00	35 122 867,07

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	2 400 913,93

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	37 523 781,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	7 015 429,39	0,00	0,00	0,00	7 015 429,39
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	13 499 496,00	0,00	0,00	0,00	13 499 496,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		20 514 925,39	0,00	0,00	0,00	20 514 925,39
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	950 184,90	0,00	0,00	0,00	950 184,90
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	1 550 638,78	0,00	0,00	0,00	1 550 638,78
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 500 823,68	0,00	0,00	0,00	2 500 823,68
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		23 015 749,07	0,00	0,00	0,00	23 015 749,07

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	8 708 031,93		0,00	0,00	8 708 031,93
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 800 000,00		0,00	0,00	1 800 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	4 000 000,00		0,00	0,00	4 000 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		14 508 031,93		0,00	0,00	14 508 031,93

TOTAL	37 523 781,00	0,00	0,00	0,00	37 523 781,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	37 523 781,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

10 308 031,93

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, le cumul des travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

Document communiqué en vertu de la loi n° 2018-1203 du 20 décembre 2018
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

SYVADEC - SYVADEC - BS (projet de budget) - 2025

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	50 429 733,00	0,00	-290 000,00	0,00	50 139 733,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	7 950 309,00	0,00	290 000,00	0,00	8 240 309,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	351 708,00	0,00	0,00	0,00	351 708,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		58 731 750,00	0,00	0,00	0,00	58 731 750,00
66	Charges financières	180 000,07	0,00	0,00	0,00	180 000,07
67	Charges spécifiques (4)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	100 000,00		0,00	0,00	100 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		59 013 750,07	0,00	0,00	0,00	59 013 750,07

023	Virement à la section d'investissement (5)	8 708 031,93		0,00	0,00	8 708 031,93
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	1 800 000,00		0,00	0,00	1 800 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		10 508 031,93		0,00	0,00	10 508 031,93

TOTAL	69 521 782,00	0,00	0,00	0,00	69 521 782,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	69 521 782,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	110 000,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 016 348,00	0,00	0,00	0,00	2 016 348,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	58 185 402,07	0,00	-289 328,00	0,00	57 896 074,07
75	Autres produits de gestion courante (4)	302 000,00	0,00	289 328,00	0,00	591 328,00
Total des recettes de gestion courante		60 613 750,07	0,00	0,00	0,00	60 613 750,07
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		60 613 750,07	0,00	0,00	0,00	60 613 750,07

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	200 000,00		0,00	0,00	200 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		200 000,00		0,00	0,00	200 000,00

TOTAL	60 813 750,07	0,00	0,00	0,00	60 813 750,07

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	8 708 031,93

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	69 521 782,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	10 308 031,93

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	134 449,92	0,00	134 449,92
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	-134 449,92		-134 449,92
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	-290 000,00		-290 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	290 000,00		290 000,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00
67 Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	0,00	0,00	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

SYVADEC - SYVADEC - BS (projet de budget) - 2025

- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	-289 328,00		-289 328,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	289 328,00	0,00	289 328,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges			0,00
Recettes de fonctionnement – Total	0,00		0,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-2025-1009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception en préfecture : 17/10/2025

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III	
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								A	
DEPENSES									
Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		35 122 867,07	0,00	0,00	0,00	0,00	-134 449,92	134 449,92	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)		30 325 691,07	0,00	0,00	-134 449,92	0,00	-134 449,92	0,00	-134 449,92
Total des dépenses d'équipement		30 325 691,07	0,00	0,00	-134 449,92	0,00	-134 449,92	0,00	-134 449,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		134 449,92	0,00		134 449,92	134 449,92
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	597 176,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		597 176,00	0,00	0,00	134 449,92	0,00	0,00	134 449,92	134 449,92
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		30 922 867,07	0,00	0,00	0,00	0,00	-134 449,92	134 449,92	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	200 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	4 000 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		4 200 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)									0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées									0,00

SYVADEC - SYVADEC - BS (projet de budget) - 2025

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES					A
RECETTES					
Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	35 973 142,22	0,00	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	7 015 429,39	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	13 499 496,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	20 514 925,39	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	950 184,90	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYVADEC - SYVADEC - BS (projet de budget) - 2025

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		950 184,90	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		21 465 110,29	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	8 708 031,93		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	1 800 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	4 000 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		14 508 031,93		0,00	0,00	0,00
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)						0,00
Affectation au compte 1068 (9)						0,00
Total des recettes d'investissement cumulées						0,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1
Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		35 122 867,07	0,00	0,00	0,00	0,00	-134 449,92	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (5)		30 325 691,07	0,00	0,00	-134 449,92	0,00	-134 449,92	-134 449,92
Total des dépenses d'équipement		30 325 691,07	0,00	0,00	-134 449,92	0,00	-134 449,92	-134 449,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		134 449,92	0,00		134 449,92
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00		134 449,92	0,00		134 449,92
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	597 176,00	0,00		0,00	0,00		0,00
1641	Emprunts en euros	597 176,00	0,00		0,00	0,00		0,00
168758	Dettes - Autres groupements	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00				
Total des dépenses financières		597 176,00	0,00	0,00	134 449,92	0,00	0,00	134 449,92

SYVADEC - SYVADEC - BS (projet de budget) - 2025

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		30 922 867,07	0,00	0,00	0,00	0,00	-134 449,92	134 449,92	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	200 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	200 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	130 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13912	Subv. transf. Régions	70 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	4 000 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	4 000 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		4 200 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
20081	Compostage individuel		103 491,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20082	CET		11 211,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20082	CET	20082GER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20082	CET	20082TRE	125 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20083	Matériel roulant		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20084	Matériel de bureau et informatique		75 910,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20085	Quai de transfert		145 592,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20085	Quai de transfert	20085CRE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20085	Quai de transfert	20085GER	15 840,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20085	Quai de transfert	20085TRE	17 600,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20086	Déchetteries		622 230,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20086	Déchetteries	20086CRE	792 627,15	0,00	-134 449,92	0,00	-134 449,92	0,00
20086	Déchetteries	20086GER	199 283,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20086	Déchetteries	20086TRE	722 594,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20107	Textiles		12 079,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201610	BIODECHETS		10 949,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201610	BIODECHETS	201610CRE	39 358,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201610	BIODECHETS	201610GER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201711	TRI		3 173,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201711	TRI	201711CRE	33 681,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201711	TRI	201711GER	16 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201712	Prétraitement Valorisation		356 849,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201712	Prétraitement Valorisation	201712CRE	2 143 482,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201813	CREATION ISDND		140,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201813	CREATION ISDND	201813CRE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202017	Eco point		3 294,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202017	Eco point	202017CRE	241 308,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202017	Eco point	202017TRE	386 257,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202318	Grand Ajaccio - CTO Sarrola	202318CRE	22 982,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			6 101 439,95	0,00	-134 449,92	0,00	-134 449,92	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20082
LIBELLE : CET
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 20082GER

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c0,00	0,00	d0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20082
LIBELLE : CET
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 20082TRE

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	125 000,00	a0,00	0,00	b0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	125 000,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	125 000,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c0,00	0,00	d0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20085
LIBELLE : Quai de transfert
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 20085CRE

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a0,00	0,00	b0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalizations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c0,00	0,00	d0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20085
LIBELLE : Quai de transfert
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 20085GER

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	15 840,33	a0,00	0,00	b0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	15 840,33	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	9 112,91	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	6 727,42	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c0,00	0,00	d0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20085
LIBELLE : Quai de transfert
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 20085TRE

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	17 600,18	a0,00	0,00	b0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	13 832,11	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	13 832,11	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	3 768,07	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	3 768,07	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)					
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20086
LIBELLE : Déchetteries
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 20086CRE

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	792 627,15	a 0,00	-134 449,92	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	71 467,83	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	71 467,83	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	721 159,32	0,00	-134 449,92	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	96 089,43	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	367 111,37	0,00	0,00	0,00
21352	Bâtiments privés	0,00	55 241,82	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	70 393,28	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	1 933,80	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	56 803,28	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	0,00	9 018,22	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	7 617,69	0,00	0,00	0,00
21535	Réseaux de transmission	0,00	16 861,63	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	40 088,80	0,00	-134 449,92	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	134 449,92

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats dont le montant est supérieur à 100 000 €.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
028-200909827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20086
LIBELLE : Déchetteries
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 20086GER

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	199 283,02	a0,00	0,00	b0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	199 283,02	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	36 501,73	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	85 674,69	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	19 516,57	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	27 590,03	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20086
LIBELLE : Déchetteries
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 20086TRE

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalizations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	722 594,62	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	2 313,37	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	2 313,37	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	720 281,25	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	230 215,07	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	41 978,62	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	174 000,96	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	73 245,99	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	15 158,83	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	18 240,97	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	43 346,91	0,00	0,00	0,00
21535	Réseaux de transmission	0,00	6 394,38	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	12 778,50	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	84 963,92	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	19 957,10	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalizations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201610
LIBELLE : BIODECHETS
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 201610CRE

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	39 358,22	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	36 217,98	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	36 217,98	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	3 140,24	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	3 140,24	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c0,00	0,00	d0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201610
LIBELLE : BIODECHETS
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 201610GER

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a0,00	0,00	b0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201711
LIBELLE : TRI
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 201711CRE

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	33 681,62	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	33 681,62	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	33 681,62	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

FINANCEMENT EXTERNE (pour information / facultatif)					
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201711
LIBELLE : TRI
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 201711GER

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	16 500,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	16 500,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	16 500,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201712
LIBELLE : Prétraitement Valorisation
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 201712CRE

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	2 143 482,50	a0,00	0,00	b0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	2 081 015,95	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	2 081 015,95	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	62 466,55	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	62 466,55	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201813
LIBELLE : CREATION ISDND
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 201813CRE

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a0,00	0,00	b0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalizations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c0,00	0,00	d0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202017
LIBELLE : Eco point
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 202017CRE

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalizations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	241 308,86	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	30 209,10	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	30 209,10	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	211 099,76	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	29 505,50	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	9 609,82	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	123 109,27	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	10 061,85	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	27 213,87	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	11 599,45	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalizations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202017
LIBELLE : Eco point
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 202017TRE

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	386 257,93	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	386 257,93	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	72 383,14	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	211 114,37	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	16 184,67	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	36 516,68	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	21 952,21	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	0,00	5 957,20	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	22 149,66	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c0,00	0,00	d0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202318
LIBELLE : Grand Ajaccio - CTO Sarrola
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 202318CRE

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	22 982,89	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	22 982,89	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	22 127,85	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	855,04	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c0,00	0,00	d0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20081
LIBELLE : Compostage individuel
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		103 491,05	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	103 491,05	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	103 491,05	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		180 000,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	180 000,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	180 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20082
LIBELLE : CET
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		11 211,40	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	11 211,40	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	4 618,20	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 593,20	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20083
LIBELLE : Matériel roulant
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20084
LIBELLE : Matériel de bureau et informatique
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		75 910,30	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	14 760,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	14 760,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	61 150,30	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	58 103,79	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 046,51	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20085
LIBELLE : Quai de transfert
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		145 592,07	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	11 628,48	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	10 908,48	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	720,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	133 963,59	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	10 960,33	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	13 280,72	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	107 901,46	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	1 821,08	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20086
LIBELLE : Déchetteries
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		622 230,58	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	27 658,62	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	23 276,54	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	4 382,08	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	594 571,96	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	9 245,18	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	237 996,15	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	177 182,13	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	801,16	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	3 973,70	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	2 176,03	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	34 342,36	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	533,23	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	3 520,90	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	111 880,51	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	8 289,21	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 631,40	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		291 712,60	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	253 849,68	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	134 982,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	118 867,68	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 441,97	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 441,97	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	36 420,95	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	36 420,95	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20107
LIBELLE : Textiles
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		12 079,85	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 079,85	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	12 079,85	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201610
LIBELLE : BIODECHETS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		10 949,66	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 310,72	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 310,72	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	9 638,94	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	9 638,94	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201711
LIBELLE : TRI
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		3 173,19	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 625,82	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	450,14	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 175,68	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 547,37	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	1 547,37	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201712
LIBELLE : Prétraitement Valorisation
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		356 849,16	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	356 849,16	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	355 403,48	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 445,68	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201813
LIBELLE : CREATION ISDND
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		140,64	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	140,64	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	140,64	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202017
LIBELLE : Eco point
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		3 294,73	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 294,73	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	611,45	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 683,28	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		5 810,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	5 810,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	5 810,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE					A3
Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		III = I + II
TOTAL		35 973 142,22	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	7 015 429,39	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	6 189 324,39	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	826 105,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	13 499 496,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	13 499 496,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		20 514 925,39	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	950 184,90	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	950 184,90	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		950 184,90	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		21 465 110,29	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	8 708 031,93		0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	1 800 000,00		0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00		0,00	0,00

SYVADEC - SYVADEC - BS (projet de budget) - 2025

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
2158	Autres inst.,matériel,outill. techniques	0,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00		0,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	0,00		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00		0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00		0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00		0,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	400 000,00		0,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	0,00		0,00	0,00	0,00
28151	Réseaux de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00		0,00	0,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	0,00		0,00	0,00	0,00
281533	Réseaux câblés	0,00		0,00	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	0,00		0,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	0,00		0,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00		0,00	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	150 000,00		0,00	0,00	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel technique	300 000,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outill. techniques	600 000,00		0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	0,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	0,00		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		0,00	0,00	0,00
28185	Matériel de téléphonie	0,00		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	350 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	4 000 000,00		0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	4 000 000,00		0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00		0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		14 508 031,93		0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Voir l'annexe IV-BS pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

SYVADEC - SYVADEC - BS (projet de budget) - 2025

- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET									III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE									B
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
TOTAL		69 521 782,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général (4)	50 429 733,00	0,00	0,00	-290 000,00	0,00	0,00	-290 000,00	-290 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	7 950 309,00	0,00		290 000,00	0,00		290 000,00	290 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	351 708,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		58 731 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	180 000,07	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	2 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	100 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		282 000,07	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		59 013 750,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	8 708 031,93			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	1 800 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		10 508 031,93			0,00	0,00		0,00	0,00
D002 Résultat reporté ou anticipé (6)									0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									0,00

SYVADEC - SYVADEC - BS (projet de budget) - 2025

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES						B
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I		II	
TOTAL		60 813 750,07	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (3)	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 016 348,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	58 185 402,07	0,00	-289 328,00	0,00	-289 328,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	302 000,00	0,00	289 328,00	0,00	289 328,00
Total des recettes de gestion des services		60 613 750,07	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		60 613 750,07	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	200 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		200 000,00		0,00	0,00	0,00
R002 Résultat reporté ou anticipé (8)						0,00
Total des recettes de fonctionnement cumulées						0,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

III – VOTE DU BUDGET									III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE									B1
Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		69 521 782,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général (5)	50 429 733,00	0,00	0,00	-290 000,00	0,00	0,00	-290 000,00	-290 000,00
60611	Eau et assainissement	51 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	126 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	160 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	135 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	35 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	11 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	25 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	370 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	22 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	100 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	6 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	65 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	45 592 116,23	0,00		-290 000,00	0,00	0,00	-290 000,00	-290 000,00
6132	Locations immobilières	137 050,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	385 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	114 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	17 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	85 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	60 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	46 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	139 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	469 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	318 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	139 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	35 930,77	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	194 596,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYVADEC - SYVADEC - BS (projet de budget) - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
617	Etudes et recherches	491 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	15 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	40 280,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	28 060,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	67 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	182 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	21 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	30 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	82 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	31 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	2 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	65 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6255	Frais de déménagement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	101 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	50 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	32 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	300 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	6 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	7 950 309,00	0,00		290 000,00	0,00		290 000,00	290 000,00
6218	Autre personnel extérieur	439 000,00	0,00		90 000,00	0,00		90 000,00	90 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	18 804,05	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	150 432,33	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	11 217,37	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 714 988,87	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

SYVADEC - SYVADEC - BS (projet de budget) - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
64112	SFT, indemnité de résidence	125 629,47	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	1 228 144,36	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	856 716,19	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	64,89	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	727 453,32	0,00		110 000,00	0,00		110 000,00	110 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 066 621,03	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	35 161,39	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	277 113,30	0,00		90 000,00	0,00		90 000,00	90 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	7 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	11 488,93	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	9 200,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	271 273,50	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	351 708,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65124	Autres remboursements	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65132	Prix	5 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	156 808,27	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	8 799,71	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65315	Formation	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	171 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	9 800,02	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		58 731 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	180 000,07	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	153 138,25	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-4 789,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

SYVADEC - SYVADEC - BS (projet de budget) - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6688	Autres	31 650,82	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	2 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	100 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	100 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		282 000,07	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		59 013 750,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	8 708 031,93			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	1 800 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	1 800 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		10 508 031,93			0,00	0,00		0,00	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	27 259,11
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-32 048,11
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-4 789,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

SYVADEC - SYVADEC - BS (projet de budget) - 2025

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2
Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		60 813 750,07	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (4)	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 016 348,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	170 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	1 846 348,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	58 185 402,07	0,00	-289 328,00	0,00	-289 328,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	227 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	51 048 038,00	0,00	-289 328,00	0,00	-289 328,00
747888	Autres	6 870 364,07	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	302 000,00	0,00	289 328,00	0,00	289 328,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	302 000,00	0,00	289 328,00	0,00	289 328,00
Total des recettes de gestion des services		60 613 750,07	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		60 613 750,07	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	200 000,00		0,00	0,00	0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	200 000,00		0,00	0,00	0,00

SYVADEC - SYVADEC - BS (projet de budget) - 2025

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I		II	
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		200 000,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES									IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE									A1
Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		597 176,00	105 248,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	597 176,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	105 248,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	2 500 823,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	2 500 823,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES							IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)							A1
Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	30 220 443,07	0,00		30 922 867,07
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	134 449,92	0,00		134 449,92
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		597 176,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	751 842,72	0,00		751 842,72
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	3 648 345,43	0,00		3 753 593,43
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	25 685 805,00	0,00		25 685 805,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	20 514 925,39	0,00		23 015 749,07
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		2 500 823,68
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	7 015 429,39	0,00		7 015 429,39
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	13 499 496,00	0,00		13 499 496,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.01
01 – OPERATIONS NON VENTILABLES		
Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		597 176,00
164	Emprunts auprès des éts financiers	597 176,00
RECETTES		0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02				
		Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		105 248,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	105 248,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		2 500 823,68	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	950 184,90	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves	1 550 638,78	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)								
Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		04 Coop.décent.,act* interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 248,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 248,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500 823,68
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	950 184,90
106	Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 550 638,78

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				Autres services périscolaires et annexes						
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32								
		Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance	
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil
								4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51					
		Services communs	Aménagement et services urbains					
			510	511	512	513	514	515
			Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement
								Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63				
					Actions sectorielles			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire				
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemment
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	191 960,00	8 505 502,07	21 522 981,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	134 449,92	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	612 002,72	130 000,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	9 840,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	308 872,90	0,00	0,00	0,00
215	Installat", matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	2 600 180,08	30 000,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	182 120,00	347 172,45	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	4 502 824,00	16 182 981,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000 000,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	6 975 429,39	13 539 496,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	6 975 429,39	40 000,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des états financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 499 496,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des états financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 220 443,07
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	134 449,92
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	742 002,72
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 840,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	308 872,90
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 630 180,08
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	529 292,45
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 685 805,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 514 925,39
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 015 429,39
164	Emprunts auprès des éta financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 499 496,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES									IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE									A2
Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		-4 789,00	13 352 466,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	4 969 060,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	7 768 309,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	328 308,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	-4 789,00	184 789,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	51 176 710,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	50 964 710,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	102 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)								A2
Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	45 666 072,32	0,00		59 013 750,07
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	45 170 672,32	0,00		50 139 733,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	472 000,00	0,00		8 240 309,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	23 400,00	0,00		351 708,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		180 000,07
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		100 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	9 437 040,07	0,00		60 613 750,07
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		110 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	2 016 348,00	0,00		2 016 348,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	6 931 364,07	0,00		57 896 074,07
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	489 328,00	0,00		591 328,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.01
01 – OPERATIONS NON VENTILABLES		
Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		-4 789,00
661	Charges d'intérêts	-4 789,00
RECETTES		0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02				
		Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		13 352 466,75	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	303 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	3 102 599,91	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	427 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	346 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	109 030,77	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	116 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	83 580,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	57 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	36 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	42 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	44 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	116 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	218 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	180 453,75	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	6 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	4 925 543,78	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	2 324 837,97	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	280 473,50	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	165 607,98	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	162 700,02	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	153 138,25	0,00	0,00	0,00	0,00
668	Autres charges financières	31 650,82	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		51 176 710,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

SYVADEC - SYVADEC - BS (projet de budget) - 2025

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
747	Participations	50 964 710,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	102 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils							
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034		035 Conseil de territoire	038 Autres instances	
					Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.				
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports			
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
668	Autres charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

SYVADEC - SYVADEC - BS (projet de budget) - 2025

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 352 466,75
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	303 300,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 102 599,91
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	427 250,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	346 000,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	109 030,77
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	116 500,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 580,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 600,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	116 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	218 100,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 453,75
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 100,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 925 543,78
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 324 837,97
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	280 473,50
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	165 607,98
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	162 700,02
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	153 138,25
668	Autres charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 650,82
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 176 710,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

SYVADEC - SYVADEC - BS (projet de budget) - 2025

Article / compte nature (1)	Libellé		04 Coop.décent.,act ^e interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 964 710,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)								
Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance	
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil
								4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)								
Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI										
Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51					
		Services communs	Aménagement et services urbains					
			510	511	512	513	514	515
			Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement
								Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63				
					Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	634 740,00	2 984 856,00	42 046 476,32	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	22 100,00	784 200,00	3 200,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	88 740,00	332 000,00	41 778 776,32	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	5 300,00	204 000,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	2 500,00	862 900,00	60 000,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	96 496,00	25 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	220 000,00	20 000,00	135 000,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	100,00	560,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	12 000,00	460 000,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00	20 000,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	254 300,00	31 500,00	19 500,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	14 500,00	1 000,00	5 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	5 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	10 000,00	8 200,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	50 500,00	665 078,00	8 721 462,07	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00	1 846 348,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	50 500,00	5 750,00	6 875 114,07	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	489 328,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 666 072,32
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	809 500,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 199 516,32
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	209 300,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	925 400,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	121 496,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	375 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	660,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	472 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	305 300,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 500,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 200,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 200,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 437 040,07
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 016 348,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 931 364,07
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	489 328,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

IV – ANNEXES													IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE													B1.2	
B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					10 239 155,00									
1641 Emprunts en euros (total)					10 239 155,00									
0416/101/001	SOCIETE GENERALE	01/04/2009	01/04/2009	21/07/2009	7 475 000,00	F		4,665	0,000	EURO	T	X Annuité constante	N	A-1
0990/102/001	SOCIETE GENERALE	20/06/2013	28/01/2014	01/05/2014	2 000 000,00	F		3,890	0,000	EURO	T	X Annuité constante	N	A-1
5209429 (en cours de transfert)	CDC-BANQUE DES TERRITOIRES	04/10/2018	2/11/2018	02/11/2019	427 155,00	V	LIVRET A	1,500	0,000		A	C	N	A-1
A291811K	CEPAC	07/11/2018	15/11/2018	15/11/2019	337 000,00	V	LIVRET A +0,7%	3,000	0,000		A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

SYVADEC - SYVADEC - BS (projet de budget) - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					10 239 155,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

IV – ANNEXES											IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE											B1.2	
B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers(Total)		0,00		3 896 644,94					597 176,49	153 421,02	0,00	27 259,11
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 896 644,94					597 176,49	153 421,02	0,00	27 259,11
0416/101/001	N	0,00	A-1	2 329 307,57	4,50	F		0,000	476 448,14	100 407,86	0,00	21 128,76
0990/102/001	N	0,00	A-1	925 000,00	9,25	F		0,000	100 000,00	34 999,19	0,00	6 130,35
5209429 (en cours de transfert)	N	0,00	A-1	363 081,72	33,00	V	livret A	4,000	10 678,88	14 523,27	0,00	0,00
A291811K	N	0,00	A-1	279 255,65	23,00	V	3%	3,000	10 049,47	3 490,70	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

SYVADEC - SYVADEC - BS (projet de budget) - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 896 644,94					597 176,49	153 421,02	0,00	27 259,11

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

IV – ANNEXES							IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS							B1.4
B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)							
Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	4	0	0	0	
		% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	3 896 644,94	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures		Nombre de produits					0
		% de l'encours					0,00
		Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES								IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE								B1.5	
B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)									
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES				IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME				B1.6	
B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)					
REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l’origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l’exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d’émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES			B1.7
B1.7 – AUTRES DETTES			
(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)			
LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
Emprunt 0416/101 OPERATION 2008/002 CET	7 475 000,00	476 448,14	1 852 859,43
Emprunt 0990/102 Siege Social et Bureaux Administratifs	2 000 000,00	100 000,00	825 000,00
Emprunt 5209429 (en cours de transfert CC Oriente)	427 155,00	10 678,88	352 402,84
Emprunt A291811K (encours de transfert CC Oriente)	337 000,00	10 049,47	269 206,18

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			B2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		14-12-2024
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Matériel et outillage d'incendie	5	01/01/2000
L	Fonds européens	3	01/01/2000
L	Etat et établissements nationaux	30	01/01/2000
L	Régions	30	01/01/2000
L	Autres subventions d'équipement transf.	7	01/01/2000
L	Frais d'insertion	5	14/12/2023
L	Logiciel bureautique	3	14/12/2023
L	Logiciel métier (GF, RH..etc)	5	14/12/2023
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	15	14/12/2023
L	Autres agencements et aménagements de terrains	30	14/12/2023
L	Plateformes de compostage	20	14/12/2023
L	Constructions - Autres bâtiments publics	20	14/12/2023
L	Installations générales, aménagements	15	14/12/2023
L	Installations générales	8	14/12/2023
L	Autre constructions (bâtiment modulaire)	10	14/12/2023
L	Construction - Autres bâtiments publics	20	14/12/2023
L	Réseaux	15	14/12/2023
L	Matériel roulant	10	14/12/2023
L	Matériel roulant	7	14/12/2023
L	Matériel roulant (véhicule léger)	5	14/12/2023
L	Matériel et outillage de voirie	10	14/12/2023
L	Autre matériel et outillage de voirie	7	14/12/2023
L	Presse à balle	25	14/12/2023
L	Composteurs individuels	3	14/12/2023
L	Matériel et outillage industriel ou de voirie armoire DDS	8	14/12/2023
L	Autres installations, matériel et outillage	10	14/12/2023
L	Pont bascule gardes corps barrière compacteurs caissons	15	14/12/2023
L	Installations générales agencements	15	14/12/2023
L	Autres constructions - Mise à disposition	20	14/12/2023
L	Installations générales	10	14/12/2023
L	Matériel informatique	3	14/12/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	Mobilier de bureau	5	14/12/2023
L	Mobiliers autres	10	14/12/2023
L	Autres immobilisations corporelles	5	14/12/2023
L	Autres immobilisations corporelles	10	14/12/2023
L	Bâtiments privés	8	14/12/2023
L	Frais études	5	14/12/2024
L	Autres immobilisations incorporelles	10	14/12/2024
L	Installations générales	8	14/12/2024
L	Matériel de transport	10	14/12/2024

IV – ANNEXES						IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N						B3.1
PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N						
Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	100 000,00		100 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	100 000,00		100 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00
créances et risques	100 000,00	14/06/2024	100 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	100 000,00		100 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

SYVADEC - SYVADEC - BS (projet de budget) - 2025

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	100 000,00		100 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES							IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES							B4
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES							
Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES				
Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.
(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)				
Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.
(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES					IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES					B8
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET					
Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES						IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N						B9	
B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N							
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		18,00	0,00	18,00	16,00	0,00	16,00
Adjoint administratif	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Attaché hors classe	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		129,46	0,46	129,92	109,46	0,00	109,46
Adjoint technique	C	44,00	0,00	44,00	44,00	0,00	44,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	20,46	0,00	20,46	19,00	0,00	19,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	26,00	0,46	26,46	12,46	0,00	12,46
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	10,00	0,00	10,00	9,00	0,00	9,00
Ingénieur	A	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Ingénieur hors classe	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur principal	A	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Technicien	B	9,00	0,00	9,00	8,00	0,00	8,00
Technicien principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00

SYVADEC - SYVADEC - BS (projet de budget) - 2025

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		147,46	0,46	147,92	125,46	0,00	125,46

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)						
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6* : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326, 352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1, 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1, 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...)
(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT			B11.1
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE			
DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.
Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).
Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :
- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.
Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-2 400 913,93	0,00	0,00	-2 400 913,93
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-2 400 913,93	0,00	0,00	-2 400 913,93

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Affectation au 1068 (C)	1 550 638,78	0,00	0,00	1 550 638,78
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-2 400 913,93	0,00	0,00	-2 400 913,93
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-850 275,15	0,00	0,00	-850 275,15

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	797 176,00	0,00	0,00	797 176,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	11 458 216,83	0,00	0,00	11 458 216,83
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	10 661 040,83	0,00	0,00	10 661 040,83

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 797 176,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		597 176,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	597 176,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		200 000,00	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	200 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 11 458 216,83	0,00	VI 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		950 184,90	0,00	0,00
10222	FCTVA	950 184,90	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		10 508 031,93	0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	400 000,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00
28151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00
281533	Réseaux câblés	0,00	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	150 000,00	0,00	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel technique	300 000,00	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	600 000,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
02B-20099827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
28185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	350 000,00	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations			
31...	Matières premières (et fournitures) (5)			
33...	En-cours de production de biens (5)			
35...	Stocks de produits (5)			
39...	Dépréciation des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Dépréciation des comptes de tiers			
59...	Dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	8 708 031,93	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 105

Nombre de membres présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 13

VOTES :

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 06/06/2025

Présenté par le Vice Président délégué aux Finances Xavier POLI (1),

A corte, le 12/06/2025

Délibéré par l'assemblée le comité syndical (2), réunie en session ordinaire reconvoquée

A Corte, le 12/06/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le comité syndical (2),(3).

BERNARDI François, Vice-Président	
BONARDI Jean-Paul, délégué	
EMANUELLI Paul-jean, délégué	
FERRANDI Etienne, Vice Président	
GIANNI Don-Georges, Président	
GIFFON Jean-Baptiste, Vice-Président	
GIORDANI Jean-Pierre, Vice-Président	
MARCHETTI Etienne, Vice Président	
MARIOTTI Marie-Thérèse, Vice-Présidente	
MATTEI Jean-François	
MICHELETTI Vincent, Vice-Président	
POLI Xvier, Vice Président	
SOTTY Marie-Laurence, Vice Présidente	

Certifié exécutoire par le Vice Président délégué aux Finances Xavier POLI (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 27/06/2025, et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

2024

Rapport sur l'activité, la qualité et le prix du service



f |  |  | syvadec.fr

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

L'ANNÉE EN BREF	4
La stratégie 2021-2026	6
Les services et le réseau d'équipements	10
Les chiffres clés	14
LES ACTIONS DE PRÉVENTION, DE VALORISATION ET D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE	17
Orientation stratégique 1 : accompagner la transition écologique en matière de déchets	17
Orientation stratégique 2 : finaliser le réseau d'infrastructures de tri, de valorisation et de traitement	24
Orientation stratégique 3 : optimiser la qualité du service tout en maîtrisant les coûts	29
Le programme local de prévention et de valorisation des déchets ménagers	33
RAPPORT FINANCIER	35
Les dépenses de fonctionnement	35
Les dépenses d'investissement	39
Les recettes de fonctionnement	39
Les recettes d'investissement	40
Les contributions des adhérents au SYVADEC	41
Les indicateurs financiers	42
LE RAPPORT SOCIAL UNIQUE	46
Le Rapport social	46
Le comité social territorial	55
LA GOUVERNANCE	56
Les instances du syndicat	56
Les commissions	57

Nous avons poursuivi en 2024 la déclinaison de notre projet stratégique 2021-2026, autour des trois axes forts : la transition écologique en matière de déchets, le réseau d'infrastructures de tri et de valorisation et la qualité du service aux adhérents et aux usagers.

La production de déchets a légèrement augmenté en 2024 avec 630 kg de déchets par habitant contre 627 en 2023 et le taux de valorisation est globalement stable à 40 %.

L'année fut riche en nouveautés, avec notamment l'adhésion complète de la communauté de communes de l'Orient et la décision d'adhésion de la Pieve de l'Ornano, l'inauguration de la première recyclerie rurale et des deux premiers espaces de gratuité, ou encore de nouvelles actions de prévention avec le défi des familles et l'accompagnement des administrations.

En parallèle, nous avons poursuivi nos programmes pédagogiques de sensibilisation des enfants et adolescents en labellisant 10 EcoScola, 2 EcoCulleghju, 1 EcoLiceu ainsi que leurs cantines respectives, et en déployant un nouveau module de maintien dans 3 établissements du secondaire déjà labellisés.

Le plan compostage a atteint ses objectifs et s'est terminé, pour les composteurs individuels, en dehors des nouveaux adhérents et s'est réorienté sur les installations de composteurs partagés : 100 composteurs partagés étaient installés fin 2024 dans toute la Corse.

Le réseau de collecte des textiles s'est encore densifié et un quai de chargement a été inauguré à Cauro pour l'expédition des textiles collectés dans le grand Ajaccio.

L'accompagnement des adhérents s'est poursuivi avec notamment la restitution des études qui ont permis à chaque territoire de préparer son passage à la tarification incitative et de définir ses pistes d'optimisation de la collecte.

Du côté de nos infrastructures, les travaux de modernisation des recycleries du Sud Corse ont été livrés. Les projets de construction du nouveau quai de transfert de Porto-Vecchio et des nouveaux centres de regroupement du tri, recycleries, mini-recycleries et plateformes de compostage ont bien avancé, pour des livraisons prévues dans les 2 années à venir.

La concrétisation du futur centre de tri et de valorisation de Monte est en phase d'instruction de la demande d'autorisation d'exploiter et du permis de construire, et les fouilles archéologiques ont commencé. Le marché de création du centre de tri du Grand Ajaccio a quant à lui été relancé à la suite de l'identification d'un nouveau terrain à Mezzana.

Enfin, le renouvellement de notre triple certification ISO 9001, 14001 et 45001 a récompensé nos efforts en matière de qualité des politiques environnementales, de santé et de sécurité des agents, et de service rendu aux usagers et aux adhérents, avec une performance exceptionnelle de zéro non-conformité et 11 points forts.

Une nouvelle fois, j'adresse mes remerciements à nos élus et adhérents pour leur confiance et pour la solidarité dont ils font preuve au sein du SYVADEC. Je remercie également l'ensemble de nos agents pour leur implication et leur compétence, qui permettent d'offrir un service de qualité au plus près des besoins de nos usagers et de nos adhérents.

Don-Georges Gianni
Président du SYVADEC



L'ANNÉE EN BREF

Janvier

Adhésion de la Communauté de Communes de l'Oriente

Au 1^{er} janvier 2024, la Communauté de Communes de l'Oriente a rejoint en totalité le SYVADEC, lui transférant par la même occasion la gestion de la recyclerie d'Aleria.

Mars

Installation de composteurs partagés dans le Sud Corse

Le 5 mars, le SYVADEC et la Communauté de Communes du Sud-Corse ont installé un composteur partagé à Lecci. 17 autres plateformes ont été déployées sur ce territoire, avec le soutien financier de l'ADEME et de l'État.



Avril

Inauguration des travaux de rénovation de la recyclerie de Bonifacio

Le 25 avril, les élus ont inauguré un site entièrement rénové et agrandi pour améliorer les conditions d'accueil et prendre en compte les évolutions techniques et les nouvelles filières de tri. Les travaux ont mobilisé un budget de 473 000 € HT, financé avec le soutien de l'ADEME et de l'OEC.



Mai

Démarrage des travaux de requalification de la recyclerie de Corte

Un important chantier de rénovation a été engagé afin de doubler la capacité du site, d'accueillir plus de filières de tri ainsi qu'un espace de gratuité. Les travaux, d'un montant de 1,1 M€ HT, financés avec le soutien de l'ADEME et de l'OEC, s'achèveront au printemps 2025.



Juin

Clôture des programmes pédagogiques

Les traditionnels événements festifs et fédérateurs, qui clôturent chaque année les programmes pédagogiques du SYVADEC, ont réuni près de 200 enfants et adolescents.



Juillet

Lancement du dispositif « Administration exemplaire »

Face à la baisse du tri du papier, le SYVADEC a lancé un programme d'accompagnement des administrations. La préfecture de Corse, la Gendarmerie Nationale, le Rectorat et plusieurs services de l'État se sont déjà engagés.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Octobre

Forum tarification incitative

Le 1er octobre à Biguglia, le SYVADEC a organisé un Forum dédié à la Tarification incitative, en partenariat avec CITEO. Cette journée a été l'occasion de présenter le plan régional tarification incitative, synthèse des études menées sur le territoire, et de bénéficier de retours d'expérience enrichissants de collectivités en tarification incitative.



1^{re} édition du vide-dressing régional

Le 6 octobre, le SYVADEC et les intercommunalités ont proposé un nouveau rendez-vous régional, organisé à la même date partout en Corse. Objectif du vide-dressing : encourager la réutilisation des vêtements et favoriser une consommation plus responsable. Il aura lieu 2 fois par an, en octobre et avril.



Ouverture de la 1^{re} mini-recyclerie rurale

Le 20 novembre, la 1^{re} mini-recyclerie rurale a ouvert ses portes à Campile, suivie quelques semaines plus tard par celle de Rezza. Ces nouveaux services de proximité simplifient l'accès au tri des habitants du rural et permettent d'améliorer le taux de recyclage.



Décembre

Ouverture du 1^{er} espace de gratuité

Le 3 décembre, a été inauguré le 1^{er} espace de gratuité à la recyclerie du Stiletto-Ajaccio. Ce nouveau service permet à chacun d'apporter et/ou de récupérer gratuitement et librement des objets en bon état et de leur offrir ainsi une nouvelle vie au lieu de les jeter.



Décision d'adhésion de la Communauté de Communes de la Pieve de l'Ornano et du Taravo

Les 28 communes de l'intercommunalité de la Pieve de l'Ornano et du Taravo ont annoncé leur adhésion en totalité au SYVADEC. Le territoire bénéficiera ainsi de nouveaux services pour ses habitants, à l'instar de la recyclerie mobile, qui dessert Albitreccia et Pietrosella

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

LA STRATEGIE 2021-2026

Les orientations stratégiques

Adoptées à l'unanimité le 16 décembre 2020 par le comité syndical du SYVADEC, les nouvelles orientations stratégiques (OS) couvrent la période 2021-2026. Elles constituent la feuille de route de l'action du Syndicat pour les 5 prochaines années. Elles ont été actualisées en décembre 2022 pour intégrer les nouvelles actions ayant permis la triple certification ISO 9001, 14001 et 45001 obtenue en octobre par le syndicat. Ces orientations s'articulent autour de trois axes forts, déclinés chacun en plusieurs grands objectifs. Les plans d'actions annuels qui déclinent cette stratégie sont adoptés et évalués en comité syndical au moment du DOB.

Orientation stratégique 1 : Accompagner la transition écologique en matière de déchets

Axe 1 : Réduire la production de déchets

- OS1. Accompagner les adhérents dans la mise en œuvre de la redevance spéciale et d'une fiscalité incitative
- OS2. Accompagner les adhérents dans leurs programmes locaux de prévention
- OS3. Développer l'éco-consommation et les éco-gestes

Axe 2 : Préparer l'avenir en généralisant les actions pédagogiques

- OS4. Former les scolaires de tous niveaux pour une académie verte
- OS5. Accompagner les agents publics dans leurs missions de lutte contre le gaspillage et d'animation.

Axe 3 : Développer le réemploi

- OS6. Démocratiser le réemploi
- OS7. Finaliser le déploiement de la filière textiles

Axe 4 : Optimiser les performances de tri

- OS8. Accompagner les adhérents dans l'optimisation du tri
- OS9. Sensibiliser les usagers

Axe 5 : Généraliser le tri à la source des biodéchets

- OS10. Accompagner les adhérents pour le tri à la source des biodéchets
- OS11. Renforcer le plan compostage

Axe 6 : Développer le recyclage sous toutes ses formes et l'économie circulaire

- OS12. Déployer les nouvelles filières REP
- OS13. Développer le recyclage local et l'économie circulaire

Orientation stratégique 2 : Finaliser le réseau d'infrastructures de tri, valorisation et traitement

Axe 7 : Moderniser et finaliser le réseau d'infrastructures locales

- OS14. Quais de transfert des OM et du tri
- OS15. Recycleries
- OS16. Infrastructures de proximité : écopoints et recycleries mobiles
- OS17. Espaces de gratuité
- OS18. Bioplateformes de compostage

Axe 8 : Créer deux centres de tri et de valorisation

- OS19. CTV Grand Bastia
- OS20. CTV Grand Ajaccio

Axe 9 : Sécuriser le stockage des déchets ultimes

- OS21. Créer une installation de stockage des déchets ultimes

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Orientation stratégique 3 : Optimiser la qualité du service tout en maîtrisant les coûts

Axe 10 : Mener une politique Qualité, Santé Sécurité et Environnement exemplaire

- OS22. Mener une politique environnementale exemplaire : ISO 14001
- OS23. Mener une politique de santé sécurité des agents exemplaire : ISO 45001
- OS24. Optimiser la qualité du service : ISO 9001

Axe 11 : Maîtriser l'évolution des contributions

- OS25. Maîtriser les coûts de transport
- OS26. Maîtriser les coûts de collecte, de traitement et d'investissement
- OS27. Adapter les modalités de contribution

Le Plan Pluriannuel d'Investissement

En lien avec l'adoption des orientations stratégiques 2021-2026, le comité syndical a également adopté le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) qui s'y rattache. Outil de pilotage budgétaire, il permet de disposer d'une analyse prévisionnelle des besoins en investissement et de les prioriser. Élaboré en concertation avec les collectivités adhérentes du SYVADEC sur la base de leurs besoins, le PPI est mis en place pour 5 ans et actualisé chaque année. La révision annuelle du PPI est intervenue en décembre 2023. Pour la période 2021-2026, le PPI prévoit notamment :

- la montée en puissance du programme de compostage de proximité pour permettre à chaque ménage de trier à la source ses biodéchets ;
- la construction de nouvelles recycleries, l'acquisition de recycleries mobiles et la création d'écopoints de proximité ;
- la construction de centres de regroupement du tri pour accompagner la montée en puissance des collectes sélectives et réduire leur transport ;
- la création d'espaces de réemploi au sein de toutes les recycleries et mini-recycleries ;
- le doublement du nombre de bornes à textiles ;
- la finalisation du réseau de plateformes de compostage des biodéchets ;
- la construction des centres de tri et de valorisation de Monte et du grand Ajaccio ;
- l'optimisation environnementale et le suivi réglementaire post exploitation des anciennes installations de stockage des déchets non dangereux de Vico et Viggianello, ainsi que la création d'une nouvelle installation publique.

Le Programme Local de Prévention et de Valorisation

Le SYVADEC mène depuis sa création un grand nombre d'actions de prévention pour le compte et à la demande de ses intercommunalités membres : plan compostage, accompagnement pédagogique de tous les niveaux scolaires, communication régionale, réemploi, soutien à l'économie circulaire... Pour formaliser son engagement volontariste en la matière, le SYVADEC a adopté en mai 2022 son programme local de prévention et de valorisation pour la période 2021-2026. Il clarifie les objectifs des orientations stratégiques en mettant en perspective les actions menées avec leur contexte et avec leur impact attendu en matière de réduction à la source de la production de déchets et de tonnages valorisés. Le PLPVDMA est évalué annuellement. Le bilan 2023 et la réorientation des actions pour 2024, actés en décembre 2023, figurent en pages 33-34.

Les objectifs et indicateurs stratégiques 2021-2026

Objectifs réglementaires

Indicateurs	Objectifs	2021	2022	2023	2024	Cible 2025
Production de déchets	Réduction de la production de déchets ménagers collectés par habitant par rapport à 2010 : 10 % en 2020, 15 % en 2030	8 %	15 %	21%	21 %	13 %
Filières REP	Neuf nouvelles filières REP de 2021 à 2025	1	2	5	6	9
Tri des emballages	Généralisation de l'extension des consignes de tri à tous les emballages en 2022 : % hab.	100 %	100 %	100 %	100%	100 %
Tri à la source des biodéchets	Généralisation du tri à la source des biodéchets en 2023 : 95 % de la population a une solution du tri à la source	27 %	28 %	30 %	32%	95 %
	Généralisation du tri à la source des biodéchets en 2023 : détournement de 50 % des biodéchets des OM en kg/hab. avant mise en place du tri à la source (caractérisations OM)	108	102	ND	150	60
Réemploi	Réemploi de 5 % des déchets ménagers en 2030	0,7 %	0,5 %	0,8 %	0,7 %	2,6 %
Taux de réemploi et recyclage	Taux de réemploi et recyclage des déchets ménagers et assimilés : 55 % en 2025, 60 % en 2030, 65 % en 2035	34 %	33 %	33 %	35 %	55 %
Valorisation énergétique	Valorisation énergétique d'au moins 70 % des déchets non réemployés, recyclés ou compostés en 2025	8 %	9 %	8 %	8%	70 %
Stockage	Réduction du stockage par rapport à 2010 : 30 % en 2020, 50 % en 2025	29 %	35 %	38 %	39 %	50 %
	10 % maximum de déchets ménagers stockés en 2035	61 %	61 %	61 %	60 %	40 %

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Objectifs des orientations stratégiques, du PLPV et du plan pluriannuel d'investissement

	Indicateurs	Objectifs	2021	2022	2023	2024	Cible 2025
PLPV	Pédagogie	100 % des établissements scolaires labellisés	59 %	68 %	76 %	80 %	100 %
	Compostage	42 % des habitants ont accès à un composteur	27 %	28 %	30 %	32 %	42 %
	Valorisation locale	20 % de valorisation locale des DMA (hors gravats)	10 %	10 %	10 %	10 %	20 %
	Tarification Incitative	38 % de la population corse à la TI en 2025	0 %	0 %	0 %	0 %	38 %
ISO 14001	GES	Bilan carbone : solde GES neutre (t. éq. CO ₂)	94 555	84 240	77 955	75 378	0
	Conformité ICPE	0 sites non conforme	0	0	0	0	0
ISO 45001	Santé Sécurité	Accidents du travail < 6 %	7 %	3,7 %	8,3 %	4.4 %	6 %
ISO 9001	Satisfaction des usagers	> 75 %		ND	86 %	ND	75 %
	Satisfaction des adhérents	> 75 %		ND	89 %	ND	75 %
	Satisfaction des repreneurs	0 refus chez les repreneurs	0	2	2	1	0
Coût du service	Contribution/t traitée	Maîtriser l'évolution des contributions (€/t)	181	191	201	225	220
	Contribution/hab.	Maîtriser l'évolution des contributions (€/hab.)	137	132	131	147	147
PPI	Quais de transfert OM	11 quais de transferts modernes opérationnels en 2025	10	10	10	10	11
	Centres de regroupement du tri	10 CRT opérationnels en 2025	4	5	6	6	10
	Recycleries	25 recycleries opérationnelles en 2025	23	23	22	23	25
	Mini-recycleries	5 mini-recycleries opérationnelles en 2025	2	2	2	3	5
	Recycleries mobiles	2 recycleries mobiles opérationnelles en 2025	1	2	2	2	2
	Espaces de gratuité	30 espaces de gratuité opérationnels en 2025	0	0	0	2	30
	Bioplateformes	4 bioplateformes opérationnelles en 2025	2	2	2	2	4
	Centres de tri valorisation	2 CTV opérationnels ou en construction en 2025	0	0	0	0	2

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

LES SERVICES ET LE RESEAU D'EQUIPEMENTS



Le SYVADEC est l'établissement public de valorisation des déchets ménagers de la Corse. Il a pour missions principales de mener des actions de réduction des déchets ménagers, de valoriser les déchets triés issus des collectes des intercommunalités adhérentes ou des recycleries, et de traiter les déchets résiduels. Ses actions s'inscrivent dans le cadre réglementaire national et territorial (plan de prévention et de gestion des déchets et plans d'action adoptés par la Collectivité de Corse).

Les 19 intercommunalités de Corse réalisent la collecte des déchets ménagers. Elles ont la responsabilité des méthodes de collecte, de l'implantation des bacs et bornes, de la programmation des tournées de ramassage.

Elles sont toutes adhérentes au SYVADEC pour la valorisation et le traitement des déchets qu'elles collectent : 17 d'entre elles pour la totalité de leur territoire et 2 d'entre elles pour une partie de leur territoire.

En 2024, les adhérents du SYVADEC représentent un bassin de population de 328 688 hab. INSEE répartis sur 339 communes, soit 95 % de la population totale de l'île (347 597 hab. INSEE). Après l'adhésion de la Communauté de communes de l'Oriente au 1^{er} janvier 2024, la Communauté de communes de la Pieve d'Ornano et du Taravo a délibéré en fin d'année pour adhérer au SYVADEC pour l'ensemble de ses communes, l'adhésion sera effective en 2025.

Les services du SYVADEC à ses adhérents : des compétences élargies

Construction et gestion d'équipements structurants : recycleries, centres de regroupement du tri, quais de transfert, installations de traitement, plateformes de compostage, centres de tri, espaces de réemploi...

Réduction à la source et sensibilisation : distribution de composteurs, supports de communication, animation du programme EcoScola.

Recyclage des collectes sélectives et des valorisables de recyclerie : transport, tri, marchés de traitement et de valorisation, contrats de reprise des matières issues du tri et contractualisation avec les éco-organismes.

Traitement des résiduels : transport et traitement des déchets résiduels.

Observatoire régional des déchets ménagers : l'ODEM Corsica a pour mission de développer la connaissance et la diffusion d'informations relatives à la gestion des déchets en Corse. Il met à disposition des données et études en lien avec le service public de gestion des déchets et suit les indicateurs réglementaires régionaux afin d'accompagner les adhérents dans l'atteinte de leurs objectifs et l'optimisation de leur service. -> [Consulter l'ODEM Corsica](#)

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Le transfert

Le SYVADEC dispose d'un réseau de 10 quais de transfert des ordures ménagères exploités en régie et 1 géré en mandat de gestion. Ils permettent le regroupement des tournées afin de limiter les transports. Lorsque le réseau d'équipements ne couvre pas le territoire et qu'il n'existe pas encore de site du SYVADEC, le transfert est assuré par des prestataires de services (par exemple : zone ajaccienne). Le transfert des déchets de recyclerie est effectué directement au départ des recycleries. La rupture de charge des collectes sélectives se fait dans les centres de regroupement du tri, en recyclerie ou sur des plateformes privées.

Le traitement des résiduels

Le traitement des déchets résiduels est réalisé en Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux. En 2024, le traitement a été réalisé dans les deux installations privées : la STOC (Prunelli-di-Fium'Orbu) pour les déchets résiduels de la Haute-Corse et le pôle Lanfranchi Environnement (Viggianello) pour les déchets résiduels de la Corse-du-Sud.

La valorisation

Les emballages sont triés dans un centre de tri situé à Lansargues, qui sépare les plastiques, les métaux ferreux, non ferreux, les fibreux et les briques Tetra Pack. Les matériaux sont ensuite expédiés vers les sites de recyclage. Le papier et le verre sont conditionnés puis expédiés vers les sites de recyclage.

Les déchets valorisables des recycleries et les textiles sont acheminés vers les filières de recyclage de chaque type de déchet, soit en Corse pour les déchets verts et gravats, soit sur le continent pour les autres flux.

Les biodéchets sont compostés sur les bioplateformes de compostage en régie de Corte et Viggianello, et en prestations de services chez SLTP à Cargèse et Balagne recyclage à Calvi, avec des ruptures de charge en Plaine orientale et dans la zone bastiaise.

-> [Suivre le chemin des déchets en Corse](#)



Les modalités de gestion des sites du SYVADEC

	Régie	Mandat de gestion
Quais de transfert des OMR	10	1
Recycleries, mini-recycleries et recycleries mobiles	27	1
Centres de regroupement du tri	5	1
Plateformes de compostage des biodéchets	2	
ISDND en post-exploitation	2	
Total des équipements		

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Le SYVADEC utilise également des infrastructures privées sous contrat public :

ISDND

- STOC - Prunelli-di-Fium'Orbu
- Lanfranchi Environnement - Viggianello

Quais de transfert, centres de regroupement, centres de tri,

- Quai de transfert AM Environnement - Biguglia
- Quai de transfert SLTP - Ajaccio
- Quai de transfert Environnement Services - Mezzavia
- Centre de regroupement et centre de tri AM Environnement - Biguglia
- Centre de regroupement Environnement Services - Mezzavia
- Centre de tri Paprec - Lansargues
- Centre de regroupement et centre de tri STOC - Prunelli-di-Fium 'Orbu
- Centre de tri Environnement Services - Borgo
- Centre de regroupement Balagne Recyclage - Calvi
- Centre de regroupement Francisci Environnement - Aghione
- Centre de tri Francisci Environnement - Aghione
- Centre de regroupement Giraschi Environnement - Porto-Vecchio
- Centre de regroupement Corse Euro déchets - Mezzavia
- Centre de regroupement Transports Agostini - Porto-Vecchio
- Centre de regroupement Environnement Services - Borgo
- Centre de regroupement Chimirec Corsica – Penta-di-Casinca

Plateformes de compostage

- Plateforme de compostage SLTP - Ajaccio
- Plateforme de compostage SLTP - Cargèse
- Plateforme de compostage Balagne Recyclage - Calvi
- Plateforme de compostage Agostini - Porto-Vecchio
- Plateforme de compostage CMO Industrie - Cervione
- Plateforme de compostage STOC - Prunelli-di-Fium 'Orbu

Sites de traitement des gravats

- Site de traitement CICO Carrière - Lucciana
- Site de traitement Balagne Recyclage - Calvi
- Site de traitement Francisci Environnement et Malagoli - Aghione et Porto-Vecchio
- Site de traitement Lanfranchi Environnement - Viggianello
- Site de traitement SGBC - Mezzavia

Sites de traitement des métaux

- Centre de regroupement Environnement Services - Mezzavia
- Centre de regroupement Environnement Services - Borgo

LES CHIFFRES CLES

Indicateurs techniques de collecte et de traitement

Les déchets réceptionnés et traités par le SYVADEC

En 2024, le SYVADEC a réceptionné et traité 209 719 tonnes de déchets, dont :

- 209 140 tonnes de déchets ménagers (y compris gravats) dont 206 407 tonnes pour le périmètre adhérents et 2 734 tonnes traitées par convention pour le périmètre non adhérents ;
- 578 tonnes de déchets professionnels et assimilés.

Les déchets ménagers traités par le SYVADEC sont pour 40 % des déchets valorisables (40 % en 2023) et pour 60 % des déchets résiduels.

Évolution des déchets ménagers réceptionnés et traités depuis 2020

Déchets ménagers (t)	2020	2021	2022	2023	2024
Résiduel	131 493	138 901	129 058	122 681	124 797
Collecte sélective	26 107	29 994	30 786	29 933	31 214
Textile	849	1 127	1 098	1 186	1 211
Valorisable Recyclerie	58 433	64 435	52 649	49 552	51 918
Total général	216 882	234 457	213 590	203 351	209 140

Ordures ménagères (t)	OM
2020	122 966
2021	131 043
2022	126 903
2023	120 649
2024	122 385

Collecte Sélective (t)	Biodéchets	Emballages	Papier	Verre
2020	2 359	8 449	3 365	11 934
2021	3 102	9 943	3 128	13 821
2022	3 461	10 190	2 678	14 456
2023	3 752	10 291	2 105	13 784
2024	4 098	11 325	1 877	13 914

Flux de recycleries (t)	Résiduel	Valorisable
2020	8 527	58 433
2021	7 858	64 435
2022	2 155	52 649
2023	2 031	49 552
2024	2 411	51 918

La production de déchets ménagers par habitant sur le périmètre du SYVADEC

Les déchets ménagers et assimilés (DMA) utilisés pour l'indicateur de production de déchets sont les déchets ménagers, hors gravats réceptionnés sur le périmètre du SYVADEC (201 610 tonnes en 2024), auxquels on rajoute les biodéchets traités par le compostage domestique ou de proximité évalués à 5 348 t en 2024. Sur le périmètre du SYVADEC, la production de déchets ménagers et assimilés représente 206 958 tonnes soit une production par habitant de 630 kg.

Évolution de la production de DMA par habitant depuis 2010

Année	Population desservie	DMA produits (t)	Ratio DMA produits (kg/hab.)	DMA collectés (t)	Ratio DMA collectés (kg/hab.)
2010	173 857	135 035	777	133 485	777
2020	312 464	214 755	687	211 034	675
2021	315 820	227 802	721	223 504	708
2022	317 425	209 427	660	204 690	645
2023	320 523	200 833	627	195 775	611
2024	328 688	206 958	630	201 610	613

La production de déchets par habitant (incluant le compostage de proximité) est passée de 777 kg/hab. en 2010 à 630 kg/hab. en 2024, soit une réduction de la production de 19 %. Si l'on se base sur le ratio de DMA collectés par habitant (613 kg/hab. en 2024), qui est l'indicateur utilisé au niveau national, la baisse est de 21 %.

Modes de traitement et de valorisation des DMA

Les DMA produits en 2024 font l'objet de différents modes de traitement et de valorisation. Les déchets résiduels sont enfouis en installations de stockage de déchets non dangereux (60,7 % des DMA). En fonction des flux et des matières, les déchets valorisables sont quant à eux recyclés, valorisés organiquement sous la forme de compost, réemployés ou bien valorisés énergétiquement en combustibles solides de récupération (CSR).

Mode de traitement	Taux
Enfouissement	60,7 %
Recyclage	23,7 %
Valorisation organique	9,3 %
Valorisation énergétique en CSR	5,5 %
Réemploi	0,7 %

Tonnages traités en centre de stockage depuis 2020

	2020	2021	2022	2023	2024
Vico	0	0	0	0	0
STOC	28 491	49 564	59 860	58 104	59 848
Viggianello	104 612	30 325	0	0	0
Lanfranchi Environnement	0	59 135	69 066	65 333	64 999
Total	133 104	139 024	128 926	123 437	124 847
Dont DMA	129 215	137 920	128 081	122 304	124 539
Dont professionnels	3 888	1 104	845	1 133	308

Boîte de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

En 2010, le stockage des déchets ménagers résiduels représentait 617 kg/hab. En 2024, les déchets ménagers stockés représentent 379 kg/hab./an, soit une réduction de la quantité de déchets stockés de 39 % depuis 2010.

Modes de traitement par type de déchet ménager (en tonnes)

Type de déchet	Collecté	Réemploi	Valorisation organique	Recyclage	Valorisation énergétique	Enfouissement	Total Traité
Biodéchets	4 098		4 098				4 098
Bois	1 286	64		1 222			1 286
Bouteilles de gaz	40	36		4			40
Cartons	7 637			7 217			7 217
Cartouches d'encre	0,43	0,14		0,20	0,06	0,03	0,43
DDS	265				265		265
DEEE	4 390	101		3 385	443	461	4 390
Emballages	11 325			7 243	2 447	1 188	10 878
Gravats	4 796			4 796			4 796
Lampes	10			8	1	1	10
Métaux	4 436			4 436			4 436
Meubles et objets de la maison	6 164	308		2 959	2 712	185	6 164
OM	122 385					122 434	122 434
Papier	1 877			1 801			1 801
Piles	11			8	3		11
Pneus	264	42		91	131		264
Textiles	1 211	619		456	88	6	1 168
Tout Venant	2 411					2 411	2 411
Tout Venant Valorisé	6 381	64	191	3 254	2 871		6 380
Végétaux	9 847		9 847				9 847
Verre	13 914			14 117			14 117
Huiles Minérales	55			55			55
Huiles Végétales	19			19			19
Objets de la maison Bois	5 815	291		2 791	2 558	174	5 815
Biodéchets compostés par l'habitant	5 348		5 348				5 348
Articles de Sport et de Loisirs	59	39		14	3	3	59
Machines et Appareils Motorisés Thermiques	26	1		21	1	4	26
Petits Objets de la Maison et du Jardin	36	2		17	16	1	36
Placoplâtre	451			451			451
Menuiseries vitrées	8			5	3		8
Total général	214 568	1 567	19 484	54 371	11 543	126 868	213 833

La différence entre le total collecté et le total traité est liée à des effets de stock ou de perte

Accusé de réception en préfecture
02P200009827-20251008-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Rapport sur l'activité, la qualité et le prix du service | 2024 | 16

LES ACTIONS DE PRÉVENTION, DE VALORISATION ET D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

ORIENTATION STRATEGIQUE 1 : ACCOMPAGNER LA TRANSITION ECOLOGIQUE EN MATIERE DE DECHETS

Objectifs réglementaires

- Réduction de la production de déchets ménagers par habitant de 15 % en 2030 par rapport à 2010.
- 38 % de la population couverte par la tarification incitative en 2025.
- Taux de réemploi : 5 % des déchets ménagers en 2030.
- Généralisation du tri à la source des biodéchets à fin 2023.

Axe 1 : réduire la production de déchets

OS1. Accompagner les adhérents dans la mise en œuvre de la redevance spéciale et d'une fiscalité incitative

Objectif : doter toutes les collectivités volontaires, d'ici 2025, d'un plan d'action pour déployer la redevance spéciale et la fiscalité incitative.

Le SYVADEC a finalisé en 2024 l'ensemble des études préalables à l'instauration d'une tarification incitative initiées en 2022 pour 16 intercommunalités de Corse, ce qui a permis d'évaluer les possibilités de déploiement pour les ménages et les professionnels. En complément, 3 intercommunalités ont réalisé de leur côté une étude tarification incitative. Les études ont été compilées dans une synthèse régionale et présentées lors d'un forum dédié, permettant à l'ensemble de la région de disposer d'une étude tarification incitative et de redevance spéciale.

Objectif : accompagner les adhérents dans la connaissance de leurs coûts et du financement de leur service

En partenariat avec l'Ademe, le SYVADEC a poursuivi le programme d'aide à la connaissance des coûts destiné aux intercommunalités. Il comporte des formations à la méthodologie nationale ComptaCoût et un accompagnement par un bureau d'étude spécialisé. Les résultats sont ensuite synthétisés dans le référentiel régional des coûts puis diffusés sur le site de l'ODEM Corsica. En parallèle, une étude dédiée permet de déterminer le niveau de financement du service par la TEOM, REOM et redevance spéciale, de le mettre en perspective avec les coûts et ainsi de restituer le taux de couverture du service par intercommunalité.

OS2. Accompagner les adhérents dans leurs programmes locaux de prévention

Pour partager les bonnes pratiques menant à l'élaboration d'un programme local de prévention, le SYVADEC a créé le groupe de travail « Prévention », qui est reconduit chaque année. En décembre 2024, ce groupe de travail a permis de fixer les objectifs d'accompagnement des intercommunalités sur plusieurs thématiques clés : le règlement de collecte, le rapport sur le prix et la qualité du service public (RPQS) ainsi qu'un accompagnement pour l'élaboration du PLPDMA de 14 intercommunalités.

OS3. Développer l'éco-consommation et les écogestes

Expérimentation Oui pub

En décembre 2021, le SYVADEC a été choisi, dans le cadre d'un appel à projet national de l'ADEME, pour expérimenter le nouveau dispositif « Oui Pub ». Il vise à interdire la distribution d'imprimés publicitaires non adressés, sauf lorsque l'autorisation de les recevoir est indiquée de manière visible sur la boîte aux lettres par la mention « Oui Pub ».

Depuis février 2023, il n'y a plus de prospectus dans les boîtes aux lettres, la Corse est ainsi la première région à avoir déployé l'expérimentation sur l'ensemble de son territoire.

Après près d'un an d'expérimentation, les résultats obtenus confirment la pertinence et l'efficacité de cette initiative, seuls 4 % des boîtes aux lettres insulaires arborent désormais l'autocollant « Oui Pub ». Et 80 % des habitants se déclarent satisfaits de ne plus recevoir de publicités.

Promouvoir l'éco-consommation



Créé en 2023, le magazine trimestriel, *Femu per dumane*, fait chaque trimestre la promotion de l'éco-consommation et encourage les insulaires à adopter des comportements vertueux en leur donnant des solutions concrètes, des conseils, des informations et des services pratiques pour réduire leurs déchets et préserver l'environnement. Quatre numéros ont été publiés en 2024, en janvier, avril, juillet et octobre.

Le magazine est diffusé via le réseau de services du SYVADEC aux usagers (recycleries, recycleries mobiles, distributions de composteurs, ateliers zéro déchet), le Corse Matin, les mairies et intercommunalités mais aussi les médiathèques municipales, associations et magasins bio.

[-> Consulter le magazine](#)

Par ailleurs, l'opération « défis des familles » s'est poursuivie auprès des 6 foyers participants. Les familles accompagnées sont déjà très investies. Les pesées réalisées sur leurs flux d'OM ont permis de confirmer qu'avec des gestes simples au quotidien il est possible de réduire sa production. Par exemple, un des foyers, composé de deux adultes et de deux adolescents, affiche une production d'OM inférieure de 86 % à la production moyenne régionale.



[-> Consulter la rubrique J'agis écoresponsable sur syvadee.fr](#)

Le SYVADEC a également mené des campagnes de sensibilisation aux gestes de prévention mixant différents médias à l'occasion de la rentrée scolaire et pendant la Semaine européenne du développement durable afin de promouvoir la réparation et son annuaire en ligne. Par ailleurs, une campagne de communication de 12 mois soutenue par l'Ademe et axée sur la sobriété et la réduction des déchets a été lancée en novembre. Un thème différent sera abordé chaque mois jusqu'à octobre 2025. Les deux premiers sujets ont concerné les écogestes du quotidien à adopter et les solutions pour consommer de manière responsable pendant les fêtes de fin d'année.

Enfin, afin d'aider les professionnels à répondre à leurs obligations réglementaires en matière de tri, un programme d'accompagnement des administrations a été lancé. En 2024 ce sont 10 services de l'État répartis dans 12 bâtiments, qui se sont engagés à améliorer le tri dans leurs locaux avec le SYVADEC. Les plans d'actions déployés toucheront ainsi près de 900 agents.

Axe 2 : préparer l'avenir en généralisant les actions pédagogiques

OS4. Former les scolaires de tous niveaux pour une académie verte

Objectif : 100 % des établissements accompagnés sur le périmètre adhérents (écoles, collèges, lycées et université) en 2025 (80 % en 2024).

Les programmes pédagogiques ont été menés dans les établissements scolaires selon le calendrier habituel alliant comités de pilotage, diagnostics, groupes de travail, visites de sites et séances de sensibilisation. 10 écoles, 2 collèges et 1 lycée ont été labellisés en fin d'année scolaire. Les Trophées des EcoScola et les Eco-Défis des collèges et lycées ont été organisés en juin.

Cette année a également marqué le déploiement d'un nouveau module de maintien dans 3 établissements du secondaire déjà labellisés, pour s'assurer que les bonnes pratiques sont toujours de mise.



Chiffres clés :

- 2 571 nouveaux élèves sensibilisés
- 4 301 élèves ayant bénéficié du module de maintien
- 7 visites de sites organisées

-> [En savoir plus sur les programmes pédagogiques](#)

OS5. Accompagner les agents publics dans leurs missions de lutte contre le gaspillage et d'animation

L'accompagnement des cantines se poursuit en parallèle des interventions dans les écoles. Le défi des cantines, qui s'est terminé en juin 2024, a permis de mettre en lumière les efforts de la cantine de l'école de Venzolasca village, exemplaire en matière d'anti-gaspi.

Plus largement, les données issues des diagnostics déchets réalisés dans les cantines des écoles et des établissements du secondaire indiquent que le ratio régional de production de déchets est passé de 119 g/élève et par jour avant les accompagnements à 71 g/élève/jour après l'accompagnement du SYVADEC. Il est à noter que la moyenne nationale est de 70 kg/élève et par jour.

Chiffres clés :

- 204 cantines enregistrées dans la base de données depuis le début de l'opération
- 152 cantines dont l'accompagnement a été terminé
- 78 % font le tri (emballages, papiers) au terme de l'accompagnement
- 80 % font le tri des biodéchets au terme de l'accompagnement

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Axe 3 : développer le réemploi

Objectif réglementaire : 5 % des DMA réemployés en 2030.

Objectif PPI : 30 espaces de gratuité en 2025.

OS6. Démocratiser le réemploi

À la fin de l'année, l'annuaire de la réparation disponible en ligne sur le site du SYVADEC comptait 172 artisans enregistrés, dont 11 labellisés Quali'Repar donnant accès au bonus réparation pour les usagers. 32 ateliers pour la réduction des déchets ont été organisés dans toute la Corse, en partenariat avec 4 associations locales et 2 entreprises, et certains réalisés en interne par le SYVADEC. 200 personnes ont ainsi été sensibilisées aux alternatives possibles pour réduire leur production de déchets.

Enfin, un travail de collecte de données a été initié auprès des acteurs locaux du réemploi en vue d'alimenter un observatoire dédié à cette thématique. De plus, le SYVADEC participe aux groupes de travail nationaux avec l'Ademe sur l'observatoire national du réemploi.



-> [Consulter l'annuaire des réparateurs sur syvadec.fr](https://syvadec.fr)

-> [Consulter la programmation des ateliers zéro déchet sur syvadec.fr](https://syvadec.fr)

Un réseau d'espaces de gratuité est en cours de déploiement dans toutes les recycleries du SYVADEC pour favoriser le réemploi (cf. page 26).

OS7. Finaliser le déploiement de la filière textiles

Objectif : 5,6 kg/hab./an en 2025, soit 2 150 tonnes (3,5 kg/hab. en 2024 soit 1 211 tonnes).

La rupture de charge de Cauro a été mise en service et les mesures issues de l'étude d'optimisation ont progressivement été mises en place. Une attention particulière a été apportée aux outils de gestion de la filière, comme l'application mobile utilisée au quotidien par les agents de collecte. L'objectif est de fiabiliser et d'automatiser la remontée des données terrain afin d'analyser en temps réel et de procéder à des ajustements pour améliorer les résultats.

En 2024, les collecteurs textiles ont reçu la visite du repreneur GEBETEX, mais également de l'éco-organisme RE-FASHION. Ces temps d'échange sont importants car ils contribuent à donner du sens à la mission réalisée sur le terrain.

Chiffres clés :

- Un réseau de 296 points de collecte dont 20 associations et 20 points placés sur le réseau secondaire (collectés par les EPCI partenaires) à fin 2024.
- 1 PAV pour 1 186 hab. (moyenne nationale d'1 PAV pour 1 422 hab.)
- 3,5 kg/hab./an et 1 211 tonnes captées (+2 % par rapport à 2023)

-> [Retrouver la cartographie des bornes textiles](#)



Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Axe 4 : optimiser les performances de tri

Objectifs réglementaires :

- généraliser l'extension des consignes de tri d'ici 2022 : réalisé en août 2018 ;
- taux de réemploi et recyclage des déchets ménagers : 55 % en 2025, 60 % en 2030 et 65 % en 2035 (32 % en 2022).

OS8. Accompagner les adhérents dans l'optimisation du tri

L'étude tarification incitative a permis, au regard des caractéristiques des territoires étudiés, de préconiser à chaque collectivité des actions d'optimisation de la collecte et d'amélioration du tri.

Parallèlement, le SYVADEC a organisé trois groupes de travail sur la collecte, ce qui a permis d'aborder l'optimisation de la collecte, le règlement de collecte et la prise en charge des déchets des professionnels par le SPGD.

Deux groupes de travail consacrés à la communication ont été proposés aux adhérents. Le premier a été l'occasion de présenter les résultats du Baromètre 2023 « Les Corses et l'environnement », de l'enquête de satisfaction réalisée auprès des usagers des recycleries, et les campagnes de communication 2024. Le second a permis de coconstruire un plan de communication commun SYVADEC/Adhérents pour renforcer l'impact de nos actions respectives. Il a ensuite été diffusé à l'ensemble des adhérents pour mise en œuvre.

Les nouvelles filières REP déployées sur les recycleries ont modifié les consignes de tri. Il est apparu nécessaire de former les agents du SYVADEC mais également les agents des EPCI. Des modules de formation ont alors été proposés aux adhérents. Une cinquantaine d'agents issus de 5 territoires ont été formés au cours de 9 séances.

OS9. Sensibiliser les usagers

Outre les campagnes de sensibilisation à la sobriété, le SYVADEC a mené 3 autres campagnes de communication afin d'inciter les Corses à s'équiper en composteurs individuels, à trier les emballages, le verre et le papier et à trier leurs textiles dans les bornes dédiées.

Le concept de communication engageante, qui a fait ses preuves les années précédentes, a continué d'être utilisé. Il permet d'influer sur les comportements et de passer de l'intention à l'action de tri. La campagne tri a été testée après sa diffusion afin d'évaluer son efficacité. Ces campagnes ont été diffusées sur l'ensemble du territoire, en déployant différents supports de communication : annonces presse et radio, réseaux sociaux, éditions, affichage urbain, relations presse.

Le SYVADEC a également créé une boîte à outils de communication sur l'extranet adhérents, fourni 3 kits de communication à l'occasion des campagnes et des conseils sur demande pour relayer la communication auprès des habitants de leurs territoires (compostage, tri, tri des textiles, oui pub).



Accusé de réception en préfecture
028-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Des campagnes plus restreintes mixant différents médias ont également été conduites pour promouvoir le tri : consignes de tri, nouvelles filières REP dans les recycleries.

Le kit tri conçu en 2023 à l'attention des établissements touristiques pour favoriser la diffusion des bonnes consignes de tri dans les hébergements touristiques, a également été rediffusé.

Axe 5 : généraliser le tri à la source des biodéchets

Objectifs réglementaires : généraliser le tri à la source des biodéchets d'ici fin 2023

- 95 % de la population ayant accès à une solution de tri des biodéchets dont 33 % équipée d'un composteur.
- 50 % des biodéchets détournés des ordures ménagères résiduelles, soit 60 kg/hab.

OS10. Accompagner les adhérents pour définir et mettre en œuvre le tri à la source des biodéchets

Le Plan régional Biodéchets 2023 réalisé en 2021 par le SYVADEC a doté chaque intercommunalité d'un plan d'actions pour détourner les biodéchets soit par le compostage de proximité soit par une collecte séparative.

Dans le cadre du réseau biodéchets, le SYVADEC a organisé deux groupes de travail sur cette thématique.

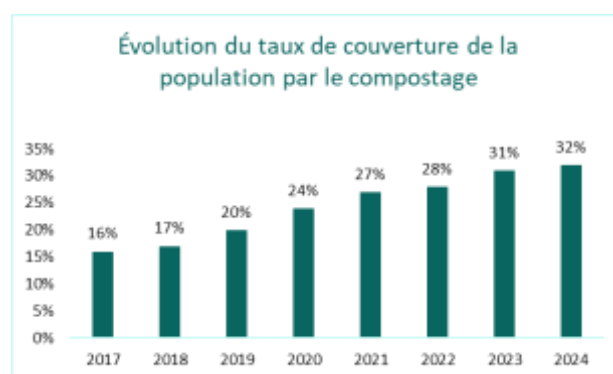


OS11. Renforcer le Plan compostage

Fin 2023, les objectifs régionaux de distribution de composteurs individuels ont été atteints et le parc se compose ainsi de 44 390 composteurs individuels sur le périmètre du SYVADEC (103 % de l'objectif fixé dans le Plan régional biodéchets).

100 composteurs partagés sont en service en 2024 pour un objectif de 232.

Le compostage a permis de détourner 5 348 tonnes de biodéchets de la poubelle en 2024, soit +6 % par rapport à 2023, ce qui représente 15 kg/hab.



-> [Retrouvez le bilan par intercommunalité](#)

Axe 6 - développer le recyclage sous toutes ses formes et l'économie circulaire

OS12. Déployer les nouvelles filières REP

Objectif : déployer les 9 nouvelles REP prévues par la loi AGEC.

Les nouvelles filières REP sont déployées dès leur création au niveau national. Deux nouvelles filières ont été mises en place sur les sites en 2024 :

- jeux et jouets (JJ) avec Ecomaison ;
- produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment (PMCB) avec Ecomaison, Valobat et Ecominéro.

Le déploiement des contenants correspondant aux flux articles de bricolage et jardin (Ecomaison) amorcé en 2023, s'est poursuivi au fil de l'eau en 2024. Cette filière ABJ constitue une seule et même REP avec ABJ Th (ECOLOGIC) et Outils du peintre (ECODDS) lancée en 2023.



OS13. Développer le recyclage local et l'économie circulaire

Objectif : 20 % de valorisation locale en 2025

La collecte gratuite des huiles alimentaires usagées a été mise en place dans les recycleries du SYVADEC, à la suite de l'étude menée en 2023 dans le but de limiter les coûts et les transports. Le gisement sera facilement mobilisable si des projets de valorisation locaux émergent.

Les différentes actions menées ont été présentées à la DDETSP et une veille a été mise en place pour suivre l'émergence d'initiatives locales.

ORIENTATION STRATEGIQUE 2 : FINALISER LE RESEAU D'INFRASTRUCTURES DE TRI, DE VALORISATION ET DE TRAITEMENT

Axe 7 : Moderniser et finaliser le réseau d'infrastructures locales

OS14. Quais de transfert des OM et du tri

Objectif : 11 quais de transfert des OM et 10 centres de regroupement du tri modernes opérationnels fin 2025.

En 2024, les études techniques et environnement ont été poursuivies, les dossiers de demandes administratives (permis de construire, ICPE, autorisation de défrichement) pour la construction du 11^e quai de transfert des ordures ménagères et pour le centre de regroupement du tri de Porto-Vecchio ont été déposés pour un lancement des travaux envisagé fin 2025.

Les autorisations administratives (permis de construire et ICPE) ont été instruites pour la création du centre de regroupement du tri inclus dans la recyclerie de Lecci, les travaux seront lancés en 2025.

Le nouveau permis de construire a été accordé pour la création du centre de regroupement du tri de Belgodère. Les entreprises chargées de réaliser les travaux ont été sélectionnées et les chantiers ont débuté en décembre 2024.

Des aménagements complémentaires ont été réalisés pour disposer d'eau et d'électricité au quai de transfert de Saint-Florent. Une consultation des entreprises est en cours pour la réfection du déboureur et déshuileur sur le site de Moca-Croce.



La modernisation des quais de transfert existants est également en cours. Les études sont terminées pour celui de Monticello. De nouveaux caissons à compacteurs ont été livrés à Piana.

OS15. Recycleries

Objectif : 25 recycleries opérationnelles fin 2025.

Les consultations pour les travaux d'agrandissement et de requalification de la recyclerie de Corte ont été menées, les travaux ont été lancés en 2024 et seront terminés en 2025.

Les autorisations administratives (permis de construire et ICPE) ont été instruites pour la création de la recyclerie de Lecci, les travaux seront lancés en 2025.



Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

À la suite de la décision de la cour administrative de Marseille, le permis de construire de la recyclerie de Levie a été définitivement accordé. Les consultations pour la réalisation des travaux ont été lancées.

Deux sites ont été identifiés pour la création de nouvelles recycleries à Pietrosella et Ponte Novu, les programmes techniques élaborés, les études techniques et pré-opérationnelles seront conduites en 2025.

Les travaux de modernisation des recycleries de Bonifacio, de Cauro et de Porto-Vecchio sont terminés.



Par ailleurs, des travaux d'amélioration sont en cours sur différentes installations :

- Bastia Arinella : dossier de consultation des entreprises pour travaux en cours d'élaboration ;
- Sainte-Lucie-de-Porto-Vecchio : maîtrise foncière pour une extension accordée ;
- Lama : réalisation d'une plateforme en béton de 60 m² terminée ;
- Viggianello : le remplacement des bornes de pesée et du passage canadien sont terminés
- Ajaccio-Stiletto : réfection de la clôture terminée.

Les garde-corps endommagés sur l'ensemble des sites ont été remplacés.

Enfin, le SYVADEC a repris la gestion en régie de la recyclerie d'Aleria à la suite de l'adhésion complète de la Communauté de Communes de l'Oriente.

OS16. Infrastructures de proximité : écopoints et recycleries mobiles

Objectif : 5 mini-recycleries et 2 recycleries mobiles opérationnels fin 2025.

Au regard du ratio de population desservie, les agglomérations du Grand Bastia et du Grand Ajaccio sont sous-équipées, tandis que certaines zones rurales sont éloignées des recycleries. Pour répondre à ces problématiques, le SYVADEC a créé de nouveaux équipements de proximité : les recycleries mobiles et les mini-recycleries (mini-déchetteries fixes).

Après la mise en service de la recyclerie mobile du Grand Bastia en 2021, celle du Grand Ajaccio a été livrée en septembre 2022. Le maillage de celle-ci a été terminé en 2023. Une analyse est en cours pour densifier et optimiser les équipements.

Les travaux de rénovation des mini-recycleries de Campile et Rezza sont terminés, ils ont été inaugurés fin 2024 et permettent désormais d'accueillir toutes les filières de tri.

Les travaux sont en cours de finalisation sur les espaces de Galéria et Pioggiola pour une ouverture du service attendu dans les premières semaines de 2025.



Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Les travaux de création de l'installation de Calacuccia ont débuté en décembre tout comme la phase de démarrage de celle de Calenzana. Le permis de construire a été accordé pour l'installation de Valle d'Alesani. La maîtrise foncière est en cours pour Zicavo et Serra-di-Ferro.

OS17. Espaces de gratuité

Objectif : équiper tous les recycleries et mini-recycleries du SYVADEC d'un espace de gratuité, soit 30 espaces de gratuité opérationnels d'ici fin 2025.

Les deux premiers espaces de gratuité d'Ajaccio-Stiletto et de Lucciana ont été ouverts en 2024.

Les travaux d'installation sont également terminés pour Figari, Murato, Porto-Vecchio, pour une ouverture début 2025.

Les travaux d'installation sont en cours de finalisation pour Cauro, Vico, Piana et Rezza et en cours de réalisation pour Moca-Croce, Bonifacio et Aleria.

Les derniers permis de construire nécessaires sont en cours d'instruction pour Sainte-Lucie-de-Porto-Vecchio et Saint-Florent. Les permis de construire ont fait l'objet de refus pour les espaces de Bastia-Arinella et d'Ersa.



OS18. Bioplateformes de compostage

Objectif : 4 bioplateformes de compostage opérationnelles d'ici fin 2025.

Les bioplateformes de compostage accueillent les végétaux qui ont été déposés par les particuliers dans les recycleries, et les biodéchets issus des collectes sélectives des intercommunalités. Après le processus de fermentation, ces plateformes permettent de fabriquer du compost de très bonne qualité, utilisable en agriculture biologique.

Deux bioplateformes du SYVADEC sont déjà en fonctionnement à Corte et Viggianello ainsi que deux plateformes privées à Calvi et Cargèse. Le SYVADEC a prévu d'en créer 3 autres pour achever le maillage du territoire : une dans le bâtiment du CTV de Monte pour la zone bastiaise, une à Sisco pour le Cap Corse (en cours de contentieux), et une en Plaine orientale.

Le nouveau permis de construire a été accordé pour la création de la plateforme de compostage de Belgodère. Les entreprises chargées de réaliser les travaux ont été sélectionnées et le chantier a débuté en décembre 2024.



Le dossier de consultation des entreprises pour le démaquillage et la pose des clôtures pour les tortues est en cours pour le projet de création de la future plateforme de compostage d'Aleria.

Quant aux bioplateformes en cours d'exploitation, l'agrément sanitaire a été délivré pour Corte et il est en cours pour Viggianello.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Axe 8 : Créer deux centres de tri et de valorisation

Objectif : 2 centres de tri livrés ou en travaux d'ici fin 2025.

Les projets de centres de tri et de valorisation de Monte et du Grand Ajaccio permettront de trier les emballages et les déchets de recyclerie, de récupérer ce qui peut encore être recyclé dans les OM, de stabiliser la fraction à enfouir pour en supprimer les odeurs et de fabriquer un combustible solide avec les déchets non recyclables à fort pouvoir calorifique, valorisable dans des chaudières locales. Ces pôles serviront aussi de centres de regroupement du tri pour leur zone de chalandise. Le CTV de Monte inclura également une bioplateforme de compostage en bâtiment pour le secteur du Grand Bastia.



En complément des actions de réduction et de tri à la source, les CTV permettront d'atteindre les objectifs réglementaires de valorisation matière et énergétique, et de réduire de plus de 50 % les déchets enfouis et l'empreinte carbone du traitement des déchets ménagers en Corse.

OS19. CTV du Grand Bastia

Le Marché Global de Performance a été attribué en août 2023 pour la phase 1 (conception, études).

La concertation préalable au titre du code de l'environnement concernant le projet a été réalisée en janvier 2024 et les demandes administratives (permis de construire et demande d'autorisation environnementales) ont été déposées en avril et instruites tout au long de l'année.

Les fouilles archéologiques préventives ont été lancées en décembre 2024 pour une durée de 3 mois



OS20. CTV du Grand Ajaccio

À la suite de l'indentification d'une nouvelle unité foncière et la résiliation d'un commun accord du Mandat de maîtrise d'ouvrage confié à la CAPA, la procédure de Marché Global de Performance pour la conception, la construction et l'exploitation du Centre de tri et de valorisation du Grand Ajaccio a été relancée par le SYVADEC et sera conduite sur une durée de 18 mois.

Axe 9 : Sécuriser le stockage des déchets ultimes

OS21. Créer une nouvelle installation publique de stockage des déchets ultimes

Objectif : 1 nouvelle ISDND en travaux d'ici fin 2025 (0 en 2024).

Les relevés topographiques du site de Palasca réalisés par drone, sont venus confirmer les contraintes physiques du terrain. Par ailleurs, les règles d'urbanisme en vigueur sur la commune ne permettent pas d'envisager l'obtention d'un permis de construire pour l'installation. Dans ces conditions, la faisabilité du projet est compromise sur ce site.

ORIENTATION STRATEGIQUE 3 : OPTIMISER LA QUALITE DU SERVICE TOUT EN MAITRISANT LES COUTS

Axe 10 : Mener une politique Qualité, Santé Sécurité et Environnement exemplaire

Le renouvellement de la triple certification ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001, en octobre 2024, a permis de concrétiser l'engagement du SYVADEC dans la démarche d'amélioration continue en matière de qualité de ses services, de respect de l'environnement et de santé et sécurité de ses agents.



Chiffres clés :

- 4 jours d'audit de suivi pour l'ensemble des services et les sites de Sisco, Luri, Ersu, Bonifacio, Figari, Porto-Vecchio, ainsi que la recyclerie mobile du Grand Bastia
- 11 points forts et 0 non-conformité

OS22. Mener une politique environnementale exemplaire : ISO 14001

Objectifs :

- conformité réglementaire des ICPE – 0 NC majeure ;
- diminution des émissions de GES (solde de 75 378 t.éq.CO₂ en 2024) ;
- pas de pollution des sols et/ou des milieux (0 pollutions déclarée en 2024).

Le maintien de la conformité ICPE et de l'impact environnemental des installations

En 2024, les recycleries de Cauro, Calvi-Notre-Dame-de-la Serra et Viggianello ont été contrôlées par un organisme agréé, dans le cadre de la réglementation ICPE. Aucune non-conformité n'a été relevée sur ces sites.

En complément de cette gestion environnementale, un plan d'actions de mise en conformité réglementaire a été établi pour les nouvelles mini-recycleries du territoire.

Au-delà des contrôles périodiques tous les 10 ans, les audits internes se poursuivent annuellement afin de gérer au mieux la qualité environnementale et les éventuelles pollutions sur nos sites.

Une inspection de la DREAL a eu lieu à la recyclerie de Corte, donnant lieu à une lettre de suite préfectorale. Les constats faisant l'objet de suites administratives seront levés lors de la finalisation des travaux de réaménagement, toujours en cours sur le site.

L'engagement vers la neutralité carbone

En 2024, les émissions de GES générées par le syndicat diminuent de -1,3 % malgré l'augmentation du tonnage d'OM traitées par enfouissement ou encore des transports des flux de collectes sélectives (103 638 t.éq.CO₂ en 2023, pour 102 244 t.éq.CO₂ en 2024). L'impact environnemental dû au tonnage de déchets réceptionnés et traités est compensé, cette année, par une optimisation de la gestion des ISDND en post-exploitation, avec une baisse des émissions de -8 %.

En parallèle, les émissions de GES dites « évitées » grâce au recyclage des déchets valorisés en 2024 s'élèvent à 26 866 t.éq.CO₂, ce qui impliquerait une compensation de 75 378 t.éq.CO₂ pour atteindre la neutralité carbone.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Selon le bureau d'étude mandaté pour le Bilan carbone 2023, le SYVADEC réduira de moitié son impact carbone à l'ouverture du CTV de Monte, soit 37 771 t.équ.CO₂.

Le développement durable au SYVADEC

Dans un objectif d'amélioration continue de sa politique environnementale, le SYVADEC établit chaque année son rapport sur le développement durable. Ce document permet d'appréhender les actions menées pour répondre aux 5 finalités du développement durable, mais aussi de contribuer à l'atteinte des 17 objectifs de développement durable (ODD) adoptés par l'ONU en 2015. Le rapport sur le développement durable est disponible -> [sur syvadec.fr](http://sur.syvadec.fr).

OS23. Mener une politique de santé sécurité des agents exemplaire : ISO 45001

Objectifs :

- maintenir à moins de 6 % les accidents du travail (4.4 % en 2024) ;
- niveau de stress inférieur à la moyenne nationale de 23 % (19 % en 2024).

Développement du réseau prévention

En 2024, le réseau prévention a contribué à l'amélioration de la santé et de la sécurité des agents notamment à travers :

- 7 inspections de l'ACFI du CDG83, sur les sites de Viggianello, Moca-Croce, Stiletto, Sainte-Lucie-de-Porto-Vecchio, Aleria et Lama, dont 69 % des actions de prévention préconisées ont été finalisées ;
- un plan d'actions pour le risque chaleur mis en œuvre essentiellement auprès des agents de collecte textile ;
- 4 nouveaux assistants de prévention nommés ;
- 4 CST qui ont permis la validation de nombreuses propositions d'actions d'amélioration des conditions de travail (83 % finalisées) ainsi que l'évaluation des risques de nouvelles activités telles que les mini-recycleries ou encore les espaces de gratuité ;
- 12 bulletins SST rédigés permettant de sensibiliser tous les agents de la collectivité à des thématiques d'hygiène et de sécurité.

Amélioration continue de la santé et de la sécurité

Le programme de prévention s'est poursuivi cette année avec notamment :

- la mise à jour du Document Unique avec intégration du plan de maîtrise des risques ;
- 100 % des sites visités ;
- les formations SST et sensibilisations thématiques sur l'hygiène et la sécurité ;
- les dotations d'EPI et autres équipements spécifiques ;
- le suivi et l'analyse des sinistres et accidents (10 accidents dont 4 de la responsabilité du SYVADEC).

En 2024, d'autres actions de prévention ont permis l'amélioration de notre politique SST :

- sensibilisation sécurité générale pour les agents de recyclerie mobile ;
- étude ergonomique sur le secteur Sud ;
- mise à jour de la procédure événement climatique et des protocoles de déchargement pour prise en compte des risques liés aux événements climatiques ;
- sensibilisation de tous les secteurs pour maintenir un niveau de vigilance élevé ;
- évaluation à chaud des ¼ d'heures sécurité ;
- création du portail QSE dématérialisé.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Démarche QVT

Afin d'apprécier l'évolution des RPS dans la collectivité depuis 2016, une enquête RPS a été lancée en février 2024 sur le même modèle que le questionnaire établi par la psychologue du travail 2B en 2016. Cette enquête a révélé une amélioration générale de la qualité de vie au travail, et notamment une situation de travail tendue en baisse depuis 2016 (19 % en 2024, pour 25 % en 2016) malgré des points de vigilance à prendre en compte.

Ainsi, un plan d'actions de prévention de RPS a été validé par les membres du CODIR et représentants du personnel afin d'améliorer les conditions de travail et à encourager une meilleure gestion de la charge mentale et physique.

Dans ce cadre-là, des entretiens individuels avec les personnels administratifs féminins de la collectivité, les plus touchés par la situation de travail iso-strain, seront organisés avec le Centre de Gestion du Var courant 2025.

Toujours dans le cadre de la qualité de vie au travail, les événements de cohésion, tels que la journée des agents, le Noël du SYVADEC ou encore les réunions de secteur et de sites administratifs, se sont poursuivis cette année.



OS24. Optimiser la qualité du service : ISO 9001

Objectifs :

- satisfaction des usagers > objectif 75 % de satisfaction
- satisfaction des adhérents > objectif 75 % de satisfaction
- satisfaction des repreneurs : 1 refus de camion chez les repreneurs.

Satisfaction des repreneurs

En 2024, un camion a été déclassé en raison d'un problème de densité. L'incident a donné lieu à une retenue sur le rachat de la matière par le repreneur. Conformément à ce qui est prévu dans le marché de réception, cette perte a été impactée à la plateforme à l'origine de l'apport.

Axe 11 : Maîtriser l'évolution des contributions

Objectifs :

- Maîtriser l'évolution des contributions par tonne traitée < 220 €/t en 2025 (226 €/t en 2024).
- Maîtriser l'évolution des contributions par habitant < 147 € en 2025 (€/hab. en 2024).

OS25. Maîtriser les coûts de transport

Le transport des déchets représente un coût de 5 M€ par an, soit 8 % du budget de fonctionnement du SYVADEC. Celui-ci a mis en œuvre un plan de réduction des coûts de transport en agissant sur tous les leviers possibles : négocier les prix, optimiser les chargements et analyser les coûts par rapport à une prestation en régie.

En 2024, la négociation systématique des marchés dont les offres dépassent le budget alloué a permis de réaliser 188 011 € d'économies par rapport aux coûts des marchés précédents.

La création des quais de transfert des OM et des centres de regroupement du tri et la départementalisation du traitement des OM ont permis d'optimiser les transports de déchets.

La livraison de nouveaux engins de tassement des bennes de recyclerie est terminée. L'étude des coûts de transport par rapport à une prestation en régie réalisée en 2017 a été relancée en 2023. En 2024, cette étude a été reprise à la demande de l'Office de l'Environnement d'étendre son champ à l'ensemble des transports régionaux. La phase de diagnostic est en cours.

OS26. Maîtriser les coûts de collecte, traitement et investissement

Depuis mars 2022, les conditions d'accès des professionnels dans les recycleries du SYVADEC ont changé afin que le coût de leurs déchets ne soit plus assumé par les ménages.

Ils sont désormais refusés dans certaines recycleries lorsqu'il existe des déchetteries privées à proximité pour les accueillir (à Ajaccio Stiletto, Corte, Bonifacio, Figari et Porto-Vecchio) et le tarif d'accès a été réévalué dans les autres recycleries.

Les objectifs de réorientation des professionnels vers les déchetteries privées ont été atteints : les tonnages de recyclerie ont diminué de 29 % en moyenne entre 2021 et 2023, avec un impact important pour les flux les plus coûteux, et a permis de réduire le résiduel enfoui de recyclerie de 74 %. Cela représente une économie de plus de 2 M€ par an de transport et traitement.

Pour limiter les coûts d'entretien des ISDND, la couverture des bassins de lixiviat a été réalisée.

OS27. Adapter les modalités de calcul des contributions

Fin 2023, le comité syndical a modifié le dispositif d'appel à cotisation dans le cadre des statuts du SYVADEC. La cotisation couvrant l'intégralité du coût syndical est toujours appelée uniquement aux tonnages résiduels, mais son montant est désormais modulé selon les performances de collecte sélective (emballages valorisables, papier, verre, carton et biodéchets) des adhérents : plus une collectivité trie, moins sa cotisation est élevée.

Cette modalité de calcul supprime l'inscription en dépenses et recettes dans le budget du SYVADEC et des adhérents et simplifie ainsi la compréhension de l'appel à cotisation tout en renforçant son caractère incitatif.

LE PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION ET DE VALORISATION DES DECHETS MENAGERS

Le programme local de prévention et de valorisation du SYVADEC adopté en mai 2022, prévoit 25 actions sur la période 2021-2025 regroupées en 8 axes stratégiques. Certaines ont été lancées dès 2021 et sont d'ores et déjà en cours de réalisation, d'autres seront lancées dans la période.

Niveau de réalisation des indicateurs du PLPVDMA à fin 2024

Thème	Indicateur	2024	Taux de réalisation	Cible 2025
Étude incitative	Tarification			
	Nb d'intercos avec un plan d'action TI	16	133%	12
	Plan régional TI élaboré	1	100%	1
	Population passée à la TI	0	0%	130 000
Plan compostage	Nombre de composteurs individuels distribués par le SYVADEC	44 390	103%	43 032
	Nombre de composteurs partagés installés par le SYVADEC	100	43%	232
	% population équipée	32%	94%	34%
	Tonnage de biodéchets détournés à la source	5 348	98%	5 460
	Quantité de biodéchets détournée des OMR par le plan (kg/hab.)	15,4	93%	16,5
Oui Pub	Taux d'apposition	3,74%	100%	< 50 %
	Part de publicités non adressées dans les OM	0,4%	100%	0,46 %
Boîte à outils prévention	1 groupe de travail par an	4	80%	5
Accompagnement PLPDMA	nb d'EPCI accompagnés pour l'élaboration PLPDMA			14
Communication régionale	Nombre de campagnes réalisées sur 2021-2025	30	150%	20
	Nombre d'éditions du journal sur 2021-2025	6	50%	12
Éco-consommation	Action GMS	1	100%	1
	Partenariats influenceurs	4	0,5	8
	Baromètre "Les Corses et l'environnement"	3	75%	4
Défi des familles	Nb de familles accompagnées	7	35%	20
Accompagnement administrations	Nb d'administrations accompagnées	6	50%	12
EcoScola, EcoCulleghju, EcoLiceu	% d'établissements accompagnés	80%	80%	100%
Accompagnement cantines	Ratio g/élève/jour	71		70
Annuaire de la réparation	Nombre d'enregistrements	172	86%	200
Ateliers Zéro Déchet	Nombres d'ateliers organisés	32	65%	100
	Nombres de participants	197	37%	1 000
	Nombre de fiches pratiques diffusées	11	26%	100

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Thème	Indicateur	2024	Taux de réalisation	Cible 2025
Réemploi local	Nombre de projets locaux accompagnés	4 en 2023	400%	1
Réemploi sportif	Nombre de collectes événementielles organisées	1	50%	2
	Quantité d'équipements sportifs réemployés (t)	15		
Espaces de gratuité	Nombre d'espaces de gratuité créés	11	37%	30
	Tonnages remployés / an	202 kg		1 500
Conditions d'accès en recycleries	kg/hab. de recyclerie hors meubles, D3E et cartons (yc. gravats)	92		107
Filière textiles	Performance en Kg/hab./an	3,5	63%	5,6
	Tonnages collectés	1 211	56%	2 150
Soutenir les intercommunalités dans l'optimisation des performances de tri	Tonnages de tri emballages, papier, verre	27 116	67%	40 400
Plan Biodéchets 2023	Plan biodéchet 2023 réalisé et diffusé	1	100%	1
	% de la population disposant d'une collecte sélective biodéchets	21%	27%	78%
	Quantités de biodéchets dans les OMR (kg/hab.)	150		60
Déployer les 9 nouvelles filières REP	Nombre de nouvelles filières déployées	6	67%	9
Développer le recyclage local	Taux de valorisation locale	10%	50%	20%

RAPPORT FINANCIER

En 2024, les hypothèses de production de DMA prenant en compte les constats des exercices 2022 et 2023 projetaient une baisse des déchets résiduels à hauteur de 5 %. Au terme de l'exercice 2024, l'évolution des tonnages traités marque une hausse contrairement à la tendance baissière des deux exercices précédents.

Cette évolution s'est traduite par une hausse significative des prestations de services et une régularisation des appels à cotisation.

L'impact de cette hausse sur les volumes budgétaires a été limitée en raison de la suppression des écritures liées au reversement du soutien technique en dépenses et recettes.

Ainsi, le volume des dépenses de fonctionnement a connu une baisse entre 2023 et 2024, néanmoins limitée par la hausse des tonnages à traiter de plus de 7 000 tonnes. Par rapport aux prévisions budgétaires, une régularisation a été effectuée sur les appels à cotisation, ceux-ci se basant uniquement sur le tonnage résiduel, seule la prise en compte de l'évolution de ces derniers a financé le traitement de l'ensemble des tonnages de DMA supplémentaires.

Le volume budgétaire des recettes de fonctionnement est également en baisse entre 2023 et 2024 du fait de la suppression du soutien technique à reverser dans les cotisations. Les recettes réelles de fonctionnement sont quasi stables.

Aussi, le résultat de fin d'exercice en fonctionnement permet de dégager une épargne brute positive de 1 531 k€, soit une amélioration par rapport à 2023 de près de 1,1 M€. L'épargne nette est de 956 k€ et la capacité de désendettement de 2,9 ans. Ces ratios sont une amélioration par rapport à 2023 et permettent d'envisager sereinement les gros investissements prévus en 2025 et 2026.

Le financement de l'investissement s'est fait par les fonds propres ainsi que par les subventions, qui sont en recul, notamment en raison des décalages de versement des partenaires financeurs, sans recours à un emprunt nouveau. Le niveau de l'endettement est resté stable, deux emprunts ont été transférés de la CC de l'Orient, à hauteur de 715 k€.

Au terme de l'exercice 2024, le budget global en dépenses s'élève à 67 523 714 € dont 58 672 759 € en fonctionnement et 8 850 955 € en investissement.

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

En 2024, les dépenses de fonctionnement connaissent une baisse de 1,7 % par rapport à 2023 soit 1 016 753 €. Sur les dépenses réelles de fonctionnement la baisse est de 1 745 265 €.

Cette baisse est essentiellement due à la modification de la structure budgétaire avec la fin des flux financiers réciproques entre le SYVADEC et ses adhérents pour la gestion de l'incitativité au tri, avec une simplification de gestion supprimant les écritures en dépenses et recettes. Pour rappel, le reversement au tri représentait 6,7 M€ en 2024.

Cette baisse du volume budgétaire ne s'est pas traduite par une baisse du coût syndical. Les prestations de services (611) ont augmenté de 5,1 M€ en raison de la hausse des tonnages produits, notamment les ordures ménagères qui ont connu une hausse de plus de 1,4 % au lieu d'une baisse attendue de 5 %.

Les coûts liés à ce flux subissent une hausse liée à la TGAP et à l'impact de la révision de prix des marchés de traitement. En 2024, le coût de traitement des déchets résiduels est en moyenne de 206 €/t TTC TGAP incluse contre 198 €/t en 2023, soit une évolution de 8 € répartis en 60 % au titre de la TGAP, avec un nouveau palier de hausse et 40 % au titre de la révision des prix du marché. Cette hausse, combinée à l'augmentation des tonnages, a induit à elle seule une augmentation de 1,02 M€.

D'autres flux ayant des coûts de traitement élevés sans recettes afférentes, ont contribué à la hausse des prestations de services comme le tout-venant, les végétaux et les biodéchets.

Les charges de personnel marquent une augmentation de 2,8 % liée à l'évolution du GVT et à l'application des mesures nationales. Cependant, les effectifs en ETP ont baissé.

Les autres charges de gestion, où sont inscrits les crédits pour les indemnités des élus, supportent également les dépenses pour les droits d'usage des logiciels depuis les évolutions de nomenclature budgétaire.

Les charges financières ont augmenté en raison du coût d'utilisation de la ligne de trésorerie et du transfert de deux emprunts liés à la recyclerie d'Aléria gérée par le SYVADEC à la suite de l'adhésion de la CC de l'Oriente.

Les charges spécifiques sont réduites aux simples écritures de régularisations comptables depuis le passage en M57.

Les dépenses techniques représentent 91,2 % des dépenses de fonctionnement et les dépenses fonctionnelles (coûts de structure et de communication) représentent 8,8 % de ces charges.

Montant en € et part en %	2023	2024	2023	2024	Variation
Charges à caractère général	49 451 637	47 851 740	82,85 %	81,56 %	-3,24 %
Charges de personnel	7 766 120	7 982 865	13,01 %	13,61 %	2,79 %
Autres charges de gestion courante	241 744	479 456	0,41 %	0,82 %	98,33 %
Charges financières	184 214	190 760	0,31 %	0,33 %	3,55 %
Charges exceptionnelles et provisions	706 721	100 350	1,18 %	0,17 %	-85,80 %
Amortissements des biens	1 339 076	1 586 386	2,24 %	2,70 %	18,47 %
Autres écritures d'ordre		481 202		0,82 %	
TOTAL	59 689 512	58 672 759	100 %	100 %	-1,70 %

Les principaux prestataires en 2024

Prestataires	Nature de la prestation	Montants
SMACL	ASSURANCES	152 401 €
SOFCAP-SOFAXIS		297 899 €
EODD	Etudes/logiciel	38 470 €
ELCIMAI		50 465 €
MICROSOFT		31 373 €
ANTEA France		62 055 €
BIOTOPE CORSE		33 105 €
CABINET BLASINI		58 029 €

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-088-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

INDIGGO		27 793 €
ECOCIVICOM		50 950 €
VAST		23 750 €
SESCO	Prévention/ Communication	50 458 €
Corse Matin		31 014 €
Imprimerie Bastiaise		23 197 €
COM'UNITI		35 215 €
ALMA DESIGN		23 140 €
JOURNAUX OFFICIELS		38 747 €
ENERGIPOLE SOLUTIONS	Gestion des installations/ Equipement	528 744 €
ENERGIPOLE ENVIRONNEMENT		35 870 €
ENGIBAT		90 000 €
DE CASTELLI TELEPHONE		234 691 €
CELESTE		35 585 €
POMPEANI TP		143 118 €
NATALI TP		216 570 €
THELM		60 301 €
S3C		407 353 €
VALLI		458 954 €
ATELIER RIVAT ARCHITECTURE		384 090 €
IDTEC PROJETS DE VILLE		45 700 €
INGENIUM		119 200 €
AM CTV		116 411 €
REY SOLUTIONS		274 209 €
BUREAU VERITAS		32 220 €
CHIMIREC CORSICA		117 873 €
KALLISTE BOIS INDUSTRIE		39 903 €
MOCCHI TP		28 165 €
HESTIA		27 168 €
EDF		95 520 €
POLYMAT		34 970 €
SORRENTI CYRIL		82 984 €
CORSOVIA		136 355 €
TRIDENT SERVICES		142 876 €
SOCOTRA BTP		143 033 €
AGIR INTERIM		360 086 €
STBOI		327 751 €
ACQUA PUBLICA BALANINA		81 410 €
UGAP		76 346 €
JP TERRASSEMENT		26 613 €
CCM-LOXAM		35 630 €
AC2I	Gestion du matériel	144 654 €
CORSE POIDS LOURD		34 860 €
BALESI AUTOMOBILES		49 264 €
LOCAPLUS		133 865 €
LOCSAMAT		32 029 €

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

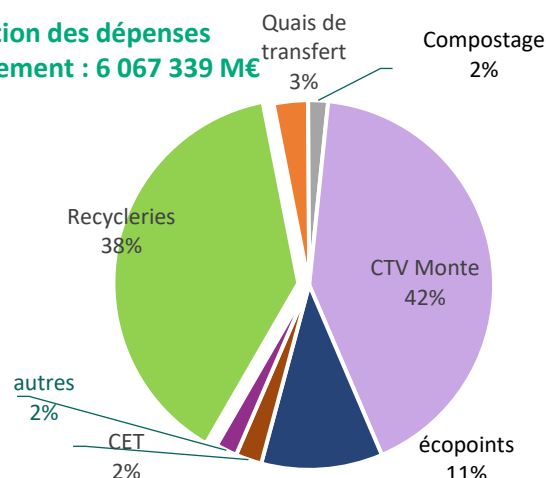
DICOMAT		31 806 €
VITO		92 162 €
MATPRO		138 451 €
EUROMAT		61 894 €
FERRANDI		75 213 €
ROSSI DIFFUSION		77 270 €
ABELI BRANCA PESAGE		76 865 €
EGC		41 285 €
Environnement Services	Tri/ Valorisation et transport	1 924 927 €
Am Environnement		2 294 289 €
PAPREC		1 531 889 €
Balagne recyclage		451 190 €
SLTP		468 218 €
Chimirec Corsica		335 867 €
Francisci Environnement		227 083 €
CMO Industrie		241 483 €
Giraschi Environnement		133 184 €
Rocca transports		150 385 €
Société Granulats Béton Corse		27 381 €
CICO CARRIERE		39 843 €
PAPREC PUJAUT		28 669 €
Corse Euro déchets		56 860 €
Di Services		37 623 €
Environnement Services	Transport et gestion des bennes	1 397 418 €
Am Transport TP2B		1 544 364 €
Corse Euro déchets		812 341 €
Transport G Agostini		216 570 €
Transport Albertini		282 508 €
Francisci Transport		189 329 €
Giraschi Environnement		101 346 €
Calvi transports		46 518 €
Lanfranchi Environnement	Traitement/ gestion ISDND	11 195 271 €
STOC		10 619 190 €
OVIVE		1 579 378 €
FLI France		125 000 €
LE FLOCH Dépollution		70 734 €

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement connaissent une hausse de 93,8 % par rapport à l'année 2023. Le Programme Pluriannuel d'Investissement pour la période 2021-2026, lié aux nouvelles orientations stratégiques, est en cours d'exécution avec la mise en œuvre de la partie opérationnelle des projets de modernisation des sites existants et de création de nouveaux équipements

Les dépenses d'équipement sont en hausse de 110 % par rapport à l'exercice précédent, soit un doublement de l'effort d'équipement.

Répartition des dépenses d'équipement : 6 067 339 M€



Montant en € et part en %	2023	2024	2023	2024	Variation
Déficit n-1 reporté	887 103	0	16,27 %		
Remboursement du capital	556 448	575 256	10,20 %	6,50 %	3,38 %
Recycleries	1 514 272	2 300 315	27,77 %	25,99 %	51,91 %
Quais de transfert	214 497	179 032	3,93 %	2,02 %	-16,53 %
CTV Grand Ajaccio	-	22 983	0,00 %	0,26 %	
Compostage	241 412	103 491	4,43 %	1,17 %	-57,13 %
Biodéchets	720	50 308	0,01 %	0,57 %	6887,22 %
Tri	193 224	53 355	3,54 %	0,60 %	-72,39 %
Divers : véhicules, mobiliers, informatique, caution	17 452	75 910	0,32 %	0,86 %	334,98 %
CTV Monte	575 157	2 500 332	10,55 %	28,25 %	337,72 %
CET	72 783	136 211	1,33 %	1,54 %	87,15 %
Textiles	3 053	12 080	0,06 %	0,14 %	295,61 %
Création ISDND	30 993	141	0,57 %	0,00 %	-99,55 %
Écopoints	27 182	633 181	0,50 %	7,15 %	2229,38 %
Opérations d'ordre	1 119 517	480 027	20,53 %	5,42 %	-57,12 %
Opérations patrimoniales	0	1 728 333	20,53 %	19,53 %	
TOTAL	5 453 813	8 850 955	100,00 %	100 %	

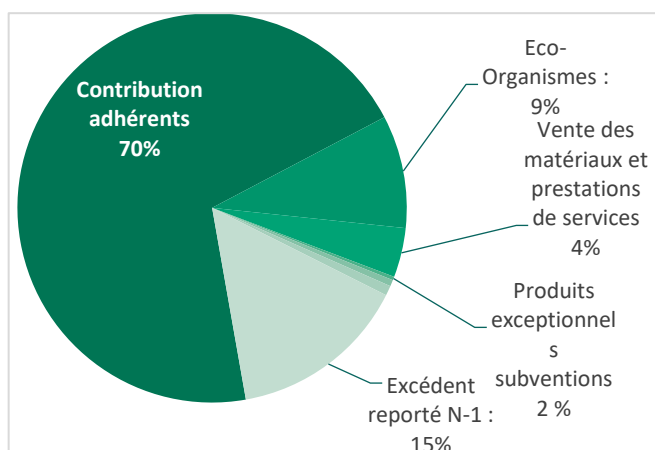
LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Le volume budgétaire des recettes réelles de fonctionnement est quasi stable avec une baisse de 0,9 %. Cette stagnation s'explique par la neutralisation des hausses du produit des soutiens à hauteur de 900 k€ et des subventions de 180 k€, par la baisse des cotisations du fait de la suppression de la part du soutien et de la baisse des ventes de matières et produits.

Dans sa structure budgétaire, le financement est assuré majoritairement par les cotisations des adhérents, qui représentent 70 % des recettes.

Déduction faite de l'excédent reporté, les cotisations représentent 82 % des recettes réelles de fonctionnement en 2024.

Répartition des recettes de fonctionnement



Les recettes perçues auprès des éco-organismes et issues de la vente de produits représentent 13,47 % des recettes de fonctionnement contre 12,72 % en 2023.

Hors excédent reporté et opérations d'ordres, les recettes de soutien et de ventes de matières représentent 16 % des recettes réelles de fonctionnement

Montant en € et part en %	2023	2024	2023	2024
Cotisations adhérents avec reversements	49 347 996	48 301 294	70,48 %	70,07 %
Éco-organismes	5 575 847	6 458 418	7,96 %	9,37 %
Subventions	180 810	366 598	0,26 %	0,53 %
Vente des matériaux et prestations de services	3 334 326	2 827 396	4,76 %	4,10 %
Produits exceptionnels	196 815	200 490	0,28 %	0,29 %
Remb. Rémunérations	126 790	82 788	0,18 %	0,12 %
Opération d'ordre	1 119 517	480 027	1,60 %	0,70 %
Sous-total exercice	59 882 101	58 717 011	85,53 %	85,18 %
Excédent reporté N-1	10 132 203	10 214 418	14,47 %	14,82 %
TOTAL	70 014 304	68 931 429	100,00 %	100,00 %

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement 2023 s'élèvent à 7 557 900 € en hausse de 49,7 %. L'année a été marquée par le versement de plusieurs exercices de FCTVA non versés entre 2018 et 2020.

Les subventions ont également connu une forte hausse en raison du versement des acomptes et soldes liés aux chantiers des années 2021 et 2022, et du versement de l'avance de l'ADEME sur la phase 1 du CTV de Monte.

Montant en € et part en %	2023	2024	2023	2024
FCTVA	1 653 905	0	21,88 %	0,00 %
Subventions	4 492 457	439 660	59,44 %	6,82 %
Emprunt			0,00 %	0,00 %
Amortissements des biens	1 339 076	1 586 386	17,72 %	24,59 %
Autres	72 463	0	0,96 %	0,00 %
Écritures patrimoniales		2 209 535		34,26 %
Excédents de fonctionnement capitalisés		110 373	0,00 %	1,71 %
Excédent reporté N-1		2 104 087	0,00 %	32,62 %
TOTAL	7 557 900	6 450 041	100,00 %	100,00 %

LES CONTRIBUTIONS DES ADHERENTS AU SYVADEC

La cotisation

La cotisation unique comprend :

- la compensation permettant d'appliquer la cotisation minorée ;
- les charges relevant des politiques de réduction à la source (compostage individuel et collectif), de prévention (sensibilisation des scolaires) et de communication ;
- le transport et la valorisation des matériaux issus du tri des adhérents (emballages, papier, verre, biodéchets, cartons) et des filières spécifiques régionales (DEA, DEEE, lampes, piles, textiles) ;
- les coûts de recyclerie liés au fonctionnement des recycleries gérées par le SYVADEC (quais hauts) ou en contrat de prestations avec le SYVADEC, et les coûts de transport, de traitement ou de valorisation des flux de recyclerie ;
- le traitement des déchets résiduels ;
- les coûts de transfert liés aux quais de transfert des ordures ménagères résiduelles (quais hauts) gérés par le SYVADEC ainsi que les coûts de transport des OM transitant par ces quais vers les installations de traitement.

Une cotisation n'incluant pas la partie transfert et transport des OM est appliquée pour les territoires ne nécessitant pas ce service.

Afin d'être incitative au tri, la cotisation est calculée uniquement au prorata des tonnages de déchets résiduels (OM et tout-venant résiduel).

À partir de l'exercice 2024, l'incitativité au tri est directement intégrée à la modulation de la cotisation avec l'introduction de paliers selon le niveau de performance de tri des collectes sélectives des flux suivants : emballages, papier, verre, biodéchets et cartons. Ce niveau de performance de tri est calculé pour chaque adhérent de la façon suivante : tonnages de collectes sélectives valorisés / tonnages de collectes sélectives collectés + ordures ménagères collectées, sur la base des données de l'année n-1.

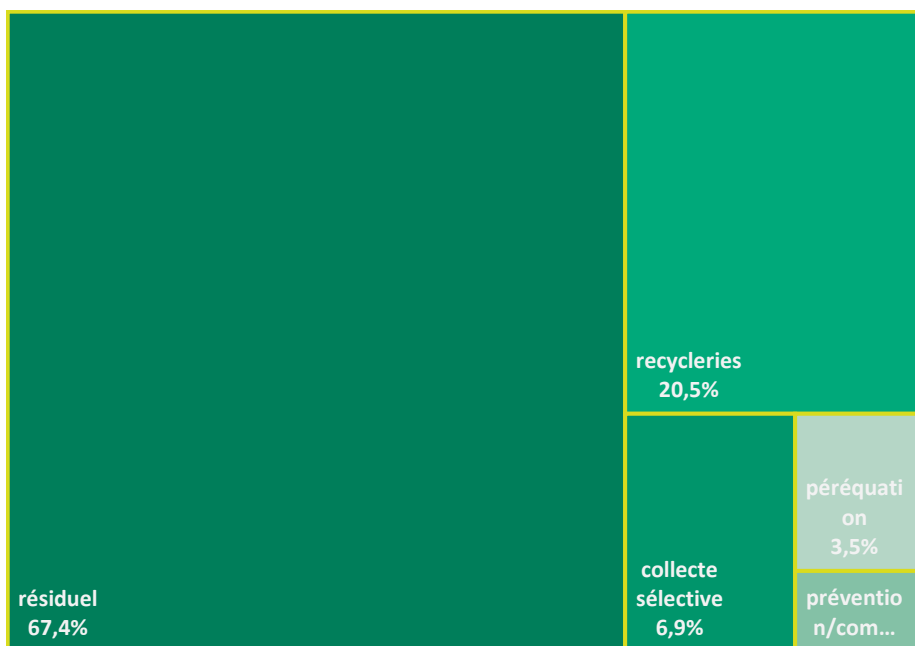
	Taux de collecte sélective	Cotisation globale 2024	Cotisation 2024 sans transfert
PALIER 1	<10 %	446	395
PALIER 2	10 à <20 %	416	365
PALIER 2 minorée	10 à <20 %	166	115
PALIER 3	20 à <30 %	386	335
PALIER 4	30 à <40 %	356	305
PALIER 5	40 à <50 %	326	275
PALIER 6	50 à <60 %	296	245

La contribution moyenne

Au terme de l'exercice 2024, la contribution moyenne des adhérents au SYVADEC est de 387 € par tonne résiduelle.

En tenant compte de la totalité des tonnages traités (collectés et tonnages détournés liés au compostage), la contribution moyenne 2024 est de **225 € par tonne traitée** (y compris tonnages détournés).

Répartition de la contribution nette de 387 €



La contribution a servi à couvrir les coûts de transfert, transport et traitement des déchets résiduels pour 67,4 %, les coûts liés aux recycleries, au transport et à la valorisation des flux de recyclerie pour 20,5 %, les coûts liés aux centres de regroupement du tri, au transport et à la valorisation des collectes sélectives pour 6,9 %, la péréquation pour les intercommunalités accueillant un centre de stockage des déchets résiduels pour 3,5 % et les actions de prévention et de communication pour 1,8 %.

LES INDICATEURS FINANCIERS

La matrice des coûts est un cadre national de présentation des coûts du Service Public de Prévention des Déchets (SPGD) élaboré par l'ADEME, qui permet de détailler, pour chaque flux de déchets, les charges et produits associés, afin d'évaluer avec précision les coûts réels de gestion. Elle permet ainsi d'alimenter les indicateurs du rapport annuel par des règles de remplissage communes.

Le coût aidé est l'ensemble des charges, notamment de structure, de collecte et de transport, moins les produits industriels (ventes de matériaux et d'énergie, prestations à des tiers), les soutiens des organismes agréés pour la gestion des déchets issus de produits relevant des dispositions de l'article L. 541-10 du code de l'environnement et les aides publiques.

Coût aidé tous flux confondus

Coûts aidés tous flux en €	2022	2023	2024
A - Coût complet TTC	53 418 494 €	53 350 813 €	58 447 084 €
B - Produits industriels	3 723 578 €	2 137 474 €	2 078 049 €
C - Soutiens	4 509 781 €	5 554 937 €	6 003 868 €
D - Aides reçues	1 567 750 €	1 813 251 €	1 970 430 €
Coût aidé TTC	43 617 385 €	43 845 151 €	48 394 737 €

[Coût aidé] : [Coût complet] – [produits industriels] – [soutiens] – [aides reçues]

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Coût aidé par flux 2024

Coût aidé TTC	€	€/hab.	€/T
Tous flux	48 394 737 €	147,24 €	230,8 €
OM	36 592 174 €	111,33 €	299,0 €
Verre	167 944 €	0,51 €	12,0 €
Emballages	1 997 864 €	6,08 €	176,0 €
Papier	-290 185 €	-0,88 €	-154,6 €
Déchets des recycleries	9 184 646 €	24,50 €	148,0 €
Déchets organiques	1 291 737 €	3,93 €	315,2 €
Déchets des professionnels	-53 525 €	-0,16 €	-173,7 €
Textiles	634 969 €	1,93 €	524,3 €

Évolution du coût par habitant par flux entre 2023 et 2024

Coût aidé TTC en €/hab.	2023	2024	Évolution
Tous flux	136,79	147,24	10,45
OM	103,76	111,33	7,57
Verre	-0,29	0,51	0,80
Emballages	5,81	6,08	0,27
Papier	-0,74	-0,88	-0,14
Déchets des recycleries	21,84	24,50	2,66
Déchets organiques	3,71	3,93	0,22
Déchets des professionnels	0,83	-0,16	-0,99
Textiles	1,87	1,93	0,06

Coût complet par étapes techniques

Le coût complet est décomposé par étape technique (par exemple la collecte, le transport, le tri, le traitement) tous flux confondus et pour chaque flux de déchets.

Étapes techniques	€	€/hab.	€/T
Coûts complets TTC	58 447 084 €	177,8 €	278,7 €
Charges de structure	3 510 487 €	10,7 €	16,7 €
Communication	445 663 €	1,4 €	2,1 €
Prévention	908 423 €	2,8 €	4,3 €
Collecte	5 075 972 €	15,4 €	24,2 €
Transfert / Transport	9 503 319 €	28,9 €	45,3 €
Traitement compostage	1 584 116 €	4,8 €	7,6 €
Traitement tri conditionnement	5 546 164 €	16,9 €	26,4 €
Traitement stockage	25 907 883 €	78,8 €	123,5 €
Traitement des déchets non dangereux	2 183 906 €	6,6 €	10,4 €
Traitement des déchets dangereux	136 676 €	0,4 €	0,7 €
Coût complet HT	54 802 609 €	166,7 €	261,3 €
TVA	3 644 475 €	11,1 €	17,4 €

Les charges de collecte concernent la collecte assurée dans le cadre de la filière textile et les charges des quais hauts des recycleries.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

La spécificité du territoire du SYVADEC a imposé d'organiser des ruptures de charges pour les flux de verre, d'emballages et de papier dans différentes recycleries. Sans celles-ci, la collecte sélective n'aurait pas pu être déployée par les collectivités adhérentes en charge de la collecte, notamment dans les secteurs ruraux. De fait, une part des charges des hauts de quai des recycleries est affectée en transfert pour les flux de tri, les autres charges de haut de quais sont affectées en collecte.

Depuis 2022, selon les principes de l'ADEME, les différents types de traitement ont été identifiés ce qui permet de distinguer du traitement par stockage lié aux déchets résiduels, le tri pour les emballages et cartons, le traitement qui regroupe la valorisation des autres flux de recyclerie et le compostage.

Les coûts complets sont indiqués en TTC en raison du statut d'assujetti partiel du SYVADEC, qui assume une partie de la TVA sur son budget et ne récupère qu'une faible part (moins de 7 %).

Coûts complets par flux (€ TTC)

	OM	Verre	Emballages	Papier	Recycleries	Déchets organiques	Déchets professionnels	Textile
Charges de structure	2 228 248 €	39 779 €	384 000 €	10 994 €	712 499 €	85 144 €	465 €	49 356 €
Communication	284 054 €	5 131 €	48 686 €	1 375 €	89 300 €	10 760 €	56 €	6 300 €
Prévention	908 423 €							
Collecte		4 066 €			4 425 471 €	143 205 €	6 165 €	497 065 €
Transfert /Transport	5 863 617 €	551 143 €	624 373 €	156 025 €	1 811 501 €	277 160 €	94 €	219 407 €
Traitement compostage					770 076 €	814 040 €		
Traitement tri conditionnement	46 353 €	6 233 €	4 951 238 €	1 649 €	540 691 €			
Traitement stockage	25 469 471 €				438 143 €			
Traitement des déchets non dangereux					2 183 230 €		137 €	539 €
Traitement des déchets dangereux					136 676 €			
Total charges	34 800 166 €	606 352 €	6 008 297 €	170 043 €	11 107 587 €	1 330 309 €	6 917 €	772 667 €
TVA	2 819 046 €	15 969 €	266 645 €	7 670 €	449 903 €	54 997 €	-185 €	30 431 €
Coût complet TTC	37 619 212 €	622 321 €	6 274 942 €	177 713 €	11 557 490 €	1 385 306 €	6 732 €	803 098 €

Coûts complets par flux à la tonne (€ TTC/T)

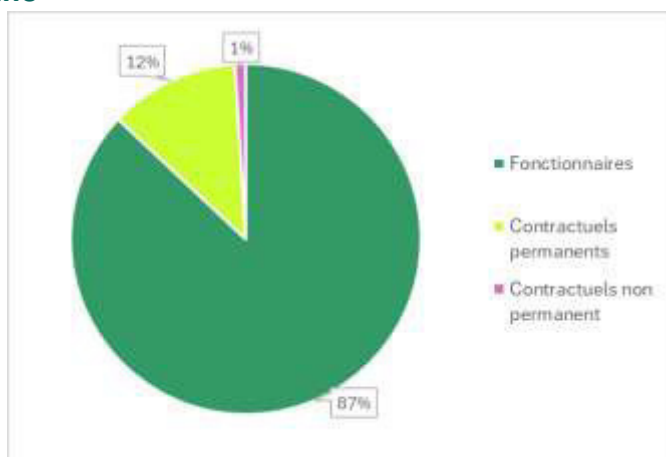
	OM	Verre	Emballages	Papier	Recycleries	Déchets organiques	Déchets pros	Textile
Charges de structure	18,21 €	2,84 €	33,83 €	5,86 €	13,09 €	20,50 €	1,51 €	40,76 €
Communication	2,32 €	0,37 €	4,29 €	0,73 €	1,64 €	2,59 €	0,18 €	5,20 €
Prévention	7,42 €				0,00 €	0,00 €		
Collecte					81,30 €	34,48 €		410,46 €
Transfert /Transport	47,91 €	39,37 €	55,00 €	83,12 €	33,28 €	66,74 €	0,31 €	181,18 €
Traitement compostage					14,15 €	196,01 €		
Traitement tri conditionnement			436,16 €		9,93 €			
Traitement stockage	208,11 €				8,05 €		0,00 €	
Traitement des déchets non dangereux					40,11 €			
Traitement des déchets dangereux					2,51 €			
Total charges	284,35 €	43,32 €	529,27 €	90,59 €	204,06 €	320,32 €	2,00 €	638,04 €
TVA	23,03 €	1,14 €	23,49 €	4,09 €	8,27 €	13,24 €	2,48 €	25,13 €
Coût complet TTC	307,38 €	44,46 €	552,76 €	94,68 €	212,32 €	333,57 €	4,48 €	663,17 €

Chiffres matrice des coûts 2024

LE RAPPORT SOCIAL UNIQUE

LE RAPPORT SOCIAL

Effectifs



130 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2024 :

- 114 fonctionnaires ;
- 16 contractuels permanents dont 3 contractuels permanent en CDI
- 1 contractuel non permanent ;
- 1 contrat de projet.

2 agents sur emploi fonctionnel dans la collectivité

Précisions emplois non permanents

- Aucun contractuel non permanent recruté dans le cadre d'un emploi aidé.
- Intérim : 66 intérimaires présents au moins un jour en 2024 (56 hommes – 10 femmes) et 16 intérimaires présents au 31 décembre 2024 (13 hommes – 3 femmes).

Caractéristiques des agents permanents

Répartition par filière et par statut

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Administrative	11 %	19 %	12 %
Technique	89 %	81 %	88 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %

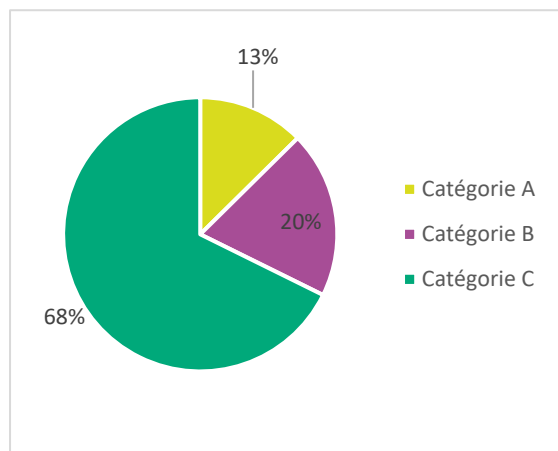
Répartition par genre et par statut

Statut	Hommes	Femmes
Fonctionnaires	80 %	20 %
Contractuels	45 %	55 %
Ensemble	68 %	32 %

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Répartition des agents par catégorie

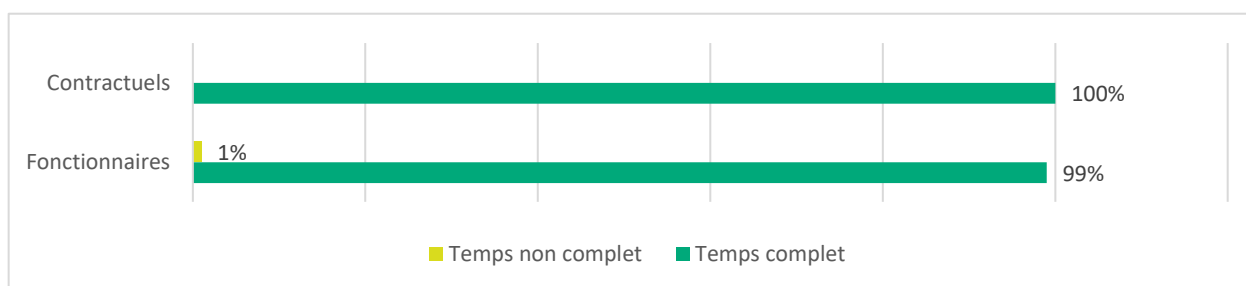
Principaux cadres d'emplois



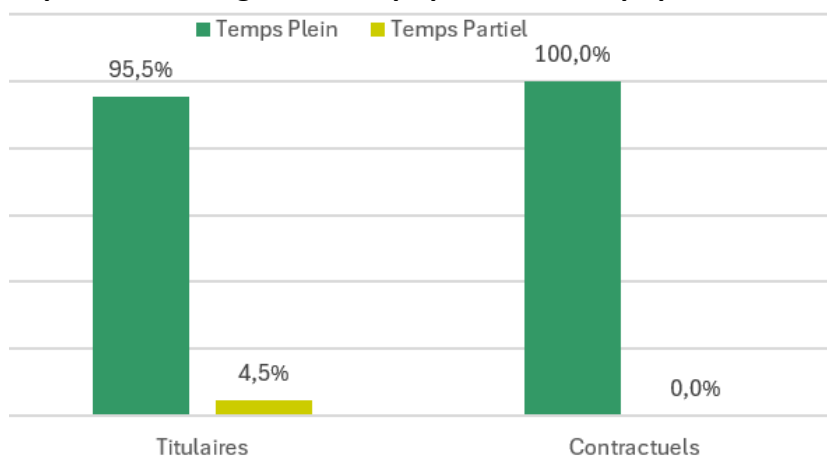
Cadres d'emplois	% d'agents
Adjointes techniques	63 %
Ingénieurs	9 %
Agents de maîtrise	9 %
Techniciens	7 %
Adjointes administratifs	5 %

Temps de travail des agents permanents

Répartition des agents à temps complet ou non complet



Répartition des agents à temps plein ou à temps partiel



La filière la plus concernée par le temps non complet :

1 % de fonctionnaires de la filière technique et aucun contractuel.

Part des agents permanents à temps partiel selon le genre :

- 3,03 % des hommes à temps partiel ;
- 6,45 % des femmes à temps partiel.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Pyramide des âges

En moyenne, les agents de la collectivité ont 44,87 ans.

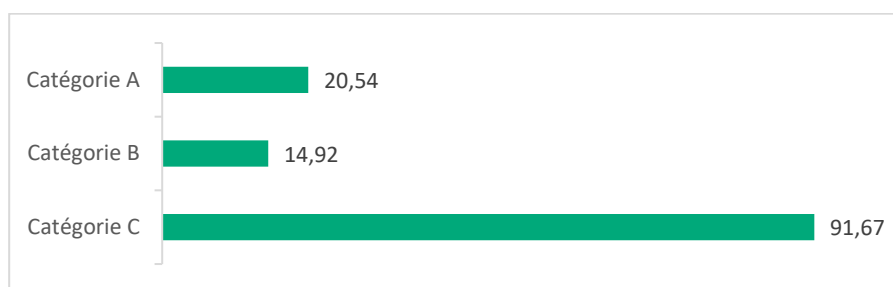
Âge moyen des agents permanents	
Fonctionnaires	45,71
Contractuels permanents	40,15
Ensemble des permanents	44,87
Âge moyen des agents non permanents	
Contractuels non permanents	44,50

Équivalent temps plein rémunéré

130,17 Équivalents Temps Plein Rémunéré (ETPR) sur l'année 2024.

- 109,67 fonctionnaires
- 17,46 contractuels permanents
- 3,04 contractuels sur emploi non permanent

Répartition des ETPR permanents par catégorie :



236 909 heures travaillées rémunérées en 2024.

Positions particulières :

- 1 agent détaché dans la collectivité et originaire d'une autre structure ;
- 1 agent détaché au sein de la collectivité ;
- 2 agents détachés dans une autre structure ;
- 4 agents en disponibilité.

Autorisation d'exercice d'une activité accessoire

Type d'activité exercée à titre accessoire prévu par l'article 11 du décret n°2020-69 du 30 janvier 2020	Hommes			Femmes			Total
	Cat A	Cat B	Cat C	Cat A	Cat B	Cat C	
Expertise et consultation (Art.11, 1°)	1	0	0	0	0	0	1
Activité agricole (Art.11, 4°)	0	1	0	0	0	0	1
Travaux de faible importance réalisés chez des particuliers (Art.11, 7°)	0	0	1	0	0	0	1
Total	1	1	1	0	0	0	3

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Modalités d'exercice des fonctions exercées dans le cadre du télétravail

Nombre d'agents ayant demandé à bénéficier du télétravail au cours de l'année 2024

	Hommes	Femmes	Total
Catégorie A	0	2	2
Catégorie B	1	0	1
Catégorie C	0	0	0
Total	1	2	3

Nombre d'agents exerçant leurs fonctions dans le cadre du télétravail au 31/12/2024

(article 133 de la loi du 12 mars 2012)

	Hommes	Femmes	Total
Catégorie A	3	12	15
Catégorie B	7	7	14
Catégorie C	2	7	9
Total	12	26	38

Répartition en pourcentage par catégorie et par genre

	Hommes	Femmes
Catégorie A	7,9 %	31,6 %
Catégorie B	18,4 %	18,4 %
Catégorie C	5,3 %	18,4 %

Mouvements en 2024 :

- 4 arrivées d'agents permanents ;
- 6 départs d'agents permanents ;
- 2 contractuels permanents nommés stagiaires.

Emplois

Emplois permanents rémunérés	
Effectif physique théorique au 31/12/2024	130 agents
Effectif physique au 31/12/2024	130 agents

Variation des effectifs entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024

Variation des effectifs		
Fonctionnaires	↑	+1,70 %
Contractuels permanents	↓	-16,66 %
Ensemble	↓	-0,74 %

Causes de départ d'agents permanents

Principales causes de départ	
Départ à la retraite	28,51 %
Mise en disponibilité	14,28 %
Mutation	14,28 %

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Détachement	14,28 %
Démission	14,28 %
Licenciement	14,28 %

Principaux modes d'arrivées d'agents permanents

Principaux modes d'arrivées	
Arrivées de contractuels	50 %
Recrutement sur liste d'aptitude	50 %

Évolution professionnelle

- Aucun bénéficiaire d'une promotion interne sans examen professionnel.
- Aucun agent lauréat d'un concours déjà fonctionnaires dans la collectivité nommé.
- 53 avancements d'échelon et 9 avancements de grade.
- Aucun agent nommé lauréat d'un examen professionnel.
- Aucun agent n'a bénéficié d'un accompagnement par un conseiller en évolution professionnelle.

Sanctions disciplinaires

- 4 sanctions prononcées à l'encontre d'agents fonctionnaires.
- Aucune sanction prononcée à l'encontre de fonctionnaires stagiaires.
- Aucune sanction prononcée à l'encontre d'agents contractuels.
- 100 % des sanctions concernent des hommes : 4 sanctions du 1^{er} groupe.

Principaux motifs des sanctions prononcées (fonctionnaires et contractuels en 2024)

- 100 % qualité de service (manquement aux sujétions du service, négligence, désobéissance hiérarchique, absence irrégulière, abandon de poste).

Budget et rémunérations

Les charges de personnel représentent 14,01 % des dépenses de fonctionnement.

Budget de fonctionnement	56 605 170 €	Charges de personnel*	7 928 864 €

*Montant global

Rémunérations annuelles brutes emploi permanent		4 824 532 €
Primes et indemnités versées		1 296 190 €
Heures supplémentaires et/ou complémentaires		79 727 €
Nouvelle Bonification Indiciaire		19 519 €
Supplément familial de traitement		25 400 €
Indemnité de résidence		84 450 €
Complément de traitement indiciaire (CTI)		0 €

Rémunérations des agents sur emploi non permanent : 182 688 €.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

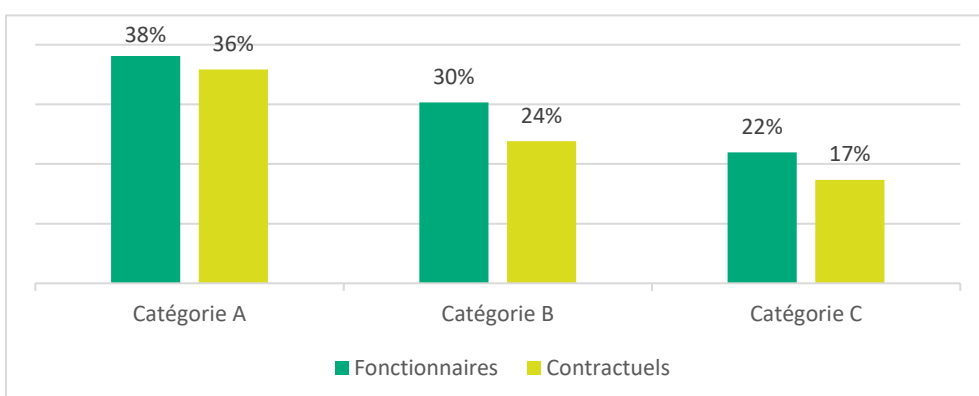
Rémunération moyenne par équivalent temps plein rémunéré des agents permanents

	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C	
	Titulaire	Contractuel	Titulaire	Contractuel	Titulaire	Contractuel
Administrative	91 517 €	s	36 613 €	31 375 €	33 651 €	
Technique	64 949 €	50 042 €	38 634 €	32 539 €	31 590 €	30 103 €
Toutes filières	74 789€	53 197 €	38 073 €	31 748 €	31 729 €	30 103 €

*s : secret statistique appliqué en dessous de 2 ETPR

La part du régime indemnitaire sur les rémunérations annuelles brutes pour l'ensemble des agents permanents est de 26,87%

Part du régime indemnitaire sur les rémunérations par catégorie et par statut



Part du régime indemnitaire sur les rémunérations

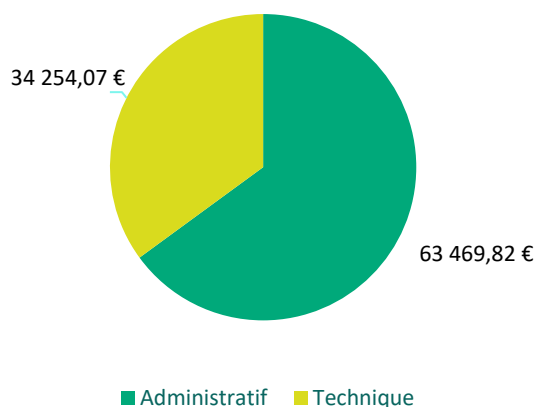
Fonctionnaires	26,59 %
Contractuels sur emplois permanents	28,52 %
Ensemble	26,87 %

- Le RIFSEEP a été mis en place pour les fonctionnaires et pour les contractuels ainsi que le CIA.
- Les primes sont maintenues en cas de congé de maladie ordinaire.
- 3 299 heures supplémentaires ont été réalisées et rémunérées en 2024.
- Aucune heure complémentaire n'a été réalisée et rémunérée en 2024.

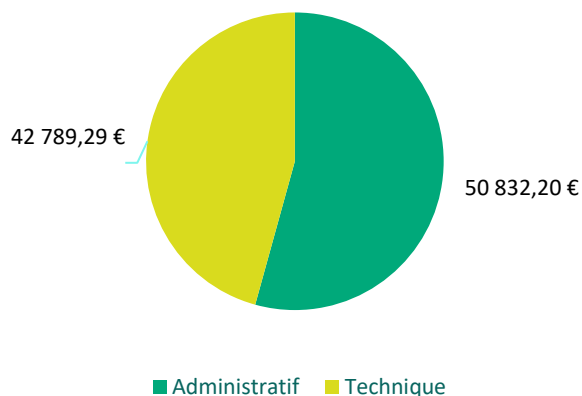
En 2024, 1 allocataire a bénéficié de l'indemnisation du chômage (ancien fonctionnaire).

La collectivité est en auto-assurance avec convention de gestion avec Pôle Emploi pour l'assurance chômage de ses agents contractuels

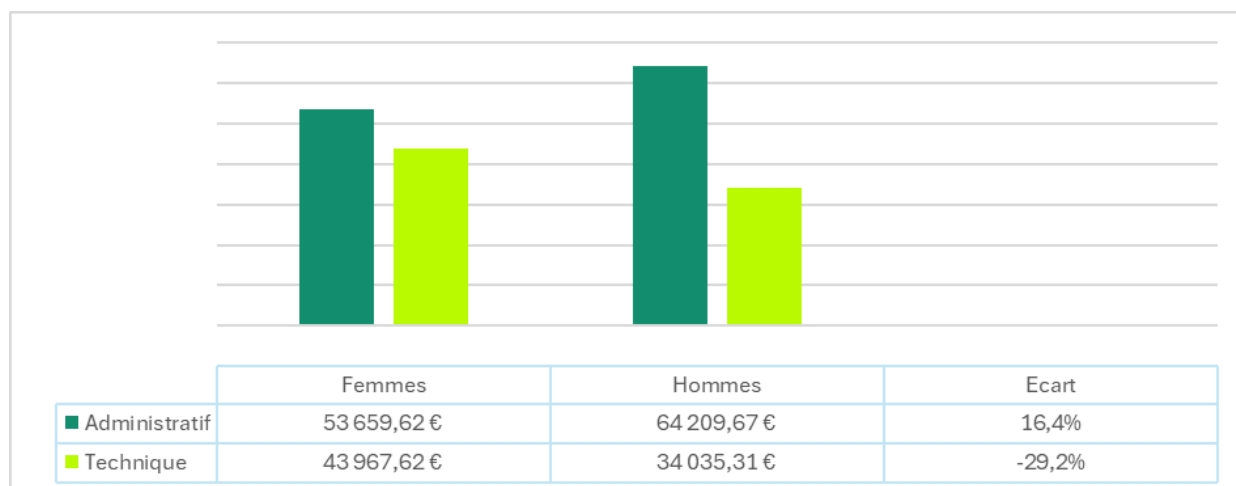
Salaire brut moyen des hommes (en ETPR)



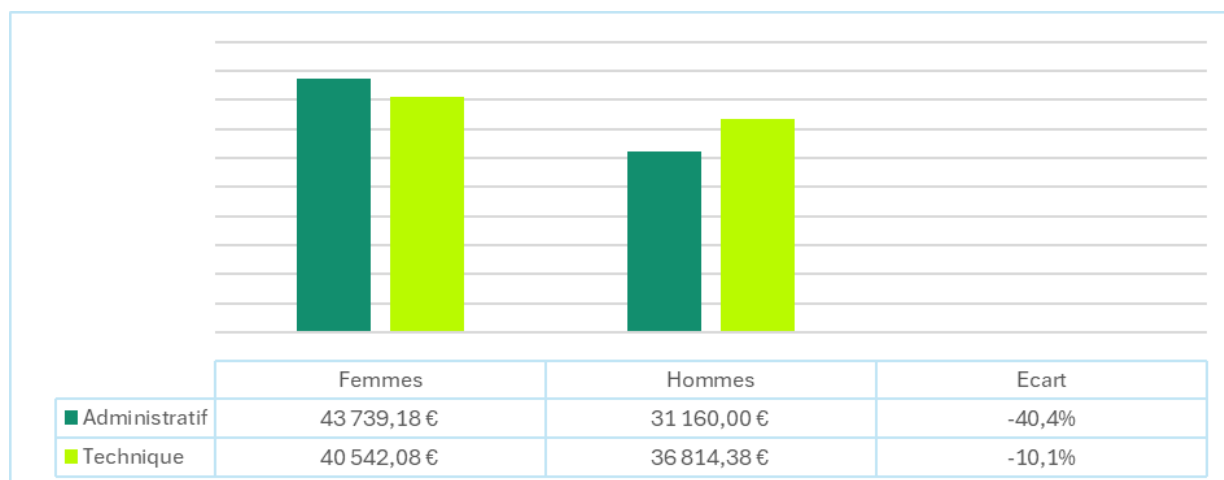
Salaire brut moyen des femmes (en ETPR)



Écart de rémunération hommes-femmes fonctionnaires



Écart de rémunération hommes-femmes contractuels sur emploi permanent



Masse salariale brute annuelle cumulée des 10 rémunérations les plus élevées en 2024

Somme des dix rémunérations les plus élevées : 835 337 € dont 6 femmes et 4 hommes.

Absences

En moyenne 30,90 jours d'absence pour tout motif médical en 2024 par fonctionnaire.

En moyenne 20,40 jours d'absence pour tout motif médical en 2024 par agent contractuel permanent.

	Fonctionnaires	Contractuels permanents	Ensemble agents permanents	Contractuels non permanents
Taux d'absentéisme « compressible » (maladies ordinaires et accidents de travail)	5,40 %	0,11 %	4,67 %	0 %
Taux d'absentéisme médical (toutes absences pour motif médical)	8,47 %	0,11 %	7,32 %	0 %
Taux d'absentéisme global (toutes absences y compris maternité, paternité et autre)	8,53 %	2,93 %	7,76 %	0 %

- Aucune journée de congé supplémentaire accordée au-delà des congés légaux.
- 82,3% des agents permanents ayant été absents ont eu au moins un jour de carence prélevé.
- La collectivité adhère à un contrat d'assurance groupe pour la gestion du risque maladie.

Accidents du travail

- 7 accidents du travail déclarés au total en 2024.
- 5,5 accidents du travail pour 100 agents.
- En moyenne, 76 jours d'absence consécutifs par accident du travail.

Handicap

Pour mémoire, seules les collectivités de plus 20 agents équivalent temps plein sont soumises à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés à hauteur de 6 % des effectifs.

- 4 travailleurs handicapés sur emploi permanent et 1 travailleur handicapé recruté sur emploi non permanent.
- 75 % sont fonctionnaires.
- 100 % sont en catégorie C.

Prévention et risques

Assistants de prévention

- 8 assistants de prévention désignés dans la collectivité.
- 1 conseiller de prévention.
- 2 autres personnels affectés à la prévention (animateurs, formateurs prévention, personnes en charge de la prévention...).

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Formation

Aucune formation liée à la prévention n'a été suivie.

Dépenses

La collectivité a effectué 93 125 € de dépenses en faveur de la prévention, de la sécurité et de l'amélioration des conditions de travail.

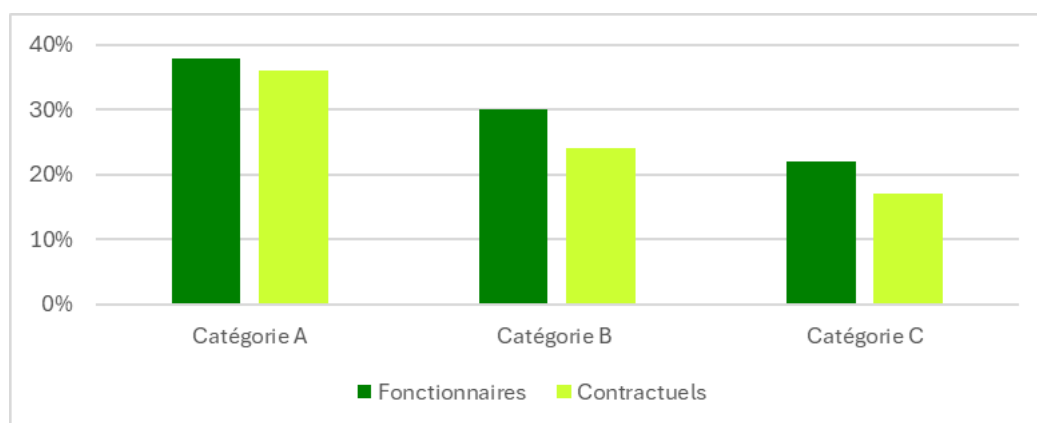
Document de prévention

La collectivité dispose d'un document unique d'évaluation des risques professionnels dont la dernière mise à jour date de 2024.

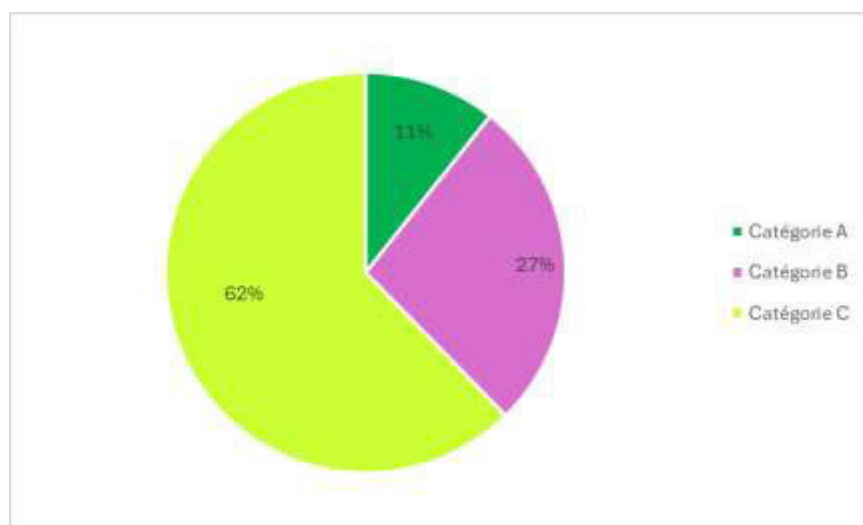
Formation

- En 2024, 67 % des agents permanents ont suivi une formation d'au moins un jour.
- 308 jours de formation ont été suivis par les agents sur emploi permanent en 2024.

Pourcentage d'agents par catégorie et par statut ayant bénéficié d'au moins un jour de formation en 2024



Répartition des jours de formation par catégorie hiérarchique



Nombre moyen de jours de formation par agent permanent : 3,2 jours par agent

Avis de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Dépenses de formation : 52 036,58 € en 2024.

Répartition des dépenses de formation

CNFPT	69,5 %
Frais de déplacement	2,5 %
Autres organismes	28 %

Répartition des jours de formation par organisme

CNFPT	53,2 %
Autres organismes	21,8 %
Interne	25 %

Action sociale et protection sociale complémentaire

La collectivité participe à la complémentaire santé et aux contrats de prévoyance.

Montants annuels	Santé	Prévoyance
Montant global des participations	35 904,33 €	19 551,43 €
Montant moyen par bénéficiaire	377,94 €	325,85 €

L'action sociale de la collectivité

- Prestations servies directement par la collectivité : Corse Eco Développement, chèques déjeuners, chèques Cadhoc, remboursement des frais de trajet domicile travail, alternative des prestations servies par le CNAS.
- Prestations servies par l'intermédiaire d'une association nationale : CNAS.

Relations sociales

- **Jours de grève** : aucun jour de grève recensé en 2024.

LE COMITE SOCIAL TERRITORIAL

Le comité social territorial est composé de 4 représentants de la collectivité et de 4 représentants du personnel. Il est consulté sur les projets et orientations stratégiques du SYVADEC en matière de ressources humaines, de santé, de sécurité et de conditions de travail.

En 2024, le CST s'est réuni à 6 reprises dont deux fois sur des sites techniques.

LA GOUVERNANCE

LES INSTANCES DU SYNDICAT

Le SYVADEC est un syndicat mixte fermé à vocation régionale. Les adhérents au Syndicat sont les 19 EPCI existants au niveau régional, deux d'entre eux étant adhérents pour partie de leur territoire. En 2024, le périmètre a évolué avec l'intégration de la Communauté de Communes de l'Orienté pour l'ensemble de son périmètre. Le Syndicat est administré par un Comité Syndical composé de membres titulaires et suppléants désignés par les collectivités membres au prorata de leur population DGF. Le Bureau Syndical est l'organe exécutif du Syndicat. Il est composé de représentants des collectivités adhérentes élus par le Comité Syndical.



LES COMMISSIONS

Les commissions thématiques

Les 3 commissions thématiques sont composées de représentants du Comité Syndical et ont un rôle consultatif. Elles préparent les projets soumis à délibération du Bureau ou du Comité Syndical. En 2024, la commission finances, la commission infrastructures et la commission de la transition écologique se sont réunies 1 fois chacune pour préparer les orientations techniques et budgétaires de l'année.

- Commission Finances : Président Xavier POLI, Vice-Président délégué aux finances.
- Commission Infrastructures : Président Jean-Baptiste GIFFON, Vice-Président délégué aux recycleries.
- Commission Transition écologique : Président Jean-Pierre GIORDANI, Vice-Président délégué à la pédagogie.

La commission d'appel d'offres

Conformément à l'article 6 de l'Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique, la Commission d'Appel d'Offres (CAO) est composée du Président du SYVADEC et de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants. Le comptable public et un représentant de la DDCSPP2B sont conviés avec voix consultative à chaque commission.

Composition de la CAO :

Présidence : Don-Georges GIANNI (Xavier POLI en cas d'absence)

Délégués titulaires :

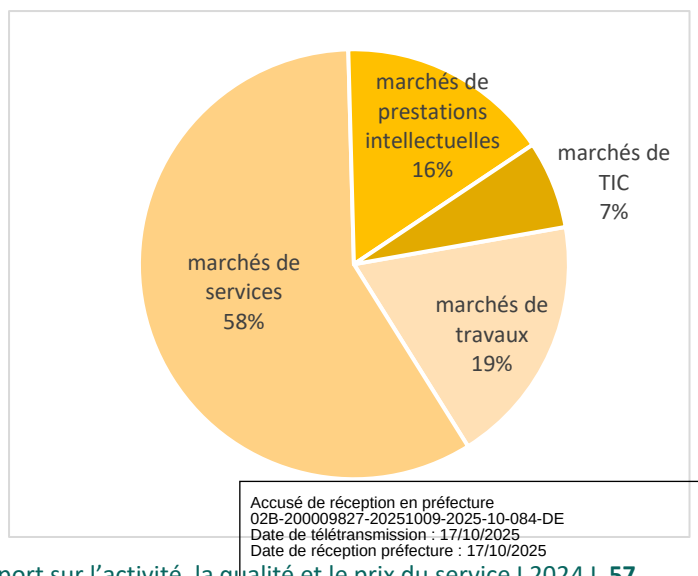
- Jean-Pierre GIORDANI
- Marie-Laurence SOTTY
- Jean-Baptiste GIFFON
- Jean-François MATTEI
- Ange-Pierre VIVONI

Délégués suppléants :

- Étienne FERRANDI
- Vincent MICHELETTI
- Jérôme NEGRONI
- Benoît BRUZI
- François BERNARDI

118 procédures ont été mises en œuvre en 2024 : appels d'offres, procédures négociées ou procédures adaptées, convention, contrat de faible montant. 106 marchés ont été attribués dont :

- 29 marchés relevant de procédures négociées, d'un montant inférieur à 40.000 € ou à la suite de consultations infructueuses ;
- 23 marchés relevant de procédures adaptées ;
- 30 marchés relevant de procédures formalisées de type appels d'offres ouvert ;
- 12 marchés relevant des procédures concurrentielles avec négociation après déclaration d'infructuosité ;
- 7 marchés relevant de convention avec une centrale d'achat.



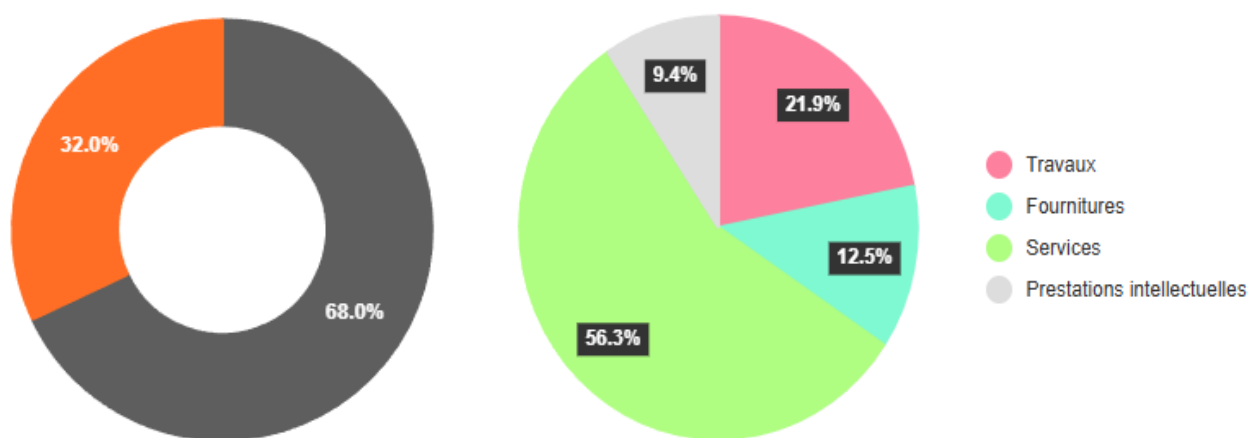
Marchés attribués par typologie de dépenses

- 62 marchés de services
- 17 marchés de prestations intellectuelles
- 7 marchés de TIC
- 20 marchés de travaux

Soit une hausse de 19 % des notifications.

Parmi les consultations lancées, 32 % comportent des clauses environnementales.

Consultations - Part intégrant une clause environnementale Clauses environnementales - Répartition par type de prestation



Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025



Zone artisanale – RT 50 20250 CORTE

STATUTS DU SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES DECHETS DE CORSE (SYVADEC)

Modifiés par délibération du Comité syndical n°2023-12-077 du 14 décembre 2023

Article 1^{er} – Périmètre, dénomination :

Le Syndicat Mixte pour la valorisation des déchets de Corse est composé des établissements publics de coopération intercommunale suivants :

Communauté de Communes du Spelunca Liamone
Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien
Communauté de communes Celavo-Prunelli
Communauté de Communes de la Pieve d'Ornano et du Taravo
Communauté de Communes du Sartenais Valinco Taravo
Communauté de Communes de l'Alta-Rocca
Communautés de Communes Sud Corse
Communauté de Communes du Cap Corse
Communauté de Communes Nebbiu-Conca d'Oro
Communauté d'Agglomération de Bastia
Communauté de Communes la Marana-Golo
Communauté de Communes Casinca-Castagniccia
Communauté de Communes de la Costa Verde
Communauté de Communes de Fium'Orbu Castellu par substitution-représentation pour les communes de VENTISERI, CHISA.
Communauté de communes de l'Orient
Communauté de communes Pasquale PAOLI
Communauté de communes Centre Corse
Communauté de communes Ile-Rousse-Balagne
Communauté de communes Calvi Balagne

Le Syndicat prend la dénomination de Syndicat mixte pour la valorisation des déchets de Corse (SYVADEC).

Article 2 – Compétences

Le Syndicat exerce en lieu et place des communes et établissements publics de coopération intercommunale membres, le traitement et la valorisation des déchets ménagers, les opérations de transport, de tri ou de stockage qui s'y rapportent et les opérations de transport, de transit ou de regroupement qui se situent à la jonction de la collecte et du traitement, la gestion des textiles usagés, la production et la distribution de l'énergie issue de son activité, à savoir la valorisation du biogaz, la méthanisation et les combustibles solides de récupération, ainsi que la production et la distribution d'énergie renouvelable sur ses sites .

Le Syndicat pourra traiter par voie contractuelle les déchets industriels banals (D.I.B.) produits par les entreprises, les boues de stations d'épuration, les déchets d'autres collectivités et plus généralement tous les autres déchets compatibles avec ses activités et ses installations.

De par sa fonction fédératrice et dans l'intérêt intercommunal, le SYVADEC pourra assurer des prestations intellectuelles et de service pour le compte de ses membres, ainsi que pour le compte de collectivités non adhérentes au Syndicat, sur l'ensemble du territoire de la Corse. Ces prestations constitueront des missions d'appui technique et/ou administratif relatives à l'optimisation des

Accusé de réception en préfecture
28/06/2025 10:08:20
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réimpression : 17/10/2025

performances de prévention et de tri au sein des collectivités. Le SYVADEC conventionnera avec les collectivités concernées pour définir les modalités de réalisation de ces prestations.

Le SYVADEC pourra porter sur son territoire d'intervention, des actions de prévention et de réduction à la source des déchets, notamment de compostage, et des actions relatives aux objectifs de transition vers une économie circulaire, en lien avec ses compétences statutaires.

Article 3 – Siège

Le siège social du Syndicat est fixé Zone artisanale- RN 200 – 20 250 CORTE (20250).

Article 4 – Durée

Le Syndicat est créé pour une durée illimitée.

Article 5 – Composition du Comité

Le Syndicat est administré par un Comité Syndical composé de membres titulaires et de membres suppléants.

La représentation au sein du Comité Syndical est fixée pour chaque membre (EPCI) en fonction de sa population DGF dans les conditions suivantes :

Les collectivités désignent directement leurs délégués au syndicat mixte en fonction de leur population DGF à raison de 1 délégué pour la tranche de 1 à 10 000 habitants DGF puis 1 délégué supplémentaire par tranche de 10.000 habitants DGF révolue :

- de 1 à 10 000 hab : 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant
- de 10 001 à 20 000 hab : 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants
- de 20 001 à 30 000 hab : 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants

Et ainsi de suite par tranche de 10 000 habitants (pop DGF).

Les membres suppléants sont appelés à siéger au Comité Syndical avec voix délibérative en cas d'empêchement des délégués titulaires.

Article 6 – Fonctionnement du Comité

Le Comité Syndical se réunit au moins une fois par semestre sur convocation du Président.

Le Président est tenu de convoquer le Comité à la demande du tiers au moins de ses membres.

Les séances du Comité Syndical sont publiques. Toutefois, sur la demande de cinq membres ou du Président, l'organe délibérant peut décider, sans débat, à la majorité absolue de ses membres présents ou représentés, qu'il se réunit à huis clos (Article L.5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Le Comité Syndical établit son règlement intérieur.

Article 7 – Quorum

Le Comité Syndical ne peut valablement délibérer que si la majorité des délégués est présente

Attestation de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Si le quorum n'est pas atteint, le Comité Syndical est de nouveau convoqué dans un délai de trois jours au moins d'intervalle, sur le même ordre du jour. Il délibère valablement sans conditions de quorum.

Article 8 – Composition du Bureau

Le Comité Syndical élit en son sein les membres de son bureau (Article L.5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales). Celui-ci se compose du Président, de Vice-présidents et, éventuellement, d'autres membres.

Les membres du Bureau sont rééligibles.

Article 9 – Fonctionnement du Bureau

Le Bureau se réunit sur convocation du Président ou à la demande de la moitié au moins de ses membres.

Le Bureau délibère sur toutes les questions pour lesquelles il a reçu délégation du Comité Syndical.

Les décisions sont prises à la majorité des suffrages exprimés. En cas de partage des voix, la voix du Président est prépondérante, sauf cas de scrutin secret.

Article 10 – Scrutin

Le Comité Syndical et le Bureau votent sur les questions soumises à leurs délibérations de deux manières :

A main levée,
Au scrutin secret.

Le vote à main levée est le mode de scrutin ordinaire

Article 11– Rôle du Président

Le Président assure, assisté du Secrétariat administratif, le fonctionnement du Syndicat.

Il fixe la date de chaque réunion du Comité Syndical et du Bureau, adresse les convocations qui devront parvenir aux membres, accompagnées de l'ordre du jour, 5 jours au moins avant la réunion.

Il dirige les débats. Il convoque les personnes dont il juge la présence utile. Avant de passer à l'ordre du jour, il fait approuver le procès-verbal de la séance précédente.

Il assure la liberté des discussions.

Il prépare et exécute les décisions du Comité Syndical et du Bureau.

Il prononce la clôture des discussions après avoir consulté le Comité Syndical et met aux voix les propositions.

Il prépare et exécute le budget du Syndicat.

Il est l'ordonnateur des dépenses et prescrit l'exécution des recettes.

Il est le chef des services de l'établissement public.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Le Président représente le Syndicat en justice et dans tous les actes de la vie civile.

En cas de partage des voix au sein du Comité Syndical, celle du Président est prépondérante, sauf en cas de scrutin secret.

Article 12 – Structure du budget

Coût syndical

Le Syndicat définit « le coût syndical » comme étant le montant total de la participation demandée à l'ensemble des entités adhérentes pour le fonctionnement des services de sa compétence, en tenant compte des différentes subventions et soutiens financiers.

Cette participation permet d'équilibrer le budget de Syndicat.

Le budget du Syndicat comprend en recettes :

La contribution des structures adhérentes représentant le coût de l'ensemble des prestations assurées par le Syndicat pour la totalité de leurs déchets, en tenant compte des différentes subventions et soutiens financiers,

Les produits de l'activité du Syndicat,

Les subventions, concours, soutiens et participations qui lui sont accordés,

Les dons et legs,

Les revenus de biens meubles et immeubles,

Les produits des emprunts.

La contribution des communes et des établissements publics de coopération intercommunale aux dépenses du Syndicat est fixée au prorata des tonnes de déchets résiduels traités sur l'exercice précédent.

La première année de fonctionnement du Syndicat, les contributions des communes et EPCI aux dépenses correspondant à l'exercice des compétences du Syndicat seront calculées selon les modalités suivantes :

Au regard des chiffres collectés auprès des communes et EPCI membres, correspondant aux montants des dépenses occasionnées par le traitement des déchets ménagers,

Le cas échéant, sur la base d'un ratio fixé par délibération du Comité Syndical.

Elles seront régularisées en fin d'exercice en fonction du tonnage réellement constaté au cours de l'année.

Les autres prestations effectuées pour le compte de tiers seront facturées selon un barème spécifique.

Article 13 – Autres dispositions

Les dispositions non prévues par les présents statuts sont régies par le Code Général des Collectivités Territoriales.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

STATUTS DU SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES DECHETS DE CORSE (SYVADEC)

Modifiés par délibération du Comité syndical n°2023-12-077 du 14 décembre 2023

Article 1^{er} – Périmètre, dénomination :

Le Syndicat Mixte pour la valorisation des déchets de Corse est composé des établissements publics de coopération intercommunale suivants :

Communauté de Communes du Spelunca Liamone
Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien
Communauté de communes Celavo-Prunelli
Communauté de Communes de la Pieve d'Ornano et du Taravo
Communauté de Communes du Sartenais Valinco Taravo
Communauté de Communes de l'Alta-Rocca
Communautés de Communes Sud Corse
Communauté de Communes du Cap Corse
Communauté de Communes Nebbiu-Conca d'Oro
Communauté d'Agglomération de Bastia
Communauté de Communes la Marana-Golo
Communauté de Communes Casinca-Castagniccia
Communauté de Communes de la Costa Verde
Communauté de Communes de Fium'Orbu Castellu par substitution-représentation pour les communes de VENTISERI, CHISA.
Communauté de communes de l'Orient
Communauté de communes Pasquale PAOLI
Communauté de communes Centre Corse
Communauté de communes Ile-Rousse-Balagne
Communauté de communes Calvi Balagne

Le Syndicat prend la dénomination de Syndicat mixte pour la valorisation des déchets de Corse (SYVADEC).

Article 2 – Compétences

Le Syndicat exerce en lieu et place des communes et établissements publics de coopération intercommunale membres, le traitement et la valorisation des déchets ménagers, les opérations de transport, de tri ou de stockage qui s'y rapportent et les opérations de transport, de transit ou de regroupement qui se situent à la jonction de la collecte et du traitement, la gestion des textiles usagés, la production et la distribution de l'énergie issue de son activité, à savoir la valorisation du biogaz, la méthanisation et les combustibles solides de récupération, ainsi que la production et la distribution d'énergie renouvelable sur ses sites .

Le Syndicat pourra traiter par voie contractuelle les déchets industriels banals (D.I.B.) produits par les entreprises, les boues de stations d'épuration, les déchets d'autres collectivités et plus généralement tous les autres déchets compatibles avec ses activités et ses installations.

De par sa fonction fédératrice et dans l'intérêt intercommunal, le SYVADEC pourra assurer des prestations intellectuelles et de service pour le compte de ses membres, ainsi que pour le compte de collectivités non adhérentes au Syndicat, sur l'ensemble du territoire de la Corse. Ces prestations constitueront des missions d'appui technique et/ou administratif relatives à l'optimisation des

Accusé de réception en préfecture
2023-0000082-2023-09-07
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réimpression : 10/02/2025

performances de prévention et de tri au sein des collectivités. Le SYVADEC conventionnera avec les collectivités concernées pour définir les modalités de réalisation de ces prestations.

Le SYVADEC pourra porter sur son territoire d'intervention, des actions de prévention et de réduction à la source des déchets, notamment de compostage, et des actions relatives aux objectifs de transition vers une économie circulaire, en lien avec ses compétences statutaires.

Article 3 – Siège

Le siège social du Syndicat est fixé Zone artisanale- RN 200 – 20 250 CORTE (20250).

Article 4 – Durée

Le Syndicat est créé pour une durée illimitée.

Article 5 – Composition du Comité

Le Syndicat est administré par un Comité Syndical composé de membres titulaires et de membres suppléants.

La représentation au sein du Comité Syndical est fixée pour chaque membre (EPCI) en fonction de sa population DGF dans les conditions suivantes :

Les collectivités désignent directement leurs délégués au syndicat mixte en fonction de leur population DGF à raison de 1 délégué pour la tranche de 1 à 10 000 habitants DGF puis 1 délégué supplémentaire par tranche de 10.000 habitants DGF révolue :

- de 1 à 10 000 hab : 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant
- de 10 001 à 20 000 hab : 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants
- de 20 001 à 30 000 hab : 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants

Et ainsi de suite par tranche de 10 000 habitants (pop DGF).

Les membres suppléants sont appelés à siéger au Comité Syndical avec voix délibérative en cas d'empêchement des délégués titulaires.

Article 6 – Fonctionnement du Comité

Le Comité Syndical se réunit au moins une fois par semestre sur convocation du Président.

Le Président est tenu de convoquer le Comité à la demande du tiers au moins de ses membres.

Les séances du Comité Syndical sont publiques. Toutefois, sur la demande de cinq membres ou du Président, l'organe délibérant peut décider, sans débat, à la majorité absolue de ses membres présents ou représentés, qu'il se réunit à huis clos (Article L.5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Le Comité Syndical établit son règlement intérieur.

Article 7 – Quorum

Le Comité Syndical ne peut valablement délibérer que si la majorité des délégués est présente.

Attestation de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Si le quorum n'est pas atteint, le Comité Syndical est de nouveau convoqué dans un délai de trois jours au moins d'intervalle, sur le même ordre du jour. Il délibère valablement sans conditions de quorum.

Article 8 – Composition du Bureau

Le Comité Syndical élit en son sein les membres de son bureau (Article L.5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales). Celui-ci se compose du Président, de Vice-présidents et, éventuellement, d'autres membres.

La représentation au sein du Bureau Syndical est fixée pour chaque membre (EPCI) en fonction de sa population DGF dans les conditions suivantes :

Les délégués au Comité syndical éliront leurs représentants en bureau en fonction de la population DGF de chaque EPCI à raison de 1 représentant pour la tranche de 0 à 40 000 habitants DGF puis 1 représentant supplémentaire par tranche de 40.000 habitants DGF révolue :

- de 1 à 40 000 hab : 1 représentant
- de 40 001 à 80 000 hab : 2 représentants
- de 80 001 à 120 000 hab : 3 représentants

Les membres du Bureau sont rééligibles.

Article 9 – Fonctionnement du Bureau

Le Bureau se réunit sur convocation du Président ou à la demande de la moitié au moins de ses membres.

Le Bureau délibère sur toutes les questions pour lesquelles il a reçu délégation du Comité Syndical.

Les décisions sont prises à la majorité des suffrages exprimés. En cas de partage des voix, la voix du Président est prépondérante, sauf cas de scrutin secret.

Article 10 – Scrutin

Le Comité Syndical et le Bureau votent sur les questions soumises à leurs délibérations de deux manières :

A main levée,
Au scrutin secret.

Le vote à main levée est le mode de scrutin ordinaire

Article 11– Rôle du Président

Le Président assure, assisté du Secrétariat administratif, le fonctionnement du Syndicat.

Il fixe la date de chaque réunion du Comité Syndical et du Bureau, adresse les convocations qui devront parvenir aux membres, accompagnées de l'ordre du jour, 5 jours au moins avant la réunion.

Il dirige les débats. Il convoque les personnes dont il juge la présence utile. Avant de passer à l'ordre du jour, il fait approuver le procès-verbal de la séance précédente.

Il assure la liberté des discussions.

Il prépare et exécute les décisions du Comité Syndical et du Bureau.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Il prononce la clôture des discussions après avoir consulté le Comité Syndical et met aux voix les propositions.

Il prépare et exécute le budget du Syndicat.

Il est l'ordonnateur des dépenses et prescrit l'exécution des recettes.

Il est le chef des services de l'établissement public.

Le Président représente le Syndicat en justice et dans tous les actes de la vie civile.

En cas de partage des voix au sein du Comité Syndical, celle du Président est prépondérante, sauf en cas de scrutin secret.

Article 12 – Structure du budget

Coût syndical

Le Syndicat définit « le coût syndical » comme étant le montant total de la participation demandée à l'ensemble des entités adhérentes pour le fonctionnement des services de sa compétence, en tenant compte des différentes subventions et soutiens financiers.

Cette participation permet d'équilibrer le budget de Syndicat.

Le budget du Syndicat comprend en recettes :

La contribution des structures adhérentes représentant le coût de l'ensemble des prestations assurées par le Syndicat pour la totalité de leurs déchets, en tenant compte des différentes subventions et soutiens financiers,

Les produits de l'activité du Syndicat,

Les subventions, concours, soutiens et participations qui lui sont accordés,

Les dons et legs,

Les revenus de biens meubles et immeubles,

Les produits des emprunts.

La contribution des communes et des établissements publics de coopération intercommunale aux dépenses du Syndicat est fixée au prorata des tonnes de déchets résiduels traités sur l'exercice précédent.

La première année de fonctionnement du Syndicat, les contributions des communes et EPCI aux dépenses correspondant à l'exercice des compétences du Syndicat seront calculées selon les modalités suivantes :

Au regard des chiffres collectés auprès des communes et EPCI membres, correspondant aux montants des dépenses occasionnées par le traitement des déchets ménagers,

Le cas échéant, sur la base d'un ratio fixé par délibération du Comité Syndical,

Elles seront régularisées en fin d'exercice en fonction du tonnage réellement constaté au cours de l'année.

Reçu de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de réception : 17/10/2025

Les autres prestations effectuées pour le compte de tiers seront facturées selon un barème spécifique.

Article 13 – Autres dispositions

Les dispositions non prévues par les présents statuts sont régies par le Code Général des Collectivités Territoriales.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

		Comité Syndical		Bureau syndical
Population 2024	Pop DGF	Tranche de 3 500	Tranche de 10 000	Tranche de 40 000
Communaute d agglomeration Bastia	65 052	19	7	2
Communaute d agglomeration Pays Ajaccien	97 140	28	10	3
Communaute de communes Alta Rocca	16 279	5	2	1
Communaute de communes Calvi-Balagne	20 992	6	3	1
Communaute de communes Cap Corse	11 068	4	2	1
Communaute de Communes Casinca-Castagniccia	16 685	5	2	1
Communaute de Communes Celavo-Prunelli	11 383	4	2	1
Communaute de communes Centre Corse	11 749	4	2	1
Communaute de communes Costa Verde	16 135	5	2	1
Communaute de communes Fium Orbu Castellu*	3 216	1	1	1
Communaute de Communes Ile Rousse-Balagne	18 042	6	2	1
Communaute de communes Marana Golo	27 532	8	3	1
Communaute de Communes Nebbiu-Conca d Oru	11 189	4	2	1
Communaute de communes Oriente	9 589	3	1	1
Communaute de Communes Pasquale Paoli	9 633	3	1	1
Communaute de Communes Pieve d Ornano	21 506	7	3	1
Communaute de communes Sartenais-Valinco	17 166	5	2	1
Communaute de Communes Spelunca Liamone	15 558	5	2	1
Communaute de Communes Sud-Corse	34 960	10	4	1
TOTAL	434 874	132	53	22
*Adhérent partiel				
Quorum		67	27	12
Tranche (CS/BS)		3 500	10 000	40 000
Aujourd'hui		105		27

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1^{ER} JUIN 2025

GRADES OU EMPLOIS	Total des ETP autorisés au 01/06/2025	ETP Pourvus au 01/06/2025	GRADES OU EMPLOIS	Modifications du tableau		
				Suppression de poste	Création de poste	Total ETP autorisés
EMPLOI FONCTIONNEL			EMPLOI FONCTIONNEL			
Directeur général des services des communes sup à 150 000 hab	1	1	Directeur général des services des communes sup à 150 000 hab			1
Directeur général adjoint des services des communes sup à 150 000 hab	1	1	Directeur général adjoint des services des communes sup à 150 000 hab			1
Collaborateur de cabinet	0	0	Collaborateur de cabinet			0
TOTAL (1)	2	2	TOTAL (1)	0	0	2
FILIERE ADMINISTRATIVE			FILIERE ADMINISTRATIVE			
Administrateur général	0	0	Administrateur général			0
Administrateur hors classe	0	0	Administrateur hors classe			0
Administrateur	0	0	Administrateur			0
Directeur	0	0	Directeur			0
Attaché hors classe	2	2	Attaché hors classe			2
Attaché principal	1	1	Attaché principal			1
Attaché	3	1	Attaché		1	4
Rédacteur principal de 1ère classe	0	0	Rédacteur principal de 1ère classe			0
Rédacteur principal de 2ème classe	2	2	Rédacteur principal de 2ème classe			2
Rédacteur	3	3	Rédacteur			3
Adjoint administratif principal de 1ère classe	3	3	Adjoint administratif principal de 1ère classe			3
Adjoint administratif principal de 2ème classe	1	0	Adjoint administratif principal de 2ème classe	1		0
Adjoint administratif	3	3	Adjoint administratif			3
TOTAL (2)	18	15	TOTAL (2)	1	1	18

GRADES OU EMPLOIS	Total des ETP autorisés au 01/06/2025	ETP Pourvus au 01/06/2025	GRADES OU EMPLOIS	Modifications du tableau		
				Suppression de poste	Création de poste	Total ETP autorisés
FILIERE TECHNIQUE			FILIERE TECHNIQUE			
Ingénieur général	0	0	Ingénieur général			0
Ingénieur en chef hors classe	0	0	Ingénieur en chef hors classe			0
Ingénieur en chef	0	0	Ingénieur en chef			0
Ingénieur hors classe	3	1	Ingénieur hors classe			3
Ingénieur principal	5	5	Ingénieur principal			5
Ingénieur	8	7	Ingénieur		1	9
Technicien principal de 1ère classe	1	1	Technicien principal de 1ère classe			1
Technicien principal de 2ème classe	2	2	Technicien principal de 2ème classe			2
Technicien	9	8	Technicien			9
Agent de maîtrise principal	10	10	Agent de maîtrise principal			10
Agent de maîtrise	1	0	Agent de maîtrise	1		0
Adjoint technique principal de 1ère classe	19	18	Adjoint technique principal de 1ère classe			19
Adjoint technique principal de 1ère classe	0,46	0	Adjoint technique principal de 1ère classe			0,46
Adjoint technique principal de 2ème classe	25	18	Adjoint technique principal de 2ème classe	6		19
Adjoint technique principal de 2ème classe	0,46	0,46	Adjoint technique principal de 2ème classe			0,46
Adjoint technique	43	36	Adjoint technique	7		36
TOTAL (3)	126,92	106,46	TOTAL (3)	14	1	113,92
TOTAL GENERAL (1+2+3)	146,92	123,46	TOTAL GENERAL (1+2+3)	15	2	133,92

2025

Règlement

Frais de déplacements



syvadec
service public de valorisation
FEMU PER DUMANE



syvadec.fr

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Table des matières

REFERENCES REGLEMENTAIRES	3
1. PREAMBULE	4
2. NOTIONS ESSENTIELLES.....	4
2.1 ORDRE DE MISSION	4
2.2 AGENTS CONCERNES	4
2.3 RESIDENCE ADMINISTRATIVE ET RESIDENCE FAMILIALE	5
2.4 LE GRAND PARIS	5
3. CHAMPS ET MONTANTS DE L'INDEMNISATION	5
3.1 MISSION OU INTERIM.....	6
3.2 STAGE	6
3.2.1 DURANT LA SESSION DE FORMATION	6
3.2.2 LA VEILLE DE LA SESSION DE FORMATION	7
3.2.3 A L'ISSUE DE LA SESSION DE FORMATION	7
3.3 PRESENTATION A UN CONCOURS OU A UN EXAMEN PROFESSIONNEL	7
3.3.1 DURANT LES EPREUVES	7
3.3.2 LA VEILLE DE L'EPREUVE	8
3.3.3 A L'ISSUE DE L'EPREUVE.....	8
3.4 TAUX APPLICABLES	8
3.4.1 HEBERGEMENT.....	8
3.4.2 RESTAURATION	9
3.4.3 INDEMNITES KILOMETRIQUES.....	9
4. FRAIS DE TRANSPORT DES PERSONNES	10
4.1 LE PRINCIPE GENERAL.....	10
4.2 LES DEPLACEMENTS TEMPORAIRES EN CORSE	10
4.3 LES DEPLACEMENTS TEMPORAIRES HORS DE CORSE	10
4.4 LES DEPLACEMENTS TEMPORAIRES A L'INTERIEUR D'UNE COMMUNE.....	10
4.5 LES DEPLACEMENTS TEMPORAIRES A L'ETRANGER.....	11
4.6 L'UTILISATION DU VEHICULE PERSONNEL	11
5. LES MODALITES D'INDEMNISATION	11
6. MODALITES DE PRISE EN CHARGE ET REGLEMENT	12
6.1 PRISE EN CHARGE DES NUITEES	12
6.1.1 NUITEES REGLEES PAR LE SYVADEC.....	12
6.1.2 NUITEES REGLEES PAR L'AGENT	12

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

6.2	PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE REPAS	13
6.3	PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE DEPLACEMENTS	13
6.3.1	VEHICULE DE SERVICE	13
6.3.2	VEHICULE PERSONNEL	13
6.3.3	TRANSPORTS EN COMMUN	14
6.3.3.1	TRANSPORTS REGLES PAR LE SYVADEC	14
6.3.3.2	TRANSPORTS REGLES PAR L'AGENT	14
	ANNEXES	15

REFERENCES REGLEMENTAIRES

Code Général de la Fonction Publique (CGFP),

Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Décret n° 2001-654 du 19 juillet 2001 modifié fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements des personnels des collectivités locales mentionnés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et abrogeant le décret n°91-573 du 19 juin 1991 et les arrêtés fixant les montants ou taux des indemnités en découlant,

Décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 modifié fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat et les arrêtés modifiés fixant les montants ou taux des indemnités en découlant.

Décret n°2015-1212 du 30 septembre 2015 constatant le périmètre fixant le siège et désignant le comptable public de la métropole du Grand Paris.

1. PREAMBULE

Les agents territoriaux et les collaborateurs occasionnels d'une collectivité territoriale peuvent prétendre à une prise en charge des frais engagés à l'occasion d'un déplacement temporaire dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions.

Le présent règlement définit les principes de base et les modalités de la prise en charge ainsi que la nature des déplacements temporaires y ouvrant droit.

La prise en charge constitue un droit dès lors que les conditions réglementaires requises sont remplies ; elle n'a donc pas à être autorisée par l'organe délibérant, qui ne peut, en outre, établir des critères plus restrictifs.

La réglementation fixe un cadre général mais donne compétence aux organes délibérants des collectivités pour fixer certaines modalités du remboursement et pour moduler les montants des indemnisations.

Les frais sont pris en charge par la collectivité ou l'établissement pour le compte duquel le déplacement est effectué ; l'indemnisation est subordonnée à la production d'états de frais.

2. NOTIONS ESSENTIELLES

2.1 ORDRE DE MISSION

Les déplacements donnant lieu à remboursement de frais doivent être préalablement et expressément autorisés par l'autorité territoriale du SYVADEC ou son représentant par délégation.

Ces déplacements sont considérés comme des missions dès lors qu'ils ont été dûment autorisés et qu'ils sont effectués hors résidence administrative et hors résidence familiale.

L'autorité territoriale ou le fonctionnaire ayant reçu délégation à cet effet signe l'ordre de mission autorisant le déplacement, dont doit être muni, au préalable, l'agent envoyé en mission ou en stage.

La validité de l'ordre de mission, qui ne peut excéder douze mois, est toutefois prorogée tacitement pour les déplacements réguliers effectués au sein du territoire d'intervention du SYVADEC.

2.2 AGENTS CONCERNES

- Agent en mission : agent en service, muni d'un ordre de mission qui se déplace, pour l'exécution du service, hors de sa résidence administrative et hors de sa résidence familiale,
- Agent assurant un intérim : agent qui se déplace pour occuper un poste temporairement vacant, situé hors de sa résidence administrative et hors de sa résidence familiale,
- Agent en stage : agent qui suit une action de formation statutaire préalable à la titularisation ou qui se déplace, hors de sa résidence administrative et hors de sa résidence familiale, pour suivre une action, organisée par ou à l'initiative de l'administration, de formation statutaire ou de formation continue en vue de la formation professionnelle tout au long de la vie professionnelle,

Accusé de réception en préfecture
01/10/2025 12:21:09
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

- Agents des collectivités territoriales ou personnes, qui ne sont pas agents d'une collectivité territoriale mais interviennent pour le compte des services, qui collaborent aux commissions, conseils, comités et autres organismes consultatifs qui apportent leur concours à une collectivité territoriale ou à un de ses établissements publics à caractère administratif. Ils peuvent être remboursés des frais de transport et de séjour qu'ils engagent pour se rendre aux convocations ou pour effectuer les déplacements temporaires qui leur sont demandés par la commission à laquelle ils appartiennent, dans les conditions fixées pour les déplacements temporaires.
- Agent appelé à se présenter aux épreuves d'admissibilité ou d'admission d'un concours, d'une sélection ou d'un examen professionnel organisé par l'administration, hors de ses résidences administrative et familiale : il peut prétendre à la prise en charge de ses frais de transport entre la résidence administrative et le lieu de convocation. Cette prise en charge est limitée à un aller-retour par année civile ; il peut être fait exception à cette limitation dans le seul cas où l'agent se présente à des épreuves d'admission d'un concours.

2.3 RESIDENCE ADMINISTRATIVE ET RESIDENCE FAMILIALE

Résidence administrative : Cette notion désigne le territoire de la commune sur lequel se situe, à titre principal, le service d'affectation de l'agent.

Lorsqu'il est fait mention de la "résidence de l'agent", cette expression renvoie à la résidence administrative.

Compte tenu de la vocation régionale du SYVADEC et de ses implantations sur l'ensemble de la région Corse, il convient de préciser que cette notion varie pour chaque agent, en fonction du lieu où celui-ci travaille. Cette notion est spécifique à chaque agent en fonction de son affectation.

Résidence familiale : le territoire de la commune sur lequel se situe le domicile de l'agent.

Notion de commune : Toute commune et les communes limitrophes desservies par des moyens de transports publics de voyageurs sont considérées comme ne formant qu'une seule et même commune.

2.4 LE GRAND PARIS

Les communes de la métropole du Grand Paris sont les communes reprises à l'article 1^{er} du décret n°2015-1212 du 30 septembre 2015, à l'exception de la commune de Paris.

3. CHAMPS ET MONTANTS DE L'INDEMNISATION

Les frais engagés sont pris en charge à l'occasion de déplacements temporaires effectués dans les cas suivants :

- à l'occasion d'une mission ou d'un intérim,
- à l'occasion d'un stage
- à l'occasion d'une collaboration aux commissions, conseils, comités et autres organismes consultatifs

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

- à l'occasion d'une épreuve d'admissibilité ou d'admission d'un concours, d'une sélection ou d'un examen professionnel organisé par l'administration.

Par principe, l'indemnisation ouvre droit au remboursement forfaitaire des frais supplémentaires de repas et des frais et taxes d'hébergement, sous réserve de pouvoir justifier du paiement, y compris sous forme dématérialisée. Ainsi, les frais de mission occasionnés par les déplacements temporaires ne peuvent donner lieu à un remboursement aux frais réels des dépenses d'hébergement et autres frais de déplacement exposés par les agents, sauf durant la période du 1^{er} avril au 31 octobre, où le SYVADEC rembourse, à titre dérogatoire, hormis pour Paris, les dépenses d'hébergement aux frais réels dans la limite des plafonds définis ci-dessous.

Conformément à l'article 9 du décret n°2002-60 du 14 janv. 2002, il convient de rappeler que les périodes au titre desquelles l'agent bénéficie d'une prise en charge de ses frais de déplacement ne peuvent donner lieu au versement d'IHTS.

L'organe délibérant fixe le barème des taux du remboursement forfaitaire des frais et taxes d'hébergement dans la limite des taux maximum prévus.

3.1 MISSION OU INTERIM

Lorsqu'ils se déplacent pour les besoins du service, les agents territoriaux, fonctionnaires et agents contractuels, peuvent prétendre, sous certaines conditions, dans certaines limites et sous réserve de pouvoir justifier du paiement :

- au remboursement forfaitaire des frais de repas
- au remboursement forfaitaire ou dérogatoire, suivant les périodes, des frais et taxes d'hébergement,
- à la prise en charge des frais de transport sous la forme d'indemnités kilométriques.

3.2 STAGE

Les frais liés à la formation sont pris en charge par l'organisme de formation ou à défaut par le SYVADEC.

Lorsqu'ils se déplacent à l'occasion d'un stage, les agents territoriaux, fonctionnaires et agents contractuels peuvent prétendre à la prise en charge de leurs frais sous les conditions et limites fixées ci-après et sous réserve de pouvoir justifier du paiement :

- au remboursement forfaitaire des frais de repas
- au remboursement forfaitaire ou dérogatoire, suivant les périodes, des frais et taxes d'hébergement,
- à la prise en charge des frais de transport sous la forme d'indemnités kilométriques.

3.2.1 DURANT LA SESSION DE FORMATION

Les agents dont la résidence administrative est située à plus de 70 kilomètres aller, soit plus de 140 km aller-retour par la route du lieu de formation (distance théorique de commune à commune, sans référence aux adresses précises, évaluée sur la base du trajet Via Michelin le plus rapide passant par

Adressé en réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de réception : 17/10/2025

les routes territoriales principales) peuvent bénéficier d'une prise en charge directe de l'hébergement.

Afin de tenir compte de la particularité du territoire, la distance entre Corte et Bastia ouvre droit, à titre dérogatoire, à la prise en charge de l'hébergement.

3.2.2 LA VEILLE DE LA SESSION DE FORMATION

En fonction de l'horaire d'ouverture des sessions de formation, un hébergement la veille pourra être autorisé. Pour en bénéficier, le trajet le plus rapide entre le lieu de stage et votre résidence administrative (distance théorique de commune à commune, sans référence aux adresses précises, évaluée sur la base du trajet Via Michelin le plus rapide passant par les routes territoriales principales) doit être égal ou supérieur à 130 km aller, soit 260 km aller-retour.

3.2.3 A L'ISSUE DE LA SESSION DE FORMATION

En fonction de l'horaire de clôture des sessions de formation, un hébergement le soir pourra être autorisé. Pour en bénéficier, le trajet le plus rapide entre le lieu de stage et votre résidence administrative (distance théorique de commune à commune, sans référence aux adresses précises, évaluée sur la base du trajet Via Michelin le plus rapide passant par les routes territoriales principales) doit être égal ou supérieur à 130 km aller, soit 260 km aller-retour.

3.3 PRESENTATION A UN CONCOURS OU A UN EXAMEN PROFESSIONNEL

L'agent appelé à se présenter aux épreuves d'admissibilité ou d'admission d'un concours, d'une sélection ou d'un examen professionnel organisé par l'administration, hors de ses résidences administrative et familiale, peut solliciter la prise en charge de ses frais de transport entre sa résidence administrative et le lieu où se déroulent les épreuves.

Ces frais ne peuvent être pris en charge que pour un aller-retour par année civile. Il peut être dérogé à cette disposition dans les cas où l'agent est appelé à se présenter aux épreuves d'admission d'un concours.

Lorsqu'ils se déplacent à l'occasion d'un concours, d'une sélection ou d'un examen professionnel, les agents territoriaux, fonctionnaires et agents contractuels peuvent prétendre à la prise en charge de leurs frais sous les conditions et limites fixées ci-après et sous réserve de pouvoir justifier du paiement :

- au remboursement forfaitaire des frais de repas
- au remboursement forfaitaire ou dérogatoire, suivant les périodes, des frais et taxes d'hébergement,
- à la prise en charge des frais de transport sous la forme d'indemnités kilométriques.

3.3.1 DURANT LES EPREUVES

Les agents dont la résidence administrative est située à plus de 70 kilomètres aller, soit plus de 140 km aller-retour par la route du lieu des épreuves (distance théorique de commune à commune, sans référence aux adresses précises, évaluée sur la base du trajet Via Michelin le plus rapide passant par

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

les routes territoriales principales) peuvent bénéficier d'une prise en charge directe de l'hébergement.

Afin de tenir compte de la particularité du territoire, la distance entre Corte et Bastia ouvre droit, à titre dérogatoire, à la prise en charge de l'hébergement.

3.3.2 LA VEILLE DE L'ÉPREUVE

En fonction de l'horaire de convocation à l'épreuve, un hébergement la veille pourra être autorisé. Pour en bénéficier, le trajet le plus rapide entre le lieu de stage et votre résidence administrative (distance théorique de commune à commune, sans référence aux adresses précises, évaluée sur la base du trajet Via Michelin le plus rapide passant par les routes territoriales principales) doit être égal ou supérieur à 130 km aller, soit 260 km aller-retour.

3.3.3 A L'ISSUE DE L'ÉPREUVE

En fonction de l'horaire de clôture de l'épreuve, un hébergement le soir pourra être autorisé. Pour en bénéficier, le trajet le plus rapide entre le lieu de stage et votre résidence administrative (distance théorique de commune à commune, sans référence aux adresses précises, évaluée sur la base du trajet Via Michelin le plus rapide passant par les routes territoriales principales) doit être égal ou supérieur à 130 km aller, soit 260 km aller-retour.

3.4 TAUX APPLICABLES¹

Les taux de remboursement des frais de mission sont fixés par arrêté ministériel et comprennent l'hébergement, le petit déjeuner et les taxes.

3.4.1 HÉBERGEMENT

Le barème de remboursement des frais et taxes d'hébergement **dans la limite des taux maximum prévus** par arrêté ministériel est fixé comme suit :

	Du 1 ^{er} avril au 31 octobre :	Du 1 ^{er} novembre au 31 mars :
Corse	140 € ³	90 € ⁴
Paris	140 € ⁴	140 € ⁴
Communes de la métropole du Grand Paris ²	140 € ³	120 € ⁴
Villes de + de 200 000 habitants (Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Rennes, Strasbourg, Toulouse)	140 € ³	120 € ⁴
Villes de - de 200 000 habitants	120 € ³	90 € ⁴

Le remboursement aux frais réels s'applique aux taux dérogatoires³ dans la limite des plafonds fixés.

Le remboursement forfaitaire⁴ selon les plafonds indiqués s'applique pour la période du 1^{er} novembre au 31 mars pour toutes les zones géographiques et pour Paris quelle que soit la saison.

¹ Taux susceptibles d'évoluer en fonction de la réglementation en vigueur

² [Décret du 30 septembre 2015 constatant le périmètre de la métropole du Grand Paris](#)

³ Tarifs dérogatoires

⁴ Remboursement forfaitaire

Le taux d'hébergement prévu ci-dessus est fixé dans tous les cas à 150 € pour les agents reconnus en qualité de travailleurs handicapés et en situation de mobilité réduite.

Il est à noter qu'à l'étranger, des taux spécifiques sont fixés, par pays, par arrêté ministériel.

3.4.2 RESTAURATION

Quel que soit le montant de la dépense, le remboursement forfaitaire s'élève à 20,00 €³

Il est à noter qu'à l'étranger, des taux spécifiques sont fixés, par pays, par arrêté ministériel.

3.4.3 INDEMNITES KILOMETRIQUES

Les indemnités kilométriques correspondent à un montant alloué, par kilomètre, à l'agent utilisant son véhicule personnel pour les besoins du service ; ce montant dépend de la puissance fiscale et de la distance parcourue du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

Les taux en sont fixés comme suit, en euros par kilomètre, pour la métropole et l'outre-mer, à compter du 1^{er} janvier 2022³.

Distance	Jusqu'à 2 000 kms	De 2 001 à 10 000 kms	Après 10 000 kms
Véhicules < 5 CV	0,32 € par km	0,40 € par km	0,23 € par km
Véhicules de 6 et 7 CV	0,41 € par km	0,51 € par km	0,30 € par km
Véhicules d'au moins 8 CV	0,45 € par km	0,55 € par km	0,32 € par km

Type de véhicule	Montant de l'indemnisation
Motocyclette (cylindrée supérieure à 125 cm ³)	0,15 € par km
Véломoteur et autres véhicules à moteur	0,12 € par km (le montant des indemnités kilométriques ne pouvant être inférieur à une somme forfaitaire de 10 €)

³ Taux susceptibles d'évoluer en fonction de la réglementation en vigueur

4. FRAIS DE TRANSPORT DES PERSONNES

4.1 LE PRINCIPE GENERAL

Le service qui autorise le déplacement doit s'assurer que l'agent choisit le moyen de transport le moins cher et le plus adapté à la nature du déplacement.

L'utilisation des transports en commun est le mode de déplacement temporaire privilégié.

Les frais d'utilisation des parcs de stationnement à proximité des gares et des aéroports, peuvent être pris en charge, sur pièces justificatives, à l'occasion de missions n'excédant pas 72 heures, ainsi que les frais d'utilisation des parcs de stationnement urbain lorsque l'exercice d'une mission de service public l'impose. Ces modalités s'appliquent indépendamment de la résidence administrative et familiale de l'agent.

4.2 LES DEPLACEMENTS TEMPORAIRES EN CORSE

Les agents amenés à se déplacer sur le territoire doivent utiliser en priorité les véhicules de service.

Néanmoins et à titre exceptionnel, en cas d'indisponibilité de véhicule de service et considérant que l'offre de transport sur le territoire régional ne permet pas toujours de recourir aux transports publics, l'utilisation d'un véhicule personnel peut être autorisée, si l'intérêt du service le justifie.

4.3 LES DEPLACEMENTS TEMPORAIRES HORS DE CORSE

La charge des frais d'avion, de train et de bateau (passage et, le cas échéant, couchette et véhicule) revient au SYVADEC pour le compte duquel est effectué le déplacement temporaire. Le recours éventuel à des locations de véhicule ou au taxi doit être justifié et autorisé préalablement au déplacement dans l'ordre de mission (coût inférieur aux autres modes de transport, absence de desserte par les transports en commun, grève, correspondance, ...)

Les frais de carburant des véhicules, de péages d'autoroute, de parcs de stationnement, de transports en commun et de taxis sont avancés par l'agent et remboursés par le SYVADEC selon les modalités définies ci-dessous et sous réserve que ces frais n'aient pas déjà été pris en charge au titre de l'indemnisation des frais divers engagés à l'occasion d'une mission.

4.4 LES DEPLACEMENTS TEMPORAIRES A L'INTERIEUR D'UNE COMMUNE

Lorsque le déplacement temporaire est effectué à l'intérieur de la commune de résidence administrative, de la commune où s'effectue le déplacement temporaire ou de la commune de résidence familiale, les frais de transport peuvent être pris en charge si la commune est dotée d'un service régulier de transport public de voyageurs. La prise en charge est limitée au montant du tarif ou, en cas de déplacements fréquents de l'agent, de l'abonnement le moins cher du transport en commun le mieux adapté. Ces modes d'indemnisation ne sont pas cumulables entre eux ni avec d'autres indemnités ayant le même objet.

4.5 LES DEPLACEMENTS TEMPORAIRES A L'ETRANGER

Pour l'étranger, lorsque l'agent est nourri ou logé gratuitement, le taux des indemnités de mission doit être réduit dans les proportions suivantes :

- lorsque l'agent est logé gratuitement : réduction de 65%
- lorsque l'agent est nourri à l'un des repas (midi ou soir) : réduction de 17,5%
- lorsque l'agent est nourri gratuitement aux repas du midi et du soir : réduction de 35%

4.6 L'UTILISATION DU VEHICULE PERSONNEL

En l'absence de transports publics adéquats, l'agent autorisé à utiliser son véhicule personnel pour les besoins du service est indemnisé de ses frais de transport sur la base d'indemnités kilométriques, dont les taux sont fixés par un arrêté conjoint du ministre chargé de la fonction publique, du ministre chargé du budget et du ministre chargé de l'outremer.

Il doit avoir souscrit au préalable une police d'assurance garantissant d'une manière illimitée sa responsabilité au titre de tous les dommages qui seraient causés par l'utilisation de son véhicule à des fins professionnelles.

Il est à noter qu'aucune indemnisation n'est possible pour les dommages subis par le véhicule, ni au titre du remboursement des impôts, taxes et assurances acquittés pour son véhicule.

5. LES MODALITES D'INDEMNISATION

Les dépenses seront remboursées sur présentation des justificatifs y compris sous forme dématérialisée et la prise en charge est indexée sur les dispositions réglementaires en vigueur à la date du déplacement.

Les justificatifs des frais engagés dans le cadre de la mission sont des pièces comptables transmises à la Trésorerie et qui prouvent la conformité de la dépense.

A défaut, le remboursement est refusé pour non-conformité.

Les justificatifs de paiement des frais de déplacement temporaires sont communiqués par l'agent au service des Ressources Humaines qui en assure le contrôle. Ils peuvent être fournis sous forme dématérialisée, cette dématérialisation étant native ou duplicative.

Un justificatif se présente sous la forme d'un ticket de caisse ou d'une facture acquittée sans rature ni modification ou d'un titre de transport et/ou d'une preuve de paiement.

Les mentions obligatoires sont les suivantes :

- L'identité du fournisseur/commerçant/établissement clairement précisé
- Le nom de l'agent (exemple : facture d'hébergement)
- Le lieu où a été effectué la dépense
- La date à laquelle a été effectuée la dépense
- Le descriptif clair et non équivoque de la dépense

- Le montant acquitté

Il est rappelé qu'une preuve de réservation ne constitue pas un justificatif.

6. MODALITES DE PRISE EN CHARGE ET REGLEMENT

Les frais de déplacement (hébergement, déplacement, restauration) pouvant constituer une entrave à l'exercice des missions des agents, le SYVADEC a renforcé son dispositif de prise en charge au bénéfice de ses agents.

6.1 PRISE EN CHARGE DES NUITEES

Afin d'éviter aux agents d'avoir à avancer les frais d'hébergement, le SYVADEC a la possibilité de régler directement l'établissement d'hébergement.

6.1.1 NUITEES REGLEES PAR LE SYVADEC

1. L'agent prend contact directement avec l'établissement qu'il a sélectionné afin de confirmer la possibilité d'un paiement par mandat administratif.
2. L'agent s'assure que le montant TTC du devis par nuitée est inférieur ou égal au montant plafond pour une prise en charge directe.
3. Le service de l'agent établit le bon de commande qui est soumis au circuit de validation existant.
4. Le prestataire est réglé par le Syvadec suivant le circuit habituel de traitement mis en place pour l'ensemble des fournisseurs
5. Cette procédure ne peut être mise en œuvre :
 - si le l'établissement refuse le paiement par mandat administratif,

Ou

- si le devis en pièce jointe du bon de commande est supérieur au seuil autorisé par délibération (et ce, même si la mention « *la différence sera réglée par l'agent* » est portée sur le bon de commande)

En conséquence, le bon de commande sera refusé et l'agent règlera directement ses dépenses. S'appliqueront alors les modalités de remboursement des nuitées par le SYVADEC à l'agent (cf. ci-dessous.)

Il est rappelé que, pour faciliter la prise en charge directe, il convient d'anticiper la recherche d'hébergement.

6.1.2 NUITEES REGLEES PAR L'AGENT

La prise en charge des frais engagés par l'agent se fait selon les modalités suivantes :

Abscisse de réception en préfecture
02B-200009827-20251009-2025-10-084-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

1. L'agent transmet au service des Ressources Humaines
 - a. L'ordre de mission.
 - b. Les justificatifs
2. Le service des Ressources Humaines traite ces informations et transmet à l'agent un tableau récapitulatif et un état de frais.
3. L'agent retourne l'état au service des Ressources Humaines après l'avoir signé et fait signer par son responsable hiérarchique.

6.2 PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE REPAS

Il s'agit d'un remboursement forfaitaire quel que soit le montant dépensé.

La prise en charge se fera sur facture acquittée suivant les modalités suivantes :

1. L'agent transmet au service des Ressources Humaines
 - a. L'ordre de mission.
 - b. Les justificatifs
2. Le service des Ressources Humaines traite ces informations et transmet à l'agent un tableau récapitulatif et un état de frais.
3. L'agent retourne l'état au service des Ressources Humaines après l'avoir signé et fait signer par son responsable hiérarchique.

6.3 PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE DEPLACEMENTS

6.3.1 VEHICULE DE SERVICE

Les frais de carburant des véhicules de service sont pris en charge par la collectivité au moyen d'une carte.

En conséquence, les frais de carburant payés directement par l'agent, par tout autre moyen de paiement, ne seront pas remboursés par le SYVADEC.

6.3.2 VEHICULE PERSONNEL

1. L'agent transmet au service des Ressources Humaines
 - a. L'ordre de mission
 - b. La photocopie de la carte grise
 - c. L'attestation d'assurance à jour du véhicule
 - d. Les justificatifs des dépenses engagées (carburant, parc de stationnement, ...)
2. Le service des Ressources Humaines traite ces informations et transmet à l'agent un tableau récapitulatif et un état de frais.
3. L'agent retourne l'état au service des Ressources Humaines après l'avoir signé et fait signer par son responsable hiérarchique.

6.3.3 TRANSPORTS EN COMMUN

Dans le cadre des déplacements hors de Corse, une procédure permet la prise en charge des transports en commun par le SYVADEC.

6.3.3.1 TRANSPORTS REGLES PAR LE SYVADEC

L'agent transmet au service des moyens généraux son ordre de mission, il communique les dates et heures souhaitées ainsi que les lieux de départ et d'arrivée.

Le service des moyens généraux effectue les réservations et établit le bon de commande qui est soumis au circuit de validation existant. La prestation de transport est réglée suivant le circuit habituel de traitement mis en place pour l'ensemble des prestations.

6.3.3.2 TRANSPORTS REGLES PAR L'AGENT

1. L'agent transmet au service des Ressources Humaines
 - a. L'ordre de mission
 - b. Les titres de transport
2. Le service des Ressources Humaines traite ces informations et transmet à l'agent un tableau récapitulatif et un état de frais.
3. L'agent retourne l'état au service des Ressources Humaines après l'avoir signé et fait signer par son responsable hiérarchique.

ANNEXES

[Décret du 30 septembre 2015 constatant le périmètre de la métropole du Grand Paris](#)

[Arrêté du 03 juillet 2006 fixant les taux des indemnités de mission](#)

[Arrêté du 14 mars 2022 fixant les taux des indemnités kilométriques](#)